

**PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL COMMUNAL**  
**DU 16 DECEMBRE 2013**

Le Conseil communal est réuni à la suite d'une convocation datée du 6 décembre 2013, accompagnée d'un ordre du jour comportant 84 objets et d'un ordre du jour complémentaire daté du 11 décembre 2013 comportant 1 objet.

La séance publique s'ouvre à 18 heures avec 42 présents

M. Nicolas MARTIN, Bourgmestre faisant fonction,  
Mme HOUDART, M. BOUCHEZ, M. SAKAS, M. LAFOSSE, M. DARVILLE,  
Mme OUALI, Mme KAPOMPOLE Échevins  
M. Marc BARVAIS, Président du CPAS  
M. DIRUPO, M. DUPONT, M. TONDREAU, M. DEPLUS, ~~M. MILLER~~, M. ROSSI,  
M. MANDERLIER, M. DEL BORRELLO, M. LECOCQ, Mme MOUCHERON,  
Mme NAHIME, M. HAMBYE, M. JACQUEMIN, Mme BRICHAUX, ~~Mme JOB~~,  
Mme BOUROUBA, M. DUBOIS, Mme WAELPUT, M. POURTOIS, M. KAYEMBE  
KALUNGA, M. MELIS, Mme DE JAER, M. JOOS, M. ANTONINI, Mme WUILBAUT-  
VAN HOORDE, Mme JUDE, M. ANDRE, M. DUFRANE, M. BERNARD,  
Mme LAGNEAU, ~~M. BONJEAN~~, Mme DEFRISE, Mme URBAIN, Mme MEUNIER,  
Mme MARNEFFE, M. BEUGNIES, Conseillers communaux  
et M. Philippe LIBIEZ, Directeur général faisant fonction

M. Nicolas MARTIN, Bourgmestre ff : Mes chers Collègues, je vous propose de débiter nos travaux en excusant notre retard dû à une séance du Conseil de Police un peu plus longue que prévue. Je me dois avant toute chose d'excuser l'arrivée tardive de nos Collègues Sandrine JOB et Lionel BONJEAN. Mes chers Collègues, Mesdames, Messieurs, je vous propose de débiter notre séance par un moment de recueillement. Vous le savez, le 18 novembre dernier, le cyclone Cléopatra a ravagé la Sardaigne, a causé de nombreuses victimes et plusieurs milliers de sans abris et je vous propose une minute de silence en la mémoire de toutes ces victimes.

Minute de silence.

Je vous remercie. Mesdames, Messieurs, mes chers Collègues, comme de coutume, j'ai plusieurs communications dont je dois vous faire part, donc, tout d'abord, vous signaler que le projet de procès-verbal de notre séance du Conseil du 18 novembre dernier est disponible et que ce projet sera considéré comme approuvé si aucune remarque n'est formulée d'ici la fin de cette séance. Vous signaler également que la prochaine séance du Conseil communal est fixée au lundi 20 janvier 2014, également vous indiquer qu'un point complémentaire est inscrit en urgence par la majorité, il s'agit du point 52 bis relatif à l'acquisition de parcelles sises à Mons, Grand-Large, c'est un point qui avait déjà fait l'objet d'une discussion lors du précédent Conseil qui fait l'objet d'une correction administrative et qui sera repris dans les

points de l'Echevin DARVILLE. Vous signaler également qu'il conviendra de procéder à une modification de l'ordre du jour à savoir que le 40<sup>e</sup> objet relatif au stationnement en Centre-Ville, point apporté par M. LAFOSSE sera proposé à votre approbation avant le 26<sup>e</sup> objet qui concerne les règlements fiscaux. Vous indiquer également qu'une série de points sont remis, il s'agit des points 8, 36, 45, 46, 49, 52, 54, 56, 58, 78<sup>e</sup>, 83 et vous indiquer que nous avons également des interpellations à notre ordre du jour. Une interpellation relative aux bornes électriques et aux maraîchers qui est formulée par le Conseiller Florent DUFRANE à laquelle il sera répondu par l'Echevine Mélanie OUALI. Une interpellation relative aux problèmes de sécurité routière autour du nouveau centre mail be.post dans le zoning de Ghlin, interpellation de M. le Conseiller John BEUGNIES à laquelle je répondrais. Une interpellation concernant le jogging « Les Dragonnades » qui émane de Mme la Conseillère Catherine MARNEFFE à laquelle M. Pascal LAFOSSE répondra. Une interpellation relative au parking à la Drève du Prophète à Mons de M. le Conseiller Guillaume HAMBYE à laquelle l'Echevin Pascal LAFOSSE répondra également et enfin une interpellation relative aux travaux rue des Capucins à laquelle l'Echevine des travaux Mélanie OUALI répondra. Voilà ceci étant dit, je vous propose de débiter notre séance avec les points repris à l'ordre du jour, ce que je vous propose, chers Collègues, c'est que pour ce qui concerne le point 1 relatif au rapport sur l'administration nous puissions le grouper avec le projet de budget de sorte que nous puissions avoir la discussion de manière groupée, donc, si vous êtes d'accord, je propose d'entamer les discussions en commençant par le point 2, est-ce qu'il y a des remarques ?

2<sup>ème</sup> objet : POLICE-CIRCULATION

a) Réglementation de la circulation et instauration d'un passage pour piétons - N40 - Chaussée de Beaumont à Mons, Saint-Symphorien et Spiennes. GEP 6002/SS/SP/OD

ADOpte à l'unanimité - 1<sup>ère</sup> annexe

b) Abrogation d'un emplacement PMR - Rue des Trois Hurées à Jemappes GEP 6002/JE/143

ADOpte à l'unanimité - 2<sup>ème</sup> annexe

c) Abrogation d'un emplacement PMR - Rue du Fort Mahon à Jemappes GEP 6002/JE/53

ADOpte à l'unanimité - 3<sup>ème</sup> annexe

d) Abrogation d'un emplacement PMR - Cité Morette à Jemappes GEP 6002/JE/96

ADOpte à l'unanimité - 4<sup>ème</sup> annexe

e) Création d'un emplacement PMR - Rue Emile Vandervelde à Cuesmes GEP 6002/CU/104

ADOPTE à l'unanimité - 5<sup>ème</sup> annexe

f) Création d'un emplacement PMR - Place du Souvenir à Flénu GEP 6002/FL/90

ADOPTE à l'unanimité - 6<sup>ème</sup> annexe

g) Création d'un emplacement PMR - Rue du Sable à Jemappes GEP 6002/JE/126

ADOPTE à l'unanimité - 7<sup>ème</sup> annexe

h) Réglementation du stationnement - Rue Résidence Hoyoux Guilmot à Cuesmes GEP 6002/CU/104

ADOPTE à l'unanimité - 8<sup>ème</sup> annexe

i) Réglementation du stationnement - Rue André Masquelier à Mons GEP 6002/242

ADOPTE à l'unanimité - 9<sup>ème</sup> annexe

j) Réglementation du stationnement - Instauration d'une zone bleue - Quartier Verlaine à Mons GEP 6002/OD

ADOPTE à l'unanimité - 10<sup>ème</sup> annexe

k) Création d'une zone de chargement/déchargement - Rue Lloyd George à Jemappes GEP 6002/JE/82

ADOPTE à l'unanimité - 11<sup>ème</sup> annexe

l) Réglementation de la circulation - Clos Saint Macaire à Obourg GEP 6002/OB/OD

ADOPTE à l'unanimité - 12<sup>ème</sup> annexe

m) Réglementation de la circulation et du stationnement - Clos Evariste Mantannus à Nimy GEP 6002/NO/OD

ADOPTE à l'unanimité - 13<sup>ème</sup> annexe

n) Instauration de zones d'évitement striées - Avenue du Coq à Jemappes GEP 6002/JE/62

ADOPTE à l'unanimité - 14<sup>ème</sup> annexe

3<sup>ème</sup> objet : Promoteur Himmos - construction de nouveaux logements dans le quartier de la Caserne Léopold à Mons (près de la Tour Valenciennoise) à 7000 Mons : attribution de noms à 2 nouvelles places : Place du Manège et Place Paul Heupgen. Population

ADOPTE à l'unanimité - 15<sup>ème</sup> annexe

4<sup>ème</sup> objet : Chantier Thomas & Piron - construction d'un nouveau lotissement au Chemin de l'Oasis à 7000 Mons : attribution de nom à une nouvelle voirie : Clos Cécile Douard. Population

M. Nicolas MARTIN, Bourgmestre ff : Mme MOUCHERON.

Mme Savine MOUCHERON, Conseillère : Oui, simplement, on s'était abstenu lors du vote du projet, donc, dans la logique des choses, on va s'abstenir sur le nom qu'on va donner aux voiries qu'on n'a pas votées.

M. Nicolas MARTIN, Bourgmestre ff : Ok, est-ce qu'il a d'autres groupes qui souhaitent émettre un vote ? Oui, Mme DE JAER.

Mme Charlotte DE JAER, Conseillère : La dernière fois que l'on avait donné des noms aux voiries, on était intervenu pour souligner l'absence de noms de femmes et donc, on se réjouit d'avoir été entendu et qu'aujourd'hui le nom d'une femme est proposé.

M. Nicolas MARTIN, Bourgmestre ff : Merci. Donc, il y a juste une abstention du CdH, pour les autres groupes pas de difficulté ? Ok.

L'Assemblée passe au vote qui donne le résultat suivant :

39 OUI : M. DI RUPO, Mme HOUDART, MM. BOUCHEZ, BARVAIS, SAKAS, LAFOSSE, DARVILLE, Mmes OUALI, KAPOMPOLE, MM. DUPONT, TONDREAU, DEPLUS, ROSSI, MANDERLIER, DEL BORRELLO, LECOCQ, Mme NAHIME, M. JACQUEMIN, Mmes BRICHAUX, BOUROUBA, M. DUBOIS, Mme WAELPUT, MM. POURTOIS, KAYEMBE KALUNGA, MELIS, Mme DE JAER, MM. JOOS, ANTONINI, Mmes WUILBAUT-VAN HOORDE, JUDE, MM. DUFRANE, BERNARD, Mmes LAGNEAU, DEFRISE, URBAIN, MEUNIER, MARNEFFE, MM. BEUGNIES, MARTIN.

3 ABSTENTIONS : Mme MOUCHERON, MM. HAMBYE, ANDRE

ADOPTE - 16<sup>ème</sup> annexe

5<sup>ème</sup> objet : Chantier Toit & Moi - construction de logements sociaux : attribution de nom à deux nouvelles voies publiques à 7020 Mons (Maisières) : Rue Marcel Stiévenart et Clos Nestor Nicaise. Population

ADOPTE à l'unanimité - 17<sup>ème</sup> annexe

6<sup>ème</sup> objet : Recours fiscal contre une taxe sur la distribution d'écrits publicitaires « toute boîte » - jugement du Tribunal de Première Instance de Mons du 2.10.2013 : autorisation d'interjeter appel. Contentieux Taxes/AN

ADOPTE à l'unanimité - 18<sup>ème</sup> annexe

7<sup>ème</sup> objet : Pension des ambulanciers : action en responsabilité pour faute consistant en la violation de l'article 156 de la Nouvelle loi communale en vue d'obtenir indemnisation du dommage futur qui consisterait en le remboursement du trop de pension qui serait payé par l'institution de pension - autorisation d'ester en justice Contentieux Divis1/AN

ADOPTE à l'unanimité - 19<sup>ème</sup> annexe

8<sup>ème</sup> objet : Asbl Piétonnier Montois – Compte et bilan de l'exercice 2012. Approbation.  
Gestion f.C/C2012/P. Montois.

REMIS

9<sup>ème</sup> objet : Asbl Piétonnier Montois – Budget de l'exercice 2013. Approbation. Gestion f. C /B2013/P. Montois.

ADOPTE à l'unanimité - 20<sup>ème</sup> annexe

10<sup>ème</sup> objet : Asbl Saint-Georges – Compte et bilan de l'exercice 2012. Approbation. Gestion f. C/C2012/ST-GEORGES

ADOPTE à l'unanimité - 21<sup>ème</sup> annexe

11<sup>ème</sup> Asbl Saint-Georges – Budget de l'exercice 2013. Approbation. Gestion f. C/B2013/ST-GEORGES

ADOPTE à l'unanimité - 22<sup>ème</sup> annexe

12<sup>ème</sup> objet : Centre Intercommunal de Santé des cantons de Mons – Assemblée générale le 18.12.2013 – ordre du jour – approbation des points 1 à 4. Gestion f. C/AG18.12.13/CISM

M. Nicolas MARTIN, Bourgmestre ff : M. BEUGNIES.

M. John BEUGNIES, Conseiller : Oui, comme d'habitude, comme il s'agit d'ordre du jour et que l'on n'est pas représenté, on va s'abstenir du point 12 au point 16 inclus.

M. Nicolas MARTIN, Bourgmestre ff : Ok, est-ce qu'il a d'autres votes différents d'une approbation ? Mme DE JAER.

Mme Charlotte DE JAER, Conseillère : Nous, on s'abstient sur le point sur l'HYGEA.

M. Nicolas MARTIN, Bourgmestre ff : Je vais les passer tous en revue.

L'Assemblée passe au vote qui donne le résultat suivant :

41 OUI : M. DI RUPO, Mme HOUDART, MM. BOUCHEZ, BARVAIS, SAKAS, LAFOSSE, DARVILLE, Mmes OUALI, KAPOMPOLE, MM. DUPONT, TONDREAU, DEPLUS, ROSSI, MANDERLIER, DEL BORRELLO, LECOCQ, Mmes MOUCHERON NAHIME, MM. HAMBYE, JACQUEMIN, Mmes BRICHAUX, BOUROUBA, M. DUBOIS, Mme WAELPUT, MM. POURTOIS, KAYEMBE KALUNGA, MELIS, Mme DE JAER, MM. JOOS, ANTONINI, Mmes WUILBAUT-VAN HOORDE, JUDE, MM. ANDRE, DUFRANE, BERNARD, Mmes LAGNEAU, DEFRISE, URBAIN, MEUNIER, MARNEFFE, M. MARTIN.

1 ABSTENTION : M. BEUGNIES

ADOPTE - 23<sup>ème</sup> annexe

13<sup>ème</sup> objet : INTERCOMMUNALE IMIO – Assemblée générale le 17.12.2013 – ordre du jour. Approbation des points 1 à 2. Gestion f. C/AG17.12.13/IMIO

L'Assemblée passe au vote qui donne le résultat suivant :

41 OUI : M. DI RUPO, Mme HOUDART, MM. BOUCHEZ, BARVAIS, SAKAS, LAFOSSE, DARVILLE, Mmes OUALI, KAPOMPOLE, MM. DUPONT, TONDREAU, DEPLUS, ROSSI, MANDERLIER, DEL BORRELLO, LECOCQ, Mmes MOUCHERON NAHIME, MM. HAMBYE, JACQUEMIN, Mmes BRICHAUX, BOUROUBA, M. DUBOIS, Mme WAELPUT, MM. POURTOIS, KAYEMBE KALUNGA, MELIS, Mme DE JAER, MM. JOOS, ANTONINI, Mmes WUILBAUT-VAN HOORDE, JUDE, MM. ANDRE, DUFRANE, BERNARD, Mmes LAGNEAU, DEFRISE, URBAIN, MEUNIER, MARNEFFE, M. MARTIN.

1 ABSTENTION : M. BEUGNIES

ADOPTE - 24<sup>ème</sup> annexe

14<sup>ème</sup> objet : INTERCOMMUNALE IDEA – Assemblée Générale le 18.12.2013 – ordre du jour – Approbation des points 1 à 3. Gestion f. C/AG18.12.13/IDEA.

L'Assemblée passe au vote qui donne le résultat suivant :

38 OUI : M. DI RUPO, Mme HOUDART, MM. BOUCHEZ, BARVAIS, SAKAS, LAFOSSE, DARVILLE, Mmes OUALI, KAPOMPOLE, MM. DUPONT, TONDREAU, DEPLUS, ROSSI, MANDERLIER, DEL BORRELLO, LECOCQ, Mme NAHIME, M. JACQUEMIN, Mmes BRICHAUX, BOUROUBA, M. DUBOIS, Mme WAELPUT, MM. POURTOIS, KAYEMBE KALUNGA, MELIS, Mme DE JAER, MM. JOOS, ANTONINI, Mmes WUILBAUT-VAN HOORDE, JUDE, MM. DUFRANE, BERNARD, Mmes LAGNEAU, DEFRISE, URBAIN, MEUNIER, MARNEFFE, M. MARTIN.

4 ABSTENTIONS : Mme MOUCHERON, MM. HAMBYE, ANDRE, BEUGNIES

ADOPTE - 25<sup>ème</sup> annexe

15<sup>ème</sup> objet : INTERCOMMUNALE HYGEA – Assemblée Générale le 19.12.2013 – ordre du jour. Approbation du point 1. Gestion f. C/AG19.12.13/HYGEA.

L'Assemblée passe au vote qui donne le résultat suivant :

35 OUI : M. DI RUPO, Mme HOUDART, MM. BOUCHEZ, BARVAIS, SAKAS, LAFOSSE, DARVILLE, Mmes OUALI, KAPOMPOLE, MM. DUPONT, TONDREAU, DEPLUS, ROSSI, MANDERLIER, DEL BORRELLO, LECOCQ, Mme NAHIME, M. JACQUEMIN, Mmes BRICHAUX, BOUROUBA, WAELPUT, MM. POURTOIS, KAYEMBE KALUNGA, MELIS, JOOS, ANTONINI, Mmes WUILBAUT-VAN HOORDE, JUDE, MM. DUFRANE, BERNARD, Mmes LAGNEAU, DEFRISE, URBAIN, MEUNIER, M. MARTIN

7 ABSTENTIONS : Mme MOUCHERON, MM. HAMBYE, DUBOIS, Mme DE JAER, M. ANDRE, Mme MARNEFFE, M. BEUGNIES

ADOPTE - 26<sup>ème</sup> annexe

16<sup>ème</sup> objet : C.H.U.P. de Mons-Borinage – Assemblée générale le 17.12.2013 – ordre du jour  
– Approbation des points 2 à 6. Gestion f. C/AG17.12.13/CHUPMB

L'Assemblée passe au vote qui donne le résultat suivant :

38 OUI : M. DI RUPO, Mme HOUDART, MM. BOUCHEZ, BARVAIS, SAKAS, LAFOSSE, DARVILLE, Mmes OUALI, KAPOMPOLE, MM. DUPONT, TONDREAU, DEPLUS, ROSSI, MANDERLIER, DEL BORRELLO, LECOCQ, Mme NAHIME, M. JACQUEMIN, Mmes BRICHAUX, BOUROUBA, M. DUBOIS, Mme WAELPUT, MM. POURTOIS, KAYEMBE KALUNGA, MELIS, Mme DE JAER, MM. JOOS, ANTONINI, Mmes WUILBAUT-VAN HOORDE, JUDE, MM. DUFRANE, BERNARD, Mmes LAGNEAU, DEFRISE, URBAIN, MEUNIER, MARNEFFE, M. MARTIN

4 ABSTENTIONS : Mme MOUCHERON, MM. HAMBYE, ANDRE, BEUGNIES

ADOPTE - 27<sup>ème</sup> annexe

17<sup>ème</sup> objet : Ordonnance relative à l'organisation de la ducasse de Mons. Gestion Territ. et Économique

ADOPTE à l'unanimité - 28<sup>ème</sup> annexe

18<sup>ème</sup> objet : Protocole d'accord du Conseil de Direction du Parc Initialis. Gestion Territ. et Économique

ADOPTE à l'unanimité - 29<sup>ème</sup> annexe

19<sup>ème</sup> objet : E-Tutelle – Adhésion – Configuration à 3 rôles types. Secrétariat

ADOPTE à l'unanimité - 30<sup>ème</sup> annexe

20<sup>ème</sup> objet : Zone de Police Mons-Quévy. Fixation du montant des dotations 2014. Gestion f.

ADOPTE à l'unanimité - 31<sup>ème</sup> annexe

22<sup>ème</sup> objet : Asbl INFOR-JEUNES MONS – Compte et bilan de l'exercice 2012. Approbation. Gestion f. C/C2012/I. JEUNES

ADOPTE à l'unanimité - 32<sup>ème</sup> annexe

23<sup>ème</sup> objet : Asbl INFOR-JEUNES MONS – Budget de l'exercice 2013. Approbation. Gestion f. C/B2013/I. JEUNES

ADOPTE à l'unanimité - 33<sup>ème</sup> annexe

24<sup>ème</sup> objet : ICET Cuesmes – Désaffectation totale à des fins scolaires du bâtiment constituant l'ancien ICET Cuesmes. 8<sup>e</sup>/1<sup>e</sup> 64

ADOPTE à l'unanimité - 34<sup>ème</sup> annexe

25<sup>ème</sup> objet : Remploi de fonds pour le remplacement des chaudières à l'école communale de Nouvelles. Gestion f. 8838

ADOPTE à l'unanimité - 35<sup>ème</sup> annexe

40<sup>ème</sup> objet : Stationnement en centre-ville. Reconstitution de la mesure des samedis gratuits. et Économique Gestion Territ et Économique Mobilité

ADOPTE à l'unanimité - 36<sup>ème</sup> annexe

35<sup>ème</sup> objet : Information relative à la composition des comités de pilotage et groupes de travail - Conseils Consultatifs Aînés, Santé et Personnes handicapées Gestion des Associations. AM

ADOPTE à l'unanimité - 37<sup>ème</sup> annexe

36<sup>ème</sup> objet : Convention de Collaboration avec l'asbl Centre de diffusion cinématographique montois (Plaza art) et la Ville de Mons - Séniors. Gestion des Associations AM

REMIS

37<sup>ème</sup> objet : Don aux sinistrés philippins. Approbation. Gestion f. C/aide aux philippins

M. Nicolas MARTIN, Bourgmestre ff : Mme MOUCHERON, je vous en prie.

Mme Savine MOUCHERON, Conseillère : Quand même une petite intervention, donc, il s'agit, ici, d'un don aux sinistrés philippins, donc, c'est une dotation de 3.000 euros, je voulais souligner le geste, je sais qu'en période de disette, dans des budgets aussi serrés que les nôtres de trouver encore la volonté de soutenir des situations encore plus compliquées que les nôtres, je tenais à souligner en tout cas, le geste et l'effort qui avaient été faits.

M. Nicolas MARTIN, Bourgmestre ff : Je vous remercie, effectivement, le Collège était extrêmement attaché à l'idée de faire un geste par rapport à cette catastrophe.

ADOPTE à l'unanimité - 38<sup>ème</sup> annexe

38<sup>ème</sup> objet : Convention de concession domaniale en vue du placement des abris pour voyageurs du 21 août 2000 conclue entre la Ville et Clear Channel. Approbation de l'avenant n°2 actant une prolongation de la durée de la convention. Gestion Territ. et Économique Mobilité/GTE/MOBI/2013-0452

M. Nicolas MARTIN, Bourgmestre ff : Mme MARNEFFE.



Mme Catherine MARNEFFE, Conseillère : Nous avons déjà évoqué ce point, donc, qui concerne la concession domaniale pour Clear Channel, pour des espaces publicitaires. On l'avait évoqué en Commission, donc, il y a des modalités qui sont reprises dans ce contrat par rapport au caractère politique et au fait que les publicités ne doivent pas être contraire aux bonnes mœurs, donc, dans les faits, on a déjà constaté notamment, il y a quelques mois, des publicités relatives au forum nucléaire, je vous trouve que pour moi, il y a déjà un caractère politique à ce type de publicité, par ailleurs, pour tout l'aspect contraire aux bonnes mœurs, ce n'est pas toujours évident de décider ce qui peut l'être ou ne pas l'être notamment dans tout ce qui est relatif à la dignité féminine, il y a des publicités à caractère sexiste, donc, je pense, que ce serait peut-être bien d'approfondir un petit peu ce point et donc, je vous aurais proposé éventuellement un amendement, la possibilité que la Ville se réserve le droit de demander à la société de retirer la publicité si ces modalités n'étaient pas respectées et donc, éventuellement, d'envisager soit une commission ou en tout cas un endroit où on pourrait justement avoir une évaluation des publicités qui sont mises dans cet espace public, je pense que l'on a une vraie responsabilité, notamment, par rapport à tout ce qui est image de la femme dans la publicité mais également par rapport à la malbouffe, par rapport à la mobilité, c'est un espace qui a beaucoup d'importance finalement et on peut rapidement avoir à faire à un caractère politique dans une réflexion sur la publicité, voilà, donc, je ne sais pas si éventuellement, on peut envisager cet amendement ? Comment pouvez-vous imaginer les choses ?

M. Nicolas MARTIN, Bourgmestre ff : M. l'Echevin.

M. Pascal LAFOSSE, Echevin : Comme vous le savez, en commission, on vous l'a dit, donc Clear Channel fait partie d'une commission justement sur l'éthique et donc, c'est inscrit dans la convention comme quoi, ils doivent respecter des bonnes vies et mœurs, une certaine éthique, pas faire de politique, etc... C'est repris dedans mais je me vois mal, moi, leur imposer, leur partenaire publicitaire, je veux dire, si on change ce type de convention, ils sont quand même libre à un moment donné de pouvoir choisir leur partenaire pour faire la publicité, donc, je ne vois pas à partir du moment où ils respectent l'éthique et la bonne vie et mœurs, je ne vois pas ce que l'on peut ajouter en plus.

M. Nicolas MARTIN, Bourgmestre ff : Mme MARNEFFE, vous souhaitez réagir ?

Mme Catherine MARNEFFE, Conseillère : Je vous remercie, justement, quand on a par exemple le forum nucléaire qui pour moi, fait une publicité à caractère politique, je trouve que cela n'a pas sa place dans le cadre de cette modalité au paragraphe 8 point 6 de la convention et donc, je souhaiterais pouvoir laisser à la Ville la possibilité de se réserver le droit de retirer

une publicité si elle ne respecte pas ces clauses mais bon, si, vous ne le souhaitez pas, je l'entends.

M. Nicolas MARTIN, Bourgmestre ff : Manifestement, cela pose des difficultés par rapport aux modalités de la convention, donc, on peut en discuter avec Clear Channel mais cela semble particulièrement compliqué. M. MELIS.

M. Cédric MELIS, Conseiller : En fait, par rapport à cela, j'ai juste une réaction, simplement, si on fait une commission, c'est justement que le sujet pourrait devenir politique et donc, par rapport à cela, je trouve que la Ville n'aurait pas à s'impliquer dans ce type de choix d'autant plus qu'avec les explications que M. LAFOSSE a donné en la matière avec le comité d'éthique qui est tenu par la société Clear Channel, si j'ai bien compris, pour moi, sont suffisantes et justement, introduire cette dimension où il faut créer une commission qui suppose peut-être de mettre des hommes et des femmes politiques, justement, mettrait sur la scène un débat politique et deuxièmement, ce que je voulais dire aussi, ce n'était pas, en tout cas, le rôle de la Ville de censurer telle ou telle initiative enfin en matière de publicité, en tout cas, voilà par rapport à cela, c'est justement mettre le doigt dans l'engrenage d'un puritanisme et cela, je ne suis pas d'accord à titre personnel. Voilà, merci.

M. Nicolas MARTIN, Bourgmestre ff : Merci pour vos différentes interventions, je vous propose que l'on passe le point au vote.

L'Assemblée passe au vote qui donne le résultat suivant :

39 OUI : M. DI RUPO, Mme HOUDART, MM. BOUCHEZ, BARVAIS, SAKAS, LAFOSSE, DARVILLE, Mmes OUALI, KAPOMPOLE, MM. DUPONT, TONDREAU, DEPLUS, ROSSI, MANDERLIER, DEL BORRELLO, LECOCQ, Mmes MOUCHERON, NAHIME, MM. HAMBIE, JACQUEMIN, Mmes BRICHAUX, BOUROUBA, WAELPUT, MM. POURTOIS, KAYEMBE KALUNGA, MELIS, MM. JOOS, ANTONINI, Mmes WUILBAUT-VAN HOORDE, JUDE, MM. ANDRE, DUFRANE, BERNARD, Mmes LAGNEAU, DEFRISE, URBAIN, MEUNIER, MM. BEUGNIES, MARTIN

3 ABSTENTIONS : M. DUBOIS, Mme DE JAER, Mme MARNEFFE

ADOPTE - 39<sup>ème</sup> annexe

39<sup>ème</sup> objet : Conditions de location pour le garage de Messines et actualisation des conventions de location et des R.O.I. des parkings. Gestion Territ. et Économique Mobilité

ADOPTE à l'unanimité - 40<sup>ème</sup> annexe

41<sup>ème</sup> objet : ASBL F.C. FLENU – Compte et bilan de l'exercice 2011. Approbation. Gestion f. C/C2011/FC FLENU

ADOPTE à l'unanimité - 41<sup>ème</sup> annexe

42<sup>ème</sup> objet : ASBL F.C. FLENU . Budget de l'exercice 2012. Approbation. Gestion f. C/B2012/FC FLENU.

ADOPTE à l'unanimité - 42<sup>ème</sup> annexe

43<sup>ème</sup> objet : Mons, rue du Miroir, 18 C – Aliénation de l'appartement – approbation du projet d'acte et de l'acte de base. Cellule foncière RF/MDB

ADOPTE à l'unanimité - 43<sup>ème</sup> annexe

44<sup>ème</sup> objet : Cour du Noir Lévrier, 14 – Aliénation de la maison d'habitation :Cellule foncière approbation du projet d'acte.RF/MDB

ADOPTE à l'unanimité - 44<sup>ème</sup> annexe

45<sup>ème</sup> objet : Transfert du domaine public vers le domaine privé de la salle Calva de Jemappes sise Avenue du Roi Albert n°641 et +641, cadastrée 22<sup>ème</sup> division, section B n° 301X et 301Y et de la conciergerie de l'ancienne boulangerie militaire sise Rue des Arquebusiers n°37 cadastrée 1<sup>ère</sup> division, section D, n°218 F61. Cellule Patrimoine RF/NS

REMIS

46<sup>ème</sup> objet : Béguinage phase II « Les parkings du Nouveau Béguinage » : Aliénation de quotités de terrain aux acquéreurs des logements à construire sur la parcelle de terrain sise à Mons, rue des Canonniers, cadastrée Mons-3<sup>ème</sup> division section E n° 1O81 K2 et 1O81 R2 (13<sup>ème</sup> série). Cellule Patrimoine RF/NS

REMIS

47<sup>ème</sup> objet : Site de l'ancien Athénée de Jemappes, rue des Représentants n°40, lancement d'une opération de revitalisation urbaine et appel à projets. Cellule Patrimoine RF/NS

M. Nicolas MARTIN, Bourgmestre ff : Différentes interventions. On commence par M. BEUGNIES, ensuite, on aura M. HAMBYE et il y a d'autres interventions ? Mme MARNEFFE. M. BEUGNIES, je vous en prie.

M. John BEUGNIES, Conseiller : Merci. Nous n'allons évidemment pas voter contre cette opération de revitalisation urbaine étant donné le chancre qu'est devenu l'ancien Athénée de Jemappes. Toutefois, nous regrettons qu'on ait attendu aussi longtemps et surtout, nous regrettons qu'une fois de plus, on ne profite pas de l'occasion pour créer des logements publics, de nouveau, on fait appel à des promoteurs privés et c'est vraiment dommage.

M. Nicolas MARTIN, Bourgmestre ff : Merci M. BEUGNIES. M. HAMBYE.

M. Guillaume HAMBYE, Conseiller : Simplement, on est très heureux de ce programme de revitalisation urbaine, simplement, on regrette que l'on n'ait pas associé la société publique, qui est propriétaire de l'immeuble voisin, je sais qu'il y a eu des impératifs, je dirai de temps ou chronologique mais on voudrait attirer l'attention du Collège sur la nécessité de faire une opération conjointe avec les bâtiments de la SPAPSH qui sont des bâtiments du domaine

public et qui pourrait faire, je dirai, des économies d'échelle et un enjeu d'entraînement pour le centre de Jemappes. Voilà, merci.

M. Nicolas MARTIN, Bourgmestre ff : Merci, Mme MARNEFFE.

Mme Catherine MARNEFFE, Conseillère : Nous aussi, on se réjouit de la revitalisation et de la réhabilitation d'un tel site. Par rapport, à l'appel à projet, nous souhaitons que comme cela a été le cas pour le couvent des Capucins, où l'on avait émis des réserves par rapport aux critères qui avaient été choisis pour le choix des projets retenus, donc, là, on souhaiterait notamment qu'il y ait des critères par rapport à l'aspect économie d'énergie qui soient retenus et éventuellement d'autres critères par rapport à la qualité des projets outre le prix et des aspects plus budgétaires, je vais dire.

M. Nicolas MARTIN, Bourgmestre ff : Pas d'autres interventions ? La parole est à M. DARVILLE.

M. Marc DARVILLE, Echevin : Merci pour ces remarques, donc, dire que le dossier traîne depuis longtemps, c'est vrai, vous avez raison, mais ce n'est pas faute à l'Administration d'avoir lancé ce dossier sur le marché. Il y a déjà eu plusieurs projets privés qui ont été présentés au Service de l'Urbanisme et à la Région wallonne, tous ces projets ont capotés, donc, avec mes équipes, nous avons repris ce projet à bras le corps avec entre autres les services de Mme KAPOMPOLE et nous sommes bien là déterminés à aller jusqu'au bout de ce projet qui effectivement traîne depuis trop longtemps. L'opération avec les bâtiments scolaires voisins nous en avons parlé beaucoup avec les services de l'Urbanisme et en Collège, justement, nous avons cru que si nous associons ces bâtiments, l'opération aurait encore pu capoter une fois de plus, donc, nous voulons avancer maintenant dans ce projet le plus rapidement possible. Pour Mme MARNEFFE, les critères environnementaux sont déjà repris dans la proposition de PPP puisque nous disons qu'il faut tenir compte d'une étude de la gestion des eaux usées et de pluie, étude des mesures visant à réduire le coût énergétique que ce soient avec des panneaux solaires ou des matériaux durables. Pour les nouvelles constructions, la création de bâtiments dite « basse énergie » doit être prévue aussi, donc, il y a déjà toute une série de conditions qui sont émises dans la proposition de PPP.

M. Nicolas MARTIN, Bourgmestre ff : Merci M. l'Echevin. Pas d'autres interventions ? Alors, en terme de vote, est-ce qu'il y a un souhait de mettre le point au vote ? C'est l'unanimité, je vous remercie.

ADOpte à l'unanimité - 45<sup>ème</sup> annexe

48<sup>ème</sup> objet : Aliénation de quotités de terrain aux acquéreurs des logements à construire sur les parcelles sises à Mons, rue des Trois Boudins, rue des Passages et rue des Arbalestriers, cadastrées

section G, numéro partie des numéros 59/c/2, 59/D/2, 59/E/2, 59/G/2, 59/F/2 et 632/S d'une superficie totale de 74 a 29 ca (18ème série). Cellule Patrimoine RF/NS

ADOPTE à l'unanimité - 46<sup>ème</sup> annexe

49<sup>ème</sup> objet : Renonciation à l'accession au profit de la société Himmos d'Anvers et portant sur les parcelles sises à Mons, rue des trois Boudins, rue des Passages et rue des Arbalestriers cadastrées section G, numéro partie des numéros 59/C/2, 59/D/2, 59/E/2, 59/G/2, 59/F/2 et 632/S d'une superficie totale de 74 a 34 ca. Acte de base relatif à la construction d'un immeuble à appartements multiples dénommé «Résidence I LOVE MONS », modification. Cellule Patrimoine RF/NS

REMIS

Entrée de M. MILLER = 43 présents

50<sup>ème</sup> objet : Approbation des comptes et bilan 2012, du rapport d'activité 2012 et du plan d'entreprise 2013 de la RCA. Cellule foncière RCA

M. Nicolas MARTIN, Bourgmestre ff : M. BEUGNIES. Abstention PTB. Pas d'autres remarques ? M. HAMBYE.

M. Guillaume HAMBYE, Conseiller : Concernant la RCA, aucun problème mais j'avais posé la question au sujet du cinéma Plaza et je vois que dans le budget, il y a un subside de la Ville à la RCA pour le cinéma Plaza, au niveau conformité, alors, je voudrais bien savoir une fois pour toute ce qui l'en est pour la conformité incendie. On me dit que c'est en ordre mais je vois qu'au budget, on met un budget de 350.000 euros, subsides Ville à la RCA pour le Plaza Art, alors, bon, voilà, est-ce que c'est conforme aux normes incendie ou alors ce sont des travaux supplémentaires ? Tant mieux mais voilà.

M. Nicolas MARTIN, Bourgmestre ff : M. l'Echevin.

M. Marc DARVILLE, Echevin : Donc, aujourd'hui, nous avons l'autorisation pour l'exploitation du Plaza Art jusque fin 2014 mais les pompiers nous ont demandé quand même d'assurer des travaux supplémentaires, nous voulons vraiment que ce cinéma respecte tous les prescrits sur la législation que nous impose le Service Incendie, c'est pour cela que nous avons prévu un budget assez important et nous allons nous mettre tout de suite au travail dès que le budget est accordé pour finaliser toutes les requêtes du Service Incendie.

M. Nicolas MARTIN, Bourgmestre ff : Sur le point, pas de difficulté ?

M. Guillaume HAMBYE, Conseiller : On me dit que l'on est en ordre en incendie au-delà de 2014, on sera davantage en ordre, aucun problème, merci.

M. Nicolas MARTIN, Bourgmestre ff : Nous passons au vote.

L'Assemblée passe au vote qui donne le résultat suivant :

42 OUI : M. DI RUPO, Mme HOUDART, MM. BOUCHEZ, BARVAIS, SAKAS, LAFOSSE, DARVILLE, Mmes OUALI, KAPOMPOLE, MM. DUPONT, TONDREAU, DEPLUS, MILLER,

ROSSI, MANDERLIER, DEL BORRELLO, LECOCQ, Mmes MOUCHERON, NAHIME, MM. HAMBYE, JACQUEMIN, Mmes BRICHAUX, BOUROUBA, M. DUBOIS, Mme WAELPUT, MM. POURTOIS, KAYEMBE KALUNGA, MELIS, Mme DE JAER, MM. JOOS, ANTONINI, Mmes WUILBAUT-VAN HOORDE, JUDE, MM. ANDRE, DUFRANE, BERNARD, Mmes LAGNEAU, DEFRISE, URBAIN, MEUNIER, MARNEFFE, M. MARTIN

1 ABSTENTION : M. BEUGNIES

ADOPTE à l'unanimité - 47<sup>ème</sup> annexe

51<sup>ème</sup> objet : Régie Foncière – Acquisition de mobiliers pour les CALVA. Modification des conditions et du mode de passation du marché. MP E/2013/RF/Calvas Mobiliers/RM

ADOPTE à l'unanimité - 48<sup>ème</sup> annexe

52<sup>ème</sup> objet : Rénovation urbaine de l'Îlot de la Grand-Place – Réhabilitation du commerce « Ancien Chat Botté » sis Rue d'Havré – Remplacement des menuiseries extérieures. Approbation du projet de convention- exécution 2013 « Ville – Service Public de Wallonie ». MP E/2011/Chat Botté/BD  
SOUS RÉSERVE

REMIS

54<sup>ème</sup> objet : Travaux de requalification du Musée des Beaux-Arts (BAM) – Approbation de travaux supplémentaires reconnus nécessaires et du décompte final revu.MP E/°4/SIB/771.130.01

REMIS

55<sup>ème</sup> objet : Renouvellement du parc informatique - Acquisition de matériel informatique. Approbation de l'investissement et du recours à la Province de Hainaut et à la Centrale d'achat ASBL GIALMP E/2013.104.010.06/JP/SD

M. Nicolas MARTIN, Bourgmestre ff : M. BEUGNIES.

M. John BEUGNIES, Conseiller : Oui, nous avons un problème avec les licences Microsoft Office. Les 15.000 euros de licences Microsoft Office. Il existe des logiciels libres de droit et donc gratuits que l'on aurait pu utiliser, donc, on va voter contre ce point.

M. Nicolas MARTIN, Bourgmestre ff : Ok. Au niveau des autres groupes. Mmes DE JAER ou MARNEFFE ?

Mme Charlotte DE JAER, Conseillère : Nous, on s'abstient sur le parc informatique pour les mêmes raisons que M. BEUGNIES mais je crois que Mme MARNEFFE a autre chose à dire par rapport à un point qui a été trop vite.

M. Nicolas MARTIN, Bourgmestre ff : Quel point Mme MARNEFFE ?

Mme Catherine MARNEFFE, Conseillère : On n'a pas entendu le 52 bis ?

M. Nicolas MARTIN, Bourgmestre ff : C'est juste. Je vous propose de terminer d'abord le vote pour ce point-ci.

L'Assemblée passe au vote qui donne le résultat suivant :

38 OUI : M. DI RUPO, Mme HOUDART, MM. BOUCHEZ, BARVAIS, SAKAS, LAFOSSE, DARVILLE, Mmes OUALI, KAPOMPOLE, MM. DUPONT, TONDREAU, DEPLUS, MILLER, ROSSI, MANDERLIER, DEL BORRELLO, LECOCQ, Mmes MOUCHERON, NAHIME, MM. HAMBYE, JACQUEMIN, Mmes BRICHAUX, BOUROUBA, WAEPUT, MM. POURTOIS, KAYEMBE KALUNGA, MELIS, M. ANTONINI, Mmes WUILBAUT-VAN HOORDE, JUDE, MM. ANDRE, DUFRANE, BERNARD, Mmes LAGNEAU, DEFRISE, URBAIN, MEUNIER, M. MARTIN

1 NON : M. BEUGNIES

4 ABSTENTIONS : M. DUBOIS, Mme DE JAER, M. JOOS, Mme MARNEFFE

ADOpte - 50<sup>ème</sup> annexe

52<sup>ème</sup> bis. Par urgence. Acquisition des parcelles sises à Mons, Grand-Large, cadastrées section A n°27R et 27X, appartenant aux Ets Gobert pour y aménager en outre un parking de délestage pour 2015. Cellule Patrimoine RF/NS

M. Nicolas MARTIN, Bourgmestre ff : On en revient au 52 bis. Alors, là, différentes interventions ? M. BEUGNIES, est-ce qu'il y a d'autres interventions ? Mme MARNEFFE. On commence par vous M. BEUGNIES.

M. John BEUGNIES, Conseiller : Je vais être court mais simplement par cohérence avec ce qu'on avait dit au Conseil communal précédent, on va voter contre.

M. Nicolas MARTIN, Bourgmestre ff : Ok. Mme MARNEFFE.

Mme Catherine MARNEFFE, Conseillère : Pour les mêmes raisons, nous, on s'est abstenu au dernier Conseil communal, on souhaitait une vision plus complète du dossier sur le court et le moyen terme par rapport aux certitudes de subsides et par rapport à ces objectifs tant par rapport à la mobilité que par rapport aux autres aspects, donc, nous nous abstiendrons.

M. Nicolas MARTIN, Bourgmestre ff : Ok. Pour les autres groupes ? Mme MOUCHERON.

Mme Savine MOUCHERON, Conseillère : J'avais juste une question. Pourquoi est-ce que cela justifie l'urgence, qu'est-ce qui a été modifié dans le dossier ?

M. Nicolas MARTIN, Bourgmestre ff : M. l'Echevin.

M. Marc DARVILLE, Echevin : Si nous voulons passer un pré accord chez le notaire, je voulais que le document qui passe au Conseil communal soit le plus précis possible et il y avait une erreur mécanique dans le prix, on avait oublié de détailler le prix du notaire avec la valeur des bâtiments et la perte de jouissance des quais. Donc, c'est juste une erreur mécanique.

L'Assemblée passe au vote qui donne le résultat suivant :

39 OUI : M. DI RUPO, Mme HOUDART, MM. BOUCHEZ, BARVAIS, SAKAS, LAFOSSE, DARVILLE, Mmes OUALI, KAPOMPOLE, MM. DUPONT, TONDREAU, DEPLUS, MILLER, ROSSI, MANDERLIER, DEL BORRELLO, LECOCQ, Mmes MOUCHERON, NAHIME, MM. HAMBYE, JACQUEMIN, Mmes BRICHAUX, BOUROUBA, WAELPUT, MM. POURTOIS, KAYEMBE KALUNGA, MELIS, MM. JOOS, ANTONINI, Mmes WUILBAUT-VAN HOORDE, JUDE, MM. ANDRE, DUFRANE, BERNARD, Mmes LAGNEAU, DEFRISE, URBAIN, MEUNIER, M. MARTIN

1 NON : M. BEUGNIES

3 ABSTENTIONS : M. DUBOIS, Mmes DE JAER, MARNEFFE

ADOPTE - 49<sup>ème</sup> annexe

56<sup>ème</sup> objet : Salle Saint-Georges – restauration des façades. Approbation de l’avenant n° 2. MP E/2012.104.027.00 AB

REMIS

57<sup>ème</sup> objet : Abords du BAM et site des anciennes sanisettes de la Rue Neuve – Travaux de sécurisation des abords, assainissement et traitement des zones découvertes. Modification de l’estimation. MP E/2012.137.009/MM

ADOPTE à l’unanimité - 51<sup>ème</sup> annexe

60<sup>ème</sup> objet : Ratification de deux dépenses dans le cadre des Fêtes de la Fédération Wallonie-Bruxelles et du vernissage de l’exposition Warhol : information. Cellule Evènements

M. Nicolas MARTIN, Bourgmestre ff : D’autres demandes d’interventions ? Non. M. HAMBYE, je vous en prie.

M. Guillaume HAMBYE, Conseiller : C’est une remarque formelle, cela nous donne l’occasion de mettre à jour la toute nouvelle réforme de la loi communale ou code de démocratie locale. En effet, les parlementaires wallons ont voté une réforme très importante qui donne une toute nouvelle compétence au Directeur financier. Il doit maintenant donner son avis sur toutes les dépenses importantes, c’est un avis de légalité. Et, ici, je crois que c’est un avis formel évidemment, il fait une remarque formelle sur un mode d’introduction : dossier trop tardif et donc, nous avons dans le dossier et nous aurons à l’avenir, l’avis du Directeur financier. C’est une remarque très importante puisque nous avons un contrôle de légalité préalable. Et, ici, encore une fois, il le met : « toutes les vérifications utiles et engagements de dépenses doivent être faits anticipativement » et ici, je crois que l’on récupère un dossier un peu trop tard, et c’est une remarque formelle et on a reçu un avis défavorable, moi, je crois que nous n’allons pas en faire une maladie mais simplement, nous prenons la balle au bond en signalant à nos Collègues du Conseil communal que nous avons maintenant un nouvel acteur



qui est un contrôle préalable de légalité et donc, nous avons vu son avis défavorable et dans l'esprit du législateur wallon et de nos Collègues éminents du Conseil wallon et dans l'ensemble des députés wallons, nous allons donc, nous abstenir puisqu'il y a un avis défavorable du Directeur financier. Merci.

M. Nicolas MARTIN, Bourgmestre ff : Merci M. HAMBYE. Effectivement, c'est une évolution importante. Le Collège a d'ailleurs rappelé aux différents services qu'ils devaient suivre strictement la législation en la matière afin de ne pas nous mettre dans les difficultés ni au niveau du Collège ni au niveau du Conseil. Est-ce qu'il y a d'autres groupes qui souhaitent voter autrement qu'en approuvant ce point ?

L'Assemblée passe au vote qui donne le résultat suivant :

36 OUI : M. DI RUPO, Mme HOUDART, MM. BOUCHEZ, BARVAIS, SAKAS, LAFOSSE, DARVILLE, Mmes OUALI, KAPOMPOLE, MM. DUPONT, TONDREAU, DEPLUS, MILLER, ROSSI, MANDERLIER, DEL BORRELLO, LECOCQ, Mme NAHIME, M. JACQUEMIN, Mmes BRICHAUX, BOUROUBA, WAELPUT, MM. POURTOIS, KAYEMBE KALUNGA, MELIS, JOOS, ANTONINI, Mmes WUILBAUT-VAN HOORDE, JUDE, MM. DUFRANE, BERNARD, Mmes LAGNEAU, DEFRISE, URBAIN, MEUNIER, M. MARTIN

7 ABSTENTIONS : Mme MOUCHERON, MM. HAMBYE, DUBOIS, Mme DE JAER, M. ANDRE, Mme MARNEFFE, M. BEUGNIES

ADOPTE - 52<sup>ème</sup> annexe

Sortie de MM. DI RUPO et HAMBYE = 41 présents

61<sup>ème</sup> objet : Décision de modification partielle du Règlement communal d'Urbanisme (R.C.U.) et Économique Gestion Territ. et Économique UR2013/RCU

M. Nicolas MARTIN, Bourgmestre ff : Mme MOUCHERON et puis Mme MARNEFFE.

Mme Savine MOUCHERON, Conseillère : Alors, déjà, techniquement, j'ai un petit souci par rapport à ces deux dossiers parce qu'ils ont été inversés dans les fardes, donc, je ne sais pas exactement lequel on vote maintenant. Le 62<sup>e</sup> concernait la modification du RCU et dans la farde de l'Echevine concernait la désignation de l'auteur, donc, formellement pour qu'on sache de quel point on parle exactement, je n'ai pas de souci par rapport à la désignation de l'auteur de projet mais j'avais une question par rapport à la modification du RCU en demandant précisément à quoi on s'engageait ici, ce que je n'ai pas vu fondamentalement si ce n'est qu'on allait se rattacher au Centre Ville, un peu le même règlement communal, si j'ai bien saisi mais je ne vois pas à quoi on s'engage concrètement, ce que cela va apporter de plus ?

M. Nicolas MARTIN, Bourgmestre ff : Alors, concernant le 61, c'est-à-dire la modification du règlement communal d'urbanisme qui est le 62 dans le dossier mais 61 à l'ordre du jour, donc pas de difficulté, si, vous avez des questions sur le 61. Je propose que l'Echevine puisse apporter quelques éléments de réponse. Il n'y a pas d'autres interventions au niveau du Conseil ? Non, cela rejoint l'intervention de Mme MOUCHERON. Ok. Mme l'Echevine.

Mme Joëlle KAPOMPOLE, Echevine : Merci Monsieur le Bourgmestre, donc rappeler qu'il s'agit, ici, d'une modification partielle du règlement communal d'urbanisme. Nous voulons toujours au sein du Collège arriver avec une réforme plus importante de celui-ci visant vraiment à une simplification de notre règlement communal d'urbanisme, en fait, comme vous le savez, le site des Grands Prés est soumis aux dispositions d'un règlement communal d'urbanisme pour notre Ville de Mons. Il faut savoir que ce règlement communal d'urbanisme pour le site des Grands Prés concerne soit des dispositions pour des grands ensembles à usage collectif à savoir des programmes détaillés par les pouvoirs publics ou alors des programmes résidentiels soient de type « dense », soient de type « pavillonnaire ». On le voit, le site a vécu d'autres développements et notamment en ce qui concerne le développement futur à savoir un développement de nature commerciale, je pense notamment au projet IKEA, il est nécessaire de modifier partiellement le règlement communal d'urbanisme pour le rendre conforme au développement important pour notre Ville, je pense notamment à un périmètre de remembrement urbain qui doit permettre la réalisation d'un projet mixte à savoir bureaux, commerces et logements et donc, il faut s'adapter aux réalités actuelles de notre Ville et de son développement.

M. Nicolas MARTIN, Bourgmestre ff : Merci Mme l'Echevine. Est-ce qu'il y a des réactions au niveau de l'assemblée ? Non. Le point peut-il être approuvé l'unanimité ? Oui. Je vous remercie.

ADOpte à l'unanimité - 53<sup>ème</sup> annexe

62<sup>ème</sup> objet : Modification partielle du Règlement communal d'Urbanisme (R.C.U.) Désignation de l'auteur de projet agréé. Gestion Territ. et Économique UR2013/RCU

M. Nicolas MARTIN, Bourgmestre ff : Le point 62 qui porte sur la désignation de l'auteur de projet. Pas de difficulté ? Unanimité.

ADOpte à l'unanimité - 54<sup>ème</sup> annexe

63<sup>ème</sup> objet : Avenant 2013 - convention d'intégration des activités et de collaboration technique entre la scène transfrontalière de création et de diffusion « Le Manège.Mons », la Ville de Mons, la Médiathèque de la Communauté Française de Belgique devenue Pointculture ASBL et la Communauté Française de Belgique Gestion des Associations AM

ADOPTE à l'unanimité - 55<sup>ème</sup> annexe

64<sup>ème</sup> objet : Avenant au contrat-programme ORCW.Gestion des Associations AM

ADOPTE à l'unanimité - 56<sup>ème</sup> annexe

65<sup>ème</sup> objet : Asbl Mons-Divertissement – Compte et bilan de l'exercice 2011. Approbation. Gestion f. C/C2011/M.DIVERTISSEM.

ADOPTE à l'unanimité - 57<sup>ème</sup> annexe

66<sup>ème</sup> objet : Asbl Mons-Divertissement – Budget de l'exercice 2012. Approbation.Gestion f. C/B2012/M.DIVERTISSEM.

ADOPTE à l'unanimité - 58<sup>ème</sup> annexe

Entrée de MM. DI RUPO, HAMBYE, Mme JOB et M. BONJEAN = 45 présents

**21<sup>ème</sup> objet : CPAS – Budget général – services ordinaire et extraordinaire. Exercice 2014 – Approbation. Gestion f. CPAS**

**34<sup>ème</sup> objet : Budget général des recettes et des dépenses pour l'exercice 2014.Gestion f.**

**53<sup>ème</sup> Proposition budget Régie foncière – exercice 2014. Approbation. Régie foncière**

**59<sup>ème</sup> objet : Budget de l'exercice 2014 – Programme des investissements extraordinaires. Approbation. MP E/2014/20522.MD**

M. Nicolas MARTIN, Bourgmestre ff : Je vous propose maintenant d'entamer nos discussions budgétaires comme de coutume, nous allons procéder à différentes présentations Powerpoint dans l'ordre de présentation, le budget du CPAS par M. BARVAIS, Président du CPAS ensuite le budget de la Régie foncière par M. DARVILLE, l'Echevin en charge de la Régie et ensuite nous aurons l'occasion, l'Echevin des Finances, M. BOUCHEZ et moi-même de vous présenter les grandes orientations du budget de la Ville, nous procéderons à la discussion générale ainsi que sur le rapport d'activités et sur le budget extraordinaire dans la foulée, je vous propose de prendre place pour la présentation du CPAS.

M. BARVAIS, Président du CPAS : Et bien bonsoir. Voici la présentation du budget du CPAS. C'est l'occasion de passer en revue différents thèmes de la société montoise. Alors, nous allons commencer évidemment par le revenu d'intégration, vous montrer qu'actuellement, à Mons, le revenu d'intégration évolue à raison d'une augmentation en nombre de 1 % par an, ce qui est évidemment mieux que ce que l'on voit au niveau de la Région wallonne d'une part ou au niveau du Hainaut mais ce n'est pas par distraction que nous avons fait venir il y a quelques semaines le Directeur du Forem puisqu'on sait bien qu'à

partir de 2015, il y a environ 1.100 chômeurs montois qui devraient être exclus et d'après les estimations qui sont faites par l'Union des Villes, on estime qu'à peu près 40 % de ces personnes devraient solliciter l'aide du CPAS au niveau du RIS. Ce qui veut dire que si l'on regarde l'évolution du revenu d'intégration mois par mois, année par année, donc, 2012, c'est la courbe du bas, 2013, on monte, 2014, c'est ce qui est prévu et 2015, c'est la courbe du dessus, donc, cela veut dire qu'en principe, on serait à 3.000 revenus d'intégration début 2016. Alors, évidemment, cela a des répercussions si cette année, l'augmentation des dépenses est de 3 %, cela nous représente quand même une charge au niveau des dépenses du CPAS et de la Ville de 200.000 euros mais évidemment, cela, c'est sur une année qui est une année classique, si on se met en 2016, évidemment, la proportion est plus importante et vous voyez là, le décrochage au niveau des dépenses en coût réel, courbe du dessus, en coût résiduel, c'est-à-dire à charge de la Ville, l'évolution en-dessous. En chiffres, cela veut dire que nous risquons d'avoir un coût résiduel d'1.357.000 en plus à partir de progressivement, 2015 à cela, il faudra ajouter d'une part les frais de fonctionnement, les recrutements, donc on compte à peu près 1.500.000 à charge de la Ville. Bien évidemment, d'autres aides liées à la paupérisation de ces familles parce qu'évidemment, ceux qui sont chômeurs partiels ne viendront peut-être pas au niveau du CPAS mais les familles risquent d'avoir d'autres problèmes. Autre élément intéressant, vous avez ici, la courbe du bas en partant en 2003 avec un taux de 100, c'est-à-dire la population montoise en 2003, la courbe du bas, c'est l'évolution de la population montoise, la courbe du haut, en partant de 100 évidemment, 100, c'était moins de 2.000 dossiers alors qu'on partait de 91.000 habitants, vous voyez le décrochage mais ce qui est plus significatif, c'est ici à titre d'illustration, en 2003, nous avions 23 bénéficiaires du revenu d'intégration pour 1000 habitants. En 2013, on passe à 27 et dans le courant de 2016, on sera à 32, donc cela veut dire un décrochage important. Donc cela était le premier défi, c'était la politique sociale de manière globale, le RIS et évidemment le cortège des aides sociales qui augmentent progressivement. Deuxième défi, c'est la politique de la petite enfance, au niveau de la presse, on a suffisamment relayé les problèmes notamment que nous connaissons dans la région au niveau des crèches et des MCAE privées, donc c'est un enjeu important et il est un fait que si on veut avoir une population de 100.000 habitants avec des gens qui travaillent et bien il faut augmenter le nombre de places. Alors, actuellement, ici, au niveau de la Ville, le Service public hors Ambroise Paré parce qu'Ambroise Paré a aussi une crèche mais je parle, ici, Ville et CPAS, donc cela veut dire que nous avons 282 places, c'est la ligne du bas, ce qui représente quand même 90 équivalents temps plein et pour 488 enfants qui sont accueillis dans nos structures. Malgré le fait que nous

avons fait des efforts au niveau de gestion et qu'il y a eu des améliorations au niveau du coût résiduel des crèches, si on compare les comptes de 2011 à 2012, il y a quand même eu une diminution de 34 % des dépenses mais il s'avère quand même qu'à partir du moment où nous sommes dans des structures où nous hébergeons, que ce soit les maisons communales ou les crèches, le coût d'une place sur une année est de 3.700 euros. Nous avons aussi les structures qui sont mieux coûteuses, c'est les accueillantes et co-accueillantes, quand on parle de co-accueillantes, c'est ce qu'on appelle aussi les pré-gardiennat, le coût par place est moins important : 358 euros, ce qui veut dire qu'au global, une place chez nous coûte à la population montoise 2.278 euros. Alors évidemment, j'ai dit qu'il fallait ouvrir et améliorer l'offre, donc deux possibilités que nous comptons manager au cours de cette mandature, d'une part, une nouvelle crèche si possible de 36 places, cela veut dire une bonne cinquantaine d'enfants qui pourraient être accueillis dans une structure soit au niveau de la gare, soit en périphérie de la gare et d'autre part, comme vous l'avez remarqué, les pré-gardiennats sont des structures intéressantes financièrement, intéressantes aussi parce que c'est un complément par rapport aux structures de pré-gardiennat et de gardiennat que nous avons ici, donc, cela c'est quelque chose sur lequel nous travaillons actuellement avec l'Echevine de l'Education et nous espérons pouvoir en ouvrir une si possible à la rentrée. Deuxième défi, c'est la politique des personnes âgées, vous connaissez la problématique du vieillissement et son attente importante. Rappeler qu'actuellement, nous avons 301 places qui sont ouvertes et que nous ouvrirons dans le courant de 2015, 25 résidences services. Alors, actuellement, la bonne Maison de Bouzanton qui est un home qui date des années 60, 70 places, c'est un home qui n'est pas à l'équilibre financier, qui à un coût : -166.000 euros mais c'est là qui l'accueil de jour : 83.000 euros, donc, il faut considérer que l'on a un bon 80.000 euros de déficit mais qui est compensé par le bénéfice que nous réalisons au niveau de la résidence du Bois d'Havré, donc, au global, les structures d'hébergement du CPAS n'ont pas de coût pour la population montoise. Le nouveau projet de la BMB, je l'ai signalé. Nous avons revu aussi notre dossier de résidence service pour qu'il soit moins coûteux. La résidence service elle est au-dessus, donc, ce seront des logements de 50 m<sup>2</sup>, la démolition de l'ancienne résidence d'Havré débutera sans doute en septembre de cette année et l'inauguration un an, un an et demi après. En matière de maintien à domicile, c'était une année charnière parce que là, aussi, nous essayons d'arriver à l'équilibre financier mais c'est plus compliqué. Nous avons arrêté le service des « garde malade » qui avait une taille critique et le personnel a été reclassé au niveau des aides familiales. Au niveau des soins à domicile, nous avons une collaboration avec Ambroise Paré, ce qui nous a permis de transférer le service au niveau de l'hôpital et là,

l'avantage pour le personnel, c'est qu'il aura des possibilités d'évolution de carrière sur un panel de professions infirmiers beaucoup plus important et cela permettra à l'hôpital de développer des soins post-hospitalisation ou post-opération de qualité en réduisant ainsi les journées d'hospitalisation. Dans ce domaine, voici, les services que nous offrons : les aides familiales sont coûteuses, la coordination également, on va en rappeler et si on fait la globalité des autres services (naissance multiples, repas à domicile, titres services, IDESS – c'est en fait le taxi social et le brico-dépannage) tous ces services, globalement, sont à l'équilibre. Alors le centre de coordination, c'est un centre sur lequel nous investissons beaucoup puisque c'est un centre qui permet à la population de s'y adresser et d'avoir une organisation complète qui va de l'aide familiale jusqu'à la psychologue à domicile en passant par ergothérapeute, l'ensemble des soins peuvent être coordonné à partir de cette plate-forme et est opérationnelle 7 jours/7. Le Service d'aide familiale, lui, intervient évidemment pour une population qui est souvent fragilisée, ce qui veut dire qu'à ce niveau-là, les subsides ne suffisent pas à compenser le coût du service. Troisième défi, c'est le service Egalité des chances, donc, c'est un service qui est à la disposition de toutes les montoises et de tous les montois, donc, il ne faut pas émarger au CPAS pour y faire appel, c'est dans ce département qu'est géré la politique de santé, la politique d'handicap, la politique des séniors et aussi toute la politique, je l'ai dit, de l'handicap et des places handicapés. C'est un service qui accueille toutes ces demandes et qui permet notamment de traiter chaque année 3.500 demandes de la population qui s'adresse, le but est de faire en sorte que chacun ait une réponse pertinente et performante par rapport à ces besoins sociaux. Alors, pour gérer tout cela, évidemment, il faut préparer l'avenir, je vous l'ai dit, que les difficultés seront en 2015 et surtout 2016, donc, nous avons travaillé de manière à optimiser le personnel, le fonctionnement, le management. Au niveau du personnel, il faut savoir et c'est quand même une évolution particulière, c'est qu'entre début 2012 et fin 2014, il y aura quand même 50 personnes qui travaillent en moins du CPAS, cela veut dire un effort de 6 % et cela veut dire que c'est surtout le travail que l'on fait sur les non-remplacements, donc les départs naturels, les départs pour la pension qui sont remplacés uniquement à partir du moment où c'est vraiment nécessaire. Nous avons procédé à une analyse de la charge de chaque poste de travail telle que c'était réalisé au niveau de la Ville et Nicolas en parlera plus longuement. Particularité quand même, donc, si nous avons 50 personnes en moins, malgré tout, évidemment, le coût salarial augmente et heureusement parce qu'il y a une indexation, parce qu'il y a une évolution de carrière, parce qu'il y a des promotions et parce qu'aussi, nous gardons le cap des nominations pour répondre à la demande au niveau de la Région wallonne et de respecter le pacte, ce qui malgré tout, nous

donne une augmentation des dépenses, vous le voyez, de 3 %. Alors, il faut aussi retenir que la particularité évidemment du CPAS avec les homes, avec les crèches, avec la cité de l'enfance, c'est que ce sont toutes des organisations qui nécessitent un personnel normé qui répond à des normes soit de la Région wallonne, soit de la Fédération Wallonie-Bruxelles et qu'évidemment, là, les restrictions en personnel sont plus difficiles, ce qui fait que notre marge de manœuvre, c'est seulement 20 % du personnel et vous le voyez, ici, dans ce camembert, où vous constatez en plus important, la politique des aînés, c'est 42 % de notre personnel, le social : 26 %, les jeunes : 17 % et le service Egalité des Chances : seulement 0,8 %, donc, seulement moins de 20 % du personnel se trouve dans du circuit administratif, le reste est en rapport direct avec la population. Alors, en matière de fonctionnement, ce qu'il faut retenir, c'est que globalement, c'est stable, donc, il n'y a pas eu d'augmentation au niveau du fonctionnement voire une légère diminution comme on sait bien que la vie augmente et bien cela veut dire que depuis quelques années, on est parvenu à stabiliser à ce niveau-là. En matière de management, vous savez que le CPAS - je l'ai expliqué la fois passée - est subdivisée en différents départements, il y a un comité Stratégique, de Direction, de Départements et différents comités de réflexion, notre volonté est vraiment de faire en sorte que chaque département soit géré comme une PME. Alors, la démarche va encore être intensifiée puisqu'au niveau du management, on a créé une Task Force Management qui est sous l'autorité du Directeur général et qui opérera tous les contrôles internes sous forme de tableau de bord qui nous permettra de suivre mois par mois, l'évolution des dépenses et des recettes et nous travaillons aussi sur un plan stratégique transversal, vous savez que c'est en expérimentation au niveau de la Région wallonne surtout au niveau des Villes, on a décidé aussi d'avancer au niveau du CPAS pour ce plan stratégique transversal qui se base sur quand même d'abord pour parler d'un plan, il faut une vision, la vision, c'est que Mons qui est une capitale culturelle, c'est aussi un espace de bien-être, de solidarité, d'émancipation et de respect mutuel et pour cela, il y a deux enjeux évidemment, il faut que le CPAS assume les missions de base mais il n'y a pas que les missions de base du CPAS, il y a des tas d'autres actions sociales et je crois que c'est au CPAS d'être le moteur de toutes ses actions. Notre but, c'est évidemment de répondre à toutes les demandes d'aides et d'actions sociales, c'est un des rôles majeurs d'ailleurs du pôle d'accueil social et nous allons décliner cela sous forme de 5 axes stratégiques, d'une part, ne laisser personne au bord du chemin ensuite lutter pour l'émancipation de tous, l'Egalité des Chances, être le moteur de réseaux et surtout être assez accessible à tous à temps parce que c'est le problème aussi que malheureusement les gens viennent chez nous un peu trop tard et tout le temps. Alors, évidemment, vous parler de tout

cela sans parler de chiffres, c'est un peu compliqué. Retenez que le CPAS est maintenant à 79 millions d'euros, c'est-à-dire la moitié du budget de la Ville, que nous terminons avec un léger boni budgétaire de 200.000 euros, donc présenté à l'équilibre avec un léger boni budgétaire qui est dû au fait qu'heureusement, nous avons pu respecter notre plan de gestion au niveau du boni budgétaire et ce boni budgétaire est en fait une provision pour la cotisation de responsabilisation et cela Nicolas en parlera aussi parce que c'est évidemment le problème du coût des pensions. Voici, en fait, l'évolution, c'est généralement un graphique qui est beaucoup plus explicite, la courbe jaune, c'est l'évolution de compte à compte avec les derniers budgets de la dette, vous voyez que la dette baisse cette année parce que l'emprunt de Saint-Georges est clôturé, qu'au niveau des fonctionnements, c'est la courbe bleu ciel, elle est stabilisée depuis 2011 sans augmentation que par contre, au niveau de l'aide sociale, c'est fuchsia, l'augmentation continue et au niveau du personnel, on voit bien que la courbe depuis 2011 est en train de se stabiliser. Alors, donc, sur les 79 millions, il y a l'intervention communale qui se chiffre d'une part, la dotation de base : 14.600.000 + les interventions spécifiques qui sont dues au plan d'amélioration et de développement de la Ville, c'est-à-dire la reprise de la Petite enfance et des aides sociales et qui portent l'aide totale de la Ville à 15 millions. Maintenant, pour comparer ce qui est comparable, il faut voir l'évolution de la dotation communale qui est stable par rapport à 2013 et remarquez que si la dotation de la Ville en 2006 représentait 24,6 % des recettes, elle représente encore en 2014, 18 %, ce qui veut dire qu'on va chercher un maximum de subsides dans les autres pouvoirs. Au niveau des investissements, c'est à peu près stabilisé, voici les emprunts qui sont prévus avec une augmentation d'1 %, donc, une relative stabilisation. Alors, en conclusion, si les prévisions sont exactes et que nous avons une augmentation en 2015 et 2016, on peut dire que le budget qui a nécessité cette année un énorme travail, on parvient à vous présenter un budget en équilibre, donc, cela devrait aller. 2015, 2016, ce sera évidemment plus compliqué. Alors, évidemment, se lamenter cela ne sert à rien, on est là pour avoir de l'action et bien on y travaille, des économies, c'est évident, mais des économies, je crois que cela fait plusieurs années qu'ici même on nous parle d'économies et qu'on les réalise, donc, ces économies : oui mais je crois qu'il ne faut plus s'attendre à dégager des millions et des millions au niveau des économies et alors, par contre, ce que nous voulons surtout, c'est lutter contre des suppressions parce qu'actuellement, nous estimons que les services que nous offrons à la population, sont nécessaires et je ne vois pas qui le ferait à notre place. Voilà et nous sommes là pour répondre à vos questions mais peut-être que Nicolas préfère globaliser les questions.



M. Nicolas MARTIN, Bourgmestre ff : Oui, je propose qu'on globalise les différents débats et que l'on puisse maintenant passer à la présentation du budget de la Régie foncière.

M. Marc DARVILLE, Echevin : Merci. Voilà le budget de la Régie foncière, c'est un budget qui représente presque 19 millions d'euros avec cette particularité qu'il y a 18 millions au budget ordinaire et 775.000 euros au budget extraordinaire. L'intervention communale est comme l'année passée de 500.000 euros mais je tiens quand même à signaler que depuis 2010, elle a diminué de plus de la moitié, une diminution de près de 600.000 euros. Quatre chapitres pour expliquer le budget de la Régie foncière : les activités diverses, chapitre deux : les immobilisés à réaliser les acquisitions des travaux, les constructions, le chapitre trois : ce sont les mouvements de trésorerie et le chapitre quatre : les articles pour ordre et prix, nous ferons des petites comparaisons avec les années antérieures. Chapitre 1 : les activités diverses. Nous avons en recettes : 2.700.000 par la vente de terrains et des habitations. La recette d'exploitation des immeubles et les locations, les travaux et les prestations pour compte de tiers et quelques revenus exceptionnels. En b, toutes les dépenses pour 1.252.000, ce sont les frais de personnel, des frais généraux, les charges financières, les frais de coût, bref, tous les frais de fonctionnement. Le chapitre 2 : c'est le chapitre le plus important, ce sont les immobilisés à réaliser, les recettes, c'est essentiellement des emprunts et des subsides et une petite somme sur le fonds propre. Les dépenses : 14.842.000 de dépenses, ce sont les acquisitions – nous allons passer tous ces points en détail pour la politique foncière. L'aménagement de biens acquis pour la politique foncière, les frais de revitalisation urbaine et les frais de rénovation. Voilà comment se partage ce budget : 1.400.000 pour l'acquisition de la politique foncière. 4.000.000 pour la revitalisation urbaine. 1.198.000 pour la rénovation et 7.800.000 pour l'aménagement de biens acquis pour la politique foncière. L'acquisition pour la politique foncière, ce sont des provisions pour diverses acquisitions. Il y a parfois des ventes forcées devant les tribunaux, nous avons un budget où nous pouvons acquérir des biens pour le développement intra muros de la Ville. 100.000 euros pour l'acquisition pour les clubs sportifs, 500.000 euros de provisions pour l'acquisition d'immeubles insalubres. Nous avons mis 50.000 euros pour la démolition de ces mêmes bâtiments insalubres. 250.000 euros pour l'acquisition d'un terrain pour les nomades. Nous avons eu, il y a quelques semaines, le subside officiel, nous avons reçu 105.000 euros de la Région wallonne et enfin, l'acquisition d'un terrain pour le skate parc : 37.000 euros. Donc, l'aménagement toujours : 5.800.000 euros pour les salles Calva. Est en train de se terminer, la salle Calva d'Havré, qui sera terminée d'ici deux mois. La salle Calva de Spiennes qui doit se terminer pour avril-mai et nous avons mis 1.000.000 d'euros pour l'atelier Maistriau, là, nous allons essayer de réaliser

un PPP avec un partenaire privé pour en faire une salle dédiée aux étudiants des Universités mais il y aura aussi un budget pour la rénovation de Cuesmes, pour le parquet de Saint-Symphorien qui est maintenant terminé, pour la rénovation de Saint-Denis et un budget important, un budget d'1.250.000 qui est prévu pour la conception d'un Calva sur Ghlin. Alors, les infrastructures sportives : 508.000 euros essentiellement pour les halls d'Hyon que nous allons rénover avec un subside infrasport et la piste de skate qui va se situer juste dans le tournant pour aller à la piscine du Grand Large. Donc, toujours l'acquisition des biens, nous avons 567.000 euros pour des logements sur Jemappes. Nous avons 200.000 euros des logements au-dessus des commerces, là, aussi, nous allons essayer de réaliser des PPP avec les propriétaires des bâtiments du piétonnier. 350.000 euros pour la mise en conformité des chaudières et ascenseurs de tous les bâtiments que nous avons essentiellement, l'esplanade du Dragon, nous souhaitons en tout cas, remplacer toutes les chaudières qui sont très, très vétustes. Un budget de 215.000 pour la bibliothèque de la Grand Place qui commence à prendre l'eau de toute part, donc, il est grand temps de stabiliser ce bâtiment. 80.000 euros pour des auteurs de projet pour rénover des logements pour les sans-abris, c'est 4 conciergeries et 90.000 euros pour divers projets dont nous allons désigner des auteurs de projet. La rénovation urbaine, c'est 3.000.000 pour la place du Manège et la Tour Valenciennoise, c'est le projet I Love Mons qui commence à se terminer, donc, on va bientôt entreprendre pour les espaces publics. C'est le revitalisation urbaine, le périmètre de la rue de la Clef, les travaux vont bon train aussi : 650.000 euros et la revitalisation urbaine de la rue de la Halle, ces travaux qui succéderont aux travaux de la rue de la Clef. La rénovation urbaine, c'est aussi la rampe du château, c'est un commerce à la rue d'Havré, ce sont des mesures conservatoires pour préserver certains bâtiments sur le site de Jemappes, c'est 60.000 euros, pour l'ilot de la Grand Place et l'esplanade du Dragon, c'est pour résoudre tous les problèmes d'égouttage qui se posent à cet endroit puis diverses opérations sur des logements à Jemappes : 366.000 euros et des acquisitions de bâtiments laissés vides à la rue de Nimy pour 390.000 euros. Les mouvements de trésorerie, en recettes, nous avons le subside communal : 500.000 euros et en dépenses, nous donnons une subvention de 21.000 euros à l'AIS. Puis, nous avons les articles pour ordre, cela, ce sont essentiellement des locations et des dépenses et des précomptes immobiliers et les charges relatives à certains bâtiments. La comparaison avec les années antérieures, voilà, nous avons un programme d'investissement qui s'élève à presque à 15.000.000 quand même avec une diminution de 580.000 euros par rapport à 2013 et cela, c'est l'évolution du budget consolidé. Le budget extraordinaire : 775.000 euros, c'est l'acquisition essentiellement de matériel informatique et surtout l'aménagement des bâtiments

de la rue de la Régie foncière, donc, un bâtiment qui commence à prendre l'eau de tout part aussi, il faut rénover les toitures, remplacer les châssis, donc, le plus gros de ce budget ira dans la rénovation complète de ce bâtiment. Merci de votre attention.

M. Nicolas MARTIN, Bourgmestre ff : Merci Marc. Chers Collègues, nous en venons maintenant à la présentation du budget 2014 de notre Ville. Alors, la philosophie de ce budget, c'est d'être un budget rigoureux, un budget qui entend répondre aux préoccupations quotidiennes des citoyens et je vais tenter d'en faire la démonstration. Vous le savez, le contexte global qui est celui des communes en Belgique est un contexte difficile sur le plan financier et budgétaire et c'est la raison pour laquelle la Ville a entamé des efforts très significatifs dès l'année 2013 par rapport à ces dépenses. Vous le verrez dans quelques instants et donc, le premier point que nous souhaitons mettre en avant, c'est le fait que la Ville fait un effort sur elle-même, elle se serre la ceinture, elle stabilise au maximum ses dépenses tout en veillant à préserver au maximum les services rendus à la population puisque vous le savez, les communes sont véritablement un maillon essentiel pour rendre toute une série de services de base à la population, que ce soit en matière de sécurité, en matière de propreté par rapport à la petite enfance, aux écoles où encore à bien d'autres domaines. Alors, par ailleurs, troisième élément que nous souhaitons mettre en avant, la Ville compte plus que jamais jouer son rôle en matière de moteur de développement économique pour le redéploiement de notre région de Mons Borinage, raison pour laquelle nous avons maintenu un programme d'investissement ambitieux pour permettre de contribuer au développement de notre région et à l'ouverture de toute une série de nouveaux sites que je vais vous détailler dans quelques instants. Le contexte, je le disais, c'est un contexte extrêmement difficile non seulement de part la crise économique qui impacte durement à la fois nos recettes mais également nos dépenses et notamment sur le plan social, Marc y a fait allusion, il y a quelques instants en présentant le budget du CPAS. Si, l'on ajoute à cela, le fait que toute une série de décisions prises par d'autres niveaux de pouvoirs viennent également charger le budget des différentes communes du pays, et bien on se retrouve dans un contexte qui est extrêmement difficile. Si, on additionne également les problématiques liées à la perte des dividendes liée à différents conflits comme notamment le conflit lié au Précompte immobilier de Belgacom ou encore à l'évolution des frais énergétiques, et bien vous comprendrez que nous sommes dans un contexte qui est vraiment extrêmement difficile à gérer sur le plan des finances communales. Si l'on regarde les choses sur un plan national au niveau de la situation financière des communes, vous le savez, le gouvernement fédéral a acté une situation déficitaire pour cette année de l'ordre de 260.000.000 d'euros, d'autres estimations font état de montants allant de

500 à 600.000.000 d'euros, bref, la situation des communes est tout sauf simple. Elle induit d'ailleurs des décisions difficiles ici ou là avec parfois des plans sociaux, des licenciements qui sont parfois des licenciements secs et non uniquement des non-remplacements de départ naturel, donc, un contexte encore une fois, je le répète qui est véritablement très, très complexe à gérer. Alors, malgré tout, pour la Ville de Mons, on passe à la dia suivante, nous avons essayé de développer une philosophie qui nous permet comme je l'indiquais tout à l'heure, de préserver les services à la population. La masse salariale, le personnel représente un poste extrêmement important, c'est plus de 40 % des dépenses de la Ville, le budget communal est d'à peu près 160.000.000. La masse salariale représente à peu près 65.000.000 en 2014 et nous avons essayé de travailler sur plusieurs aspects. Tout d'abord, une petite précision en introduction, le montant qui est repris pour le budget 2014 tient compte du transfert du personnel du RINSIS, vous le savez, c'est un personnel qui a quitté le giron de la Ville, cela représentait à peu près 2.000.000 d'euros de charges annuelles, ce qui signifie que quand vous regardez les montants qui sont repris sur le tableau qu'il y a en fait une progression nette de la masse salariale du personnel qui reste sur le payroll de la Ville de l'ordre d'à peu près 1.200.000. Pourquoi une progression ? Tout simplement parce qu'il faut tenir compte à la fois des recommandations de la circulaire wallonne à savoir d'une dérivation barémique de l'ordre de 1 %, il n'y a pas d'indexation des salaires envisagés pour l'année 2014 pas à la Ville mais bien à la Police puisque les circulaires sont différentes entre la Région wallonne et le pouvoir fédéral. Nous devons également tenir compte de la problématique des pensions, comme vous le voyez sur le slide, c'est une problématique qui pèse lourdement sur nos finances, nous l'avions déjà indiqué en 2013 avec un surcoût récurrent d'1.500.000 d'euros, on doit encore ajouter pour 2014 : 400.000 et on aura comme cela avec un effet cumulatif chaque année près de 2.000.000 rien que pour les cotisations de pension et rien que pour le budget Ville sans parler du CPAS, sans parler de la Police où là, l'augmentation se compte également en millions d'euros supplémentaires en l'espace de 3 à 4 ans. De mémoire, on passe de 2.500.000 à 5-6.000.000 pour la Police entre 2012 et 2016 et pour le CPAS, Marc y a fait allusion tout à l'heure, ce sont également des montants considérables auxquels il faut encore ajouter la cotisation de responsabilisation qui représente 1.000.000 d'euros récurrent depuis 2012, donc, il y a certes une augmentation nette de la masse salariale année après année mais celle-ci tient compte de tous ces effets notamment liés à la problématique des pensions et si nous pouvons contenir l'augmentation de la masse salariale comme vous le voyez à l'écran, à à peu près 1.200.000 si on déduit l'effet du RINSIS, c'est essentiellement de part des efforts très importants, très lourds qui ont été

sollicités au niveau des services. Je m'attarderais quelques instants à ce sujet-là pour vous dire que durant les mois de juillet et d'août, nous avons eu l'occasion de mettre en place tout une réflexion sur la manière de redéployer les services communaux à l'horizon 2019, j'ai eu l'occasion de rencontrer tous les chefs de service avec le Directeur général et la Directrice du personnel afin de pouvoir - comme l'indiquait Marc BARVAIS tout à l'heure et comme cela a été fait également au CPAS – réaliser une analyse individualisée de la charge de travail, service par service pour pouvoir se fixer comme objectif un nouvel organigramme, un nouveau cadre à l'horizon 2019 qui permette de générer des économies significatives sur le fonctionnement de la Ville et particulièrement sur le principal poste de dépenses à savoir le personnel. La philosophie est de pouvoir faire des efforts sur nous-mêmes mais sans aller jusqu'à entamer la qualité des services qui sont rendus à la population et donc en travaillant uniquement sur une augmentation de la productivité demandée à l'ensemble des agents de la Ville. Au final, on se retrouve avec un effort qui si j'arrondis, représente à peu près une cinquantaine de postes à l'horizon 2019, ce qui est extrêmement important, il y a à peu près 110 postes qui doivent faire l'objet de départs naturels et il y a un, donc, à peu près 60 % de ces postes qui feront l'objet de remplacement, 40 % qui feront l'objet de non-remplacement avec une économie effective au bout du compte, ce qui se traduira naturellement par de la mobilité entre services, par les plans de formation, bref, par une capacité d'adaptation de notre Administration qui devra pouvoir répondre à cet impératif d'économie qui est le nôtre. Un mot également par rapport à une autre réforme que le Collège a décidé d'initier il y a peu, c'est une réforme qui vise à stabiliser toute une série d'emplois qui sont notamment dédiés à des postes de cantonniers dans nos villages, dans les communes fusionnées du Grand Mons. Vous le savez depuis de nombreuses années, la Ville de Mons travaille pour réaliser ces tâches avec des contrats dits précaires, des contrats de réinsertion socio-professionnelle que l'on appelle des PTP, des Plans de Transition Professionnelle, cela pose toute une série de difficultés, il y a bien entendu, des agents de qualité dans le personnel qui est employé sous ce statut mais il faut le reconnaître, c'est un statut qui est tout sauf motivant. On travaille à 4/5<sup>e</sup> temps, on a une perspective d'emploi limitée dans le temps à 2 ou 3 ans avec en général très peu de possibilités de renouvellement et de stabilisation et donc, avec l'Echevine des Travaux, nous avons souhaité pouvoir modifier cette approche et le Collège a décidé de stabiliser toute une série d'emplois, alors, certes, il y aura moins de postes qui seront prévus mais compte tenu du fait que les PTP travaillent à 4/5<sup>e</sup> temps, qu'il y a un taux d'absentéisme important, que la motivation baisse avec le temps et notamment à l'approche de la fin des 2 ou 3 ans de contrats liés au PTP, nous pensons et tout cela a été validé par le Directeur financier que nous

pourrions rendre un service plus optimal à la population avec des personnes de référence dans les villages et des personnes qui pourraient compter sur un travail plus stable et plus durable. Un mot également pour vous préciser que comme pour le CPAS, nos engagements pris dans le cadre du pacte wallon pour la fonction publique seront tenus et la Ville compte bien poursuivre sa politique de nominations comme nous nous y sommes engagés à l'égard des organisations syndicales, donc, vous le voyez, un effort qui est un effort sans précédent au niveau de la masse salariale, déjà 800.000 euros d'économie réalisée en 2013 et des économies qui s'étaleront dans le temps jusque 2019 dans le cadre du plan de redéploiement que je viens d'indiquer. Au-delà des frais de personnel, il y a également un autre poste qui est extrêmement important, c'est celui des frais de fonctionnement. Dans la même logique et même de manière plus prioritaire encore, il est évident que ces frais de fonctionnement sont les premiers sur lesquels le Collège a souhaité développer des efforts d'économie avant même la masse salariale et donc, comme vous le constatez à l'écran comme pour l'année 2013, nous avons réussi à stabiliser les frais de fonctionnement 2014 ce qui dans les faits nécessitent là aussi, toute une série d'efforts parce que – vous le savez bien – de budget en budget, de par l'indexation, de par l'évolution du coût de la vie, de par toute une série de nouvelles dépenses qui viennent s'ajouter inmanquablement d'une année à l'autre, ces frais de fonctionnement ont une tendance à s'accroître fortement d'une année à l'autre et donc, ici, le fait de pouvoir les stabiliser constitue en soi déjà un effort conséquent au niveau de la Ville, cet effort peut être évalué à environ 1.000.000 d'euros cette année-ci encore. Alors, si l'on regarde quelles sont les priorités de la Ville, je vais essayer d'aller à l'essentiel, je pourrais vous indiquer deux priorités toutes particulières qui sont d'une part, la sécurité et d'autre part, le développement économique et social de notre Ville. Quelques mots sur la sécurité pour vous dire que c'est clairement une priorité absolue, on le sait, il y a des difficultés, faut pas se voiler la face, que ce soit dans le centre ville ou dans certaines communes fusionnées du Grand Mons voire même à Quévy si on élargit à l'ensemble de la zone de police et donc, il était important de pouvoir poursuivre l'effort en matière de sécurité. Nous avons augmenté la dotation en 2013 de l'ordre du million d'euros. En 2014, les moyens alloués à la Police continuent à croître, à peu près 1.400.000 d'augmentation du budget même si la dotation, elle, reste inchangée, la différence pouvant être prélevée sur les réserves qui ont été libérées de par la clôture accélérée des comptes à laquelle nous avons procédé en fin d'année. A quoi serviront tous ces moyens ? A différentes priorités, d'une part, à poursuivre le plan de recrutement, vous le savez, la Ville de Mons a engagé à travers sa Police, un processus de recrutement de 3 x 20 policiers, la dernière tranche de 20 policiers sera recrutée dans le

dernier trimestre 2014 avec effet budgétaire plein à partir de 2015, l'objectif étant d'arriver à 357 policiers effectivement présents sur le terrain, on était à 290, il y a quelques années. Volonté également de renforcer la présence policière le week-end et notamment le vendredi et le samedi soir pour répondre à toute une série de problèmes que l'on rencontre sur le terrain que ce soit au marché aux herbes, à la frontière française ou ailleurs et donc, les heures de week-end ont été budgétées en conséquence dans le cadre du budget 2014. Les efforts en matière d'infrastructure se poursuivent, la Police travaille dans des conditions qui sont déplorables pour le moment à la rue de la Croix Rouge, rue du Rossignol, rue du Grand Jour et donc, avec le nouveau QG Saintelette qui ouvrira ses portes fin d'année et avec le nouveau commissariat de proximité du quartier de la gare, place Louise qui ouvrira en juin. Nous devrions enfin offrir des conditions de travail digne de ce nom à nos policiers et puis deux derniers éléments sur lequel je souhaite mettre l'accent, d'une part, la poursuite des efforts dans le quartier de la gare avec le plan de sécurisation qui se poursuit et également un élément important, l'acquisition de caméras déplaçables, un budget de 300.000 euros a été prévu en 2014 à cet effet pour que l'on puisse selon les besoins intervenir avec ce support ici ou là, que ce soit au marché aux herbes, que ce soit à la gare, que ce soit sur la Grand Place, que ce soit là où il y a des événements, nous aurons la possibilité de développer ce système de caméras mobiles avec un car régie et qui nous permettra certainement de renforcer nos capacités de réaction face au phénomène d'insécurité. Au-delà de la sécurité, donc, deuxième priorité importante, le développement économique et social de la Ville qui s'appuie à la fois sur toute une série de politique que j'évoquerais dans un instant mais aussi sur notre capacité à maintenir un niveau d'investissement important pour contribuer au développement économique de notre région. Le programme d'investissement en 2014, il est conséquent, il s'élève à 60.000.000 d'euros selon la coutume et l'habitude développées par ce Collège, nous avons essayé d'optimiser l'obtention de subsides à différents niveaux de pouvoirs – vous le voyez – que ce soit au niveau de la Région wallonne avec une enveloppe spécifiquement dédiée au projet de mobilité et de stationnement, que ce soit avec les projets Convergence dans le cadre des Fonds européens, que ce soit dans le cadre de Mons 2015, que ce soit avec les programmes classiques notamment le fonds d'investissement communal dont le montant est repris dans la part Ville que vous voyez ici, il y a en tout, un programme qui s'élève à 60.000.000 d'euros mais un programme dont la charge effective sur les finances communales si on l'additionne aux charges des années antérieures ne représentent jamais que 3.000.000 d'euros si je puis dire, soit moins de 2 % du budget et donc, la volonté du Collège, c'est véritablement de pouvoir continuer à maintenir ce niveau d'investissement de manière très

soutenue, encore une fois pour soutenir le redéploiement de la région sans pour autant affecter des politiques qui comptent par rapport aux préoccupations des citoyens politiques que je vais évoquer dans un instant. Toujours en matière d'investissement, quelques mots au-delà de ce que Marc DARVILLE a indiqué pour la Régie foncière - et sur lequel je ne reviendrais pas - pour parler de la politique de mobilité. Cela a fait l'actualité, les uns et les autres ont pu en parler, moi, ce que je voudrais vous dire, c'est qu'en matière de politique de mobilité et de stationnement, il faut noter que depuis l'installation de ce Collège depuis maintenant 1 an, des décisions très significatives ont été prises en la matière et pour la première fois depuis trente ans. Cela fait trente ans que l'on n'a pas construit de nouveaux parkings dans le centre de Mons, on sait toutes et tous que c'est un besoin évident. Il y a des besoins à la fois en rénovation par rapport aux parkings existants qui sont dans un état qui n'est pas digne de ce nom et particulièrement à la rue de la Halle et il y a des besoins en extension de capacités et en l'espace d'un an, nous avons obtenu ces budgets, nous avons pris des décisions, les deux parkings existants seront rénovés, le parking de la rue de la Halle d'ici peu, le parking de la rue d'Havré après Mons 2015. Nous y adjoindrons également le garage collectif de Messines qui représente, lui, 1.000.000 d'euros d'investissement en plus des 3.500.000 des rénovations des parkings existants. Il y a 13.000.000 d'euros entièrement pris en charge parce que tous ces montants sont entièrement subsidiés par la Région wallonne, à 100 %, 13.000.000 pour un nouveau parking situé à proximité immédiate du piétonnier et enfin, dernier élément présenté au Conseil de police ce soir, un parking complémentaire pour les services de police qui sera disponible à côté du QG mais disponible et mutualisable pour la population le week-end notamment dans le but d'attirer nos visiteurs, nos habitants vers les commerces du Centre ville le samedi et vers le marché le dimanche et donc, une politique extrêmement ambitieuse en matière de stationnement qui nécessite bien entendu du temps, qui nécessite des délais en matière d'identification des sites, en matière d'obtention des subsides, en matière de marchés publics, de construction mais le moins que l'on puisse dire, c'est qu'il y a un effort sans précédent qui est fait en la matière pour notre Centre ville. Alors, en matière de priorité de la Ville par rapport aux préoccupations quotidiennes de la population, au-delà de ce que je viens d'indiquer, bien entendu, la cohésion sociale, Marc BARVAIS en a longuement parlé, le CPAS reste une priorité pour nous avec un montant considérable de 15.000.000 identique à celui de la Police pour mener la politique d'action sociale en plus de ces financements propres. Il faut y ajouter en matière de propreté, une majoration de la dotation à l'intercommunale Hygea, posons-nous trente secondes à cet égard pour vous rappeler qu'il y a un an, nous étions confronté à énormément de difficultés avec l'intercommunale HYGEA



dans la collecte des déchets. La Ville de Mons – vous vous en souviendrez – à réagi à l'époque, le moins que l'on puisse dire, c'est que le comité de pilotage que l'on a mis en place avec un suivi régulier qui est effectué avec HYGEA dans l'ensemble des plaintes fait qu'aujourd'hui, ces plaintes ont considérablement diminués et que le service est à nouveau un service de qualité sur l'ensemble du Grand Mons ce dont on peut se réjouir parce que les montants octroyés sont des montants extrêmement importants : 14.000.000 d'euros pour la propreté d'une manière générale, si, on intègre la charge Ville et près de 5.000.000 pour la seule intercommunale HYGEA. Toujours dans le cadre des préoccupations quotidiennes de la population, l'éducation, l'enseignement communal, c'est un enseignement qui rencontre un très grand succès, vous le savez, nous avons plus de trente implantations, à peu près 4.000 élèves, plus de 300 enseignants, une Académie de musique qui – on s'en réjouit – ne sera donc pas soumise au minerval, on se réjouit du changement de position de la Ministre en la matière parce que c'est une Académie qui rencontre un beau succès. Un programme d'investissement de plus de 5.000.000 d'euros dans nos écoles et notamment dans les extensions à Hyon, à Saint-Symphorien, Catherine HOUDART pourra répondre aux différentes questions si vous en avez tout à l'heure à ce sujet. Alors, toujours dans les préoccupations quotidiennes en matière de politique sportive, la priorité est octroyée aux petits clubs, vous le voyez, tout une série de projets, je pense qu'on a rarement connu autant de projets de réinvestissement dans la politique sportive. Un mot sur le projet dont on parle pour le moment, c'est-à-dire les tribunes de l'Albert. Vous le savez, nous avons inscrit un crédit dans le tableau du budget relatif aux investissements pour lesquels des subsides sont en attente. Nous attendons, en effet, une décision officielle du Ministre Antoine qui est annoncée pour la fin de cette année ou pour le début de l'année prochaine. En fonction du crédit qui sera annoncé par la Région wallonne, à savoir, 5.000.000 fermes dans le cadre du financement alternatif : Région wallonne, du CRAC plus des compléments qui avaient été évoqués avec le Ministre lorsqu'on l'a rencontré avec Marc DARVILLE et Pascal LAFOSSE, il y a quelques mois. Nous verrons finalement ce qu'il en sera et en conséquence, nous déciderons au niveau du Collège de faire une proposition au Conseil sur les choix qui devront être effectués en tout cas, nous n'avancerons pas sans avoir rediscuté avec le club l'ensemble des droits et obligations respectives des différentes parties et notamment du club de football. Au-delà de la politique sportive, un mot sur la culture, la culture qui même si on en parle beaucoup représente une partie infime de notre budget parce que vous le savez, l'essentiel des moyens sont obtenus en subsides auprès de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Si on regarde au niveau du budget de la Ville, on est à peu près à 2 %, alors, vous me direz qu'il y a des nouveaux

sites qui vont ouvrir, c'est le débat que l'on a eu dans le cadre du budget de l'année dernière. Ces sites vont certes ouvrir mais là aussi, des efforts importants ont été demandés au niveau du pôle muséal et nous allons pouvoir aussi travailler par redéploiement du personnel existant pour limiter les surcoûts liés à la mise en exploitation des nouveaux sites et il faut se réjouir parce que la politique culturelle menée à Mons rencontre de plus en plus de succès notamment cette superbe exposition Andy Warhol au BAM qui a à ce jour rencontré plus de 50.000 visiteurs dont un peu près 40 % qui viennent du nord du pays, donc 40 % de Néerlandophones, à peu près 20-25 % de Bruxellois, donc, c'est un beau succès, les gens qui repassent dans les commerces du Centre-Ville, donc, on est typiquement dans la politique que le Collège voulait mener, c'est-à-dire une politique qui a un impact positif sur – je dirais – le tissu économique et commercial de notre Ville. Un mot par rapport à la politique des travaux, la philosophie globale qui est poursuivie par le Collège est la suivante – vous le savez – on réalise toute une série de travaux en Centre Ville, ces travaux sont pour la plupart financés par les subsides européens, ils le sont pour des raisons d'attractivité touristique et économique, ce qui signifie que ces financements de l'ordre de 90 % par rapport au coût total des travaux ne pourraient pas être utilisés dans d'autres communes fusionnées du Grand Mons et donc, je me permets d'insister sur ce point parce que très souvent en tant qu'élus, nous sommes interpellés, interpellés par la population, dans les villages du Grand Mons, population qui nous dit « mais enfin il n'y a que de l'argent que pour le Centre-Ville », mais non.

L'ensemble des moyens financiers classiques de la Ville de Mons notamment ce que l'on appelait avant le programme triennal d'investissement, tous les montants repris par ce programme sont pour la plupart affectés aux communes fusionnées, les seules exceptions sont des exceptions qui sont motivées par des questions de sécurité et je pense notamment à la rue des Sœurs Grises qui connaît une situation extrêmement problématique et qui devra faire l'objet d'un traitement tout à fait particulier de la part du département des travaux, pour le reste, on a des efforts tout à fait significatifs surtout dans des économies qui ont été globalement oubliées ces dernières années à savoir Nimy-Maisières, Ghlin ou Cuesmes avec notamment la rue Mouzin, la rue de la Liberté, etc... Tout l'axe de la nationale qui pénètre à Mons via Ghlin qui sera refait également par la Région wallonne et donc, il y a là toute une série de préoccupations qui nous sont relayées par la population et qui seront rencontrées dès l'année 2014 et bien entendu la poursuite des travaux de l'avenue du Champ de Bataille qui constitue un effort considérable mais là aussi, l'Echevine des Travaux Mélanie OUALI pourra répondre à vos questions. Alors, un mot de conclusion, pour vous dire dès lors qu'à partir du moment où nous sommes dans un contexte où la crise pèse sur les finances communales,

c'est-à-dire que le rendement de l'impôt moyen est affecté à population constante, à partir du moment où on a des dépenses qui sont impactées négativement notamment au niveau de la politique sociale, à partir du moment où nous devons faire face à toute une série de mauvaises surprises – si je puis dire – liées comme je l'indiquais tout à l'heure des pertes de dividendes, des conflits comme celui de Belgacom, la seule piste de sortie significative pour les finances communales, c'est celle d'une augmentation de la population, Marc BARVAIS l'a indiqué tout à l'heure, il est fondamental pour une Ville comme Mons de pouvoir densifier son noyau urbain, c'est-à-dire pouvoir compter une population plus importante sans nécessairement générer de dépenses complémentaires pour la collectivité publique et donc, cette politique commence à engranger des résultats, Achille SAKAS nous a donné les derniers chiffres de la population, vous le voyez, en très peu de temps, en l'espace de trois à quatre ans, on a connu une augmentation très significative, on est maintenant à plus de 95.000 habitants, on approche le pic historique de la Ville qui était de 96.000 habitants et comme l'Echevin des Finances va vous l'expliquer dans quelques instants, ceci nous permet d'avoir tout une série de résultats très positifs sur le rendement de nos rentrées fiscales, voilà, je vous remercie pour votre attention et je propose à l'Echevin des Finances de pouvoir vous présenter les différentes données chiffrées de notre budget en m'excusant pour mes problèmes de voix.

M. Georges-Louis BOUCHEZ, Echevin : Merci M. le Bourgmestre, quelques mots, chers Collègues, du budget 2014, tout d'abord, je pense rappeler une série d'éléments au niveau du contexte, alors, vous le savez la situation est très difficile, on vous l'a expliqué et de manière purement concrète, de manière chiffrée et bien cela se traduit par différents postes, dont j'ai voulu vous parler particulièrement ce soir, tout d'abord, bien, vous le savez, il faut toujours repartir du plan de gestion de 2010, je crois qu'effectivement, c'est la manière de voir si on tient une trajectoire ou pas et je tiens déjà à vous signaler que ce budget n'est pas à lire comme un moment donné isolé, tout le travail budgétaire du Collège s'étend sur l'ensemble de la mandature, donc, je ferais référence à certains éléments qui ont déjà eu lieu l'année dernière et d'autres qui verront le jour dans les années futures mais il est normal et encore plus dans un contexte difficile pour une Ville d'avoir cette projection et d'avoir cette capacité à prévoir le futur et pas simplement à travailler à vue. Dans ces mauvaises nouvelles depuis 2010, on a déjà parlé bien entendu et débattu, ici, de la perte des dividendes Dexia qui équivaut à 550.000 euros au budget, la perte du précompte immobilier Belgacom 470.000 euros, les cotisations responsabilisation de pensions à hauteur d'1.000.000 d'euros, alors, en ce qui concerne les dotations CPAS et dotations de Police, je vais y revenir plus loin, dans un premier temps, elles n'augmentent pas, effectivement, entre 2013 et 2014 mais il faut se

rappeler qu'entre 2012 et 2013 par rapport au plan de gestion, nous avons une augmentation d'1.100.000 pour le CPAS et de 850.000 euros pour la Police, je reviendrais sur ces éléments un peu plus loin, et donc, lorsque vous additionnez ces différents éléments, et bien, on arrive à un total final de 4.500.000 euros à ces 4.500.000 de déficit, vous devez additionner le déficit structurel qui lui était déjà prévu initialement à hauteur de 4.000.000 et donc, l'ensemble de ces éléments et bien nous amène à une situation où en début d'exercice, c'est près de 9.000.000 d'euros que la Ville de Mons doit retrouver pour atteindre l'équilibre, alors comment arrive-t-on à cet élément ? Premier élément, nous avons travaillé sur la stabilisation des frais de fonctionnement, alors, la stabilisation des frais de fonctionnement entre 2013 et 2014, cela veut dire dans les faits, bien évidemment, une diminution en chiffres bruts puisque et bien, les frais énergétiques par exemple ont continué à être indexés, on a toute une série de dépenses qui elles sont indexées et bien, nous arrivons à maintenir le même volume sans oublier qu'entre 2012 et 2013, nous avons déjà fait une réduction d'1.000.000 d'euros de ces frais de fonctionnement. Deuxième élément, c'est la maîtrise de la masse salariale, même chose, 800.000 euros d'efforts entre 2012 et 2013, autant même un peu plus cette année et donc, là on se retrouve également avec des efforts importants de près d'1.800.000 euros sans licenciement et donc cela je tiens à le dire tout de suite, ce budget parce que je sais que parfois on peut accuser le politique de certaines intentions inavouées, ce n'est pas un budget électoral, ce budget, c'est un engagement du Collège sur l'ensemble des années, c'est un budget vérité, on expose la situation telle qu'elle est et donc, cet engagement de non-licenciement est un engagement du Collège que l'on va bien entendu tenir et nous procéderons par non-remplacement et c'est comme cela que nous arriverons à maîtriser la masse salariale comme l'a indiqué M. le Bourgmestre. L'augmentation des recettes émanant de l'IPP et bien entre l'exercice initial 2013 et l'initial 2014, c'est un progrès d'1.000.000 d'euros auxquels vous devez déjà ajouter les 2.000.000 entre 2012 et 2013 et là, on touche à un point essentiel dans la politique du développement de la Ville de Mons, c'est que l'augmentation de la population et la cause de cette augmentation du rendement de l'IPP puisque le taux n'augmente pas, j'insiste sur ce point, la Ville de Mons et la Ville dans l'arrondissement qui a le plus faible taux à l'IPP, c'est-à-dire à 8 % mais son rendement augmente pourquoi ? Parce qu'entre le début de la mandature et maintenant, c'est près de 3.000 personnes en plus qui sont venues à Mons puisqu'on est à 95.000 et quelque chose ce matin et nous avons commencé cette mandature à 92.000 personnes et bien, cela se traduit directement dans les chiffres puisque c'est plus 3.000.000 d'euros en rendement IPP et je le répète sans augmenter le taux, sans non plus augmenter les taxes. Quatrième axe de réduction, c'est la maîtrise des subsides et des

interventions de la Ville de Mons, tout en préservant les politiques essentielles aux citoyens, donc, il serait très simple de dire et bien écoutez, on va réduire toutes les subsidiations ou on arrête toutes les subsidiations, ce n'est pas du tout comme cela que nous procédons, on a effectivement diminué de 10 % les budgets de Fabrique d'église mais également de la Laïcité mais cela ne s'est pas fait de manière unilatérale, il y a des discussions fréquentes, je participe aux Conseils de fabrique, les fabriciens viennent souvent aussi à l'Echevinat et d'ailleurs, je profite de l'occasion pour saluer la bonne volonté et leur sens des responsabilités puisqu'ils comprennent parfaitement la situation budgétaire de la Ville et il joue parfaitement le jeu, ils sont totalement dans une optique de collaboration avec la Ville et donc, je tenais à les remercier surtout que je sais que certains d'entre eux sont dans la salle. Même effort de la part des associations et des ASBL qui aussi voient du crédit diminué mais il y a toujours cette optique du Collège de préserver les crédits en tout cas pour une bonne partie, pour permettre à ces associations de continuer leurs actions sur le terrain extrêmement parlantes en matière de cohésion sociale, en matière de tissu et de lien entre les personnes mais malgré tout il y a une exigence forte qui est apportée sur la justification des dépenses et de manière générale, il y a également des réductions qui sont faites mais toujours dans un esprit collaboratif. Enfin, dernier exemple majeur dans ces maîtrises de dépenses de subvention et bien, c'est Ciné Séniors qui devient Ciné pour tous, on en a déjà un petit peu parlé ce matin, simplement pour vous donner l'idée de l'esprit de telle politique, c'est vraiment l'esprit dans lequel le Collège est pleinement imprégné pour l'ensemble de ces choix à l'heure actuelle, c'est-à-dire que à la fois nous réalisons un effort budgétaire puisqu'il y a une diminution de 120.000 euros puisqu'avant Ciné Séniors représentait 300.000 euros mais nous avons revu la formule pour que l'ensemble des crédits soient des crédits qui soient directement destinés à l'accessibilité au cinéma pour tous et donc, par ce Ciné pour tous, nous avons une intervention pour les plus jeunes, une intervention pour les personnes les plus âgées afin de leur permettre d'aller au cinéma à des prix réduits, c'est à la fois une politique positive à l'égard de la population et qui en plus par des démarches, par de la négociation et bien, permet à la Ville de faire une économie extrêmement substantielle puisque 120.000 euros, c'est quand même un poste qui représente un montant important. Alors de cette manière, nous sommes arrivés à un déficit restant de 2.214.000 euros et donc, nous avons été prélever cette argent dans nos réserves mais j'ajoute tout de suite mais j'y reviendrais un peu plus loin que nous avons reconstitué nos réserves justement à hauteur d'1.000.000. Donc, par rapport, à l'ensemble de ces éléments, nous nous situons totalement dans le plan de gestion si on retire l'ensemble des ces mauvais nouvelles qui voilà concernent l'ensemble des communes et qui objectivement ne

sont certainement pas le fait de la Ville de Mons ou en tout cas certainement pas le fait de sa gestion puisque nous arrivons à faire beaucoup mieux que ce que les mauvaises nouvelles nous amèneraient à faire. Théoriquement, le déficit devrait être deux fois plus important que celui que nous avons avant prélèvement si nous n'avions pas mené la gestion que nous avons menée, donc, cela veut dire qu'à la fois nous faisons les efforts du plan de gestion mais en plus, on peut déjà contrer en grande partie les éléments de ces mauvaises nouvelles et justement, je viens à ce plan-là puisque l'année dernière, on nous avait annoncé de grandes catastrophes par rapport aux réserves, alors, entendons nous bien, il n'y a pas de triomphalisme, la situation est extrêmement grave mais néanmoins pour vous montrer à quel point la gestion est rigoureuse, c'est que nos réserves sont plus importantes, de plus de 600.000 euros que ce qui était initialement prévu au plan de gestion, donc, dans le plan de gestion initial, à l'heure actuelle, nous devrions avoir 17.000.000 d'euros de réserves, nous sommes à peu près de 18.000.000 et donc, quelle est l'information finalement que ces chiffres révèlent, c'est une information assez simple selon laquelle nos budgets qui en général sont des prévisions sont tenus tout au long de l'année et sont même mieux tenus que ce que nous avons prévu puisque comment avons-nous reconstitué ces réserves, c'est justement grâce à une gestion au plus près de chacune des dépenses et donc, par un ensemble de crédits non utilisés, donc, grâce à cela, cela vous montre le fait que ce ne sont pas que des déclarations d'intention que l'on fait devant vous, c'est que les comptes de la Ville obtiennent des résultats meilleurs que le budget que l'on vous présente, je crois que c'est suffisamment important pour le souligner puisque traditionnellement, en général, on essaie plutôt d'être optimiste et à l'arrivée, on est plutôt dans des difficultés et bien, ici, c'est l'inverse, c'est peut-être dû à la mentalité prudente de notre Directeur financier également qui a beaucoup travaillé à ce budget et donc, nous arrivons à cette situation qui est positive, ces 18.000.000, cela ne veut pas dire qu'on peut voir venir sans rien faire mais néanmoins, cela nous donne une série de perspectives. Pour aller un petit peu plus loin par rapport à l'ensemble de ces recettes et dépenses toujours à l'ordinaire, quelques éléments complémentaires dont un en particulier relatif au Fonds des Communes. Vous savez que l'on a déjà débattu de la question, ici, dans cette assemblée, simplement pour vous indiquer qu'au niveau des communes, nous avons une progression de 700.000 euros, là, également, c'est le fruit de l'augmentation du nombre d'habitants puisque vous savez, c'est un des paramètres, alors, on pourra rediscuter mais de manière générale, je tiens quand même à insister sur le fait qu'il faut arrêter avec cette légende et qu'elle soit colportée par les gens de l'extérieur, c'est une chose mais je crois qu'en tant que montois, on a quand même l'amour de notre ville et donc, ce sens des responsabilités, il faut arrêter de colporter que Mons perçoit

trop. Mons est défavorisé structurellement depuis 30 ans, alors, il y a une série de crédits, effectivement, qui arrivent à ce moment depuis quelques années sur la ville en vue de la Capitale européenne de la culture mais cela ne compense en rien, le déficit structurel de financement de la Ville de Mons depuis toutes ses années et par ailleurs, je tiens quand même à ajouter qu'à chaque fois que l'on reproche à la Ville de recevoir des crédits, par exemple pour Mons 2015, je tiens à vous dire que d'autres Villes de Wallonie et ce n'est pas du tout de la jalousie mais c'est une réalité, d'autres villes de Wallonie touchent également des subsides exceptionnels pour mener des projets d'envergure comme le tram, comme un aéroport parfois, moi, j'ai même lu dans un journal quand même de qualité puisque c'est l'Echo, qu'apparemment, on était intervenu pour certaines communes, pour payer leur pension, donc on est très loin de cela au niveau de la Ville de Mons, alors, je ne veux pas que les autres perçoivent moins mais je pense qu'il est important de ramener les choses à leur juste valeur et d'arrêter cette légende selon laquelle et bien, finalement, tout serait facile à Mons, non, le résultat que l'on vous présente, ici, c'est le résultat d'un travail mené successivement par les différents Echevins et l'ensemble du Collège de ces dernières années. Alors, autres éléments, autres progrès, c'est le précompte immobilier qui progresse de plus de 450.000 euros, là, aussi, sans augmenter le taux, on a, ici, simplement, une augmentation du rendement et c'est d'ailleurs un des fruits extrêmement positif du travail mené par l'Administration qui nous a permis de rentrer plus d'argent cette année sans augmenter le taux, donc, c'est particulièrement intéressant et dans le même registre, nous avons également, une amélioration du rendement de notre taxe de 102.000 euros, là, aussi, sans augmentation. Tous ces éléments amènent quand même à un élément extrêmement objectif qui est que l'augmentation de la population, l'objectif : 100.000 habitants qui est un objectif symbolique bien évidemment, c'est l'objectif essentiel si l'on veut revenir à un équilibre structurel des finances communales à Mons. Tout le reste, on peut et on continuera bien entendu à mener la gestion la plus adéquate possible, à compter chaque centime, à vérifier l'ensemble des dépenses ligne par ligne, à demander des efforts à chacun mais néanmoins le salut vient de cette augmentation du nombre d'habitants. Dernier point toujours à l'ordinaire avant de dire quelques mots de l'extraordinaire, simplement pour vous indiquer aussi, le contexte dans lequel les communes avancent est particulièrement compliqué aussi parfois par des décisions d'autres gouvernements, cela a été dit, par d'autres niveaux de pouvoirs en tout cas mais nous nous retrouvons dans une situation où nous avons un gouvernement wallon d'un côté qui nous dit, il faut faire des efforts budgétaires et revenir à l'équilibre structurel, c'est un objectif qui est totalement louable et un objectif totalement souhaitable que nous partageons mais dans le

même temps, nous avons toute une série de mesures ou de circulaires qui émanent du même gouvernement pour nous dire qu'il faut nommer, pour nous dire qu'il faut revaloriser des carrières, qu'il faut suivre les progressions et donc, tout cela ce sont des objectifs louables que nous partageons mais il faut bien se rendre compte d'un élément, c'est que cela a un impact budgétaire, quand votre cotisation patronale augmente de plus de 2 %, un moment, cela a un impact dans le budget, donc, à la fois maintenir la masse salariale tout en ayant de telles nouvelles qui impactent directement le budget, cela demande des efforts qui sont encore plus importants qu'à l'initial, donc, j'attire quand même votre attention sur ce point pour que vous vous rendiez compte du contexte dans lequel on évolue sur cet aspect. Alors, quelques mots de l'extraordinaire, tout d'abord, indiquer que ce sont 60.000.000 d'euros qui vont être investis sur la Ville de Mons cette année, c'est quand même un investissement qui est colossal, c'est un investissement extrêmement important, alors, ces 60.000.000 se décomposent en quatre postes. Nous avons un premier poste, je dirais, Ville de Mons, qui est dans les balises traditionnelles du plan d'investissement. Alors, quelques mots d'explication par rapport à cela, maintenant, la charge d'investissement par habitant n'est plus calculé annuellement mais nous avons fait la demande auprès du Ministre qui a été acceptée de pouvoir calculer la charge d'investissement sur les 6 années, ce qui permet en fait de mener la politique que nous menons à l'heure actuelle, c'est-à-dire beaucoup plus d'investissements à l'approche de l'année 2015 qui est tout à fait du bon sens puisque c'est lorsqu'on aura l'ensemble des activités que notre Ville doit être prête en matière d'infrastructures et offrir son plus beau visage et bien, évidemment, au terme de cette année, et bien, nous devons stabiliser le tout, cela ne veut pas dire faire moins mais en tout cas des investissements nouveaux seront beaucoup moins nécessaires puisque lorsque vous avez construit votre musée, lorsque vous avez fait la réfection de votre voirie, vous n'allez pas la refaire l'année suivante et donc, on est dans cette stratégie d'investissements étalée sur la durée, donc, 25.000.000 pour le poste Ville, près de 10.000.000 d'euros pour les crédits dit « Convergence » de manière générale, 20.000.000 d'euros émanant de la Région wallonne dans lesquels on retrouve le parking Centre-Ville qui est attendu par tous, majorité, opposition et avant tout par tous les habitants et également, 5.000.000 d'euros pour Mons 2015, alors, cela veut dire quoi ? Cela veut dire que la démarche qui a été suivie par le Collège a été de sortir des investissements Mons 2015 des balises traditionnelles des investissements, alors, pour le dire autrement, il n'est pas question à Mons de sacrifier la réfection d'un trottoir parce que de l'autre côté, on devrait faire des investissements pour Mons 2015, de tels raisonnements ne correspondent pas à la réalité, ce sont des postes différents, nous restons



dans l'enveloppe de 25.000.000 d'euros pour l'ensemble des dépenses d'investissements traditionnelles qui incombent à une ville, c'est-à-dire le service à ses citoyens et l'entretien de ses infrastructures et nous avons 5.000.000 d'un autre poste qui est propre à Mons 2015, donc, qui sort des balises de contrôle dont je vous ai parlé précédemment. Alors quelques mots, par rapport à des crédits emblématiques, on a déjà évoqué l'Albert, le RAEC Mons, simplement pour vous dire qu'il y a 1.000.000 d'euros à l'extraordinaire qui est prévu pour le RAEC Mons en matière d'honoraires et là, c'est le point de départ, donc, ces honoraires vont servir au lancement des travaux, sans cela, on n'a rien, donc, d'une certaine manière, c'est pour bien faire comprendre qu'au niveau de la Ville de Mons, ce crédit là est présent, c'est l'étape 1 de la concrétisation du projet, maintenant, on ne peut pas s'engager au-delà tant qu'on n'a pas d'informations sur le subside, je dois vous dire qu'on est quand même dans l'expectative, j'entends beaucoup de chiffres différents, on m'a parlé de 10.000.000, d'autres peut-être beaucoup plus pessimistes m'ont parlé de 3.000.000, enfin, à part des déclarations de presse, pour le moment, il n'y a rien qui est tombé, donc, on attend avec impatience qu'une décision formelle tombe, d'autres villes l'attendent, par exemple, c'est le cas à Charleroi qui se retrouve avec un stade sans toit maintenant puisqu'on a retiré le troisième étage du stade - d'ailleurs, il y a derby dans pas longtemps - et donc, nous nous retrouvons dans cette situation où il serait totalement déraisonnable et irresponsable de se lancer plus en avant sans avoir de certitude concernant les subsides, donc, vraiment, on attend, maintenant, un geste et un engagement formel de la part de la Région wallonne. Un dernier mot, pour conclure, simplement pour vous dire, il n'y a pas de triomphalisme, je crois simplement, qu'on doit tous reconnaître que des efforts importants sont faits, on évolue dans un contexte économique très difficile, encore plus difficile peut-être pour les communes puisque nous sommes à la fois finalement en première ligne vis-à-vis de la population et nous sommes également le dernier niveau de pouvoir, donc, quand tous les niveaux de pouvoirs supérieurs se sont déchargés et bien, il ne reste plus que nous, que ce soit en matière de dotation CPAS par exemple puisque cette dotation pour le moment on a réussi à la stabiliser entre 2013 et 2014 mais c'est le fruit d'un effort acharné et nous devons impacter l'année prochaine l'augmentation de près de 300 personnes qui seront allocataires du RIS, ce sera un impact qu'il faudra tenir en compte et pour lequel nous devons encore trouver des solutions et travailler, il y a également des impacts parce que c'est un effet de corrélation au niveau de la sécurité où là aussi des dispositions sont prises, l'installation des caméras de surveillance, l'engagement de policiers, tout cela a un impact sur la dotation de la zone et donc, le climat est extrêmement difficile mais ce j'ai voulu vous illustrer par l'ensemble de ces chiffres, se sont deux éléments

essentiels, le premier, c'est le travail que nous menons, ligne par ligne, pas de licenciement, on ne supprime pas purement et simplement des programmes utiles à la population mais nous travaillons en ayant un screening très approfondi des services communaux pour essayer de faire les non-remplacements mais sans que cela fasse mal aux services à la population. Nous faisons la même chose en matière de subsidiation et de mise en place de financements de programmes utiles à la population, donc, premier aspect, ce travail qui d'ailleurs, est concrétisé par le résultat des comptes, donc, ici, ce ne sont pas des mots, ce sont des faits, il suffit de comparer nos prévisions par rapport à nos comptes et deuxième élément essentiel qui me paraît important d'être souligné, ici, indépendamment du travail qui est fait, c'est que le salut pour la Ville de Mons, c'est l'augmentation du nombre d'habitants et donc, cette politique de développement et d'expansion qui est menée doit être celle-là, il n'y a pas d'autres voies. Si, on décide de se – c'est un mot wallon – de se racrapoter sur soi, de rester entre nous et de s'enfermer sans avoir cette vision et cette expansion, alors, nous resterons avec notre déficit structurel, nous resterons avec nos difficultés et il n'y aura pas de possibilité pour la Ville de connaître un avenir meilleur. Ceci étant dit, je vous le dis, ici, on n'est pas avec des ennemis, je ne pense pas que dans ce genre de contexte, on peut raisonner de manière binaire, je crois qu'on est tous, ici, pour servir notre Ville, donc, je vous demande vraiment de tenir en compte ces éléments, alors, bien sûr, il va y avoir un débat, le débat est essentiel par rapport aux choix que nous avons posés mais néanmoins, ayons ce débat avec cet esprit constructif et de vraiment avoir une union sacrée par rapport aux défis que la Ville de Mons doit remplir. Merci.

M. Nicolas MARTIN, Bourgmestre ff : Merci, M. l'Echevin. Je vous propose d'ouvrir la discussion budgétaire. Qui souhaite prendre la parole ? Alors, je vais prendre note des demandes d'intervention. Il y a M. BEUGNIES, Mme MOUCHERON, Mme MARNEFFE, Mme DE JAER, M. JACQUEMIN, M. LECOCQ, M. POURTOIS, M. HAMBYE. Pas d'autres demandes à ce stade ? Alors, je vous propose d'ouvrir la discussion en passant la parole à M. BEUGNIES pour débiter.

M. John BEUGNIES, Conseiller : Oui, nous discutons bien sur les points 21 et 34, c'est bien cela ?

M. Nicolas MARTIN, Bourgmestre ff : Nous discutons sur les points relatifs au budget CPAS, de la Régie, de la Ville à l'ordinaire et de la Ville à l'extraordinaire.

M. John BEUGNIES, Conseiller : Ok, merci, je vais commencer par le budget du CPAS. La dualisation de la société est une réalité, plus de riches et plus de pauvres, cela, c'est une phrase que vous pouvez trouver à la page 21 de la note de Politique générale du CPAS, c'est

donc, une réalité de considérer que le CPAS est et sera de plus en plus sollicité jusqu'au niveau fédéral et régional puisqu'au niveau fédéral et régional, on ne mène pas une politique au service des gens et que l'austérité est le leitmotiv ou semble être le leitmotiv du Gouvernement DI RUPO, certains diront, la rigueur mais enfin, c'est chou vert et vert chou et dans ce contexte, ils nous paraissent essentiel que la dotation de la Ville au CPAS soit plus importante qu'en 2013 et bien pas du tout, elle est exactement la même. Le PTB pense qu'avec l'indexation des salaires des travailleurs du CPAS et l'augmentation inévitable des allocations sociales, cela revient pratiquement à une diminution de la dotation et ici, on ne vous parle même pas des 55.000 exclusions du chômage qui sont annoncées pour 2015, selon une étude de la FGTB, soit plus de 1.000 Montois. A cause de cela et afin de coller au plan de gestion, le CPAS décide de faire des économies notamment en ne remplaçant pas une partie du personnel sortant ce qui aura pour conséquence une plus grande pression sur les travailleurs puisque la charge de travail supplémentaire reste sur leur épaule, donc, voilà, ces non-remplacements seront bien supportés par ceux-ci. De plus, diminuer le volume d'emploi dans une ville où le taux de chômage est important ne nous paraît pas très judicieux. D'autre part, nous pensons que ne pas inscrire au budget la cotisation de responsabilisation estimée à 700.000 euros est une erreur et pourrait avoir l'effet d'une bombe à retardement pour ce budget, ensuite, nous regrettons qu'il n'y ait aucun investissement prévu pour la création de nouvelles crèches et ce malgré l'augmentation de la population et l'explosion des demandes. Si vous voulez attirer des travailleurs à Mons, il faut prévoir des crèches supplémentaires dans l'entité, cela nous semble tellement évident. Nous sommes en désaccord avec ce budget et donc, nous voterons contre mais au-delà de toutes ces considérations politiques nous tenions à profiter de l'occasion pour féliciter tous les travailleurs du CPAS pour le formidable travail fourni dans des conditions pas toujours faciles et leur dévouement est remarquable. Concernant le budget Ville, nous n'allons pas voter ce budget non plus pour plusieurs raisons. Il y a d'abord l'augmentation de certaines taxes qui touchent directement les gens dont nous allons parler aujourd'hui au point 26, ensuite, nous déplorons le manque de volonté affichée dans le budget en terme de création de logements publics. On nous annonce le chiffre de 202 nouveaux logements potentiels. Or ce chiffre n'est pas exact puisque dans ces 202 logements, 171 concernent le domaine d'Epinlieu où il ne s'agit pas de création de nouveaux logements mais bien de remplacement de logements existants. C'est donc une opération nulle en terme de création, bref, on pourrait potentiellement compter sur la création de 31 nouveaux logements, c'est beaucoup trop peu évidemment quand on sait que la population augmente considérablement. D'autre part, nous ne pouvons que regretter la non-augmentation de la

dotation au CPAS malgré l'augmentation constante de l'aide sociale à allouer et du rôle de réinsertion sociale que joue ce dernier, qu'on ne nous dise pas que l'on n'en a pas les moyens car si on est capable de consacrer 2.572.000 euros pour un achat de terrain stratégique au Grand Large pour Mons 2015, on devrait être capable d'augmenter cette dotation au CPAS, c'est une question de choix politique qui n'est pas très à gauche, c'est le moins que l'on puisse dire. Nous constatons également qu'une bonne partie des investissements en terme de travaux d'amélioration des voiries et des trottoirs se concentrent de nouveau dans le centre de Mons hors que l'on habite Mons ou une des anciennes communes faisant partie du Grand Mons, les taxes à payer par les habitants sont les mêmes et dès lors, il nous paraît logique que tous les Montois puissent bénéficier des mêmes investissements. En terme d'emploi, le Collège se targue d'une diminution du taux de chômage en 9 ans de 2,6 % avec un taux actuel de 22,2 %. Premièrement, nous pensions qu'il n'y a pas de quoi être fier de ce bilan puisque c'est un des taux les plus élevés de Belgique et deuxièmement, nous tenions à rappeler que la baisse du taux de chômage ne correspond pas nécessairement à la création de nouveaux emplois. Au contraire, nous pensons qu'il résulte surtout à ce jour du nombre croissant d'exclusions du chômage, d'ailleurs, si rien ne change d'ici là, nous vous prédisons une baisse supplémentaire du taux de chômage en janvier 2015 lorsqu'un millier de Montois viendront frapper à la porte du CPAS. D'autre part, nous croyons que la venue d'IKEA à Mons n'est pas un gage de création massive d'emploi. On parle, ici, de 650 nouveaux emplois, en réalité, il s'agira surtout de transfert d'emploi puisque de nombreuses plus petites enseignes dans la région de Mons Borinage fermeront leur porte à court terme. Le secteur HORECA va également souffrir de l'avenue d'IKEA, on voit mal comment dans les snacks de la région, on peut rivaliser avec un poulet frites sauce champignons à 5 euros. Aujourd'hui les commerces du Centre-Ville souffrent à cause du centre commercial des Grands Prés et bien ce n'est qu'un aperçu de ce qui va se passer avec l'arrivée d'Ikéa, nous avons déjà entendu ce discours qui dit Ikéa plutôt chez nous qu'ailleurs. Mais dire ça, c'est accepter cette concurrence entre les grandes villes pour attirer des enseignes et autres investisseurs mais on oublie une chose essentielle, c'est que là où une ville s'enrichit, une autre ville s'appauvrit. C'est une vision très libérale de la société, pas une vision solidaire. Selon nous, l'emploi le plus sûr, c'est celui qui existe déjà. Or, qu'en est-il de la sauvegarde de l'emploi public ? La Ville ne procède pas à bon nombre de remplacements, à des départs naturels avec pour conséquences une plus forte pression sur ceux qui restent et un moins bon service rendu à la population. Ce n'est pas cette politique qui permettra de désengorger la salle d'attente de l'Administration communale. Faire croire que ça va mieux fonctionner avec moins de personnel nous semble peu crédible.

Concernant la gestion des déchets, la volonté de la majorité lors de la déclaration politique générale de 2013 d'organiser un ramassage annuel gratuit ou prépayé des objets encombrants en porte à porte, a tout bonnement disparu. C'était pourtant un point du programme de la majorité lors des élections communales. Tout le monde n'a pas de voiture ou la force physique de transporter ces objets encombrants, nous pensons par exemple aux personnes âgées. Enfin, pour terminer et dans un cadre plus large, le PTB déplore le manque de moyens croissant de la Ville de Mons dus aux décisions prises au niveau de l'autorité de tutelle régionale et fédérale. Plutôt que d'opposer de plus en plus les communes entre elles pour savoir qui aura combien, nous plaçons pour un refinancement urgent du Fonds des Communes. Mons doit prendre sa place dans cette contestation des communes, nous demandons aux autorités de la Ville de Mons de prendre une initiative en ce sens envers toutes les autres communes, merci.

M. Nicolas MARTIN, Bourgmestre ff : Merci M. BEUGNIES, la parole est à présent à Mme MOUCHERON pour le groupe CdH.

Mme Savine MOUCHERON, Conseillère : Merci M. le Bourgmestre. Je crois qu'il faut admettre que le contexte économique est particulièrement difficile, les capacités d'actions des pouvoirs publics à tous niveaux, sont évidemment réduites et ça je pense que le contexte est serré, il l'est pour tous et ce serait incorrect de ne pas le reconnaître, je le fais à la Région wallonne, donc je le fais aussi ici dans cette enceinte. Je vais quand même revenir de manière plus générale au niveau des budgets sur quelque chose qui n'a pas été évoqué, sauf erreur de ma part, par l'Echevin qui est une nouvelle écriture budgétaire qui a été autorisée et qui vous permet de présenter en fait ce que vous appelez vous, un budget à l'équilibre, comme vous dites en fait. Mais là où vous voyez un budget à l'équilibre, nous on voit un jeu d'écritures comptables qui ne résout en rien la situation financière structurelle problématique de la Ville et je pense que la solution a été pointée, effectivement, la solution pour la Ville de Mons de sortir structurellement de ses problèmes financiers c'est d'augmenter ses recettes. Je ne vois pas trente-six mille autres solutions et donc, effectivement de faire venir des travailleurs à Mons. Mais pour revenir sur cette dernière nouveauté, elle a été introduite par la circulaire budgétaire et ça permet d'ajouter en recettes les dépenses qui n'ont pas été engagées les cinq dernières années. Ce qui vous permet de dégager en grosso modo 5 millions d'euros mais ça ne fait pas de nouvelles recettes pour la Ville de Mons pour autant dire. Donc, pour moi, juste un jeu d'écritures. Au passage, la possibilité me semble un peu prendre quelques largesses vis-à-vis de la Loi sur la comptabilité communale mais ça, je pense que l'avenir nous le dira, il me semble que c'est un peu limite mais voilà c'est dans la circulaire, c'est de bonne guerre,

j'aurais fait la même chose j'imagine à votre place mais enfin, donc justement présenter un budget en équilibre alors qu'il s'agit vraiment de réécritures, mais il n'y a pas eu de triomphalisme pour reprendre exactement ce qui a été dit, c'est déjà ça. Par ailleurs, je pense qu'on peut encore compter sur une certaine et je relativise parce que j'ai entendu qu'il ne fallait pas critiquer le fait que de l'argent vienne à Mons, une certaine générosité wallonne qui octroie à Mons ainsi qu'à trois autres grandes villes, Liège, Namur et Charleroi pour ne pas les citer, un subside d'attractivité et de mobilité. Parce qu'en effet, cette année, à partir de cette année, Mons reçoit un subside qui a été budgété ici d'un million et demi mais donc globalement une enveloppe de 20 millions d'euros pour sa politique d'attractivité et de mobilité. Je pense qu'effectivement, si sur d'autres points on peut se poser des questions notamment par rapport à la distribution du Fonds des Communes que j'ai aussi critiqué par rapport à ce qui revenait à Mons, je pense que d'autres villes ne sont pas logées à la même enseigne et donc ne peuvent pas compter sur un subside tel que celui-là. Je sais que vous allez me répondre que c'est une bonne nouvelle pour les montois, qu'il vaut mieux que l'argent vienne ici qu'ailleurs, en soit, effectivement c'est une bonne nouvelle, le tout est de savoir ce qu'on va en faire et comment on va l'utiliser. J'ai entendu pour le moment que ce subside était exclusivement concentré sur du parking et du parking en Centre-Ville. Or, c'est un subside d'attractivité et de mobilité, la mobilité c'est au-delà du parking. C'était ma première intervention générale. Malgré ça et j'ai entendu que vous étiez positifs par rapport à votre plan de gestion, je pense qu'on y déroge encore cette année puisque en 2011 et 2012 on avait réussi à maintenir le cap par rapport au plan de gestion, en 2013, vous vous étiez fixés d'atteindre l'équilibre budgétaire en ne prélevant que 4 millions 2, or on en a prélevé presque 5 et cette année, on prélève encore 500.000 euros supplémentaires au plan de gestion. Vous avez raison, on a la possibilité de renflouer, de reconstituer des réserves mais à nouveau c'est grâce à l'écriture qui a été permise par la nouveauté dans la circulaire de M. Furlan donc voilà, je serai un peu plus mitigée. Par rapport aux dépenses, globalement, comme prévu et sans surprise même si j'ai vu ce que vous en disiez dans la présentation générale, les charges d'emprunts augmentent évidemment. On nous annonce depuis des années que ce n'est pas nous qui payons, qu'on a des subsides pour les projets et c'est vrai pour une partie mais il y a quand même 10% de l'ensemble des projets qui sont à notre charge et pour honorer notre part du contrat, on emprunte évidemment et je pense qu'il suffit d'écouter la radio pour qu'on s'en rappelle, on le répète assez régulièrement, emprunter de l'argent ça coûte de l'argent. Evidemment, ça pèse aussi sur les épaules de nos concitoyens. Dans votre rapport et quelque chose qui me dérange un peu, vous revenez systématiquement sur le fait du holding

communal, vous voyez exactement ce dont je veux parler, c'est parfait, qui ne rapporte rien, ce n'est pas une surprise. Quand on a eu la possibilité ici de ne pas le voter, on vous a invité et je pense qu'on n'était pas les seuls dans l'opposition à le faire, de ne pas le recapitaliser or vous ne nous avez pas écouté et vous l'avez fait. Donc, s'étonner aujourd'hui que ça n'a pas de retombée, je trouve ça un peu contradictoire, il y a des communes qui ont refusé de le faire comme à Frasnes-lez-Anvaing par exemple. Je prends des exemples, il y en a d'autres je pense que Amay ne l'a pas fait non plus si j'ai bonne mémoire. Dans les considérations générales, je voulais aussi revenir sur trois dossiers qui ont été évoqués mais qui selon moi n'ont pas trouvé de fin. Je voudrais revenir en fait sur l'affaire des chèques-repas. Je voulais savoir où on en était par rapport à cette situation, ce qu'il faudrait savoir c'est si la Ville a éludé des cotisations sociales en donnant des primes sous forme de chèques-repas et donc l'affaire a été portée en justice, je pense qu'il y a plus de deux ans maintenant, je voulais savoir où en était ce dossier, parce que si on doit payer, on est condamné à payer 2 millions d'euros. Ce serait important de le savoir. Le deuxième point sur lequel je voulais revenir c'était la TVA du club de foot. Par rapport aux investissements, j'entends bien, vous attendez un subside ferme donc ça veut dire que rien n'est inscrit au budget 2014 pour l'instant, il y a 20.000 euros je crois qui sont provisionnés, un million d'euros pour les frais d'honoraires, ok mais donc pas pour les travaux concrètement mais j'entends que vous attendez la promesse ferme, je suppose qu'on pourra en rediscuter lors d'un ajustement budgétaire ou l'autre. Mais par contre, qu'en est-il de l'affaire de la TVA ? C'est une chose qui a été votée je crois lors d'un premier Conseil communal en 2006, c'était un accord que la Ville avait pris avec le club de foot et donc qui devait nous rembourser cette TVA et l'affaire était pendante donc j'aurais voulu savoir où on en est par rapport à la récupération de cette somme. Enfin, revenir aussi sur Imagix, il y avait un point qui était inscrit à l'ordre du jour aujourd'hui qui a été remis, un point qui était sur la convention Ciné-Seniors et je vois en fait dans le budget qu'on arrive à un subside qui s'appelle maintenant Ciné pour Tous donc j'imagine plus spécifiquement dédié pour les seniors donc je voulais savoir un peu ce qui avait motivé votre changement de fusil d'épaule parce qu'on a débattu de ce sujet il y a je pense moins de deux mois et à ce moment-là il n'était pas question de revoir cette forme de subside et par ailleurs, on avait demandé le plan de remboursement d'Imagix que vous nous aviez promis et qu'à l'heure d'aujourd'hui je n'ai toujours pas reçu. Voilà, je me pose des questions. Je vais revenir maintenant, c'est un peu compliqué parce qu'on traite tout à la fois, est-ce qu'on parle Police, CPAS, on fait tout en une fois ? Allons-y alors. En ce qui concerne la Police, vous avez fait le choix cette année de ne pas augmenter les dotations. J'ai bien entendu la remarque de voir pas comme un

budget spécifique mais dans une globalité d'un plan de gestion ok mais manifestement, cette année on n'augmente pas. Or, et vous l'avez confirmé ici, vous voulez engager plus d'agents donc moi j'avais entendu 3 x 20 agents supplémentaires, d'ici 2015 mais si on n'augmente pas la dotation, ça me paraît difficile à supporter d'autant que je lis aussi dans les budgets et là je suis interpellée, c'est que le vandalisme manifestement augmente de manière significative donc on a triplé le budget pour la rénovation de l'éclairage public qui l'a été suite à un vandalisme donc on est passé de 10 à 30.000 euros donc du compte à ici et par ailleurs, on vote un nouveau point ici qui est un avenant à l'accord en ce qui concerne les abribus qui sont et c'est expliqué clairement dans le dossier, victimes de plus en plus aussi de vandalisme. Et donc, je vous rejoins en disant qu'il faut plus d'agents, plus de contacts sur le terrain et les envoyer sur les villages et les alentours mais je me demande comment la Police va arriver à supporter tout ça si on n'augmente pas sa dotation en plus de terminer l'aménagement de son nouveau Commissariat, de construire un nouveau parking de plus de 3 millions d'euros si je me souviens bien dans le budget de la Police et donc en plus de 2015 qui va aussi concentrer des efforts manifestes en matière de sécurité, je suis passée par Marseille cet été et la sécurité, les policiers, ça demande quand même beaucoup plus de présence, des heures de récupération qui coûtent cher aussi à la Zone de Police et donc comment est-ce que vous prévoyez tout ça en n'augmentant pas la dotation à la Zone de Police. Aussi revenir sur le point surprise du Conseil de Police d'aujourd'hui, c'est le vote des caméras donc il y avait une Commission qui avait été créée pour voter ou pas des caméras de surveillance, de les installer ou pas sur le territoire, je n'ai pas souvenir que cette Commission se soit réunie il y a peu mais apparemment, aujourd'hui a été ajouté à l'ordre du jour du Conseil de Police le vote de 300.000 euros alors on n'est pas non plus dans l'hyper surveillance par caméras, je pense que le budget ici j'ai entendu que ce sont des caméras mobiles mais j'aurais voulu savoir pourquoi l'avoir fait comme ça aujourd'hui en dernière minute, combien de caméras et dans quel contexte elles vont être utilisées. Au niveau du CPAS, idem, on n'augmente pas la dotation et je souligne l'effort qui est fait au niveau du CPAS pour même arriver à trouver un boni de 200.000 euros, même s'il est léger il est présent et je crois qu'il faut le souligner et je pense que ça a été largement évoqué à l'instant par mon collègue M. BEUGNIES, on sait qu'on va avoir des retombées significatives par rapport aux décisions qui ont été prises au niveau du fédéral sur les allocations de chômage qui vont être lourdes de conséquences pour le CPAS et à nouveau, on n'augmente pas la dotation à l'aide sociale, j'ai du mal à visualiser comment le CPAS va arriver à supporter toutes ces charges supplémentaires sans avoir de moyens augmentés. J'avais une question peut-être plus pour le Président du CPAS au niveau du



patrimoine du CPAS, je ne pense pas que ça a été évoqué dans la présentation globale mais le CPAS a des maisons, a aussi des sites Stoumont, les Epioux, Soye, je voulais savoir un petit peu comment c'était rentabilisé et si le CPAS a fait une réflexion globale par rapport à son patrimoine, est-ce qu'il a envisagé de vendre, de mieux rentabiliser, est-ce que par exemple, les maisons qui appartiennent au CPAS vont être mises à la charge de l'AIS pour les rénover, pour les louer ? Est-ce qu'il y a une réflexion globale qui est menée au sein du CPAS ? Je voulais revenir aussi plus particulièrement sur les places d'accueil de l'enfance. On a vu que c'était problématique, on sait qu'il y a des crèches privées qui ferment leurs portes ici et donc ce sont effectivement des places qui sont supprimées, donc j'entends que votre souhait c'est la gare mais la gare en 2015 on nous a annoncé qu'on ne pourrait pas encore y accéder donc ces places-là ce n'est pas avant 2016, j'entends aussi votre volonté de redévelopper du pré-gardiennat, ça je vous encourage vraiment parce que je pense que ça a été supprimé et ça a fait du mal à certaines familles et donc je pense que cette réflexion-là doit être menée même si ça coûte et comme le disait mon collègue il y a quelques instants, si vous voulez attirer des travailleurs sur Mons, ça rapporte effectivement au niveau des recettes mais aussi ça coûte au niveau des dépenses et donc un des services, c'est certainement des places d'accueil pour les enfants. Je voulais savoir aussi si vous aviez une réflexion au niveau des partenariats public-privé, je sais qu'il y a certaines entreprises qui veulent développer des crèches sur l'entité de Mons et donc comment est-ce qu'on peut s'associer à un moment donné avec une entreprise ou avec une université aussi qui a l'ambition de créer des places d'accueil, je pense que c'est quelque chose qu'il faut creuser aussi et par rapport à des asbl qui existent sur le territoire montois qui emploient des co-accueillantes mais qui sont en difficulté par exemple pour commander du matériel, peut-être faire des marchés communs et donc je pense qu'il y a des pistes à explorer, je ne sais pas si vous le faites pour le moment mais je vous invite à y réfléchir. Donc, ça c'était globalement pour le CPAS. Au niveau de la propreté, en fait la propreté tout comme le CPAS ou la Police, c'est presque 10% du budget, c'est énorme, la moitié va à l'Intercommunale Hygéo. On nous a vendu Hygéo en disant ce sera mieux fait et ce sera moins cher, donc mieux fait, c'est vrai qu'on voit une amélioration ici, je ne vais pas le nier, cependant il y a encore des sacs qui ne sont pas ramassés et quand on voit la somme qu'on y met, c'est difficilement acceptable. Par ailleurs, moins cher, on n'y est pas encore donc pour le moment on maintient, on maintient le coût mais ce n'est pas moins cher or c'était comme ça que c'était vendu donc voilà. Par rapport au plan de gestion moi je suis un peu dubitative et alors certainement aussi investir et je sais que l'autre moitié c'est pour la part Ville mais investir dans la propreté du Centre-Ville c'est une chose mais je pense que là il

y a quand même une attention particulière même si j'ai vu il n'y a pas longtemps qu'on verbalisait quelqu'un parce qu'il jetait un mégot, c'est normal, il faut lutter contre les petites incivilités mais il n'y a pas de cendrier dans le Centre-Ville, il n'y a pas de WC dans le Centre-Ville, il y a peu de poubelles dans le Centre-Ville et même à l'extérieur et donc là je pense qu'il faut avoir une réflexion à ce niveau-là, on regrette aussi qu'on ne mette pas les moyens pour accompagner les gens à ne pas commettre d'actes d'incivilités en matière de propreté. Au niveau des parkings et de la mobilité, là j'avais une question bien particulière. Je vois que 13 millions d'euros sont prévus pour un parking donc une partie et si je vous ai bien écouté, pour la rénovation des parkings Centre-Ville en gros 3-4 millions et demi et donc le reste pour un nouveau parking, je vous ai déjà interrogé à chaque Conseil communal depuis qu'on est en place, pour savoir où il allait être situé, d'accord on ne va pas faire augmenter les spéculations, je suppose que je n'aurai pas de réponse sur son emplacement aujourd'hui, cependant, si je me souviens bien, on avait signé un accord avec Forum Invest pour ce parking Centre-Ville et Forum Invest s'engageait à nous fournir 6 millions d'euros pour ce parking. En compensation des Grands Prés toujours. Et donc, est-ce que ces 6 millions d'euros seront en plus du solde des 13 millions d'euros donc ça nous fait plus ou moins 20 millions d'euros pour ce parking du Centre-Ville ou est-ce que Forum Invest finalement ne va pas investir et qu'on va devoir, sur les fonds de la Région wallonne, construire finalement sur fonds propres ce parking Centre-Ville parce que je n'ai pas vu de recettes Forum Invest, sans erreur de ma part, dans les recettes. Par ailleurs, on a parlé régulièrement du plan de mobilité qui était dans le rapport d'activités pour l'année 2012, je l'ai retrouvé en disant que normalement il devait être terminé, on est aujourd'hui fin 2013 et je suppose qu'à un moment donné, on nous le présentera mais je ne vois toujours pas de plan de mobilité à ce jour pour la Ville de Mons parce que comme je le disais en introduction, des parkings c'est bien mais ça ne résout pas à lui seul le problème de mobilité sur la Ville de Mons puisque les problèmes de mobilité c'est beaucoup plus large. Par rapport aux parkings couverts, je me demande si vous avez une réflexion à un moment donné par rapport éventuellement à la gestion privée de ces parkings, ça se passe sur d'autres villes, ça se passe bien, si on cadenasse les marchés, j'ai vu des villes où ça ne marchait pas du tout mais par contre j'en vois où ça marche très très bien. Quand je vois l'état des parkings alors je sais qu'on a prévu de quoi les rénover et c'est vraiment fondamental, j'ai fait l'expérience encore vendredi soir et ils sont pleins parce que j'entends souvent qu'on dit qu'ils ne sont pas rentables à 100%, ils étaient pleins vendredi soir, il y avait des files dans le parking de la Halle et les caisses sont cassées donc on ne sait pas payer à l'entrée du parking il faut aller de l'autre côté à la sortie, ça a fait un mic mac pas

possible dans ce parking couvert. Et donc, à un moment donné, est-ce qu'il ne faut pas mieux et je parle d'autre chose que la voirie, parce que privatiser la voirie je sais que c'est encore un autre débat par contre quand on voit le coût des horodateurs, ça mérite d'avoir le débat, je pense qu'il ne faut pas avoir peur de réfléchir surtout dans des périodes difficiles mais est-ce qu'à un moment donné, on ne mènerait pas une réflexion sur la possibilité de laisser le parking à une gestion privée en Centre-Ville ? Revenir peut-être sur des plus petits points. La caserne de Ghlin, oui, même si j'entends qu'on ne veut plus l'appeler caserne, elle a été achetée et on nous l'a vendue en disant on va pouvoir recentrer les services, ça va faire des économies d'énergie, de déplacements et franchement on a applaudi des deux mains, c'est pour ça qu'on a voté le projet. Sauf que, en 2013, tous les déménagements devaient être faits, sauf qu'on est encore dans les travaux et finalement cette caserne elle nous coûte quand même 6 millions à l'achat, si je ne me trompe pas, on n'arrive pas loin des 9 millions pour la réaménager. Alors, j'entends qu'à terme ce sont des économies, pour le moment ça nous coûte plus que ça nous rapporte et donc je voudrais avoir un délai final, de la vente des bâtiments existants et de l'installation à la caserne de Ghlin. Je voudrais revenir aussi, je suis désolée mais je vais revenir sur tous les points, sur les subsides qui, globalement, je l'ai entendu, sont diminués de 10%, je voulais savoir, j'ai lu qu'un effort est fait de près de 200.000 euros sur les subsides, j'entends qu'il y a eu des discussions, qu'on a rencontré les gens qui sont plus ou moins d'accord, je voulais savoir pour les asbl comment ça fonctionnait. On a voté ici il y a presque deux ans maintenant, la Charte Associative qui a entre autres dans ses critères, d'exiger les critères d'octroi pour des subsides aux asbl. Or, sauf erreur de ma part, il n'y a toujours pas de critères. Comment est-ce que vous choisissez à qui et combien vous donnez de l'argent ? Là je serais vraiment curieuse d'avoir votre mode de fonctionnement, de choix, de calcul. En interrogeant certaines personnes on n'a pas su me dire pour le moment comment c'était évalué, subsidié, je pense que les critères c'est vraiment fondamental pour le moment. Par ailleurs, à la Province, pour vous prendre un autre niveau de pouvoir, tous les subsides passent au niveau du Conseil, tous les subsides qui ne dépendent pas de critères légaux ou qui concernent les petites PME mais tous les subsides que la Province octroie passent au Conseil pour avis et pour accord. Je pense que ce serait intéressant d'y passer mais déjà d'établir les critères ce serait déjà une première étape, je pense que maintenant deux ans pour la mise en application du pacte associatif ça commence à faire un délai correct. Je voulais revenir aussi sur un regret mais je l'ai formulé à chaque fois, c'est le MMM ou le Mu Mo Mi le Musée Militaire Montois, j'ai vu plusieurs désignations dans les dossiers et donc je pense qu'ici je pense qu'on a loupé vraiment un coche, ça fait des années qu'on le demandait ce musée

d'histoire militaire, en 2014 je vois que l'ensemble du monde se prépare à la commémoration et qu'on a loupé l'occasion ici d'avoir vraiment non seulement la possibilité de faire un travail de mémoire important qui est fondamental mais en plus d'avoir des retombées économiques importantes puisqu'il y a vraiment une grosse demande touristique pour le tourisme militaire, il n'y a qu'à regarder encore Flanders Fields ou les commémorations en Grande-Bretagne, je pense que là on a vraiment loupé le coche que ce soit au niveau du devoir de mémoire ou au niveau des recettes qu'aurait pu engendrer ce musée en 2014. J'ai lu aussi mais peut-être de façon plus anecdotique une prévision de plus ou moins 20.000 euros de recettes de droits d'entrée pour le musée du Doudou. Est-ce que ça veut dire que le musée sera accessible cette année ? J'ai vu donc une recette à ce niveau-là, 20.000 euros le musée du Doudou en 2014. Je n'avais pas entendu que ce musée, l'ancien Mont-de-Piété serait ouvert cette année-ci mais voilà s'il y a une recette... Peut-être aussi plus précisément, j'ai quand même souligné une augmentation significative des missions à l'étranger et des poursuites judiciaires. J'avais globalisé ça, j'imagine que c'est dans le cadre de Mons 2015 mais je suppose que vous avez réfléchi aussi c'est le genre d'investissements qu'on fait en concertation et avec de la réflexion surtout dans la situation budgétaire actuelle et alors aussi j'étais interpellée par des frais de téléphone des musées qui sont fermés. Il y a des musées qui sont fermés et il y a 1.500 euros de frais de téléphone, donc ça j'étais quand même un peu surprise. Voilà donc pour un premier tour en tout cas par rapport à votre budget sans surprise, vous imaginez qu'on ne le votera pas parce que vos choix, vos investissements, vos décisions ne vont pas dans ce que nous nous voudrions développer, c'est-à-dire plus de lien, plus de proximité, plus de développement aussi dans les villages parce que je pense que même si vous dites que tout n'est pas concentré sur Mons, quand on voit le budget extraordinaire c'est vrai qu'on investit à l'extérieur des murs mais beaucoup, beaucoup dans les Calvas, ce n'est pas que ça non plus la vie dans les villages, les Calvas sont importants mais ce n'est pas que ça, voilà, pour ma première intervention.

M. Nicolas MARTIN, Bourgmestre ff : Merci Mme MOUCHERON, pour rester dans le groupe CdH, je propose que M. HAMBYE puisse prendre la parole à son tour.

M. Guillaume HAMBYE, Conseiller : Merci M. le Bourgmestre. Des points évidemment plus importants, transversaux et d'autres points évidemment plus particuliers. Le premier et je suis heureux que la majorité adhère au discours majeur ou à la mathématique majeure que j'avais développée en 2006-2007, seule l'augmentation de la population permettra à notre Ville de sortir du déficit structurel dans lequel notre Cité malheureusement est engoncée depuis une trentaine d'années et donc 60% de nos recettes viennent à la fois de l'impôt des personnes

physiques et du précompte immobilier et mécaniquement si on augmente la population par une politique d'urbanisation mesurée et intelligente, il y aura une augmentation mécanique de nos recettes alors que nos dépenses, vous l'avez tous vu, comme elles sont en grande partie constituées essentiellement de personnel il faut que nos services continuent à fonctionner.

Deux points, on a eu une présentation sur la gestion active de la dette publique et là l'Echevin des Finances nous a présenté avec, je dirai, le banquier partenaire la présentation de la gestion du programme de gestion active de la dette. Et on a pu voir que progressivement, à peu près un pourcentage de 30% de notre dette est passée maintenant à du long terme. J'avais demandé qu'on nous donne non pas les pourcentages des 3.000 emprunts mais les montants car comme vous le savez et je tiens à vous le dire, chaque mois, les banques centrales des Etats-Unis d'Amérique impriment 85 milliards de dollars, celles du Japon, 60 milliards de dollars et de Grande-Bretagne 40. Tous les mois, les banques centrales impriment 180 milliards de dollars. La planche à billets fonctionne plus que jamais alors quand on imprime 360 milliards de dollars en 2 ans, il y a trois possibilités, soit c'est une hyper inflation, mais vous voyez bien qu'autour de vous, ce sont les prix qui diminuent, soit on va à un crack mondial, soit une diminution des valeurs financières. Toujours est-il que quand on est dans un univers financier aussi chahuté et je dirai aussi dangereux et mille fois plus dangereux qu'avant 2008, je ne puis que demander instamment à notre Echevin des Finances et au Collège d'avoir 60% de notre dette en montants et en pourcentages à long terme. Et pourquoi ? Je serai très clair, il nous a expliqué qu'environ maintenant le pourcentage moyen des taux d'intérêts étaient à du 4,07 et vous pouvez regarder dans les journaux, le taux à 10 ans des emprunts est à du 2,53, donc plus on prend un pourcentage d'emprunts à long terme, plus on diminue la charge d'intérêts de notre dette. Déjà, ça c'est notre deuxième intervention. Puisque nos points de vue se rassemblent et convergent, j'ai lu dans le journal cette semaine et Mme DE JAER va être toute contente, parce que j'avais émis l'idée d'un parking de 2.000 places, dans une ville dirigée par un Bourgmestre Ecolo, à Louvain-la-Neuve, vient de sortir un parking à côté de la Grand'Place, avec 2.338 places pour les usagers du rail et 937 places pour l'UCL. Et ce, et je vous le signale, c'est un investissement de 35 millions pour la SNCB Holding et donc grâce à un Bourgmestre Ecolo. Il y a donc un parking de 3.285 places qui vient d'être créé, dans le Centre-Ville et donc c'est la preuve qu'il y a moyen de résoudre les problèmes de mobilité et du Centre-Ville comme l'ont fait d'autres villes car je crois et c'est le sens de ma troisième interpellation, que si l'on veut résoudre les problèmes du Centre-Ville, il faut impérativement créer des parkings et le plus possible près des gares. Voilà pour ma troisième interpellation.

Alors, que dire encore ? Au niveau maintenant des budgets d'investissements ordinaires ou

extraordinaires, d'abord ce qui frappe et je l'ai déjà dit, je ne sais pas si c'est les Angels of Mons, les Ghosts mais ici en tout cas on nous parle de maîtriser les budgets, de comprimer les coûts, de supprimer certaines dépenses faramineuses mais en tout cas le coût des cimetières, c'est l'explosion. Je ne sais pas ce qui se passe et moi, je crois innocemment que de plus en plus on incinère les défunts et donc je me dis à long terme les budgets des cimetières vont être comprimés puisque la place d'une urne funéraire est quand même 100 fois moins grande qu'un caveau. Mais qu'est-ce que je vois et vous pouvez le lire tous, que le budget des investissements des cimetières, au compte 2012 est de 312.000 euros, au budget adapté 2013, 973.000 euros, on a multiplié par 3 et en 2014, on est à 2 millions 50 mille. Donc entre 2012 et 2013, multiplié par 3 et 2012 et 2014, fois 7. Alors, peut-être, j'émetts le doute, c'est qu'au cours de l'année, c'est la façon d'avoir une réserve et une faculté d'adaptation. Une ficelle budgétaire qui permet une compression. Je n'en sais rien mais en tout cas, je comprends qu'il y ait des cimetières comme celui de St-Symphorien, celui de Mons pour lesquels des investissements prioritaires doivent être faits dans le cadre du devoir de mémoire mais quand on comprime tous les budgets à l'ordinaire ou l'extraordinaire et qu'on multiplie par 7 le montant des cimetières, the Angels of Mons, Ghosts of Mons, en tout cas, là il faudra m'expliquer le pourquoi et le comment, une telle importance, un tel montant. Alors, pour la caserne de Ghlin, j'avais demandé à notre Président d'Assemblée d'avoir le coût total parce que j'ai regardé cette année, donc un investissement de 1.400.000 euros, quand on prend le coût d'achat, les frais d'achat, le coût des travaux l'année dernière et le coût de cette année, je crois qu'on pourrait avoir un budget global, je pense que ce serait utile. Quant aux travaux du Centre d'Interprétation de Spiennes, je suis un peu dubitatif parce que pour le Beffroi on m'a dit ce sera prêt pour Mons 2015, Spiennes, j'attends la réponse. Autre chose, le Salon Louis XIII de l'Hôtel de Ville, j'imagine que c'est le Salon ici en-dessous des Commissions, ah bon, ça va, ok je croyais que c'était celui où il y a le plafond qui tombe mais c'est un autre plafond qui nécessite des réfections, voilà comme quoi je ne suis pas assez dans l'Hôtel de Ville, je ne connais pas tout à fait la dénomination. Mais donc les travaux du Salon Louis XIII n'ont pas été faits, je me dis si on reporte les travaux de réfection de l'Hôtel de Ville qui étaient de 100.000 euros, il y a peut-être une nouvelle. Alors, ce qui est frappant mais encore une fois on n'a pas toutes les données, c'est le plan au budget Convergence, le plan Lumière, on a 2 millions 280 mille euros, cette année-ci et l'année prochaine. Alors, il y a certainement de bonnes raisons mais ça semble un budget énorme et comme on ne voit pas très bien ce que ça rapporte, vous allez nous l'expliquer, sans doute sans aucun défaut. Au niveau du budget ordinaire, à la page 95, là je vais sans doute poser une pierre dans le jardin de la majorité. Je

subodore que déjà l'effet de l'ultra libéralisme, du laissez-faire, laissez-passer triomphe au sein du Collège mais en matière d'infractions urbanistiques, j'estime quand même que si la Ville veut avoir une politique cohérente et comme vous l'annoncez dans vos discours, il faut que celles et ceux qui construisent, qui rénovent, qui aménagent sans permis, ils soient un tantinet sanctionnés, autrement dit qu'on touche à leur portefeuille. Alors, dans une de mes soirées de cette semaine, j'ai quand même regardé à la page 95 du budget ordinaire, on voit infractions urbanistiques, revenus 23.092 euros 2012 - 2013 : 10.000 euros et 2014 : 25.000 euros, un budget tout rond. Je pense que dans le cadre d'une lutte contre les infractions urbanistiques et en tant que membre de la CCAT bien que je n'y vais pas tous les jours mais enfin bon, toutes les fois, ce qui me frappe c'est le caractère minimum ou je dirai l'absence de sanctions quand il y a des infractions urbanistiques. Je pense que quand on veut que des infractions urbanistiques ne soient pas trop récurrentes, c'est comme avec les infractions en matière de vitesse, s'il n'y a pas de radar et d'amende au portefeuille, on continue. On a le permis, ça n'a rien coûté donc on fait les travaux et après on régularise. Je crois que là il faut que la majorité passe du discours aux actes et que ces infractions insidieuses ne découlent pas trop de ces effets du libéralisme et du laissez-faire et du laissez-passer. Bon, on a déjà relevé les frais de téléphone dans des musées qui n'existent plus, est-ce l'effet des Ghosts ? Moi j'avais cru que c'était une ligne directe entre M. Duesberg et la Ville de Mons, ça je comprendrais bien qu'on ait besoin des frais de téléphone, une ligne permanente mais là 1.300 euros pour le Chanoine Puissant et l'Attacat, on le trouve. Alors, toutes les taxes sur les immeubles inoccupés et les commerces de nuit, le rendement des taxes sur les immeubles inoccupés, du temps de M. BEUGNIES, quelquefois, tous les mois je lui donnai le nom d'immeubles inoccupés en Ville, je devrais vous les donner mais je trouve que les rendements sont faibles, regardez la Place Simonet, j'ai encore été la semaine dernière, la moitié de la Place Simonet est occupée par un chancre, j'allais vous poser la question dans le budget de la Régie Foncière mais pour Mons 2015 il y a des sites, je trouve qu'on devrait attaquer prioritairement mais la Place Simonet, la moitié de cette place est occupée par un chancre qui existe depuis 20 ans, ça montre que là on doit être à mon avis plus proactif. Terminons par les taxes sur les night shop et commerces de nuit, j'imagine que vous êtes au maximum, j'ai appris que ces night shop n'étaient pas très désirés au Centre-Ville parce qu'ils étaient la cause de phénomènes secondaires mais je voulais vous demander ici si les taxes sont au maximum légal, voilà. Je voudrais avoir une réponse. Alors, en terminant ici au niveau du pôle muséal donc on se réjouit de sa constitution et simplement on a vu qu'il y avait une équipe de pilotage dans le Mont-de-Piété qui avait été licenciée, constituée en mai 2011,

équipe de pilotage licenciée, marché arrêté. C'est une de mes questions, que ma collègue a posée, une nouvelle équipe de pilotage a été désignée le 25 octobre donc il y a moins d'un mois, qu'en est-il des travaux ? On sait qu'on ne peut pas interroger le Collège sur ses intentions mais bon, voilà, c'est la page 26. Par contre, où en est le projet du Musée Jean Lescarts, le Musée de la Vie Montoise, l'Historium de la Ville de Mons et de sa région ? Moi j'avais soulevé la question de l'accessibilité pour les personnes handicapées dans cet espace qui est ravissant, charmant mais qui ne correspond plus aux normes d'accessibilité pour les personnes handicapées, il n'en reste pas moins que, est-ce qu'on ne devrait pas se pencher pour faire un Musée d'Histoire de la Ville avec le Mont-de-Piété parce que quand on voit le succès des musées d'histoire de la ville, regardez à Lyon, regardez à Marseille, c'est grâce aux musées que la capitale culturelle a pris son essor, au Mundam à Antwerpen, quand on voit le succès du Louvre Lens qui est ouvert depuis un an ou du Baubourg Metz il y a certainement une politique culturelle qui est lancée, un pôle muséal qui prend corps et c'est tant mieux mais je pense que si on pouvait mettre l'Historium avec le Mont-de-Piété, on ferait des économies d'échelles. Maintenant, ce n'est peut-être pas possible, je pose la question. Voilà, sinon, deux petites questions pour terminer. On a tous vu qu'au bas de la rue de l'Athénée à droite dans la rue Léopold il y avait des bandes de confort pour les cyclistes, à gauche il n'y en a plus, donc le long de la rue de la Petite Guirlande et de la rue des Capucins, dans le marché public c'était prévu et dans le permis, on a remis un tout autre revêtement et donc c'était la question de savoir si c'est compte tenu de l'exigüité, la différence de largeur entre la rue Léopold, la rue de la Petite Guirlande, la question est de savoir si au niveau stabilité et solidité ça allait être la même chose et enfin, je pense que comme dernière question, on a fait un calcul au niveau extraordinaire de tous les budgets faits pour le Centre-Ville et le budget fait pour Spiennes, Obourg, Jemappes, Cuesmes, Hyon et effectivement on a vu qu'il y avait une très forte différence entre les investissements dans le Centre-Ville et les investissements dans les différentes sections, moi j'ose espérer que ce que vous n'allez pas dépenser pour les cimetières, vous pourrez le dépenser dans les autres programmes d'investissements puisqu'on voit qu'il y a 500.000 euros d'investissements à l'extraordinaire pour je dirai les revêtements routiers et 500.000 euros pour la sécurité, si mes souvenirs sont bons. Je me demandais si on ne pourrait pas diminuer les 2 millions d'investissements dans les cimetières et les orienter vers les voiries. Voilà c'étaient les choix que j'aurais faits mais peut-être avez-vous d'autres informations à ce sujet, merci.

M. Nicolas MARTIN, Bourgmestre ff : Merci M. HAMBYE. Je propose maintenant qu'on passe au groupe Ecolo en commençant par Mme MARNEFFE.



Mme Catherine MARNEFFE, Conseillère : Grâce aux nouvelles circulaires budgétaires établies par le Ministre des Pouvoirs Locaux, du fait de l'entrée en vigueur des nouvelles règles européennes, il sera obligatoire dès janvier 2014, d'établir un cadre budgétaire pluriannuel couvrant trois années. Malheureusement, nous ne sommes pas encore en janvier 2014 et le budget qui nous est proposé n'a pas devancé ces circulaires et reste fort marqué en termes d'investissements par les projets liés à Mons 2015 dont l'impact et les retombées restent encore une inconnue mais plus pour très longtemps. Une donnée qui par contre est tout à fait connue et a déjà fait l'objet du débat pour la deuxième modification budgétaire 2013, c'est le coût énergétique des bâtiments communaux. Pour rappel, il a fallu faire une rallonge de 100.000 euros pour la facture de combustible. Malgré cela, ce budget reste optimiste et prévoit à nouveau une économie de 30% sur le budget chauffage par rapport à 2012 et 2013. Si nous partageons cette volonté d'économie d'énergie, nous sommes assez dubitatifs par rapport aux faibles moyens mis en œuvre pour les atteindre. Alors que les investissements permettant de finaliser les travaux liés à Mons 2015 et aux infrastructures culturelles représentent près de 7 millions d'investissements, les infrastructures scolaires bénéficient d'une enveloppe de 5 millions dont plus de 3 millions sont déjà destinés à l'extension de l'école communale d'Hyon. Evidemment, démographie en augmentation nécessite nouvelle école. Si nous nous réjouissons de ce rééquilibrage des investissements vers les services directs aux citoyens, nous regrettons d'avoir péniblement relevé que 300.000 euros d'investissements économiseurs d'énergie pour les 33 autres bâtiments scolaires de l'entité dont certains sont encore de vraies passoires énergétiques. Dans ce contexte, on se demande quelles leçons ont été tirées du cadastre énergétique des bâtiments réalisé sous la précédente législature à l'initiative de la CPDD et comment seraient pris en compte ces considérations dans le budget pluriannuel de 2015 ? Autre élément suggérant que cet aspect énergétique a été passablement oublié dans ce budget : le guichet de l'énergie voit sa dotation en termes de personnel diminué de 20.000 euros alors que le remplacement d'un emploi à mi-temps suite à un départ avait été annoncé. Malgré tout, nous nous réjouissons d'avoir vu inscrit in extremis un budget pour le projet Pollec sur l'exercice 2013, espérons que les conclusions de ces études constitueront un meilleur levier pour stimuler les investissements dans les travaux économiseurs d'énergie. L'aspect développement durable dans la politique de mobilité n'a pas non plus bénéficié d'enveloppe budgétaire significative. Le poste ayant raflé toute l'enveloppe étant celui des parkings. La Région wallonne a en effet libéré une enveloppe de 20 millions d'euros pour Mons alors que Namur investit dans une gare de bus, Liège dans un tram et Charleroi dans un métro, Mons mise sur les parkings. Un million huit cents mille

euros pour le parking de la rue de la Halle, 2.712.000 euros pour l'acquisition de terrains au Grand Large pour un parking de délestage pour Mons 2015 et encore une enveloppe de 13 millions d'euros pour un parking au Centre-Ville. Et ce, alors que les parkings Halle et Grand'Place ne sont que très ponctuellement remplis d'après les statistiques fournies par la Ville et que l'ouverture d'un parking Boulevard Saintelette point de vue du nouvel hôtel de police et qui serait ouvert aux citoyens le week-end rendrait encore plus de places au niveau de l'intra muros. Au niveau voiries, les rues qui seront faites dans le cadre de ce budget notamment la rue Grand Trou Oudart et la rue de la Grande Triperie, avec des trottoirs supprimés et l'absence de bandes cyclables, ne donneront pas non plus la priorité aux usagers faibles. Nous attendons également les premiers investissements en termes de vélos partagés ou de location longue durée en vue de Mons 2015 comme évoqué lors d'une Commission Mobilité en septembre dernier. Enfin, en ce qui concerne le plan communal de mobilité, pouvez-vous nous préciser à quoi correspond l'investissement de 120.000 euros prévu au budget 2013, ces investissements importants principalement en parkings qui feraient venir directement une circulation importante au Centre-Ville nous paraissent nécessaires de nous éclairer, à partir de ce plan communal de mobilité. Outre le budget proprement dit, nous avons examiné également attentivement la note de politique générale et à ce sujet, nous souhaitons exprimer notre satisfaction par rapport à plusieurs axes notamment l'ancrage communal, la lutte contre l'insalubrité des logements et la tolérance zéro par rapport aux marchands de sommeil, l'actualisation du règlement communal d'urbanisme au sujet duquel nous souhaitons néanmoins une réflexion sur la consultation publique avant révision ainsi qu'une intégration en termes de performances énergétiques des bâtiments. Nous relevons également la volonté de faire un bilan sur les sites à réaménager. Par contre, plusieurs interrogations et regrets notamment par rapport au fonctionnement du service des marchés publics, nous attendons effectivement toujours une réponse par rapport à la promesse de réunions sur notre motion relative aux clauses sociales éthiques et environnementales qui étaient prévues pour ce mois de décembre. Nous sommes en attente aussi de résultats par rapport à l'observatoire de l'habitat, nous souhaitons éventuellement, outre les objectifs déjà marqués, que soient consultés des experts en la matière notamment par rapport au conseil participatif du développement territorial qui a des recommandations intéressantes en termes de densification sur le sujet comme évoqué au niveau de leur colloque de restitution qui a eu lieu le mois dernier. Nous regrettons également le manque de réponses par rapport à des attentes de la population par rapport à une politique cyclable plus volontariste comme le témoignent des messages humoristiques relevés sur certains sites stratégiques en termes de sécurité cycliste

comme la grande voirie et le carrefour de la porte de Nimy. Des regrets aussi par rapport à la politique de sensibilisation à l'environnement notamment par rapport à l'utilisation de pesticides, d'abord notamment un manque d'exemplarité de la Ville mais aussi par rapport aux actions pendant la semaine sans pesticides, la seule action qui était disponible à Mons était la récolte des excédents et des récipients, point de vue des parcs à containers. Par rapport à la gestion des déchets également, toujours pas de poubelles à tri en général dans les espaces publics. Le résultat de ce type de politique c'est que les borains sont les plus grosses poubelles en région wallonne avec comme nous avons pu le voir à la présentation de l'Hygée, 175 kg par habitant et par an et avec des dépôts sauvages qui eux aussi sont en augmentation sur le territoire. Nous souhaiterions également une politique plus volontariste par rapport à l'agriculture urbaine et aux circuits courts. Le souhait également de voir se renouveler l'initiative de marchés de terroir qui avait été prise pendant un certain nombre de mois les samedis après-midi. Nous restons néanmoins conscients des difficultés d'établir un tel budget dans ces périodes d'austérité, rejoignons certaines réflexions soulevées par l'Echevin des Finances par rapport au budget alloué via le Fonds des Communes. Comme cela a déjà été évoqué par plusieurs observateurs, les 96.000 habitants ne reflètent en effet pas l'importance régionale de notre Ville et témoignent peut-être d'une fusion ratée des communes boraines. La police foncière et de développement économique montoise nous paraît cependant beaucoup trop marquée par la concurrence avec les communes voisines notamment Jurbise et Saint-Ghislain par rapport à la création de zonings commerciaux et au captage de nouveaux habitants. En effet, il s'agit d'attirer à tout prix sur les dernières réserves foncières disponibles des entreprises dont le nombre d'emplois à l'ha créés est relativement faible. Ne revenons pas sur le cas Ikéa je me suis déjà pas mal exprimée à ce sujet-là, par contre, on peut prendre l'exemple de Google qui a pu obtenir un des meilleurs terrains industriels de la région en y créant que quelque 40 emplois directs. Par ailleurs, la stratégie développée qui vise à augmenter le nombre d'habitants avec une politique foncière peu durable et peu parcimonieuse en espace comme en témoignent les nouveaux lotissements à St-Symphorien, également Chemin de l'Oasis ou encore Clos St-Macaire à Obourg qui visent à attirer des habitants à hauts revenus avec des terrains quatre façades. Cette fuite en avant n'est pas durable car non seulement les réserves foncières se raréfient sur notre territoire mais aussi parce qu'elles diminuent nos capacités de résilience. Nous voudrions que cet aspect soit mieux pris en compte dans le projet de ville afin de rendre notre territoire plus adaptable aux crises futures climatiques, économiques et sociales. Nous souhaiterions finalement voir se développer un scénario de type massif pour reprendre un des scénarios proposés par l'Institut

Jules Destrée dans le cadre de l'enquête publique sur le SDER. Ce scénario favorise la mixité fonctionnelle, la requalification des friches, la localisation plus structurée de l'activité économique en Centre-Ville, en aménagement du territoire visant à diminuer les besoins en déplacements. Une réponse au déficit démographique via une densification cohérente et maîtrisée. Forts de ces constats, nous souhaiterions que notre commune soit considérée comme un de ces massifs d'organisations territoriales et que les financements des efforts publics nécessaires à ce scénario soient attribués à une échelle supra locale. Pour ce faire, la seule voie de salut ne peut pas s'envisager uniquement via l'augmentation de population, concoure auxquelles les communes voisines sont aussi candidates menant à une mise en concurrence improductive. Deux autres pistes sont possibles : soit envisager comme suggéré dans le dernier mémorandum de l'Union des Villes et des Communes Wallonnes, la fusion volontaire avec des communes voisines, soit de réclamer à la Région un financement tenant compte de l'importance des communautés urbaines à une échelle supra locale. Je vous remercie.

M. Nicolas MARTIN, Bourgmestre ff : Merci Mme MARNEFFE. Je propose maintenant à votre chef de groupe Mme DE JAER de prendre la parole.

Mme Charlotte DE JAER, Conseillère : Merci. Je me réjouis de l'implantation d'un RER à Mons mais j'aurais bien aimé qu'on ne comprenne pas que Guillaume HAMBYE du CdH mais toute l'opposition puisque j'imagine que c'est ce qu'il a voulu dire en faisant une comparaison avec Louvain-la-Neuve qui, on le sait, d'ici 2020 accueillera un RER qui brassera un nombre très important de navetteurs et malheureusement, à moins qu'il ait des entrées à la SNCB, je ne pense pas qu'un réseau de trains légers soit malheureusement à l'étude dans la région de Mons-Borinage même si en effet, ça serait une piste d'opportunités pour remplacer l'ancien tram. Je ferme la parenthèse. Je vais commencer par le budget du CPAS et puis je continuerai dans la foulée sur le budget général de la Ville de Mons. Je suis désolée pour ceux qui ont déjà entendu 20 fois mais je pense que c'est important de le rappeler, à chaque fois qu'on parle du revenu d'intégration sociale, la Belgique est l'un des seuls pays d'Europe et en tout cas un des seuls pays dans les pays limitrophes à avoir le dernier filet d'existence qui soit au niveau des communes. Dans les autres pays, c'est bien au niveau le plus large de la solidarité donc au niveau fédéral au niveau de la Belgique que celui-ci existe. En Belgique, le revenu d'intégration sociale est en moyenne remboursé à 65% par le fédéral, le reste étant à charge des communes, à Mons on est à une moyenne de 30% à charge de Mons pour les personnes qui relèvent du revenu d'intégration sociale. C'est important parce qu'on se le rappelle, il y a quelques mois, mon groupe et moi avons proposé une

motion qui visait à demander au Gouvernement fédéral, une motion qui est d'ailleurs en général soutenue par l'Union des Villes et des Communes Wallonnes et la fédération des CPAS, de demander au Gouvernement fédéral de rembourser le revenu d'intégration sociale à 90% pour éviter de se retrouver dans une situation qu'on voit un petit peu aujourd'hui, mais qu'on verra vraiment beaucoup en 2015 et dans le budget pluriannuel qui nous sera présenté. Vous n'êtes pas sans savoir que l'exclusion des chômeurs a vu augmenter énormément le revenu d'intégration sociale, c'est 9% supplémentaires en 10 ans à Mons si j'ai bien lu, en 3 ans à Mons si j'ai bien lu les documents et ça va continuer puisqu'on l'a vu au dernier Conseil communal conjoint, 55.000 chômeurs vont se retrouver sans allocations de chômage suite à la réforme qui interviendra au 1<sup>er</sup> janvier 2015, dans ces 55.000 le directeur de l'ONEM en a prévu plus ou moins 1.200 pour Mons, l'Union des Villes et Communes Wallonnes dit que 40% iront au CPAS, la FGTB dit que 50% iront au CPAS, en tout cas ça fera une augmentation de plus ou moins 20% des personnes qui vont dépendre du RIS dans notre commune. Si on considère un taux inchangé de plus ou moins 30% de remboursement par le CPAS et donc par la Ville, on est à 1.500.000 euros en plus rien que pour le RIS à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2015. Ces personnes qui vont venir demander de l'aide sociale, elles devront être accueillies par des personnes, si on fait le même prorata de 20% d'aide supplémentaire sur les équivalents temps plein du service de l'aide sociale, on devra sans doute engager entre 7 et 9 personnes. Ce sont les dépenses qui vont arriver dès 2015, les nouveaux emplois ils devraient déjà être là pour prévenir l'apparition de toutes ces personnes qui sont là et on se rend compte que le budget du CPAS de la Ville de Mons ne les prend pas en compte et qu'en plus sa dotation reste inchangée, à ça s'ajoutent les 750.000 euros qui ne sont pas inscrits au budget alors qu'ils devront être dépensés par le CPAS, c'est la cotisation de responsabilité on l'a vu dans le budget de la Ville, elle est plus ou moins évaluée à 1.100.000 euros, je n'ai plus les chiffres en tête, au CPAS elle n'est pas évaluée, elle n'est pas dans le budget, le receveur fait la remarque, on fait comme si ces 750.000 euros ne devront pas être dépensés, je ne pense même pas que les fonds de réserve permettront de couvrir cette dépense, c'est pour cela en tout cas que de notre côté et ce n'est pas ce qu'on fait d'habitude, en général on s'abstient sur le budget du CPAS mais cette année nous voterons contre un budget de CPAS qui ne prend pas en compte ce qui va arriver dans le futur, qui nous met de côté une dépense de 750.000 euros et qui ne prévoit pas d'aide sociale dans le futur. Voilà en ce qui concerne mon avis et celui de mon groupe sur le budget du CPAS. Quelques mots maintenant sur les taxes parce qu'on avait dit que c'était globalisé ou bien on fera des points séparés, sur les taxes ?

M. Nicolas MARTIN, Bourgmestre ff : On peut en discuter maintenant, Mme DE JAER.

Mme Charlotte DE JAER, Conseillère : Sur les taxes, j'ai une question parce que l'année passée, par rapport aux 40.000 euros sur les serveuses de bar, donc c'est la taxe que perçoit la Ville sur la prostitution, M. le Bourgmestre m'avait dit qu'on allait réfléchir à la question de la prostitution sur Mons, parce qu'en vrai c'est toujours un peu mal de voter un budget où on se dit qu'on prend 40.000 euros sur la prostitution, en un an qu'est-ce qui a été fait, qu'est-ce qui est prévu pour un peu voir notamment parce que la prostitution on le sait à Mons, elle se concentre dans un quartier de la gare qu'on essaye de changer donc qu'est-ce qui est prévu pour pallier à ça. Une autre question précise alors sur les taxes et par rapport à la taxe immondices et la dotation Hygée donc entre la taxe immondices qui va être perçue et la dotation qu'on donne à l'Hygée il y a une différence de 500.000 euros et je pense que ce serait utile de faire savoir aux citoyens à quoi elle sert. Je pense aussi qu'il serait vraiment utile qu'à chaque enlèvement d'un dépôt sauvage par les services de la Ville, il y ait un panneau qui reprend les coûts de l'enlèvement parce qu'à un moment, il faut que les citoyens se rendent compte que ça leur coûte les dépôts sauvages, que ça coûte à leurs voisins et que chacun se sente responsable de ça, les 300.000 euros on en a parlé sur les caméras mobiles, évidemment on a été un peu surpris que la Commission ad hoc n'ait pas été convoquée, on a été un peu surpris de recevoir ça en séance mais en tout cas nous sommes tout à fait prêts à travailler pour que ces caméras puissent servir à éviter l'augmentation des dépôts sauvages que rencontre notre Ville actuellement et donc c'est en tout cas les appréciations que nous ferons quand il s'agira de voter puisque c'est bien en Conseil communal que va être voté le plan d'implantation des différentes caméras. Maintenant, sur les taxes et l'IPP, au plus bas et les taxes sont plus hautes, celles qui ont pu être indexées l'ont été, voilà c'est une politique, c'est une politique que de notre côté on a toujours dénoncée parce que l'IPP donc l'impôt c'est progressif, les taxes ce n'est pas progressif. Ce qu'on veut dire par progressif, c'est que la participation des plus riches est proportionnellement plus importante à l'impôt que celle des plus pauvres. Sur les fiscalités, la taxe est la même peu importe le revenu de la personne et donc une taxe de 50 euros a un impact plus important sur un ménage à bas revenus que sur un ménage à hauts revenus, on l'a dit au débat, c'est un peu la touche libérale de cette majorité. A côté de ça, on voit que des taxes qui servaient et là c'est nouveau une question précise qui servait finalement aux citoyens, notamment la taxe sur les immeubles inoccupés et les parcelles non occupées que cette taxe, en tout cas on imagine que sa perception sera moins importante qu'en 2013 donc je voudrais savoir pourquoi, est-ce qu'il n'y a plus d'immeubles vides, est-ce qu'il n'y a plus de parcelles vides, pourquoi est-ce que cette perception de taxe... je peux répéter parce que je vois qu'il y a une petite question qui suite à un rire s'impose, je

vois que la perception de la taxe sur les immeubles vides, la taxe reste inchangée, indexée même mais par contre c'est la perception, on la prévoit moindre qu'en 2013, je voudrais savoir qu'est-ce qui fait ça, est-ce qu'il n'y a plus d'immeubles vides, est-ce qu'il y a moins de gens qui vont aller à la rencontre des propriétaires, voilà. J'ai encore deux petites questions, je vois qu'il y a 40.000 euros en plus pour la communication vers le citoyen, ça va recouvrir quoi ? Et alors, Mme MOUCHERON l'a déjà dit mais au niveau des séjours, il y a quand même des frais d'augmentation notamment dans l'Administration générale + 15.000 euros d'indemnités diverses de séjours par rapport au compte 2012 et donc finalement les séjours de 2014, ils vont servir à quoi, qui va aller où, à quoi ça va servir, qu'est-ce que ça va apporter à notre Ville et au bien-être de tous les habitants ? Sur Imagix et le Plaza, le ciné pour tous, moi je ne comprends pas qu'on puisse encore continuer une convention avec Imagix et pourquoi on n'a pas mis l'ensemble de cette subvention vers le Plaza Art qui a diversifié son affiche, qui est en Centre-Ville parce que pour le moment c'est quoi, c'est 100.000 euros qu'on donne aux gens pour qu'ils aillent en dehors du Centre-Ville, c'est 100.000 euros pour qu'on leur donne pour aller à Imagix, qu'ils aillent ensuite manger au Quick ou qu'ils aillent se promener aux Grands Prés alors que si on leur offrait des places de cinéma dans le Centre-Ville, on peut imaginer qu'ils fassent vivre le commerce autour du cinéma ainsi que les restaurants qui s'y trouvent et par ailleurs, mais Mme MOUCHERON l'a déjà dit, le plan d'apurement par rapport à la dette d'Imagix qu'on n'a pas reçue finalement suite au dernier Conseil communal, c'est le contraire, chaque fois il faut coupler ça d'une question écrite pour s'assurer de recevoir les documents mais c'est en tout cas ennuyant. Une question plus générale sur les subsides de la Politique des Grandes Villes qui sont importants pour Mons, or on sait que le 1<sup>er</sup> juillet 2014 a été considéré comme une compétence usurpée et donc ces sous ne dépendront plus du Gouvernement fédéral mais du Gouvernement wallon, est-ce qu'il y a déjà des contacts qui ont été pris pour s'assurer de la pérennité de ces subsides suite au transfert de compétences ? Le budget de CPAS nous lui montre même si la population montoise grandit, elle ne cesse de s'appauvrir. Pour citer le Président du CPAS, l'augmentation constante de la population générale sur l'entité ne diminue pas le taux d'octroi d'aide sociale, elle conduit même sur cet aspect à une charge supplémentaire résiduaire pour les CPAS et donc pour la commune. On est là à un taux de 32 revenus d'intégration sociale pour 1.000 habitants donc on se félicite d'un côté de voir l'augmentation de l'IPP due à l'augmentation du nombre d'habitants mais à côté de ça, il y a d'autres coûts qui sont à cette charge, il y a l'augmentation de la proportion de revenus d'intégration sociale par habitant, on l'a vu aussi ça va être la création de nouvelles crèches, ça va être la création de parkings peut-

être aussi, les nouveaux habitants bien sûr ça a un revenu immédiat qui est celui de l'imposition mais à côté de ça, il y a des dépenses qui devront y faire et je trouve que ce serait intéressant d'avoir un calcul sur ce que nous rapportent les nouveaux montois par rapport à ce qu'ils coûtent parce qu'à mon avis, on arrive à un équilibre et donc il ne faudrait pas faire croire que structurellement, on va changer la politique de la Ville parce qu'on aura 100.000 habitants sauf si, comme l'a dit Mme MARNEFFE, à un moment les fonds pour les communes ont évolués. Voilà et donc tout ce contexte que j'ai un peu exposé, on le connaît autour de la table, le PS et le MR le connaissent aussi et finalement on postpose des choses, on pose une bombe à retardement en prélevant à nouveau 500.000 euros en plus de ce que prévoit le plan de gestion, on bouche un trou, on en creuse un autre, on file la patate à l'année prochaine ou à après 2015 alors on sait que le contexte budgétaire est difficile, que Mons a glané des millions de subsides pour elle et qu'on ne critique pas mais qui vont s'arrêter après 2015 et donc nous, on ne voit pas vraiment l'avenir. Alors, je sais que ce n'est pas encore une obligation de faire un budget pluriannuel mais vu tout ce dont on nous a parlé qui va arriver après le 1<sup>er</sup> janvier 2015, on aurait préféré quand même avoir une vue de qu'est-ce qu'on va faire de ce prêt de 2 millions en plus pour le CPAS, qu'est-ce qu'on va faire quand les investissements sur Mons seront finis et donc en gros, ce budget il nous inquiète, on ne voit pas trop ce qui se prépare dans les années à venir sinon une catastrophe dont on ne voit pas trop comment on va la gérer, un bourgmestre sur cinq a prévu de licencier après 2014 en Région wallonne j'espère que ce n'est pas le cas chez nous et donc, pour notre part et pour mon groupe, en fonction de ce qu'a dit Mme MARNEFFE et sans doute de ce que dira M. Christophe DUBOIS par la suite, nous voterons contre le budget de CPAS, les taxes et le budget de la Ville.

M. Nicolas MARTIN, Bourgmestre ff : Est-ce que M. Christophe DUBOIS prend la parole ? J'en déduis que oui !

M. Christophe DUBOIS, Conseiller : Je me réserve pour la suite de la discussion.

M. Nicolas MARTIN, Bourgmestre ff : Ah, on peut avancer par groupe, ce serait peut-être plus simple, non ? M. DUBOIS ?

M. Christophe DUBOIS, Conseiller : C'est parce que j'attends les réponses aux deux questions qui ont été posées par mon groupe et par le groupe CdH avant d'en rajouter sur les mêmes questions.

M. Nicolas MARTIN, Bourgmestre ff : D'accord. Très bien, alors je propose maintenant qu'on en vienne au groupe MR avec tout d'abord l'intervention de M. JACQUEMIN.



M. Hervé JACQUEMIN, Conseiller : Oui merci M. le Bourgmestre. Quelques éléments. Le premier c'est par rapport au règlement fiscal donc le point 25 d) de l'ordre du jour, qui se trouve également en page 71 du budget ordinaire concernant la taxe sur les débits de boissons, il est inscrit une rentrée de 41.000 euros, on voit que cette taxe est séparée en 4 catégories, la catégorie 1 rapporte environ 10.000 euros à la Ville, c'est 220 euros par commerce et cette catégorie-là concerne les commerces de débits de boissons de la gare, du Marché-aux-Herbes, la Grand'Place, de la Place de Jemappes et des rues adjacentes. Dans le cadre des nombreux travaux qui ont eu lieu dans ces différents endroits, je me demandais dans quelle possibilité l'on ne pourrait pas donner comme cadeau de Noël en cette période de fin d'année, pour l'année 2014, de faire sauter cette taxe sur les débits de boissons en compensation par exemple des nombreux travaux et des pertes y liées. Le deuxième élément concerne le budget extraordinaire et les plus de 500.000 euros mis pour l'égouttage. Je me demandais s'il y a déjà des projets, plus précisément au niveau de Ghlin qui, comme on le sait tous, est une commune où les habitants ont beaucoup à dire par rapport aux égouts. Et alors, une considération par rapport au Fonds des Communes que mes collègues Ecolo et CdH viennent de citer, il faut savoir qu'en tant que montant garanti Charleroi et Liège vont chercher 660 euros par an et par habitant alors que Mons ne va en chercher que 315 euros mais des communes comme Seraing, Arlon ou d'autres, touchent aussi beaucoup plus d'argent que la commune de Mons. D'autant plus que le mécanisme actuel du Fonds des Communes privilégie les communes en fait qui perdent de l'argent et qui s'appauvrissent, il récompense en fait les communes qui s'appauvrissent, je ne peux qu'appeler, parce que j'ai l'impression que tout le monde autour de la table est d'accord qu'il faut revoir en tout cas pour Mons le fonctionnement du Fonds des Communes, je ne peux qu'appeler mes collègues Ecolo, CdH mais aussi mes collègues de la majorité représentés au Parlement wallon d'interpeller le Gouvernement sur ce point, je vous remercie.

M. Nicolas MARTIN, Bourgmestre ff : Merci M. JACQUEMIN, je propose à M. MILLER d'enchaîner.

M. Richard MILLER, Conseiller : Pendant la discussion M. le Bourgmestre, parce que c'est une réaction à ce qui a été dit.

M. Nicolas MARTIN, Bourgmestre ff : Parfait. Alors M. DUFRANE souhaite prendre la parole également.

M. Florent DUFRANE, Conseiller : Pareil que M. MILLER.

M. Nicolas MARTIN, Bourgmestre ff : Ce fut bref, nous en venons au chef de groupe alors, M. LECOCQ.

M. Jean-Marc LECOCQ, Conseiller : Merci M. le Président. Comme on l'a vu durant les différentes présentations des trois budgets du CPAS, Régie Foncière et Ville de Mons, la Ville dans sa globalité, je parle dans sa globalité, investit sur l'avenir, maintient le cap du plan de gestion sans augmenter les taxes, ce qui évidemment pour nous est de bonne augure. Bonne maîtrise du budget, je me souviens d'ailleurs il y a 12 ans déjà on parlait de catastrophe à court terme et bien, nous pouvons nous féliciter aujourd'hui d'un Collège qui a su faire face aux défis qui nous attendaient, qui l'attendaient avec bien entendu un petit clin d'œil aux Echevins libéraux qui se sont succédé aux finances durant ces dernières années. C'est sans doute anecdotique pour certains mais notre groupe se félicite également du partenariat de la Ville avec Imagix, qui permet l'accès à un type de culture, bien entendu, à faible coût, aux aînés mais aussi aux jeunes de notre Ville. Cela fera plaisir à mon collègue Lionel BONJEAN qui peut-être prendra la parole également mais même les Fabriques d'Eglise ont réussi à faire face aux défis et à maîtriser leurs dépenses, nous avons pu le constater à la lecture du budget de la Ville. Enfin, on ne peut passer à côté de l'augmentation substantielle des recettes de l'impôt, à l'IPP, mais aussi au précompte mobilier et il ne m'appartient pas, bien sûr, de répondre à ce qui a été dit tout à l'heure, les Echevins s'en chargeront très certainement, mais je note tout de même l'augmentation de près de 5 millions 500 mille euros en deux ans et cette augmentation est réalisée sans aucune augmentation du taux d'imposition comme l'a rappelé notre Echevin des Finances. Je m'en voudrais bien entendu d'oublier les investissements, parce que c'est important qu'une ville investisse, c'est important qu'une ville investisse comme je le disais tout à l'heure sur l'avenir mais aussi dans les parkings du Centre-Ville, 13 millions d'euros ont été dégagés, le Bourgmestre vient de le préciser, à l'extraordinaire et une belle enveloppe a également été consacrée par la zone de police qui permettra aux gens qui assurent notre sécurité de garer leurs voitures, ce qui permettra bien entendu par la même occasion de dégorger le Centre-Ville de Mons puisque d'une part, ils pourront se parquer à l'aise et puis, d'autre part, ce parking sera disponible aux citoyens durant les périodes creuses et les week-ends. Pour être clair par rapport tout de même à l'intervention de la chef de groupe CdH, notre groupe libéral est tout à fait favorable à la privatisation des parkings en voiries et des parkings construits dans le Centre-Ville mais personnellement, je ne comptais par en parler ce soir compte tenu que ce point avait été présenté lors du dernier Conseil communal et M. l'Echevin Pascal LAFOSSÉ nous avait parfaitement répondu et donc nous savons aujourd'hui que des études sont en cours à ce niveau et que nous aurons bien rapidement les résultats. Je terminerai par un point qui nous tient tout particulièrement à cœur, le groupe MR a été à l'origine du débat si je puis dire, nous

l'avons sans cesse relancé, remis sur la table, j'ai aujourd'hui une pensée émue pour tous les collègues qui ont cru en ce projet et aussi une pensée pour l'ancien président de la section locale du MR qui siège aujourd'hui à nos côtés, j'ai une citation à vous faire : « hâtez-vous lentement sans perdre courage, 20 fois sur le métier, remettez votre ouvrage » disait Nicolas Boileau, poète du 17<sup>ème</sup> siècle. La décision de l'acquisition de ces caméras de surveillance mobiles bien entendu, au sein de notre zone de police fait suite aux tests grandeur nature réalisés lors du Doudou 2013 où nos policiers ont pu se rendre compte de la grande efficacité d'un tel dispositif. En conclusion, Mmes et MM. et quoi qu'en pense certains, le MR trouve pleinement sa place au sein du Collège et nous voterons positivement les budgets présentés.

M. Nicolas MARTIN, Bourgmestre ff : Je vous remercie M. LECOCQ. Je propose maintenant de terminer ce premier tour d'observations et de réflexions avec le groupe socialiste et M. POURTOIS, chef de groupe.

M. Maxime POURTOIS, Conseiller : Merci M. le Bourgmestre. Je tâcherai d'être relativement concis. Je vous fais le package en une fois, donc CPAS - Régie - Ville. Tout d'abord, juste simplement au nom du groupe socialiste, féliciter les différents intervenants pour leur présentation parce que je pense que c'était vraiment pédagogique et que ça nous a bien permis de faire le tour des enjeux des différents budgets. En ce qui concerne le CPAS de manière relativement succincte, je pense qu'on a bien saisi les enjeux fondamentaux de l'aide sociale au-travers du budget, la prise en charge des personnes, 2015 c'est vraiment l'échéance fondamentale, la petite enfance, la construction de la gare va évidemment jouer un rôle crucial, le maintien à domicile ou encore l'égalité des chances. Deux structures essentielles simplement pour les rappeler, je pense que vraiment on ne peut qu'encourager ces structures, le centre de coordination d'une part et l'aide aux familles d'autre part et puis je pense qu'on voit aussi bien la réalité au-travers du budget du CPAS et on comprend les enjeux en tout cas. L'enjeu, selon nous, c'est vraiment le cap 2015 avec je tiens à le souligner, je pense une véritable réorientation du CPAS en termes de management, c'est à souligner et puis le plan stratégique transversal également qui est je pense fondamental. Et puis, à titre un peu plus personnel, je trouve réellement l'objectif d'être accessible n'importe quand et à n'importe quel moment, qui est vraiment selon moi, un des objectifs principaux à encourager. Puis, au niveau de la RCA et là permettez-moi de vraiment exprimer ma satisfaction personnelle, je pense qu'on a vraiment vraiment vraiment mis le paquet sur les investissements en termes de jeunesse, c'est fondamental. Et puis, deux mots, quand j'étais jeune, je suis toujours jeune vous me direz, bon - on va oublier cette phrase - quand j'étais plus jeune, je me revois encore dans le temps, en short en train de faire du porte à porte avec ma petite pétition pour avoir un

skate-parc. Alors, c'est marrant, le temps passe et puis aujourd'hui, je peux en parler devant vous, je pense que c'est véritablement quelque chose d'essentiel, j'ai aussi connu le skate-parc d'Hyon avec ses bons et ses mauvais côtés mais il y avait en tout cas un côté très positif, c'est que ça rassemblait toutes les générations. Et ça c'est vraiment quelque chose de crucial et je pense qu'on peut vraiment féliciter l'Echevin pour cette avancée. Alors, en ce qui concerne le budget de la Ville, je vais essayer d'aller très vite, je suis assez heureux de voir que tout le monde souligne à quel point l'enjeu de ce budget c'est aussi de s'intégrer dans un contexte qui est tout sauf facile. Le contexte d'aujourd'hui, on en a parlé largement, la crise financière pour ne parler d'elle que très rapidement, elle a un impact fondamental sur les recettes et les dépenses et donc on le voit bien, ce budget aujourd'hui, il a une saveur particulière parce que c'est un budget qui doit s'inscrire dans un contexte compliqué. Le groupe PS le soutient ce budget aujourd'hui et pour cause, la Ville de Mons elle présente un budget de rigueur certes mais un budget en équilibre et nous remarquons que des économies sans précédent ont été réalisées par la Ville alors que dans le même temps, on le sait, le service rendu au citoyen lui reste intact. En effet, chers collègues, permettez-moi simplement d'insister tout particulièrement sur le fait que l'ensemble du budget dédicacé aux grands axes de la politique générale de notre Ville soit maintenu, la cohésion sociale et politique, la sécurité, l'investissement fondamental pour notre Ville lui aussi est maintenu. Ce sont des secteurs qui sont préservés et ça permet, selon nous, de maintenir la dynamique d'investissements et d'ainsi garantir un avenir certain. D'ailleurs, on le voit aisément, la politique d'investissements de la Ville de Mons porte aujourd'hui ses fruits, on a parlé des grandes entreprises qui viennent aujourd'hui s'installer chez nous avec des retombées extrêmement positives dont on est tous conscients. On a également une augmentation significative de la population, ça je pense que l'Echevin de l'Etat civil peut en parler très facilement - plus de 4% ces 5 dernières années - et donc il convient également, selon nous, de rappeler que le Collège privilégie des mesures d'économies en interne plutôt que de se retourner vers une hausse des taux d'imposition, ce qui serait finalement injustement pénaliser une partie de la population. La Ville réalise donc des économies en personnel et ce, sans aucun licenciement sec alors que l'on sait que d'autres entités elles se doivent malheureusement de licencier une partie de leur personnel. Et puis enfin et je pense que c'est vraiment important de le souligner, les communes du Grand Mons ne sont pas oubliées, je pense par exemple à Ghlin, Jemappes, Flénu, Cuesmes, Nimy, Maisières dont les voiries vont faire l'objet de réfection ou encore à d'autres projets tels que la halle d'Hyon, le Calvas de Spiennes ou encore d'Havré. Le groupe socialiste salue donc le pragmatisme de ce budget rigoureux mais réaliste conscient de ses

principaux défis de notre Ville. L'aide sociale est maintenue et stabilisée, la volonté d'œuvrer pour plus de propreté est encore davantage marqué, plus de 5 millions d'euros seront consacrés aux travaux dans les bâtiments scolaires, de nouvelles infrastructures sportives, on en a parlé, elles sont en train de se développer et puis de nouveaux parkings, on en a également parlé, sont en passe de voir le jour. Et puis, tous ces éléments, chers collègues, ne l'oublions pas, c'est sans toucher à l'IPP, ni créer de nouvelles taxes. Ce budget préserve donc le service aux citoyens tout en s'inscrivant dans un incontournable exercice de rigueur juste. Et puis permettez-nous aussi, comme l'ont fait nos collègues du groupe MR de rappeler la satisfaction certaine du groupe socialiste vis-à-vis des caméras, caméras qui étaient également un des éléments très marqués de notre programme où nous avons une volonté claire d'aller vers plus de caméras. Pour ces raisons, le groupe socialiste votera donc en faveur de ce budget. Je vous remercie.

M. Nicolas MARTIN, Bourgmestre ff : Merci M. POURTOIS. Je propose maintenant qu'on puisse entamer un premier tour de réponses du Collège en commençant par le Président du CPAS, M. BARVAIS.

M. Marc BARVAIS, Président du CPAS : Merci M. le Bourgmestre. Je vais tâcher de répondre dans l'ordre même s'il y a des recoupements entre les interventions. La première intervention c'était le groupe PTB qui parlait effectivement de la dualisation et de l'augmentation des besoins, je crois que dans l'exposé que j'ai fait, je n'ai pas minimisé cette problématique et l'augmentation des besoins mais objectivement, ici, on parle du budget de 2014 du CPAS et l'augmentation qui est prévue au niveau des besoins rien que du RIS, c'est plus de 200.000 euros et on parvient à l'absorber au niveau de ce budget. Alors, quand on parle de dualisation, il faut quand même se reporter au tableau qui donne l'évolution des revenus médians et revenus moyens et cette évolution là, on peut évidemment la voir comme le verre à moitié plein ou le verre à moitié vide, c'est-à-dire que si on compare les évolutions du revenu médian à Mons par rapport à la Région wallonne, l'évolution est un peu inférieure mais si on le compare aux grandes villes wallonnes, le revenu médiant augmente à Mons de 9,1%, à Liège de 3,3%, à Charleroi de 8,6%, à Namur de 8,1%, donc, cela veut dire quand même une augmentation plus importante et si on regarde le revenu moyen avant c'était le revenu médiant, donc, le revenu moyen, à Mons, c'est 14%, à Liège : 3,5%, Charleroi : 11% et Namur : 12,4%, ce qui veut dire quand même que notre augmentation si elle peut encore être améliorée et je crois que c'est le but de tout ce que l'on doit définir comme politique d'investissement sur Mons et j'y reviendrais prouve quand même qu'il y a une amélioration au niveau de la population montoise même si on ne minimise pas la problématique du RIS et

je crois que j'ai été très clair à ce sujet. Au niveau des économies, et bien oui, il y a des économies au niveau du personnel, une diminution du personnel, est-ce que cela veut dire une augmentation de la pression au niveau du personnel et bien je crois que nous avons énormément d'investissements aussi pour améliorer le travail et aussi la qualité des bureaux dans lesquels le personnel fonctionne. Nous avons des investissements importants prévus cette année, l'année prochaine, notamment, au niveau de la remise en état des bureaux de Glépin puisque nous avons déjà un bloc complètement vidé qui va être remis en état complet, nous allons travailler bloc par bloc, en principe, en deux ou trois ans, nous aurons refait l'ensemble des bâtiments, nous travaillons sur un nouvel espace pour la médiation de dettes et aussi sur les permanences notamment la permanence de Ghlin qui devrait bientôt être déménagée parce qu'effectivement, les conditions de travail à ce niveau-là sont différentes et difficiles. Donc, en plus de cela, je crois que nous avons un CPAS qui est en pointe au niveau de l'évolution vers les solutions informatiques qui ne peuvent évidemment pas tout résoudre mais qui peuvent quand même simplifier, améliorer le fonctionnement que ce soit le bureau permanent qui est maintenant informatisé, le Conseil qui le sera dans les mois qui viennent, la gestion électronique des documents, la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences, bon, on fait un maximum pour faire en sorte que cette augmentation de performances ne soit pas nécessairement suivie de burn out, ce n'est pas l'objectif que nous poursuivons, que du contraire, nous essayons aussi, de développer de plus en plus sur l'heure de midi, des activités pour le personnel que ce soit au niveau santé, au niveau relax, il y a même eu du yoga et le yoga rire, ce qui a suscité pas mal d'adhésions. Alors, vous avez évoqué effectivement, la cotisation de responsabilisation, il faut savoir que cotisation de responsabilisation, il faut savoir de quoi on parle et on aimerait bien de connaître les chiffres puisqu'au départ, on vous avez dit cela vous coûtera 750.000 euros puis quand la facture est arrivée, c'était 640.000 euros, quand on interroge l'ONSS-APL pour savoir ce que nous devons payer les années prochaines, ils ne sont pas capables de nous répondre et résultat, nous devons maintenant travailler avec Ethias pour avoir des simulations et c'est pourquoi, comme nous n'avons pas le chiffre exact, nous avons provisionné plus de 200.000 euros et nous espérons bien, lorsque nous aurons les résultats du compte qui devraient tomber en mars encore comme nous l'avons fait cette année, avoir un boni budgétaire qui nous permettra d'encore provisionner cette cotisation de responsabilisation. Au niveau de l'augmentation des places dans les crèches, effectivement, il n'y a rien de prévu, ici, au budget initial, pourquoi ? Parce qu'on sait bien que le projet pour la nouvelle crèche au niveau de la gare, ce ne sera certainement pas en 2014, probablement, on l'espère en 2015 voire en 2016 et ce serait probablement aussi une

formule de location, ce qui fait que l'inscrire évidemment, ici, au budget 2014, ce n'était pas réaliste. Sur le travail, pour le préguardiennat, effectivement, on espère commencer en septembre, cela, c'est un travail qui sera fait, qui pourrait être présenté en modification budgétaire. Alors, je crois surtout, ce qui est important de signaler, vous êtes revenu tous avec une augmentation de dotation de la Ville vers le CPAS, certes, il est probable que dans les années à venir, la dotation devra évoluer mais c'est aussi un choix stratégique que nous posons, c'est d'une part, essayer de faire en sorte d'améliorer encore notre fonctionnement puisque vous l'avez vu, les dépenses au niveau de la petite enfance ont nettement diminué et je ne crois pas qu'il y ait eu une diminution de la qualité du service que ce soit dans les crèches ou dans les homes en faisant le tour des différents services et les parents qui nous confient les enfants, je crois que le service reste de qualité. Alors, concernant le CdH, donc, le budget en équilibre, je défends le fait que notre budget est en équilibre, vous avez évoqué le Cinéma pour tous, c'est le sujet qui semble à la mode de ces jours-ci, cela fait effectivement plusieurs semaines et mois que nous travaillons là-dessus et fort de l'expérience que le Service Egalité des Chances, c'est-à-dire le Service du CPAS qui s'occupe notamment de la politique des Aînés, fort de l'expérience que nous avons avec notamment le Cinéma Plaza et bien nous espérons bien pouvoir faire en sorte qu'au niveau d'Imagix, leur campagne de promotion pour les séniors soient quand même un peu plus attractive et fort de cette expérience là, nous allons travailler avec les deux structures que ce soient le Plaza et également Imagix sur la politique attractive pour les jeunes et une simple remise sur le billet à mon avis ne suffit pas, il y a d'autres mesures d'émancipation à prendre. Donc, vous nous parliez, Mme MOUCHERON, de dotation, je crois que j'ai répondu et de vision pluriannuelle, c'est exactement ce que nous poursuivons puisque le plan stratégique transversal est certainement une manière de se projeter dans l'avenir sur les années qui nous mèneront jusque 2018 et le plan de gestion aussi, avec le CRAC doit être revu pas jusque 2015 mais jusque 2018, donc, ces projections dans l'avenir sont importantes mais le nombre d'inconnues à l'heure actuelle font que le travail est effectivement encore difficile. Votre intervention était plus ciblée sur le patrimoine et je vous en remercie, donc, au niveau des maisons, donc, il faut bien savoir qu'au niveau du CPAS, la politique depuis plusieurs années est de se concentrer sur les logements d'urgence, les logements de transit, les logements d'insertion, les logements d'intégration, bref, toute la politique du logement dit « d'urgence ». Nous travaillons avec l' AIS pour tout ce qui concerne les logements de location classique et nous avons un programme de vente des maisons puisque pas plus tard que demain matin au niveau du bureau permanent, nous proposerons la mise en vente de 4 maisons du CPAS où les

travaux de remise en état sont importants et nous pensons que l'axe privé est salutaire. Au niveau des Epioux, vous dire que nous dégageons un bénéfice de près de 700.000 euros puisque nous avons des recettes de vente de bois de 718.000 euros, loyers de chasse : 115.000 euros, loyers de pêche : 10.000 euros, location des étangs : 8.000 euros, location du Ropieur + les loyers Proximus, Mobistar, bref, des recettes de 862.000 euros pour les Epioux, ce qui nous fait que globalement, les recettes au niveau patrimoine, si on rajoute les fermages, les coupes de bois dans les autres structures, nous sommes à 1.300.000 euros de recettes du patrimoine hors maisons, donc, si vous vouliez avoir par exemple, une rentabilité de 700.000 euros pour les Epioux, cela voudrait dire qu'il faudrait avoir un capital de 35.000.000 d'euros placés à 2% nets, et ne tenant même pas compte lors de la dépréciation de l'argent puisque nous, ici, notre patrimoine, il augmente, donc, nous prétendons que le maintien des Epioux dans son statut actuel est certainement la meilleure opération financière pour l'avenir des Montois de manière générale. Au niveau des places des préguardiennats, nous avons 7 préguardiennats, le premier projet, ce sera Maisières, et au niveau des PPP, nous travaillons effectivement sur le projet de la nouvelle Bonne Maison de Bouzanton et compte tenu du fait qu'il y a actuellement énormément d'inconnues quant aux possibilités de financement de la Région wallonne pour deux nouvelles places qui sont pourtant bien nécessaires au niveau de l'hébergement des personnes âgées. Quand le prochain gouvernement sera en place et que nous connaissons les hypothèses de travail, il n'est pas exclu que nous travaillions effectivement avec le privé pour pouvoir développer un nouveau projet qui serait beaucoup plus aux normes de la société que nous voulons que ce que nous pouvons offrir à l'heure actuelle et heureusement que tout cela est fait grâce à des activités réalisées par le personnel qui font des miracles pour contrebalancer la qualité d'un bâtiment qui était certainement exceptionnel né en 1960 et qui à l'heure actuelle est marqué un petit peu par son âge. Au niveau des investissements, nous avons investi dans les initiatives locales d'accueil, c'est-à-dire que notre objectif est de ne plus louer de bâtiments mais de travailler avec nos bâtiments. Nous avons construit des bâtiments d'urgence et dans l'ancrage communal, il y a 7 maisons qui sont inscrites au niveau de ce plan d'ancrage communal. Donc, effectivement, nous recherchons le juste prix au niveau des investissements, c'est exactement le même problème au niveau du CPAS que pour MMM en ce sens que notre projet de résidence-service débutera un an plus tard parce que les premières projections que nous avons reçues étaient trop onéreuse et nous n'aurions pas pu rentabiliser le projet. Résultat : nous avons remis l'ouvrage sur le métier et ce qui nous a permis d'avoir des projections financières avec une économie d'1.200.000 euros, donc, tout ce qui est bon au CPAS est bon pour la Ville et vice et versa.



Au niveau d'Ecolo, effectivement, je vous avez déjà répondu à la séance précédente, le mémorandum des CPAS depuis que je fréquente la Fédération des CPAS, il est inscrit qu'en Belgique, on aimerait bien être comme dans les autres pays, c'est-à-dire une couverture fédérale de plus de 90%. La problématique fédérale belge n'étant pas la même que celle que nous connaissons en France, en Hollande, je crois que nous n'aurons pas d'évolution à ce niveau-là avant quelques temps et certainement pas en 2014, ce qui fait qu'effectivement, nous avons encore en moyenne, 30% à notre charge au niveau du revenu d'intégration. L'évolution au niveau des exclusions de chômage, ce que j'avais signalé, c'était donc, surtout à partir de début 2015 mais il faut quand même savoir que déjà à l'heure actuelle, les exclusions du chômage pour des sanctions définitives dans le Plan d'accompagnement en deux ans, nous avons eu 77% d'augmentation, donc, ce qui veut dire que si nous parvenons à maintenir les chiffres, c'est parce que nous avons un travail important au niveau du Service d'insertion socioprofessionnelle. Les flux entrants nous les gérons mais nous n'avons pas d'influence sur les flux entrants, ce que nous essayons de faire, c'est, effectivement, améliorer les flux sortants, pas uniquement dans le nom mais surtout dans la qualité. Alors le budget pluriannuel, cela je crois que j'y avais répondu, c'est notre priorité et quand j'ai parlé de la nouvelle structure de management que nous mettons en place, c'est vraiment pour nous projeter au niveau de l'avenir et essayer de résoudre toutes ces contraintes qui feront le quotidien des CPAS dans les années à venir. Je remercie, évidemment MR et PS pour leurs remarques et je voudrais, ici, si vous me le permettez, remercier effectivement le travail non seulement du service pour la constitution du budget de 2014 qui fut vraiment compliqué et remercier les membres du Conseil de l'Action sociale et y compris ceux de l'opposition qui au niveau du CPAS est une opposition qui est vraiment très, très constructive et je les en remercie. Merci.

M. Nicolas MARTIN, Bourgmestre ff : Merci M. le Président. Je propose maintenant à la Première Echevine d'apporter les réponses pour ces départements.

Mme Catherine HOUDART, Echevine : Pas beaucoup de questions, donc pas beaucoup de réponses, moi, je voulais juste parler des bâtiments scolaires parce que je voulais quand même signaler que l'on continue à remplacer des chaudières, donc, on met des chaudières à condensation. Il y a aussi un budget pour les châssis de plus de 150.000 euros. De plus, dans le cadre des programmes prioritaires de la Fédération Wallonie-Bruxelles, deux dossiers sont introduits pour le remplacement de châssis, notamment à la place Dooms à Flénu pour un montant de 580.000 euros et à l'école de la rue Ferrer à Cuesmes, pour un projet UREBA et à cela, également, il faut ajouter que l'école qui consommait le plus au niveau énergétique à

savoir l'école communale de Ghlin, l'école Barigand va connaître la création de nouvelles infrastructures dans l'annexe du budget, vous pouvez trouver un budget à cet effet mais qui n'a pas d'impact sur le budget 2014 puisque c'est toujours en cours de réflexion et je voulais vous dire qu'avec ma Collègue des travaux nous y sommes bien entendu très attentives.

M. Nicolas MARTIN, Bourgmestre ff : Merci Mme l'Echevine. Je propose à Mme KAPOMPOLE de prendre la parole.

Mme Joëlle KAPOMPOLE, Echevine : Merci M. le Bourgmestre. Je reprends les différentes questions. On a évoqué l'ouverture du Mons Mémorial Muséum et bien en parlant de rater le coche, jugez plutôt, en fait, l'année 2014 verra justement un focus particulier dans Mons et dans tout Mons dans le cadre des commémorations 14-18 avec à la salle Saint-Georges, l'exposition sur la figure emblématique de la résistance Marguerite Bervoets de mars à mai, l'exposition relative à Fritz Haber, ce chimiste allemand inventeur du gaz moutarde, l'exposition reprenant les artistes belges et allemands représentant du Symbolisme et de l'Expressionnisme qui ont pu coucher sur la toile leur vision prémonitoire avant la guerre et avant 1914 sans oublier les parcours interactifs du projet Interreg sur la Bataille de Mons et la célèbre légende de Mons. Il a été évoqué aussi l'ouverture des Musées et donc, je voulais signaler l'importance d'avoir tous ces musées qui vont s'ouvrir en 2015 et qui vont permettre de relancer notre année culturelle européenne. Moi, aussi, j'ai eu l'occasion de me rendre à Marseille et j'ai pu constater à quel point il était important de garder une certaine tension tout au long d'une année culturelle européenne, de relancer l'intérêt des habitants et des visiteurs pour justement avoir une dynamique positive en la matière. En ce qui concerne les infractions urbanistiques, je voudrais signaler que le Collège refuse tout laxisme en la matière, il s'agit d'une procédure administrative longue qui implique à la fois un suivi minutieux au niveau de l'Administration communale de la Ville de Mons mais l'intervention du Procureur du Roi, du Fonctionnaire délégué, et donc, c'est clair, que nous sommes assez déterminés dans ce type de procédure mais voilà, elles sont quand même tout de même assez longues. Je voudrais aussi signaler concernant la politique foncière de la Ville concernant la question des 4 façades, oui, cela répond sans doute à un besoin de la population et donc, je ne comprends pas non plus les raisons de dénigrer ce type de logements mais via les zones d'aménagement communal concerté, Madame la Conseillère vous savez que nous privilégions aussi des logements collectifs des deux et trois façades, que nous répondons dans le cadre de cette politique foncière de la Ville à des prescrits développés dans la déclaration de politique régionale du Gouvernement wallon à savoir des projets de promotion immobilière en première couronne, la construction de la Ville sur la ville, je voudrais aussi rappeler les projets développés en terme

de logement dans les étages commerciaux qui répondent justement à un mixité et à une volonté d'avoir une politique foncière assez diversifiée. Merci.

M. Nicolas MARTIN, Bourgmestre ff : Merci Mme l'Echevine. Je propose à M. SAKAS, Echevin en charge de la Politique des Grandes Villes et des Associations de répondre à son tour aux différentes questions.

M. Achile SAKAS, Echevin : Merci M. le Bourgmestre. Je vais commencer par la Politique des Grandes Villes, donc, pour le PGV, 2014, ce sera une année de transition avec le même budget qu'en 2013 soit 900.000 euros. Pour 2015, tout ce que nous savons à l'heure actuelle, c'est qu'un tiers sera assuré par le Fédéral, 2/3 par la Région Wallonne, le tiers du Fédéral portera sur l'intégration sociale. Pour la partie Région wallonne, il est malheureusement trop tôt pour savoir quelle sera la position. Je vais répondre à Mlle MOUCHERON. Le service Gestion des Associations est en place depuis 2 ans et a atteint sa vitesse de croisière il y a un an. Actuellement et au jour le jour, il soulage le Service Evènements en traitant les demandes quotidiennes du secteur associatif montois et soumet nombre de décisions hebdomadaires au Collège. Pour le pacte associatif et la création d'une charte, nous vous demandons encore un peu de patience, celle-ci devrait aboutir en 2014 dans la parfaite lignée des textes validés à ce projet au niveau Région wallonne. Enfin, le cadastre du secteur associatif devait être également voir le jour en 2014 précisant et redéfinissant les critères d'octroi d'aides et de subsides selon l'objet social et l'activité des associations. Merci.

M. Nicolas MARTIN, Bourgmestre ff : Merci M. l'Echevin. Je propose maintenant à M. LAFOSSE d'enchaîner.

M. Pascal LAFOSSE, Echevin : Merci M. le Bourgmestre. Donc, je vais aborder les problèmes de mobilité et sportifs. Concernant la mobilité, donc, j'ai pu comprendre que cela intéressait pas mal de Conseillers, ici, présents concernant principalement, donc, la construction de parkings, donc, je souhaiterais faire un petit topo en ce qui concerne cette situation, donc, comme vous le savez, nous avons, ici à Mons, à la fois apporté beaucoup d'importance, en tout cas, en ce qui concerne la mobilité mais aussi nous avons réfectionné pas mal de voiries et à chaque fois que l'on réfectionne des voiries, dans le cadre d'un mieux-être pour la population qu'elle puisse mieux s'accaparer la Ville, nous avons constaté, à chaque fois, qu'il y a une réduction assez importante de parkings en intramuros, on est de l'ordre de 200-250, donc, il est quand même, je pense assez urgent en ce qui concerne le nombre de places de parking de réagir à ce niveau-là, je pense qu'on aurait pu le faire peut-être plus tôt mais nous le faisons maintenant et donc, je ne comprends pas à la fois, donc, au niveau du CdH, quand j'entends que Mme Savine MOUCHERON s'étonne de la politique, en

tout cas des investissements que nous souhaitons faire dans les parkings et d'un autre côté quand je peux lire dans Le Soir d'aujourd'hui, c'est à peu près tout à fait le contraire, donc, je pense, en effet, il faut à mon avis avoir une politique de parking sur Mons. Il n'est pas nécessaire d'avoir des parkings de 2000 à 3000 places mais plutôt d'avoir des poches de parkings qui puissent accepter pas mal de visiteurs à la fois pour avoir un accès rapide et immédiat au niveau des commerces mais aussi de manière à ce qu'il y ait une répartition plus ou moins géographique dans l'intramuros et donc, il est vrai que nous sommes à la recherche de subsides pour la confection de parkings et cela, je ne pense pas qu'on puisse nous le reprocher et donc, c'est ce que nous avons fait et voilà, nous avons évidemment le souhait de construire un voire deux parkings. Alors concernant la mobilité, à plusieurs reprises, on est intervenu, ici, au niveau du Conseil communal concernant le fameux plan communal de mobilité. Je l'ai déjà dit à plusieurs reprises, le plan communal de mobilité est un plan qui doit être piloté par la Région wallonne à la demande de la Ville de Mons, donc, la Ville de Mons a introduit une demande et c'est une des premières choses que nous avons réalisé au niveau de notre cabinet de la mobilité, c'est une des premières choses que nous avons faites, essayer de réactualiser le plan de mobilité en intervenant auprès de la Région wallonne, donc, c'est un plan qui maintenant est demandé à la Région wallonne, qui est subsidié à 75% par la Région wallonne et donc, il y a un montant de 120.000 euros qui est inscrit parce que dans un premier temps, c'est la Ville de Mons qui doit avancer et ensuite récupérer les 75% du montant global pour l'étude de ce plan communal de mobilité. Concernant le sport, je m'étonne qu'apparemment la préoccupation majeure de l'opposition, c'est de savoir ce que l'on va faire en ce qui concerne le RAEC, donc les tribunes, hors que la politique sportive, vous pouvez quand même le constater, on a essayé et on essaye encore de développer une politique de sport pour tous en essayant d'améliorer un maximum d'infrastructures pour le sport pour tous et bien sûr sans négliger les clubs qui sont les vitrines de la Ville de Mons, qui sont en D1, comme le basket, comme le waterpolo ou comme le RAEC. Alors concernant le RAEC, donc, il y a une question en outre la récupération de la TVA, je pense que l'on doit avoir un discours clair, il faut quand même savoir que le RAEC a une dette de 680.000 euros à l'égard de la Ville, je pense que si l'on veut que la politique qui consiste à construire une tribune ou à terminer la tribune, il faut avant tout que 1. le RAEC fasse preuve d'honnêteté vis-à-vis de la Ville et nous rembourse au moins la dette qu'elle nous doit. Deuxièmement, je pense qu'on doit rester dans un schéma de récupération de TVA puisque que ce sont des montants assez importants et donc, pour cela, nous devons être certain de pouvoir garder ce schéma de récupération de TVA et donc, il est important que le matricule de l'Albert revienne à l'ASBL

puisque pour l'instant, je vous le signale, elle est à la S.A. 3. Il faut absolument que la Région wallonne se prononce quant aux montants qu'elle va nous donner, si cela va être un montant dans une enveloppe fermée ou pas. Si, c'est une enveloppe fermée, il est clair que l'on ne sera pas peut-être pas obligé de construire les deux tribunes qui manquent mais plutôt s'orienter vers la finition du U, c'est ce que, en tout cas, on a tendance, ici, au niveau du Collège, peut-être à défendre, ce serait de terminer le U et donc, comme je le dis, il serait peut-être plus intéressant à ce moment-là de phaser la construction des tribunes en terminant d'abord le U et ensuite voir ce que l'on peut faire avec la T4 sachant que la T4, moi, je pense que la T4 doit rester un projet ouvert de manière à essayer de trouver un partenaire public et un partenaire privé, donc, que ces partenaires-là s'entendent de manière à pouvoir peut-être finaliser une T4 par la suite mais dans un premier temps, je pense que si nous avons les subsides de la Région wallonne comme promis et on espère avoir le plus possible, donc, cela va de 5 à 10.000.000 d'euros mais on n'a pas encore la certitude sur le montant exact, je pense que si on a une certitude de ce côté-là, on pourra peut-être avancer concernant la construction de la T3. Il y avait aussi une question – j'ai oublié d'en parler – concernant la mobilité, c'est Mme MARNEFFE qui m'a posé la question concernant les vélos partagés, donc, comme vous le savez lorsque l'on a une commission – vous êtes d'ailleurs intervenue à ce niveau-là – donc, comme vous le savez les vélos partagés, c'est une préoccupation aussi du Service de la Mobilité à savoir que l'on souhaite maintenant un partenariat avec l'UMons de manière à développer le cadenas intelligent mais cela, il y a un appel à projets, on n'a pas encore la certitude, en tout cas, que ce soit l'UMons qui remportera ce marché et donc voilà à partir de là, on doit attendre mais en tout cas les vélos partagés font partie aussi de la priorité de la mobilité en sachant que l'on a dégagé aussi un budget de 25.000 euros pour les range-vélos. Voilà.

M. Nicolas MARTIN, Bourgmestre ff : Merci M. l'Echevin. Mme l'Echevine des Travaux, Mélanie OUALI.

Mme Mélanie OUALI, Echevine : Pour moi, plusieurs éléments tant au niveau des travaux qu'au niveau environnement. Alors pour en revenir à la question ou en tout cas à l'interrogation de Mme MOUCHERON concernant la caserne et bien, Mme MOUCHERON, comme vous, je le regrette vraiment que nous ne sommes pas encore dans cette caserne de Ghlin même si M. HAMBYE ne veut plus que l'on l'appelle caserne mais j'attends toujours des propositions pour un nouveau nom M. HAMBYE et donc, effectivement pour pouvoir installer notre main-d'œuvre dans la caserne, comme vous le savez, il y avait quelques travaux à réaliser tant au niveau des douches et des sanitaires. Ces travaux sont en passe de se

terminer. En novembre, je me suis rendue sur place après une réunion avec notamment avec les délégations syndicales et on a pu constater que les travaux avançaient, allaient bientôt se terminer et donc, encore une fois en novembre, on a pu rencontrer les divers services techniques qui vont nous proposer un planning de déménagement parce que vous vous rendez bien compte qu'on ne peut pas déménager tout le monde en même temps à Ghlin et donc, normalement pour le premier trimestre 2014, ce qui avait toujours été en tout cas, en ce qui me concerne, les divers services et ateliers seront présents dans la caserne à Ghlin, cela, c'est un élément. Il faut savoir aussi que comme pour des bâtiments comme cela, on a rencontré quelques difficultés lors des travaux, donc parfois des suspensions de chantier, plusieurs corps de métier, donc, cela ne se réalise pas si facilement mais enfin, nous mettons une pression maximum pour que les services puissent être dans cette caserne incessamment sous peu. M. HAMBYE, les cimetières, la Ghost Town, j'ai presque envie de vous dire, et bien, sachez qu'effectivement, ces montants sont peut-être assez élevés mais il faut savoir que nous devons faire une mise en conformité suite à la législation de la Région wallonne, que nous mettons en place pas mal d'ossuaires dans différents cimetières, que nous allons notamment étendre le cimetière de Mons, que nous essayons avec notre nouvelle conservatrice funéraire d'avoir une gestion la plus optimale dans les différents cimetières, que l'on désaffecte et qu'on entretient en bon père de famille et vous savez que l'on doit effectivement dans ce domaine si sensible que les cimetières, avoir un certain respect notamment pour les défunts et les familles et donc, effectivement on doit faire appel à des entreprises un peu spécialisée parfois cela prend un certain temps et donc, cela me permet comme vous me parliez de fantômes et de musées inoccupés mais vous indiquez qu'en fait les lignes téléphoniques que vous voyez inscrites au budget pour des musées qui ne sont plus opérationnels, en activité actuellement, ce sont pour les alarmes et donc, c'est pour cela que vous voyez notamment inscrit au budget plusieurs lignes téléphoniques dans des musées qui ne sont pas opérationnels pour l'instant mais nous avons des systèmes d'alarme et donc, nous devons continuer à payer la facture pour les systèmes d'alarme mis en place dans ces différents musées. Alors, on a aussi parlé de propreté, d'un manque de poubelles, en tout cas, je peux vous dire que sur le Grand Mons, nous avons 1.500 poubelles, donc, je pense que c'est assez honorable, effectivement, la presse est déchaînée pour l'instant avec cette chasse aux gens qui jetaient mégots et autres sur le domaine public et donc, effectivement, nous continuons avec la cellule incivilité de remédier à tout cela. On parlait aussi tout à l'heure de dépôts sauvages, il faut savoir qu'à chaque fois que l'on constat des dépôts sauvages ou que l'on nous le signale, on demande la fouille systématique de ces dépôts et ensuite plainte est déposée quand nous trouvons des éléments

qui nous permettent de retrouver les auteurs, donc, je pense qu'au niveau du Collège, on tente vraiment de remédier à cette problématique. On parlait de la rue de la Petite Guirlande et la rue des Capucins, donc, le quid du revêtement, en fait, comme vous l'aviez indiqué M. HAMBYE, la rue de la Petite Guirlande et rue des Capucins sont des rues plus étroites et qu'effectivement, cela nous permettait moins de bandes de confort, je pense que là, c'était conjoint avec Mme MARNEFFE et donc, les pavés lisses qui ont été choisis par l'auteur de projet présentent – me dit on – un bon confort pour les cyclistes et donc, il n'était pas utile d'installer des bandes de confort et je pense que l'on nous posait la même question pour les rues Trou Oudart, Trouille et Triperie, donc, ce sont les mêmes éléments qui seront installés et donc, pareil pour l'étroitesse de ces rues et à un moment donné pour quand même permettre ce confort, les revêtements utilisés sont corrects d'après les auteurs de projet. On parlait à un moment donné au niveau environnement, du cadastre des bâtiments les plus énergivores au niveau de la Ville et bien Mme HOUDART en a déjà touché un mot, donc, dans les écoles, on fait un effort assez considérable tant au niveau des revêtements de châssis. Je sais qu'en commission, on nous dit que maintenant, on installe du double vitrage, qu'il existe du triple vitrage mais bon, il faut savoir qu'entre le moment où on lance le marché et le moment de la réalisation des travaux, effectivement, on en reste encore à des matériaux qui à un moment donné, c'est possible pour une maison individuelle mais pour 33 implantations scolaires, des bâtiments sportifs et autres, c'est peut-être un petit peu compliqué de mettre cela en œuvre pour rester dans les clous budgétairement et ensuite M. JACQUEMIN s'inquiétait du réseau d'égouttage notamment sur Ghlin mais même ailleurs, donc, je vous rappelle que l'on a inscrit au fonds des investissements des communes 2013-2016 un cadastre du réseau d'égouttage et donc, Ghlin croyez-moi, M. JACQUEMIN que je suis très attentive, sera dans ce cadastre du réseau d'égouttage et donc, à un moment donné, nous allons voir pour améliorer ce réseau le mieux possible. Je pense avoir répondu à tout ce qui concernait les travaux si pas je reste à votre disposition.

M. Nicolas MARTIN, Bourgmestre ff : Merci Mme l'Echevine. Les différents Echevins, membres du Collège ayant pris la parole, je propose maintenant à l'Echevin des Finances de terminer ces différentes interventions et puis je conclurais au nom du Collège avant de repasser la parole pour les d'ores et déjà interventions programmées des membres du Conseil. M. l'Echevin.

M. Georges-Louis BOUCHEZ, Echevin : Merci Monsieur le Bourgmestre. Alors, quelques points les uns après les autres. Je vais commencer par M. BEUGNIES pour le PTB, simplement, vous indiquez qu'en ce qui concerne votre remarque sur les logements, tout

d'abord, ce n'est pas une compétence à priori de la Ville en ce qui concerne le logement social mais de la société de logement mais de manière plus spécifique sur le budget, vous avez mis en balance la dotation CPAS qui relève de l'ordinaire du budget ordinaire avec des choix qui auraient été faits en matière d'investissement ou de terrain qui eux relèvent de l'extraordinaire, donc, ce n'est pas parce que vous allez vendre demain un terrain que pour autant vous allez pouvoir utiliser comme pourrait le faire une famille effectivement, l'argent de cette vente et l'investir dans votre budget annuel, c'est strictement impossible. Le premier point, c'est que si vous avez une réalisation justement extraordinaire théoriquement elle doit servir à rembourser nos emprunts CRAC de manière privilégiée. On peut toujours demander auprès du Ministre une exception, on l'a fait par exemple pour la caserne de Ghlin et j'y reviendrais un peu plus après, c'est-à-dire que vous pouvez affecter votre résultat extraordinaire à quelque chose, à une mission spécifique, à un investissement extraordinaire spécifique dans ce cas-ci, les bâtiments qui seront vendus dans lesquels notre service technique travaille jusqu'à présent et bien, la vente de ces bâtiments permet de financer la caserne de Ghlin, donc, pour bien comprendre en matière de technique budgétaire ce qui est faisable et ce qu'il ne l'est pas. En ce qui concerne les encombrants, on n'a pas du tout abandonné, d'ailleurs, on en a parlé lors de la toutes Commissions où Mme BRUNELLE de l'HYGEA était invitée, une étude a été demandée de la part de la Ville de Mons à l'HYGEA et nous attendons les résultats pour étudier effectivement le coût, la faisabilité et donc, l'ensemble du dossier continue à être suivi, je vous rappelle simplement que la majorité est en place depuis à peine 1 an, laissez-nous quand même quelques jours supplémentaires. Mme MOUCHERON, alors, pour la circulaire, c'est quand même particulier parce que je pense que vous êtes députée wallonne, cette circulaire émane du Gouvernement wallon dans lequel votre parti politique est, pas le mien d'ailleurs mais vous voyez, j'ai une lecture attentive de ce que fait le Gouvernement wallon puisqu'effectivement, ils envoient comme signal le fait que si une commune n'a pas dépensé l'ensemble de ces crédits sur les 5 dernières années, et bien, on peut utiliser ce non-dépensé pour le remettre dans le budget de cette année, pourquoi cette circulaire a été mise, ce n'est pas un jeu d'écriture, il ne faudrait pas faire croire qu'à la Ville de Mons, on est des magiciens, qu'on prend des aisances par rapport aux règles, c'est simplement parce que l'ensemble des communes sont dans des situations très difficiles premier aspect et deuxième aspect, cela récompense encore une fois et c'est ce que je disais lors de ma présentation, cela récompense la bonne gestion, ce sont des crédits non utilisés, cela veut dire que nous avons réalisé toute une série de politique mais il n'y a pas de gaspillage, il y a eu des crédits et bien plutôt que de faire comme on fait trop souvent dans



trop d'administrations de tout dépenser parce qu'il faut absolument dépenser et bien, ici, ce n'est pas le cas, il y a vraiment un suivi attentif de l'ensemble des dépenses, ce qui nous permet de constituer finalement des montants non dépensés que l'on peut utiliser ici, donc, rien de particulier par rapport à cela mais bon, vous devez certainement être au courant puisqu'encore une fois, vous êtes aux premières loges lors de l'élaboration de telles règles. Alors, en ce qui concerne l'argent wallon dont vous avez parlé, effectivement, il y a de la politique d'attractivité, de mobilité, le Bourgmestre y reviendra certainement plus longuement, simplement pour vous dire qu'effectivement, une grande partie de ce montant sera utilisé en ce qui concerne le parking, maintenant, ce n'est pas nécessairement l'intégralité, par ailleurs, cela fait également partie de la politique d'attractivité de la Ville, vous le dites vous-même et j'ai lu attentivement votre article, j'ai tout lu dans votre article, je ne me suis pas arrêté au premier paragraphe qui n'était pas nécessairement très sympathique me concernant mais ce n'est pas grave, cela fait partie de la politique mais j'ai lu plus loin et vous expliquez qu'il faut des parkings, qu'il faut investir et que le Collège ne va pas nécessairement assez vite et bien on répond à votre demande, donc, je suis certain que vous pourrez vous en réjouir. En ce qui concerne la recapitalisation du Holding Communal, vous savez, il y a deux perspectives, il y a la perspective de se dire, effectivement, une Ville comme Mons aurait pu ne pas recapitaliser, d'ailleurs il faudrait vérifier les votes qui ont eu lieu ce jour-là des différents groupes mais je n'ai pas envie de jouer à cela, on s'est retrouvé face à une difficulté qui était majeure, le débat ne concernait pas la Ville de Mons au sens strict, on n'a demandé aux diverses communes de participer, la Ville de Mons a joué le jeu, il n'était pas question au départ nécessairement de perdre de l'argent, on savait que le risque était très grand, que ce n'était certainement pas l'investissement le plus intéressant à faire à ce moment-là mais il y a tout un historique, on ne va pas étendre les débats plus longuement, il y a tout un historique qui a amené à cette décision, décision d'ailleurs et on ne va pas commencer non plus à critiquer les uns ou les autres, je vous ai dit, c'était important que l'on soit uni face au défi qui nous attend mais à un moment donné, l'ensemble de la classe politique a été confronté à ces difficultés, nous n'avons pas 36 solutions. Alors en ce qui concerne le RAEC, je vous ai déjà répondu, donc, il y a 1.000.000 d'euros pour les honoraires, décidément, ils occupent une grande place dans nos débats budgétaires, donc, on attend également quelqu'un que vous connaissez certainement mieux que moi, qui doit à un moment donné prendre un engagement autre que dans les journaux, on attend une notification officielle, on attend que cela, cela fait des semaines et des mois que l'on l'attend, donc, voilà, si vous le croisez prochainement lors d'un congrès, n'hésitez pas à lui en parler. En ce qui

concerne Ciné pour tous, non, je ne comprends pas pourquoi vous dites que c'est venu comme cela, comme si on n'en avait jamais parlé, je me souviens très bien au dernier Conseil communal où lorsque les comptes d'Imagix devaient être non pas approuvés mais simplement une prise d'acte par le Conseil communal, M. HAMBYE était intervenu, donc, je vous rends hommage, vous êtes attentif, vous êtes proactif, on s'inspire de vous pour les 100.000 habitants, on s'inspire de vous pour le cinéma. Il m'avait interpellé sur les résultats, les bénéfices d'Imagix et malgré tout l'existence d'une subvention. Je lui avais répondu à l'époque, nous allons revenir dans les prochaines semaines puisque nous sommes en pleine discussion avec Imagix pour rétablir, rééquilibrer une certaine situation et bien, c'est chose faite, ici, je vous rappelle encore une fois, que le schéma précédent existait parce que la taxe qui existe sur les cinémas était bancaire sur le plan juridique, celle-ci a été solidifiée, ce qui nous a permis d'avoir les coudées plus franches dans la négociation et donc, d'aboutir à cette relation plus équilibrée avec à la fois je le rappelle une économie de 120.000 euros pour la Ville de Mons et en plus une politique extrêmement positive pour les plus jeunes et les plus âgés d'entre nous qui pourront aller au cinéma à des prix réduits, donc, je vous le dis très clairement, pour moi, c'est une des mesures les plus importantes de ce budget parce qu'extrêmement positif, c'est une très belle philosophie. Alors, en ce qui concerne la dotation de police, vous nous avez dit : « comment faites vous en engageant des agents de ne pas augmenter la dotation ? », alors, vous avez entièrement raison, l'engagement d'agents coûte sur deux aspects. Premier aspect, il y a un aspect de personnel et il y a un aspect d'équipement qui augmente les coûts et bien là, même chose que ce que je vous ai indiqué précédemment, c'est également des résultats, des comptes des années antérieures qui nous permettent de dégager des surplus qui ont permis la stabilisation de cette dotation et là j'en profite pour rendre hommage aux services de la Ville puisque lorsque cette majorité s'est réinstallée en 2012, il y avait un retard relativement important en ce qui concerne les comptes et budgets soit de la structure police mais également des structures para-communales voire même d'associations avec lesquelles nous travaillons et bien l'ensemble de ce retard, a été rétabli, donc cela a été un travail colossal qui a été mené, on avait du retard qui n'était pas nécessairement dû à notre faute, il y avait toute une série de questions de tutelle, d'envois initiaux d'ailleurs des différents budgets de la part de ces structures et donc, on a rétabli tout cela, il y a des agents qui se sont consacrés pleinement à cela et donc, c'est également important pour le pilotage le plus précis possible des finances communales d'avoir une cartographie extrêmement présente. Alors les caméras, on en a déjà parlé – de toute façon cela fait l'objet du budget de la zone pour le moment. Alors M.HAMBYE, au niveau de la dette, je

vois que notre partenaire financier ne vous a pas convaincu dans son explication, donc, simplement pour reprendre quelques éléments, vous devez savoir qu'en 2008, nos taux variables, l'ensemble de nos prêts à taux variable était à peine de 10%, on est à l'heure actuelle à plus de 30%, alors comment explique t'-on ce phénomène, c'est très simple, les taux ont baissés à un point tel qu'une variable n'a plus nécessairement beaucoup d'intérêt parce que même si vous allez encore gagner 0,2 – 0,3 avec votre variable, finalement votre fixe est tellement bas, qu'il vaut mieux solidifier puisque le variable ne pourra que remonter dans les années à venir. Je vous rejoins parfaitement sur ce point, néanmoins, en ce qui concerne les taux variables que nous avons encore, faut bien se rendre compte que tous les passer en fixe, c'est à la fois impossible ou du moins une grande partie, vous avez parlé de 60% par exemple dans votre exposé, c'est techniquement impossible et c'est surtout non souhaitable puisque vous avez parlé d'une moyenne de 4%, vous devez savoir qu'à l'heure actuelle, on a la moyenne donc des emprunts actuels mais il faut savoir que certains prêts à l'heure actuelle sont à moins de 2%, donc, il y a des prêts dont l'inflation permet même de couvrir, quelque part certains prêts ne nous coûtent rien, alors, si je peux vous rassurer sur cet aspect, l'ensemble de nos crédits à taux variables sont capés, cela veut dire quoi ? Cela veut dire que nous connaissons le taux maximal auquel cet emprunt peut remonter potentiellement, donc, on est vraiment dans une gestion active de la dette qui à la fois est active comme son nom l'indique mais aussi prudente, donc, nous avons 30% de taux fixe, c'est beaucoup, peu de grandes Villes peuvent se prévaloir d'avoir 30% de taux fixe et par ailleurs, même notre taux variable ne nous emmène pas à l'aventure, ce n'est pas que l'on pourrait augmenter de 5% ou de 6% dans les années à venir. Nous avons des taux maximum et l'ensemble de nos projections sont basées sur ces taux maximum, donc, sur la pire situation qui puisse se produire, donc, objectivement, on vous l'avait expliqué la dernière fois, l'ensemble de ces produits est analysé et donc, il ne serait pas profitable pour la Ville de Mons parce que le coût serait trop important si on passait une telle part en fixe alors que la sécurité gagnée n'en vaut pas la chandelle. J'espère en tout cas, je vois que c'est compliqué mais en tout cas, vous avez parlé de cet aspect-là, je vous réponds, j'espère avoir été complet mais vous aurez certainement un droit de réplique. Alors, en ce qui concerne le rendement de la taxe sur les immeubles inoccupés, premier élément, apparemment vous donniez à mon prédécesseur les adresses, n'hésitez pas à continuer les bonnes habitudes, je vous recevrais avec autant de plaisir, par contre, pour vous répondre sur le fond, vous devez savoir que malheureusement, on voit un phénomène qui se produit de plus en plus, c'est que les propriétaires ont trouvé le truc comme on dit, c'est-à-dire qu'il fallait une inoccupation continue sans aucune

intervention sur le bâtiment durant 3 ans pour pouvoir rendre cette taxe applicable et maintenant, on voit de plus en plus des propriétaires qui viennent avec un devis, une facture, ils ont refait trois, quatre fois rien, et donc, cela leur permet de refaire courir un nouveau délai, alors, je suis d'accord avec vous, c'est un détournement complet de l'esprit de ce règlement et donc, je vous le dis comme pour Ciné pour tous il y a un mois, nous sommes déjà en train de travailler sur cette question sur deux aspects. Le premier aspect, essayer d'éviter que de telles interventions qui sont des interventions purement artificielles puissent entraîner un arrêt du délai et un nouveau délai qui court et le deuxième aspect, c'est de travailler sur les immeubles inoccupés commerciaux où là l'objectif est d'augmenter cette taxe pour justement lutter contre les établissements qui sont vides à l'heure actuelle. Encore un point vous concernant M. HAMBYE en ce qui concerne les investissements et le prorata que vous faites entre le Centre Ville et les communes, je pense qu'il faut quand même arrêter de colporter cette idée qui est peut-être populaire sur le papier, qui est agréable à entendre pour beaucoup de gens mais qui ne correspond à la réalité. Les investissements en matière de voiries, de réfection sont plus importants dans les communes du Grand Mons que dans le Centre-Ville, alors, si maintenant, vous comptez dans les investissements Centre-Ville de la réfection de façades, ou des musées, alors, c'est clair, que vous avez un investissement en Centre-Ville qui est plus important mais il faut arrêter les illusions si vous voulez que l'on mette le BAM et je vais parler d'une commune qui est chère à un des Conseillers de mon groupe politique, à Spiennes par exemple, vous pouvez toujours l'envisager mais là, on va quand même se poser des questions – d'ailleurs, il y en a d'autres qui viennent de Spiennes – on va quand même se poser des questions sur la politique qui est menée et sur le sens que l'on lui donne, donc, il faut arrêter d'essayer de monter le Centre de Mons avec les autres communes, le Collège est attentif à l'ensemble, d'ailleurs l'ensemble de mes collègues viennent de zones différentes et à chaque fois quand les investissements sont fait, on réfléchit tout le temps à une répartition proportionnelle entre les différentes zones et je vous le dis en matière de voirie, les investissements sont même plus importants sur les autres communes. Alors, Mme MARNEFFE, vous avez parlé des frais énergétiques qui diminueraient de 30%, je pense que vous avez indiqué que l'ensemble de la masse des frais énergétiques dans notre budget, nous avons l'ambition de les réduire, je crois que c'était 30% le chiffre que vous avez utilisé, vous devez bien voir peut-être que vous avez pris quelques postes séparés mais les postes frais énergétiques sont extrêmement diffus au sein du budget, vous pouvez voir que certains d'entre eux augmentent, d'autres diminuent, donc, là, il faut vraiment répondre ligne par ligne, vous devez bien comprendre pour bien faire passer mon idée qu'il n'y a pas une

décision linéaire où le Collège dit cette année les frais énergétiques, c'est 30% de moins, comment fait-on ? Et bien, on prend bâtiment par bâtiment, structure sportive par structure sportive, structure associative et on dit l'année passée, il y avait autant, cette année, on aura besoin de moins parce qu'il y a eu des travaux ou parce qu'ils ont quitté leur bâtiment et dans d'autres endroits, cela a été le cas pour certaines structures sportives et bien le crédit reste identique voir augmente parce qu'on se retrouve face à des bâtiments qui sont en grande difficulté sur le plan énergétique, nous le reconnaissons parfaitement, j'y reviendrais d'ailleurs un peu plus loin. Alors, en ce qui concerne l'HYGEA, effectivement, c'est une crainte qui est partagée, nous faisons le maximum, ici, au niveau de la Ville pour à la fois maintenir le service et nous avons encore en toutes Commissions d'ailleurs, certains d'entre vous étaient présents, interpellé Mme BRUNELLE sur la question mais ce n'est pas quelque chose qui est évident. En ce qui concerne le parking puisque vous avez prolongé l'intervention de Mme MOUCHERON sur cet aspect, simplement, cet argent wallon nous permet d'aller plus vite, là aussi, on a lu dans la presse qu'on avait besoin de places de parking rapidement, que l'enjeu, c'était la survie du Centre-Ville, c'est une analyse qu'on partage pleinement et bien, on a, ici, une opportunité d'avoir des fonds pour construire ce parking, ce serait quand même dommage de les laisser passer, je crois qu'on nous en voudrait si on faisait l'inverse. La privatisation de la voirie, cela c'est une question à laquelle il a déjà été répondu, donc, des études sont en cours, nous essayerons de déterminer le meilleur choix, alors, en ce qui concerne la caserne, on avance, je tiens juste à attirer l'attention sur un point sur l'aspect budgétaire, on nous dit et bien voilà vous avez fait des investissements à la caserne de Ghlin, peut-être que finalement on aurait du garder les anciens bâtiments, etc... Il faut bien se rendre compte que les investissements qui sont faits à la caserne de Ghlin sont des investissements qui sont demandés par le SIPP, donc, c'est le bien-être au travail, c'est le fait que des agents, il y a des règles, en Belgique, c'est quand vous avez autant d'agents, du personnel ouvrier, et bien il faut autant de douches, des places de parking, etc... L'ensemble de ces aménagements auraient du être faits dans nos anciens bâtiments, donc, si nous avions gardé les anciens bâtiments, il fallait quand même investir dedans, nous avons cette déperdition avec les équipes dispersées sur le long du territoire, et en plus des bâtiments qui étaient beaucoup plus énergivores, alors, les 10% de réduction pour les ASBL, là, je vous ai répondu et je dois avouer que je n'ai pas nécessairement compris le point de votre question, simplement, pour vous dire qu'effectivement, cela se fait en négociation, alors, on a parlé de critères, cela je le laisserais le Bourgmestre répondre là-dessus mais en tout les cas, pour le moment, la politique menée par le Collège, c'est que ces subsidiations sont attribuées par le

biais d'un rapport d'activités, donc, il ne faudrait pas laisser croire qu'on donne de l'argent parce que quelqu'un vient sonner à la porte et nous dit voilà j'aimerais bien faire quelque chose et alors, on lui signe un chèque, cela ne marche pas du tout comme cela, l'association doit produire ses statuts, doit produire un rapport d'activités, doit produire ses comptes et ses bilans et donc, de ce fait là, nous avons une vision sur ce que cette ASBL fait et représente réellement sur le terrain et de voir s'il y a vraiment une opportunité de pouvoir la soutenir par rapport à ces actions. En ce qui concerne le musée Centre d'Interprétation d'Histoire Militaire, on l'appelle comme on veut ou le MMM, vous devriez quand même vous réjouir d'un point, c'est qu'effectivement, on ne sera peut-être pas tôt dans l'inauguration mais le choix avait été fait justement sur l'aspect budgétaire de faire des économies et les économies qui ont été réalisées sont importantes puisqu'elles se montent à près d'un million d'euros par rapport au budget initial et donc, on pouvait très bien garder le premier projet, arriver à temps mais dépenser beaucoup plus d'argent et vous conviendrez que vu la période actuelle, il est important de faire attention à chaque euro dépensé. Les musées fermés qui coûtent de l'argent en téléphone, cela on vous a répondu, ce sont les alarmes. Alors, en ce qui concerne – toujours Mme MARNEFFE – vous avez fait un grand point sur les investissements énergétiques, je partage totalement votre analyse, ce dont on aurait besoin à l'heure actuelle, c'est d'investir plusieurs dizaines de millions d'euros dans l'ensemble des bâtiments communaux, que ce soient des administrations ou des écoles pour les rendre moins énergivores, le problème, on n'a pas le début du premier euro de ces investissements. Il ne faut pas espérer que cet investissement soit réalisable par la Ville de Mons, nous on peut avancer au cas par cas quand une nouvelle chaudière par exemple est installée fatalement, il faut faire le meilleur choix, quand des doubles vitrages doivent être installés, on essaye de faire le meilleur choix mais penser que du jour au lendemain, on va pouvoir réduire nos dépenses énergétiques, c'est un leurre, pour le moment, il faudrait un grand plan certainement au niveau au moins de la Région pour réinvestir dans l'ensemble des bâtiments publics. En ce qui concerne le guichet de l'énergie, là, je vous rassure parce que vous m'avez indiqué à un moment donné, vous aviez peur en ce qui concerne l'emploi, tout ce qui concerne le guichet de l'énergie, c'est une subsidiation de la Région wallonne et donc, si vous voyez un crédit diminué quelque part, c'est que la subvention diminue mais en tout cas, il n'est pas possible d'agir autrement, le guichet de l'énergie ne coûte rien à la Ville de Mons, c'est directement une dépense de la part de la Région wallonne, donc, s'il y a eu des modifications sur ce plan-là, nous n'en sommes pas responsables. Alors, en ce qui concerne les critères sociaux et environnementaux dans les marchés publics, je crois - si je ne dis pas de bêtises – mais il faudra revoir le PV mais je me

souviens qu'on la dit et votre Collègue et Chef de groupe était présent, c'est qu'on va l'aborder dans le cadre du CPDD lors de la prochaine réunion, donc, les services seront présents, on ne l'avait peut-être pas dit au Conseil communal mais entre temps, il y a eu le CPDD et voilà, les choses se sont précisées et donc, la question sera abordée à cette occasion-là. Alors, les poubelles à tri, là aussi, c'est un coût plus important, il faut bien réaliser une chose sur le tri et à un moment il faut reconnaître les choses, c'est effectivement une faiblesse, c'est qu'il est inutile d'acheter des poubelles à tri si vous n'avez pas des camions qui eux-mêmes ont plusieurs compartiments ou alors plusieurs tournées de camions parce qu'à l'heure actuelle, on se retrouve face à une situation où vous avez parfois des poubelles à tri et à la fin le tri ne va pas jusqu'au bout de la chaîne donc, cela ne sert strictement à rien, là aussi, cela demande un investissement important. Alors, Mme DE JAER puisque je vais terminer - je sens une certaine pression sur les épaules – En ce qui concerne le RIS, cela on vous a répondu, les serveuses de bar, vous voyez je vais utiliser les serveuse de bar pour vous répondre sur une autre intervention, vous nous avez dit que toutes nos taxes étaient au maximum et bien ce n'est pas le cas, par exemple, en ce qui concerne les serveuses de bar, elles ne sont pas au maximum, cela a fait l'objet d'ailleurs d'un petit débat comme cela on ne vous cache rien mais donc, il ne faut pas considérer que l'ensemble des taxes, ici, à Mons est au maximum. Par contre, un point sur lequel je dois impérativement vous répondre, c'est le conflit que vous avez fait entre les taxes et l'IPP, alors, vous nous avez dit et bien les taxes, c'est profondément injuste parce que cela touche tout le monde et l'IPP finalement, cela permet de la justice sociale. Je veux bien entendre le principe mais maintenant il faut savoir de quelle taxe on parle, par exemple, lorsque vous parlez de la taxe relative aux égouts, là, en fait tout ce que vous faites, c'est payer un service, par ailleurs, il y a d'autres taxes où nous avons une obligation wallonne de facturer le coût vérité et donc, dans ce cas-là, nous n'avons aucune marge de manœuvre, donc, quand vous affirmez cela, encore une fois le débat doit être fait taxe par taxe parce qu'affirmer par exemple que la taxe égouts-immondices, ce serait des taxes que le Collège a décidé de mettre à ces taux-là, c'est totalement faux, ce sont des taux, qui nous sont imposés par une circulaire qui en tout cas nous impose le principe de facturer le coût réel. Alors, vous avez dit aussi dans votre conclusion, cela j'ai trouvé que c'était un peu dur, vous avez dit : « on ne pense pas à l'avenir » comme si on était des gens un peu irresponsables, on a puisé plus de 500.000 euros de plus que ce qui était prévu initialement dans le plan de gestion mais quand vous regardez une information, il faut aussi regarder toute l'information. On a peut-être puisé 500.000 euros de plus dans un premier temps mais nous avons reconstitué nos réserves de plus d'un million par rapport à ce qui était

prévu initialement, donc, quelque part, on a quand même mieux respecté le plan de gestion que ce que vous semblez l'indiquer et en tout cas, que ce qui était prévu initialement, donc, vous nous aviez dit, vous aviez tenu plus ou moins le même propos en 2013, nous annonçant la catastrophe que l'année d'après cela allait être impossible, encore une fois, je vous le répète, je ne pense que l'année prochaine sera facile, je ne crois pas qu'il ne faut plus rien faire et que le travail est fait, le plus dur et certainement devant nous mais néanmoins, il faudrait quand même de la mesure par rapport aux réflexions et commentaires qui sont faits, aussi, je réinsiste sur un point, c'est qu'il n'y aura pas de licenciement, c'est un engagement du Collège puisque vous avez semblé dire à un moment donné qu'il y avait peut-être un doute sur la question, donc, pour dissiper tout doute. M. JACQUEMIN, en ce qui concerne les débits de boissons et bien de manière générale, le Collège a déjà montré son attention à faire en sorte de venir en aide aux commerces qui étaient touchés par les travaux, cela a été le cas par exemple avec une indemnisation qui n'existe d'ailleurs qu'à Mons et bien, ici, voilà, je ne peux pas vous répondre maintenant mais en tout cas, c'est la question mérite d'être étudiée vis-à-vis de ces commerces qui sont effectivement touchés. Deuxièmement point que vous avez évoqué, c'est le fonds des communes, en tant qu'Echevin des Finances, en tout les cas, je peux vous dire que je ne peux que partager cette analyse. M. LECOCQ vous avez parlé de la diminution des impôts qui augmentait le rendement, effectivement, la démonstration est faite, les impôts restent à 8%, les plus bas de l'arrondissement et malgré tout le rendement augmente par l'augmentation de la population. Un tout dernier point en guise de conclusion, simplement pour la cotisation responsabilisation pension qui est revenu dans diverses interventions, simplement pour vous indiquer qu'effectivement comme l'a dit M. BARVAIS, nous n'avons aucune projection de la part de l'ONSS-APL, ce qui n'aide pas le Collège dans le cadre de sa politique de nomination, donc, nous continuons notre politique de nomination, maintenant, il serait quand même de bon ton que l'ONSS-APL puisse nous conseiller par rapport aux choix à déterminer mais pour le moment nous n'avons rien, on l'a réclamé à de nombreuses reprises, je sais que le CRAC l'a fait également, donc, l'organe de contrôle et d'aide aux communes et bien jamais de réponse ne nous ait parvenu, donc, nous continuons sur cet aspect mais c'est vrai que cela ne facilite pas les choses. Merci.

M. Nicolas MARTIN, Bourgmestre ff : Merci M. l'Echevin. Alors, mes chers Collègues, quelques mots pour conclure la réplique du Collège, donc, simplement, pour vous indiquer qu'un budget, ce n'est pas seulement un exercice comptable, c'est aussi la manifestation d'une ambition, l'ambition qu'une majorité peut avoir pour sa ville et c'est dans ce cadre que nous avons voulu travailler. Le Collège, on l'a dit et redit ce soir travaille dans un contexte



qui est difficile, un contexte de crise économique, un contexte qui n'est pas nécessairement favorable au niveau du financement structurel des communes à l'égard de notre Ville, qui n'est ni une grande ville ni une petite ville qui se situe dans cet entre deux parfois complexe à justifier sur le plan des autorités de tutelle et puis, il y a l'histoire, le poids de l'histoire de notre région, une région qui a beaucoup souffert et qui aujourd'hui, garde les stigmates du passé sur le plan économique et social et une région que le Collège veut sortir de l'ornière avec beaucoup d'ambitions, avec une vision d'avenir pour notamment assurer un avenir précisément à notre jeunesse et faire en sorte que des jeunes qui sont issus de notre ville puisse trouver un avenir, ici, à Mons. Alors de l'ambition, nous en avons pour notre ville, nous nous battons, nous nous battons partout où c'est possible à la fois pour avoir des subsides que ce soient via les fonds européens, que ce soient via des crédits spécifiques – comme on l'a évoqué ce soir – avec les crédits régionaux pour la mobilité mais notre volonté, c'est avant toute chose de pouvoir remplir nos missions de base. Ces missions de base, le moins que l'on puisse dire, c'est je pense que nous en avons fait la démonstration ce soir, qu'elles sont rencontrées en matière de sécurité il y a un effort sans précédent qui est fait dans notre ville, il y a eu des questions, la dotation est certes inchangée mais les moyens de la police, je le répète, augmentent d'1.400.000 d'euros cette année encore, c'est une progression de 4,4 % du budget qui lui est octroyé. Des moyens importants à la fois pour les hommes, c'est indispensable, on a besoin d'hommes sur le terrain mais aussi pour les conditions de travail en infrastructure et avec ce projet de caméras qui est un projet qui a été porté conjointement par la majorité, que ce soit par le PS ou le MR, il y avait un accord complet sur cette approche pour autant que ce soit un système déplaçable et qu'on puisse en avoir une utilisation optimale. Des moyens qui sont octroyés également en matière de cohésion sociale avec une attention à tous les stades de la Vie pour tous les citoyens de notre ville que ce soit pour la petite enfance, avec le renforcement de l'extrascolaire, cela a été dit, que ce soit au niveau de l'éducation à travers tous les efforts accomplis pour nos écoles, avec des extensions, avec de nouveaux projets, que ce soit en matière de jeunesse ou je rappelle tout ce qui est déployé notamment en matière de plaines de jeux, qui ne se fait pas nécessairement et certainement pas à ces conditions-là en terme d'accès dans toutes les autres villes y compris les plus grandes en Wallonie ou que ce soit en matière de politique des Aînés avec là aussi de l'ambition qui a été affichée par le Président du CPAS en notre nom, que ce soit en matière de maisons de repos et de soins ou encore de développement de résidences-services, le moins que l'on puisse dire, c'est qu'en matière de préoccupation quotidienne de nos concitoyens à tous leurs stades de leur vie, le Collège apporte des réponses concrètes. M. BEUGNIES

évoquait les questions de logement, c'est vrai, ce ne n'est pas la compétence stricte de la commune néanmoins, le moins que l'on puisse dire, c'est que les initiatives n'ont pas manqué. Un observatoire du logement qui représente un investissement conséquent et des efforts vraiment colossaux de la part de l'Administration pour pouvoir déterminer l'offre et la demande sur Mons, un ancrage qui a été présenté par l'Echevine KAPOMPOLE qui est extrêmement ambitieux et surtout là aussi la même politique de pouvoir décrocher des subsides pour développer des projets nouveaux et ambitieux pour la Ville, je citerais l'exemple d'Epiniel puisque vous l'avez repris M. BEUGNIES qui certes visent grâce à la politique de Toit et Moi à rénover le parc de logement existant mais bien au-delà avec le projet déposé dans le cadre de l'appel du Ministre NOLLET, un projet de réaménagement complet du site et d'extension en terme de création de logement avec plusieurs dizaines de nouveaux logements qui doivent prendre place sur le site et qui n'est qu'un exemple de ce que l'on veut faire par rapport à de nombreux exemples que je pourrais citer notamment en terme d'aménagement du site des anciennes tours de Ghlin, le logement est une préoccupation majeure et nous avons actuellement, je le répète encore des centaines et des centaines de logements en projet, en demande au niveau du service de l'Urbanisme qui doivent permettre à la fois de répondre aux besoins de la population et à la fois aussi, de faire pression sur le niveau des prix que ce soit en terme de loyers pour le locatif ou que ce soit en terme de prix de vente à l'acquisitif, il y a là aussi, une offre qui se développe de manière inédite et qui contribue à l'augmentation de la population que nous recherchons toutes et tous, ici, autour de la table. En matière de mobilité, je voudrais quand même dire un mot, on a été attaqué, plus dans la presse que ce soir dans cette assemblée, je le regrette parce que comme je l'ai indiqué dans la présentation, depuis 30 ans, on n'a jamais fait autant en matière d'offres de stationnement dans le Centre-Ville, on est tous d'accord pour dire qu'il y a un problème en la matière, on a tous posé le constat mais le moins que l'on puisse dire, c'est qu'en terme de décisions concrètes et de moyens alloués au renforcement de l'offre de stationnement, rien n'a été fait avec une telle ampleur par le passé y compris quand d'autres étaient aux responsabilités d'ailleurs et donc, nous aurons, ici, avec tout le programme d'investissement qui est en cours à peu près 2.000 places complémentaires ou rénovées qui seront offertes en Centre Ville, je demande un peu d'honnêteté intellectuelle quand on nous attaque en nous disant on ne voit rien venir, cela fait des mois et des mois qu'on parle de parking, etc. C'est faux, le crédit Région wallonne, il a été évoqué au mois de juin le temps que l'on puisse l'affecter prioritairement à cette offre de stationnement et je me permets quand même de rappeler que cela ne nous empêche pas d'investir dans les transports en commun, les bus

gratuits, le projet de gare multimodal avec les transports en commun intégrés, etc. Il y a des efforts conséquents qui sont faits pour les transports en commun sur d'autres crédits notamment avec l'aide de la société wallonne des transports mais en matière de parking, nous n'avons pas perdu de temps, notre administration a travaillé, les sites ont été identifiés, les cadastres ont été dressés, les estimations sollicitées et obtenues et donc, les dossiers suivent leur cours mais on ne va pas aller plus vite que la musique, on ne se mettra pas en infraction par rapport aux lois en la matière, les dossiers seront menés à bien, selon les règles qui doivent être suivies par le Collège, certaines ont été rappelées ce soir d'ailleurs y compris par les membres de l'opposition et notre volonté est d'aboutir au plus vite mais bien entendu pour ceci comme pour d'autres dossiers, cela prend un temps certain mais la volonté elle est là et elle est absolument infaillible en la matière. Pour ce qui concerne les travaux, là aussi je regrette les comparatifs un peu hasardeux entre le Centre-Ville et les communes de la périphérie, si vous faites un calcul, je crois que les résultats sont très simples malgré ce que l'on a dit en introduction, on réentend les mêmes arguments qui ne tiennent pas compte de ce qui a été dit en introduction, je le répète, les travaux de voirie en Centre-Ville, ce sont des fonds européens, les travaux qui sont réalisés dans le cadre des fonds propres de la Ville avec les subsides régionaux notamment dans le cadre du programme triennal, tous à une exception près en matière de sécurité que j'ai évoqué notamment la rue des Sœurs Grises qui je crois ne fera pas l'objet de la moindre contestation quant à l'opportunité de la rénover, tous ces projets sont situés dans les communes fusionnées du Grand Mons avec des montants considérables et je ne vois pas ce que le Collège peut faire de plus pour servir de manière proche les besoins de la population qui se situe dans l'ensemble de ces villages, pour la première fois depuis 10 ans et malgré le contexte qui était un contexte très difficile, nous augmentons les moyens alloués à ce qui correspond à une priorité de nombreux habitants à savoir la réfection des voiries, la réfection des trottoirs, on passe de 765.000 à 1.000.000, c'est la première fois depuis 12 ou 13 ans de cette majorité que ces montants sont revus à la hausse malgré un contexte qui est pour le moins difficile même chose pour les cimetières, on s'étonne, ici, des moyens alloués au cimetière, écoutez, je sais que ce n'est pas la priorité pour chacun d'entre nous et qu'on veut reporter l'échéance le plus tard possible pour ce qui nous concerne mais en tout cas, pour ce qui concerne nos proches qui reposent en paix dans ces cimetières, il est clair qu'il y avait des besoins avérés qui là aussi nous sont relayés par la population très régulièrement d'années en années, c'est la dernière des priorités, donc on passe au-dessus des cimetières, effectivement M. HAMBYE, on était à 300.000, on passe à 2.000.000 parce qu'il y a bien un moment où l'urgence est telle qu'il faut intervenir et c'est ce que le Collège a décidé de faire cette année-

ci. En matière de politique sportive, je regrette aussi comme Pascal LAFOSSE l'a dit que l'on mette à ce point l'accent sur le stade de l'Albert alors qu'il y a temps de projets qui sont réalisés au bénéfice de milliers de sportifs amateurs dans l'ensemble de nos villages à Cuesmes, à Hyon, à Flénu, à Saint-Symphorien ou bien ailleurs encore, les projets se multiplient un peu partout, là encore avec l'aide de la Région et l'obtention de subsides qui nous permettent de les mener à bien voire même en direct par les clubs avec l'aide d'Infrasport et le soutien technique et logistique de la Ville pour monter et ficeler les dossiers de subsidiation, il y a là aussi un effort sans précédent et je le répète toujours dans un contexte budgétaire extrêmement difficile, donc, nos missions de base, nous veillons à ce qu'on puisse les remplir pour le mieux possible, je pense que malgré le contexte budgétaire, on a démontré qu'on était capable d'avoir de l'ambition et développer de nouveaux projets mais au-delà de cette gestion courante de la Ville, au-delà de cette gestion courante de notre administration, ce que nous voulons, c'est véritablement redonner un avenir à notre région, à travers une politique d'investissement ambitieuse et à travers une politique économique ambitieuse. M. BEUGNIES évoquait le taux de chômage, il nous disait : « oui, mais la diminution de taux de chômage, c'est artificiel, c'est du aux exclusions des chômeurs », il n'y a rien de plus faux, si on regarde les chiffres qui sont ceux du Forem et de l'Onem, on voit tout le phénomène inverse, à savoir que la Ville de Mons comme pôle de développement et d'attraction crée beaucoup d'emplois, beaucoup plus que ceux qui ne sont impactés en terme de réduction de chômage parce que précisément, ces emplois profitent à toute une série d'habitants qui sont issus d'autres communes que celle de Mons et donc, il y a des milliers d'emplois depuis 10 ans qui ont été créés, 4 ou 5.000 de mémoire depuis 1996, c'est-à-dire depuis la mise en œuvre de la stratégie des fonds européens, 4 ou 5.000 nouveaux emplois sur un nombre d'emplois nets disponibles sur le territoire communal d'à peu près 40.000, cela veut dire là aussi, une progression rarement constatée dans l'après-guerre sur le plan du dynamisme économique de notre Ville, si le taux de chômage ne diminue pas en conséquence, c'est précisément parce que la Ville joue son rôle de locomotive pour toute la région de Mons-Borinage et nous nous en réjouissons, c'est le but d'un pôle urbain, c'est le but d'un pôle prioritaire tel qu'on la défendu dans le cadre du SDER où là aussi, il a fallu qu'on se batte parce que là aussi, les projets de certains ministres du Gouvernement wallon n'étaient pas réellement en adéquation avec le potentiel d'une région d'un demi million d'habitants comme celle de Mons-Borinage et du Centre, il faut quand même le souligner, le regretter pour ce qui concerne la proposition initiale et se réjouir pour ce qui concerne la proposition finale adoptée par le Gouvernement wallon après l'intervention conséquente de nos responsables

communaux dont le Collège mais aussi de ceux de l'intercommunale IDEA qui ont été très vigilants en la matière, donc, nous investissons au-delà de nos compétences primaires, nous allons dans le terrain du développement économique avec l'IDEA, les nouveaux terrains économiques, les Bas Prés, Géothermia, l'action capital à risques avec l'Invest Mons-Borinage avec laquelle on travaille, l'innovation, la formation, notre université qui s'implante et qui se développe en partenariat privilégié avec la Ville et notamment dans la perspective de vente de bâtiments de la police, ici, dans le cœur de Ville et qui va réaffirmer sa présence dans son bassin historique de Mons, une volonté de rendre notre région plus attractive à travers des programmes de rénovation urbaine qui couvre l'ensemble des axes commerçants du Centre-Ville, citez-moi une ville en Wallonie qui a fait des programmes de rénovation urbaine pour tous ces axes commerçants de Centre-Ville ? Je ne vois pas d'autres exemples. On a un dynamisme aussi au sein de notre administration qu'il faut souligner, qu'il faut reconnaître et le moins que l'on puisse dire, c'est que l'administration fait un travail remarquable et je ne le dis pas par flagornerie. Quand on demande, quand on voit tous les efforts qui sont demandés à l'Administration avec une augmentation de la productivité par un non-remplacement systématique, avec une augmentation du nombre d'habitants, de la population, d'une pression supplémentaire avec le développement et la multiplication des dossiers notamment en terme de subsidiation, voir le travail qui est fait par notre administration avec ce dynamisme de la commune, il faut le souligner, il y a vraiment un travail considérable qui est fait par nos fonctionnaires. Alors Mesdames, Messieurs, mes chers Collègues, la politique d'attractivité, c'est une de nos priorités, elle se traduit dans bien des domaines, que ce soit en matière de patrimoine, que ce soit en matière de culture, en matière de tourisme, notre ville se veut attractive aussi pour ces visiteurs, aussi pour les chefs d'entreprise et pas uniquement pour ces nouveaux habitants qui nous rejoignent comme on l'a constaté tout à l'heure. Tout cela se fait à politique fiscale inchangée, c'est quand même un élément qu'il faut constater, dont on doit se réjouir, le fait d'avoir l'IPP le plus bas de la région, avec une ville qui doit répondre à ses besoins de pôle régional, avec la multiplication des projets qui sont les nôtres pour soutenir le redéploiement de la région de Mons-Borinage, écoutez le moins que l'on puisse dire, c'est que là encore, il y a des efforts considérables qui sont faits sans chercher la facilité, c'est-à-dire sans aller chercher l'argent dans la poche du citoyen à travers une augmentation de la fiscalité qui serait évidemment la mesure la plus simple, on passe à 8,8, c'est 2.500.000 de recettes complémentaires structurelles pour les finances communales, on ne l'a pas fait. Ca ne veut pas pour autant dire qu'on mange nos réserves de manière exagérée, on a fait la démonstration ce soir que ces réserves étaient reconstituées malgré des budgets extrêmement

prudents qui ont été présentés durant les années antérieures, donc, des efforts, ils sont là, ils sont réels, ils sont sollicités auprès de nos services, prioritairement et pas auprès de la population et pas au détriment de nos projets, les services contribuent pour beaucoup que ce soit à la Ville, que ce soit au CPAS, que ce soit aussi à la police puisque même si on renforce les moyens pour la présences des hommes sur le terrain, les services de support au niveau de la police ont eux aussi été sollicités et donc, il y a au final, un budget qui se veut ambitieux, un budget responsable, qui garantit une réponse aux préoccupations de la population au quotidien et un budget surtout tourné vers l'avenir parce que c'est notre obsession, c'est de sortir cette région de l'ornière et des difficultés qu'elle a connu au cours des décennies passées. Je note d'ailleurs que dans les remarques de l'opposition ce soir, je n'ai pas entendu de remise en cause fondamentale de la politique qui était menée par le Collège, bien sûr, il y a des critiques et c'est le travail d'une opposition et on est extrêmement vigilant par rapport à ces critiques, on en retient bien entendu le meilleur mais si je devais résumer ce budget, je citerais quelqu'un de bien connu, qui a dit un jour, « Si tu as de nombreuses richesses, donne de ton bien, si tu possèdes peu, donne de ton cœur » en tout cas, ce que l'on a fait sachant qu'on a peu de biens à Mons, c'est de faire un budget avec beaucoup de cœur à l'ouvrage, c'est en tout cas le message que le Collège voulait vous délivrer ce soir mais bien entendu, le dernier mot revient à l'opposition et au Conseil, je vois que vous êtes prompt sur la balle, Monsieur BEUGNIES vous avez la parole et ensuite on passera aux Collègues.

M. John BEUGNIES, Conseiller : Merci, je vous rassure, je vais être très court parce qu'il se fait tard et il y a encore des interpellations derrière. Je voulais simplement revenir sur la taxe sur les égouts parce que M. l'Echevin des Finances a parlé de la taxe sur les égouts et notamment sur l'augmentation de cette taxe, de 1,46%, nous, on trouve que c'est vraiment mal venu puisque déjà au départ, cette taxe est très élevée par rapport à d'autres communes, si on veut faire une comparaison avec Frameries, pour un ménage, c'est 30 euros/an, Quaregnon, c'est 25 euros/an pour un ménage et ici, à Mons, on arrive à 66 euros/an pour un ménage, c'est beaucoup trop évidemment, alors, on arrive à comprendre pourquoi c'est si élevé par rapport à d'autres communes, pour nous, rien le justifie. Merci.

M. Nicolas MARTIN, Bourgmestre ff : M. HAMBYE.

M. Guillaume HAMBYE, Conseiller : Merci déjà pour toutes ces communications. Première remarque qui m'est venu à l'esprit, quelles sont les personnes qui ont lu la note de politique générale au sein de ce Conseil ? Je crois que tout le monde n'a pas eu le temps de le lire, hors pourtant c'est un travail remarquable qui effectivement à l'image du travail de l'ensemble de la Ville et la réflexion qui m'est faite, c'est qu'on fasse d'abord une première soirée de débat

sur la note de politique générale et que le lendemain, on fasse une soirée sur le budget parce que je trouve que sur la note de politique générale qui est quand même la politique de la Ville, on n'a pas eu l'occasion d'en parler ou très peu et donc, je vous laisse cela à la réflexion mais je trouve que le travail qui a été fourni, la qualité du travail qui est à peut-être à l'image de l'action du Collège, je dirais n'est pas valorisée et je trouverais qu'il serait plus normale et logique de faire d'abord un débat sur la note de politique générale et ensuite le lendemain un débat sur le budget parce que le budget, on escamote, on présente rapidement mais je trouve qu'on passe à côté de la note de politique générale qui me semble très importante, cela, c'est la première des choses, alors, au niveau de l'appellation de cette fameuse caserne, puisqu'on me parle souvent de commissions, faisons l'économie de commissions, je proposerais éventuellement qu'on donne l'appellation à un architecte urbaniste mais qui surtout à une vision politique et sociale, c'est lui qui avait proposé de réformer tout le système français des privilèges et surtout qui a fait en avril 1692, c'est Monsieur Bruno Van Molle au Cercle Archéologique tout un commentaire, tout une note, comment améliorer la condition des ouvriers dans le Borinage ? en 1692, comment améliorer le système d'exploitation dans les charbonnages ? et comment éviter la mortalité dans les exploitations de charbonnage ?, Il s'appelle Vauban et donc, ce serait un lien très fort à la fois historique, social et technique sur un homme qui était en avance sur son temps, enfin, voilà une idée et on reste dans le militaire mais on évolue comme un architecte urbaniste, alors, évidemment, on est tous d'accord, si on veut un centre ville attractif, il faut des investissements en conséquence tant dans le domaine, un Office du Tourisme, un pôle muséal, et tutti quanti, disons que quand on analyse les chiffres, on ne veut pas remettre de l'huile sur le feu sur les différences entre le Centre Ville et les sections, disons que quand j'analyse et je ne vais prendre que ce qui est comparable, donc, il y a effectivement, dans les investissements extraordinaires, aménagement extraordinaire et revêtement routier, travaux de voiries/accotements : 1.000.000 d'euros et aménagement extraordinaire des revêtements routiers : 125.000, aménagement routier de sécurité : 125.000, donc on a budget d'1.250.000 d'extraordinaire : les investissements, on ne parle pas des Calvas, ... Quand je vois ce poste-là avec le poste cimetière, voilà, c'est un constat que je fais, je me dis on devrait peut-être dans le futur, essayer de comprimer les cimetières et augmenter le poste aménagement/voirie parce que j'invite l'Echevine des Travaux, je vais l'inviter au mois de janvier, nous allons faire les rues de Mons mais en terme de pavés, j'ai vu qu'il y avait 100.000 euros, c'est catastrophique, j'étais encore dans la rue Marguerite Bervoets, j'ai vu 10 pavés descellés, alors, j'insiste, j'insiste, j'insiste mais je vous dis, moi, je ne sais pas comment on va faire pour tenir le timing, j'en suis fort conscient des difficultés mais on terme

de voirie communale, que ce soit dans les sections ou dans le centre ville, on a vraiment de gros progrès à faire pour Mons 2015, voilà. Autre chose, vous avez tous eu, sans doute, le petit livret «La Ville du cadeau original », donc, remarquable, extraordinaire mais alors, je ne sais pas encore, on a vu que l'Office du Tourisme était si je ne m'abuse, à la rue d'Enghien, on a vu que, enfin je ne vais pas donner des noms mais donc encore une fois, je dirai, beaucoup d'approximation et je me faisais la réflexion est-ce qu'on ne devrait pas créer un comité de lecture, ce n'est pas un organisme de censure mais un endroit où tout tract, tout document pour info qui passe par Mons, l'asbl quoi que ce soit, soit relu, que ce soit une asbl directe ou indirecte, qu'il y ait je dirais un organisme qui contrôle et vérifie avant d'imprimer. Voilà. Alors, pour avancer, pour le reste je vais terminer par une invitation. A la Chaussée de Bruxelles, j'ai vu qu'on faisait des travaux mais la Chaussée de Bruxelles proche du Centre-Ville, je ne pouvais qu'inciter le Collège à y jeter un regard assez urgent sur l'aménagement des voiries, ne fut-ce que remettre des graviers partout pour que l'entrée de la Ville soit plus accueillante parce que pour l'instant, il y a dans ces aspects de voiries publiques, l'image de la Ville est en cause et la Chaussée de Bruxelles comme entrée de la Ville, je pense qu'on pourrait l'améliorer. Voilà merci.

M. Nicolas MARTIN, Bourgmestre ff : Merci M. HAMBYE. Mme MOUCHERON.

Mme Savine MOUCHERON, Conseillère : Oui, merci M. le Bourgmestre. En ce qui concerne le CPAS, j'entends bien le retour positif des Epioux et ça je n'avais aucun doute. Par contre, je n'ai pas entendu le retour de Stoumont et Soye qui me semblent un peu plus mitigé mais on pourra en discuter une prochaine fois, je ne suis pas sûre que ce soit l'occasion de faire ça maintenant. Pour le musée de l'Histoire Militaire, j'entends le programme et j'ai même pu aussi voir ce qui a été fait cet été dans le cimetière de St-Symphorien qui était de très grande qualité par ailleurs, ça n'empêche que je pense qu'on a loupé l'occasion ici d'avoir un musée d'histoire militaire pour le centenaire en 2014. Au niveau du critère des asbl, oui j'entends bien, on a voté une charte associative, on me demande encore un peu de temps, il y a presque deux ans maintenant mais donc j'entends aussi qu'il n'y a toujours pas, si M. BOUCHEZ m'a répondu en disant qu'on avait une garantie, on demandait l'objet social des asbl à subventionner encore heureux si j'ose dire mais par contre, au niveau des critères d'obtention ou pas d'un subside, comment sont sélectionnés les dossiers, comment on les retient et sur quels critères on donne quel montant, pour le moment, manifestement, je n'ai pas de réponse. Au niveau de la mobilité, je voulais vous remercier tous pour l'attention que vous portez à mes propos mais c'est dommage que ce soit dans la presse parce que je n'ai rien dit d'autre que ce que j'ai déjà dit par ailleurs, d'accord. Franchement, je vous remontrerais les débats



qu'on a eus pendant la campagne communale, il n'y a rien de neuf mais très bien, ça permet d'avoir un débat pourquoi pas s'il faut passer un moment donné par la presse pour avoir plus de retours, pourquoi pas. Je ne crois pas avoir dit ce soir à aucun moment qu'il ne manquait pas de parking dans le Centre-Ville. Je pense que d'ailleurs on en est tous convaincus.

Cependant, quitte à payer une étude de mobilité qu'on nous promet depuis 2012, une étude de mobilité qu'on projette ici à 120.000 euros mais il me semble autant attendre les résultats de l'étude pour savoir où, combien de places, à quel endroit, comment on va faire pour amener les voitures, parce que, pour le moment, c'est même compliqué de rentrer en Centre-Ville dont il n'y a pas que des places de parking, il y a aussi l'accès jusqu'au Centre-Ville qui est problématique donc quitte à payer 120.000 euros pour l'étude de mobilité, il me semblait que c'était intéressant d'avoir les résultats avant de situer un parking. Deuxièmement, j'ai posé une question aussi par rapport à la réflexion autour de la gestion privée de ces parkings, est-ce que ça ne peut pas être une piste à un moment donné, pour soulager nos finances mais pour aussi augmenter le nombre de parkings de passer par un gestionnaire privé, ça se passe très bien à Namur, j'ai vérifié, est-ce que le débat est en cours, je n'ai pas entendu ça. Enfin, le parking en Centre-Ville a été annoncé pendant la campagne comme offert par Forum Invest et aujourd'hui, on me dit que finalement il va être payé par de l'argent public, excusez-moi, ça me paraît légitime de poser des questions à un moment donné de voir comment est-ce qu'on nous annonce un parking qui va être payé par un privé qui, au final, va être payé par de l'argent public ? Je ne dis pas que l'investissement n'est pas bon, je me pose des questions, ça me paraît tout à fait légitime. Voilà en ce qui concerne la mobilité. Au niveau des dépenses non engagées, je vais simplement relire la circulaire qui vous a été envoyée : cette possibilité vous est offerte mais ne doit pas entraver l'équilibre réel imposé à l'exercice propre. Aussi, je vous conseille de vous interroger sur les montants à inscrire à cet article. Pour conclure, je n'ai toujours pas eu de réponse quant au remboursement de la dette Imagix, j'ai entendu qu'on avait changé, que c'était une grande fierté le principe de cinéma pour tous à Mons mais je n'ai pas eu le plan de remboursement qu'on m'avait promis. En ce qui concerne la rénovation du centre urbain, je partage, c'est vrai que peu de villes ont rénové l'ensemble de leurs artères commerciales, le problème c'est qu'en attendant les commerçants ils ont du mal, ils meurent, ça devient compliqué en Centre-Ville, surtout suite à un manque d'accessibilité à leurs commerces et ça je le maintiens, suite à des délais de travaux qui sont longs, qui sont parfois très longs et qui sont doublés, suite au fait qu'on doive parfois refaire plusieurs fois la même voirie, suite aussi à des complexes commerciaux qu'on a choisi d'installer aux portes de la Ville. Il ne faut quand même pas se voiler la face, je ne sais pas à un moment donné si

vous rencontrez des commerçants en Centre-Ville mais discutez avec eux, rendez-vous compte de la difficulté dans laquelle ils sont et je ne dis pas qu'il ne fallait pas rénover le Centre-Ville mais il faut se rendre compte à un moment donné des difficultés auxquelles sont confrontés nos commerçants au sein du Centre-Ville. Voilà, je vous remercie pour vos réponses que vous m'avez apportées et pour le débat de ce soir en tout cas.

M. Nicolas MARTIN, Bourgmestre ff : Merci Mme MOUCHERON. On va vous répondre tout à l'heure. Mme MARNEFFE.

Mme Catherine MARNEFFE, Conseillère : Je vous remercie également pour vos réponses. Alors, une première remarque par rapport à ce que disait Mme KAPOMPOLE par rapport à la politique urbanistique. Si la densité et la qualité des projets sont assez bonnes au niveau des ZACC effectivement, c'est notamment parce qu'il y a une obligation d'y faire des rapports urbanistiques et environnementaux et que les contraintes et les obligations y sont plus importantes. Par ailleurs, si au niveau des ZACC il y a ces obligations, on va vers des densités qui sont finalement plus importantes et qui ne le sont pas alors dans les zones d'habitat restant qui ne font pas l'objet de ces mêmes prescriptions urbanistiques comme il peut y avoir dans les RU et dans les ZACC. Donc, finalement, ces maisons 4 façades on est effectivement contre parce que ça contribue à l'étalement urbain, parce que ça contribue à appâter d'autant plus les zones en ZACC qui seront alors plus densément peuplées, pour nous ce modèle 4 façades c'est une chimère à laquelle il faut cesser de croire, une densification maîtrisée du territoire et la lutte contre l'étalement urbain permet de répondre aux objectifs du développement durable et nécessite comme le mentionne l'Institut Jules Destrée dans son scénario prospectif, une réelle implication sociétale avec renonciation à certains modes de vie, changements d'habitudes profonds, concessions des desiderata individuel à l'intérêt collectif qui nécessitent une politique courageuse et constante. Alors par rapport au plan communal de mobilité, nous sommes étonnés après plusieurs débats et interpellations sur le sujet on nous disait être en attente de subsides, maintenant on nous dit que c'est à la Ville à avancer la somme, on est donc surpris finalement du retard pris dans ce dossier et de toutes les conséquences que ça peut avoir sur la manière dont sont envisagés les investissements notamment en termes de parking avec un plan communal de mobilité on pourrait peut-être avoir un meilleur constat et donc des investissements qui seraient peut-être plus judicieux. Alors, par rapport aux aménagements cyclables, il serait intéressant d'organiser une sortie à vélo avec les Commissions Mobilité et Travaux pour tester les infrastructures. Vous verrez ainsi Mme OUALI que si les pavés des Capucins sont plus confortables que ceux de la Grand'Place, ça n'a rien à voir avec les bandes de confort de la rue de Nimy. Il faut vraiment

tester sur pièce. Par rapport à la motion, j'entends bien que ce serait, la motion relative aux marchés publics, ce serait envisagé au niveau de la prochaine réunion du CPDD donc ce serait bien d'y prévoir une invitation des services de la Ville pour être sûrs que le point y soit abordé et donc pouvoir se dire qu'on se revoit à ce sujet-là au Conseil communal de février pour en discuter. Donc, on vous attend à ce sujet-là. Par rapport aux dépenses budgétisées en termes énergétiques, je n'avançais pas ces 30% de manière farfelue, vous sous-entendiez que je n'avais pas examiné le budget de manière approfondie donc je vais revenir dans le détail. Je note trois postes importants, à savoir le poste combustible chauffage point de vue des bâtiments de l'Administration, qui est passé de 162.000 euros à 116.000 euros, celui des écoles de 129.000 euros à 76.000 euros, celui des bibliothèques de 28.000 euros à 22.000 euros. J'en ai peut-être manqué encore un ou deux, néanmoins, cela correspond aux 2èmes modifications budgétaires du budget 2013 qui revoyait ces postes-là à la hausse pour chacun de 50.000 euros donc je pense que je ne dois pas avoir loupé grand-chose à ce sujet-là et avoir quand même fait une intervention relativement cohérente, voilà. Quoi qu'il en soit pour les autres éléments de réponses et pour la note de politique générale, on a essayé d'être constructifs malgré tout en soulignant des points positifs. Pour ce qui l'était moins, effectivement, il y a des divergences d'opinion politique. Un dernier élément que j'aurais voulu souligner par rapport à la note de politique générale, c'est peut-être aussi l'importance de mettre les moyens de ses ambitions-là, j'avais souligné d'autres points que je n'ai pas abordés dans ma première intervention notamment au sujet du PCDN et de l'agenda 21, j'espère qu'à ce sujet-là aussi les investissements seront à la hauteur des ambitions présentées, je vous remercie.

M. Nicolas MARTIN, Bourgmestre ff : Je vous remercie Mme MARNEFFE. Dans les demandes d'interventions suivantes, M. DUBOIS.

M. Christophe DUBOIS, Conseiller : Pour faire encore bien plus bref, on avait voulu discuter en détails de la question des subsides des associations mais on sait quelle va être l'issue de la discussion d'aujourd'hui, au final, donc pour la discussion de fond j'aimerais, si c'est possible, qu'on puisse réunir une Commission en janvier ou février qui pourrait discuter de ça en détails puisqu'il n'y a pas à se leurrer sur le résultat du vote de ce soir donc autant garder les discussions intéressantes quand on aura du temps parce que là il est passé 23 heures, merci.

M. Nicolas MARTIN, Bourgmestre ff : Merci M. DUBOIS. Alors, M. BONJEAN.

M. Lionel BONJEAN, Conseiller : Oui, M. le Bourgmestre, simplement une petite intervention. Evidemment, je me réjouis du budget cela va de soi, il est quand même un petit

point qui me gratouille un peu à la gorge, vous vous en doutez lequel, en effet j'ai déjà eu l'occasion, on en a déjà parlé ici, de voir à quel point certaines Fabriques d'Eglise s'étaient mises dans les trends de la réduction de dépenses comme nos services communaux et j'en suis très heureux pas toutes malheureusement. Deux petites choses me gênent quand même M. le Bourgmestre, en effet comme l'a souligné mon chef de groupe, le budget des Fabriques d'Eglise, du moins en matière de transferts, diminue de 3,2% par rapport à l'année passée, c'est déjà un mieux. Deux choses me chagrinent, la première j'aimerais savoir comment les services administratifs de la Ville ont évalué les dossiers parce que j'ai quand même été surpris de constater, à la lecture des budgets, que par exemple à Ste-Waudru, nous avons des recettes pour 300 euros de services funèbres et mariages. Je pensais qu'on se mariait quand même beaucoup plus que ça à Ste-Waudru. Je vous dirai aussi que dans une autre Fabrique, la quête troncs rapporte 75 euros alors ou bien il y a très peu de paroissiens et je repose la question sur l'utilité du bâtiment ou bien le don n'est vraiment plus une valeur première dans la société. Et alors ce qui me gêne vraiment le plus, c'est que sur le nombre du principe de l'équité, si les cultes diminuent de 3,2% je ne vois pas pourquoi drastiquement la Maison de la Laïcité a été diminuée de 10%. De 30 à 27 c'est 10%. Je vous remercie M. le Bourgmestre.

M. Nicolas MARTIN, Bourgmestre ff : Merci M. BONJEAN de cette très bonne intervention. Est-ce qu'il y a d'autres interventions ? M. DUFRANE.

M. Florent DUFRANE, Conseiller : Merci, je serai bref car effectivement, il commence à se faire tard. C'est une manière de réagir à Mme MOUCHERON. On a pu constater un manque à gagner d'un million et demi d'euros depuis 2008 pour les amendes liées au non paiement des horodateurs par les usagers mais on peut remarquer qu'il s'avère bien difficile pour la Ville de récupérer ces sommes semble-t-il par la faiblesse des moyens juridiques à disposition peut-être, bref, j'aimerais une réponse assez rapide vu l'heure, merci.

M. Nicolas MARTIN, Bourgmestre ff : Merci beaucoup, d'autres interventions ? M. MILLER avait demandé la parole.

M. Richard MILLER, Conseiller : Oui, merci M. le Bourgmestre. En fait, mon attention avait été attirée par un propos tenu par notre collègue Mme MOUCHERON mais je vais vous surprendre, je trouve que l'Echevin des Finances a parfaitement répondu.

M. Nicolas MARTIN, Bourgmestre ff : Nous voilà donc fort surpris... Bien, est-ce qu'il y a d'autres interventions dans l'Assemblée, non. Alors je propose que l'on puisse répondre en commençant par M. LAFOSSE.

M. Pascal LAFOSSE, Echevin : Merci M. le Bourgmestre. Je vais donc répondre à Mme MOUCHERON, concernant le plan de mobilité. Je vais encore réexpliquer ce qu'est le plan

de mobilité. Un plan de mobilité donc à la demande de la Ville, on introduit une demande auprès de la Région wallonne sur un plan de mobilité. Un plan de mobilité ça se fait sur une entité donc ce n'est pas le plan de mobilité qui va régir où on va construire un parking, comment on va faire le plan de circulation sur Mons, donc il faut bien faire la distinction entre un plan de mobilité et un plan de circulation. Et donc un plan de mobilité on fait la demande à la Région wallonne pour le réactualiser, la Région wallonne reçoit toute une série de demandes de différentes villes et elle a donc une priorité qui est installée suivant la chronologie des demandes qui sont arrivées. Donc, moi quand je suis devenu Echevin de la Mobilité, j'ai introduit une demande en début 2013, il n'y avait pas d'inscription au budget en 2013 pour cela donc on l'a inscrit maintenant ça fait 120.000 euros et les 120.000 euros là vont servir à payer l'étude concernant le plan de mobilité. Et donc, en fonction du coût global de cette étude-là, la Région wallonne nous remboursera 75%. Donc, on n'aurait pas pu faire plus vite que ce que nous avons fait pour l'instant. En même temps, j'ai répondu à Mme MARNEFFE. Alors, concernant la privatisation des parkings en ouvrage, lors du précédent Conseil communal on en avait déjà parlé et j'avais souligné qu'on consultait des firmes privées concernant justement cette possibilité de privatiser les parkings souterrains et en voiries. Maintenant, la politique au niveau du Collège n'est pas forcément de privatiser les parkings en voiries pour différentes raisons que j'ai déjà évoquées lors du précédent Conseil communal à savoir qu'on ne maîtrisera plus à ce moment-là le nombre de parkings qui vont être mis en voiries si par exemple on fait une réfection de voiries et qu'on a une réduction du nombre de parkings on risque à ce moment-là de devoir payer à la firme puisqu'elle aura un manque à gagner concernant les parkings en voiries mais tout est ouvert, nous sommes ouverts donc on reçoit différentes firmes, nous, ce que nous souhaitons évidemment c'est de pouvoir, par l'intermédiaire de ces firmes, tout en sachant qu'elles doivent gagner leur vie, c'est de pouvoir créer un voire deux parkings souterrains bien placés au niveau du centre de Mons de manière à accueillir un maximum de personnes près des commerces donc ça c'est une volonté. Je ne vais pas encore revenir avec tout ce que le Bourgmestre a déjà évoqué concernant la possibilité d'avoir des subsides etc. vous le savez maintenant. Et alors, je voulais quand même vous signaler que je ne comprenais pas trop tout à l'heure votre réaction lorsque vous avez abordé les parkings puisque vous parliez, vous disiez que les parkings à Mons il n'y en avait que pour le centre de la Ville, qu'on ne faisait rien ailleurs, etc. Or que dans l'article du Soir, là que vous évoquiez justement tout le contraire, où vous dites on n'a rien fait, on n'a rien de concret pour l'instant, on avait parlé de 400 places de parkings en Centre-Ville et on n'a rien fait, donc je ne comprends pas votre réaction parce que d'un côté

vous dites qu'il en manque et qu'il faudrait en faire et de l'autre, vous dites qu'on met trop d'argent au niveau mobilité uniquement dans les parkings montois. Donc, bon, des parkings nous sommes tous conscients qu'il en faut, moi je ne sais pas, si vous voulez on peut se voir tout à l'heure pour m'expliquer un peu votre point de vue mais là je ne comprends pas votre raisonnement. Voilà, merci.

M. Nicolas MARTIN, Bourgmestre ff : Merci M. LAFOSSE. M. l'Echevin des Finances.

M. Georges-Louis BOUCHEZ, Echevin : Merci M. le Bourgmestre. M. BEUGNIES simplement, au niveau de la taxe vous avez posé une question très précise sur la taxe égouts je vous dis simplement qu'en fait, on ne peut pas regarder les taxes une par une. C'est-à-dire qu'il y a des services qui sont plus chers à Mons effectivement que dans d'autres communes mais il y a d'autres services qui sont moins chers voire même gratuits à Mons alors qu'ils sont payants ailleurs. Je vous donne un simple exemple, lorsque vous déménagez, si vous demandez qu'on vienne vous installer des panneaux d'interdiction de se stationner en face de chez vous, à Mons c'est gratuit, dans d'autres communes c'est payant. Vous allez me dire on déménage moins souvent qu'on n'est relié à l'égout, j'ai lu ça dans votre regard pétillant, néanmoins, voilà je pourrais multiplier les exemples celui qui m'est venu maintenant donc il faut vraiment comparer l'intégralité. Je vous rappelle aussi que pour certaines taxes, et là j'en viens à la taxe immondices, par exemple si vous la comparez à d'autres communes, vous ne serez certainement pas sur les mêmes taux parce que les services rendus sur le territoire de la Ville de Mons sont plus importants et donc dans ce cadre-là, l'ensemble des services de traitement des déchets doivent être intégrés et c'est la volonté de la circulaire wallonne, doivent être intégrés dans le montant de la taxe donc vous voyez c'est vraiment un ensemble à comparer, comparer point par point d'une fiscalité n'est pas efficace, il faut essayer vraiment d'avoir alors une vision de l'ensemble de la taxation. Alors, Mme MOUCHERON, soit je m'exprime mal, soit vous n'avez pas écouté, c'est possible mais je vais répéter la même chose mais bon à 23 h 20, on m'a donné la parole, quand on ne me la donne pas, je ne la prends pas mais quand on me la donne, je la prends. J'ai compris pourquoi vous ne voulez pas qu'on réponde parce que vous répétez la même intervention que celle à laquelle on vous a déjà répondu donc voilà. Mais, sérieusement, ne vous énervez pas, le débat s'est bien passé, ne vous énervez pas, en ce qui concerne la politique du cinéma pour tous, je l'ai dit, elle s'applique à la fois à Imagix et au Plaza, bien sûr dans des proportions différentes puisque le nombre de personnes qui fréquentent ces cinémas n'est pas le même alors j'ai même entendu qu'il fallait tout concentrer exclusivement sur le Plaza, c'est clair que si on a un subside pareil uniquement sur le Plaza, il risque de ne pas avoir assez de salles, il faut quand même rester

dans des proportions et je crois qu'à un moment donné que et ça répond aussi à une de vos interventions Mme DE JAER, vous dites oui il y a des gens qui vont aller chez Imagix donc ils vont consommer là-bas, là-bas ce n'est pas à l'autre bout du monde, ça reste quand même le territoire de la Ville de Mons. Je pense que c'est aussi intéressant d'avoir sur le site des Grands Prés des zones d'activités économiques qui fonctionnent. Alors Mme MARNEFFE, vous avez pris trois postes énergétiques et excusez-moi si vous l'avez pris comme ça, ce n'était pas du tout ma volonté, je ne considère pas que votre intervention était farfelue, je dis juste qu'elle ne se base que sur trois postes énergétiques puisque vous les avez décrits vous-même, je peux vous dire que dans le budget, il y a autant de postes énergétiques que nous avons de bâtiments donc si on veut faire ce travail-là et je dois vous avouer que moi-même je ne l'ai pas fait donc on peut toujours le faire, il faudra additionner l'ensemble des postes énergétiques de l'ensemble du budget donc ça veut dire beaucoup plus que 3 articles. Simplement, pour votre information donc ceux-là diminuent mais d'autres augmentent, je peux vous en citer d'autres qui augmentent donc ne vous énervez pas, il y en a d'autres, on a regardé tout à l'heure, qui augmentent eux donc c'est extrêmement variable. Un autre point que vous devez prendre en compte aussi si je peux me permettre dans ces frais énergétiques, c'est aussi et ça c'est possible que ce soit une variable qui entre en ligne de compte, de voir qui prend en charge le bâtiment. Il y a peut-être des bâtiments qui étaient avant pris en charge par d'autres structures de la Ville qui maintenant sont pris en charge par la Ville ou inversement donc voilà l'ensemble de ces éléments sont à prendre en compte et alors il y a un dernier point aussi, vous devez impacter ce que va représenter notre vente, c'est-à-dire que lorsque les ventes arriveront à leur terme de l'ensemble des bâtiments qui nous appartiennent et qui doivent disparaître puisqu'on va rationaliser le tout à la caserne de Ghlin, dans ce cadre-là, vous devez également considérer que les frais de fonctionnement, frais énergétiques, frais de gardiennage, frais de téléphone, etc. vont également être réduits. M. BONJEAN, en ce qui concerne les Fabriques, non c'est bien 10% la diminution pour les Fabriques. Alors, vous calculez uniquement 3,2 parce qu'est intégré dans le budget, les investissements donc les Fabriques travaillent avec un système spécifique, c'est que nous leur allouons des crédits qui font partie de l'ordinaire, qui sont des crédits spécifiques pour permettre de mener les investissements et donc dans ce cadre-là, vous avez certainement une augmentation des dotations mais sur le fonctionnement ordinaire des Fabriques, c'est-à-dire les trois salaires que nous prenons en charge conformément à la loi et également l'ensemble des frais d'entretien, il y a bien une diminution de 10% c'est d'ailleurs pour ça que la laïcité a été diminuée de 10%, nous avons voulu préserver l'égalité entre les différentes convictions,

qu'elles soient religieuses ou pas mais donc encore une fois, j'insiste, ce sont les budgets d'investissements qui sont intégrés au niveau des Fabriques puisque nous avons abandonné le mécanisme de l'emprunt part tiers et donc c'est dans ce cadre-là que les budgets sont intégrés. En ce qui concerne, vous avez relevé deux points spécifiques par exemple sur le rendement du tronc, je dois vous avouer que je ne reste pas devant pour voir comment ça fonctionne mais ce sont des questions effectivement, vous avez entièrement raison, c'est pour ça que je vais à l'ensemble, j'espère en tout cas dans les prochains mois avoir fait le tour de l'ensemble, mais que je vais aux Fabriques, lors des différents Conseils de Fabriques, pour également analyser de telles questions puisqu'effectivement, il peut y avoir de ci de là quelques éléments qui sont problématiques ou du moins qui posent questions mais de manière générale, il faut quand même considérer que l'ensemble est géré de manière extrêmement adéquate par les Fabriciens mais encore une fois, pas de distorsion entre les deux, voilà. Je pense avoir répondu à tout le monde sauf erreur. Je vous remercie.

M. Nicolas MARTIN, Bourgmestre ff : Merci beaucoup. Quelques rapides éléments de réponses, M. HAMBYE, le cadeau original, en effet on a eu un petit souci, ce n'est pas de la responsabilité de la commune, c'est l'imprimeur qui n'a pas soumis de bon à tirer, ça a été corrigé 80.000 exemplaires dans un quotidien bien connu, tout ça est normalement rentré dans l'ordre et de manière avantageuse. Le parking, Mme MOUCHERON, la localisation, faut-il une étude, etc. Bon, d'une manière générale et en style télégraphique, on a rencontré déjà beaucoup de sociétés gestionnaires potentielles de parkings couverts ou de surface avec l'Echevin de la Mobilité, pour la localisation du parking il ne faut pas être un grand expert pour savoir où il faut le mettre, il faut le mettre près des commerces, à un endroit qui soit facilement accessible avec une entrée et une sortie, où il y a un minimum de pente, une fois qu'on a dit ça, je pense qu'en faisant marcher son imagination, on a que quelques possibilités à proximité du piétonnier, de l'axe de la gare donc en l'occurrence la localisation à laquelle on a songé a été validée par les différents groupes que l'on a rencontrés, il n'y a pas d'opposition sur le principe à une gestion par le privé, la seule chose comme on l'a dit la dernière fois, il faut une démonstration que la gestion par le privé apportera une plus-value à la Ville sans pénaliser le consommateur c'est-à-dire le client qui sera en Ville, ce qui n'a à ce jour pas encore été démontré d'où les réserves du Collège. Par rapport à votre question sur Forum Invest et sur les crédits de 6 millions que vous ne voyez pas apparaître dans le budget, bien entendu il n'a jamais été question que les signaux apparaissent dans le budget de la Ville, c'étaient des investissements qui devaient être faits en propre par Forum Invest et indépendamment de toute intervention communale. En tous les cas, compte tenu du fait qu'on



va aller plus vite que le projet de Forum Invest puisque le projet de Forum Invest devait être concomitant au projet Ikéa. Ikéa est annoncé pour fin 2015, ici on avance déjà sur un projet Centre-Ville avec les crédits Région wallonne et donc la réflexion que l'on a avec Forum Invest c'est et je n'invente rien, c'est dans la convention qu'on a passée au Conseil communal à l'époque en 2012 avec Forum, de pouvoir éventuellement réorienter ces crédits puisque le moins qu'on puisse dire c'est que maintenant les projets de parkings sont nombreux, de pouvoir orienter ces crédits vers un soutien aux commerces du Centre-Ville notamment par des acquisitions de cellules. C'est une réflexion, elle n'est pas aboutie, on discute avec eux, c'est notre souhait tout comme on souhaite continuer à avancer dans ce sens notamment pour l'axe de la gare et le haut du piétonnier qui sont les deux points noirs en matière de commerce dans le cœur de ville, dans le cadre du prochain appel à projets européens avec une approche un peu innovante. Je me permets quand même de souligner qu'on entend beaucoup de réflexions et de remarques sur le commerce, on fait tous le même constat, il y a des difficultés, il y a des points noirs, on entend en revanche nettement moins souvent des propositions. Je n'en ai jamais encore entendu indépendamment de ce que l'on a mis en œuvre en termes de mobilité, de sécurité, d'embellissement, de négociations avec les enseignes, avec les investisseurs commerciaux, je n'ai pas la moindre proposition à ce jour par rapport au renforcement de la densification du commerce en Centre-Ville qui puisse donner lieu à une concrétisation. Je vois des choses sur les réseaux sociaux, on fait des constats, on photographie des cellules vides, oui et puis quoi et après ? C'est bien de photographier des cellules vides et de mettre ça sur des réseaux sociaux, qu'est-ce que ça apporte à la population, qu'est-ce que ça apporte aux commerçants à part de jeter un peu plus le regard sur la difficulté qu'on peut rencontrer en Centre-Ville ? Je ne vous vise pas particulièrement en disant ça Mme MOUCHERON mais bon voilà, je pense que chacun se reconnaîtra. Je regrette, je regrette ce type de réactions, il y a des enseignes de qualité en Centre-Ville, même si on peut avoir un diagnostic lucide sur les difficultés du Centre-Ville, essayons d'éviter et c'est la demande des commerçants, je me fais leur porte-paroles en l'occurrence de généraliser et de dire qu'il n'y a plus que des « fouffes » en Ville, ce n'est pas vrai, il reste de belles enseignes en Centre-Ville, il reste des poches de stationnement significatives en Centre-Ville, il faut aussi que de temps en temps on se fasse l'ambassadeur du Centre-Ville sans pour autant masquer les difficultés et le moins qu'on puisse dire c'est qu'on ne le fait pas, on est tout à fait conscients des problèmes mais à chaque article négatif, à chaque commentaire négatif sur les réseaux sociaux, ce sont des commerçants qui viennent à juste titre nous dire est-ce que vous n'avez pas d'autres choses à faire que de repointer les

difficultés alors que nous ce que nous avons besoin, c'est de faire venir les gens en Ville et de montrer qu'il y a des choses de qualité à offrir dans les commerces du Centre-Ville. J'appelle en ce sens un peu à mobiliser le sens des responsabilités de chacun des élus communaux, qu'ils aient aussi un rôle d'ambassadeur indépendamment des débats politiques qui sont d'une tout autre nature. Voilà pour les différents éléments qui ont faits l'objet de questions. Un dernier élément par rapport à une question qui a été soulevée à plusieurs reprises et à laquelle on n'a pas répondu, les travaux notamment à la porte de Nimy. On a évoqué succinctement tout à l'heure des panneaux humoristiques qui sont situés sur le carrefour notamment à destination des piétons, ces panneaux sont tout sauf humoristiques, je les trouve totalement déplacés, j'ai demandé qu'on les enlève parce qu'il y a une signalétique qui est prévue explicitement à cet endroit pour interdire la circulation des piétons et le monsieur qui a été mettre ce panneau se pensant très malin en disant ce passage piétons vous est offert par la Ville de Mons, ce monsieur met les piétons en danger parce qu'il n'y a pas de passage piétons, il a été barré par la Police et par le Service des Travaux. Je me permets quand même de le dire, on fera une campagne de communication en la matière parce que, que ce soit la porte de Nimy ou à la gare provisoire, on voit des comportements de la part des citoyens qui sont des comportements irresponsables et dangereux malgré une signalétique qui a été renforcée à de multiples reprises, on va encore le faire, on va encore remettre des obstacles physiques mais il faut aussi à un moment donné et je ne critique personne dans cette Assemblée, je profite de la présence des médias pour le rappeler, pour solliciter un comportement responsable de tout un chacun y compris par rapport à l'analyse de la signalisation qui est reprise sur ces différents chantiers ou sites provisoires. Voilà, je propose qu'on ait une dernière salve de réflexions de l'opposition et des membres du Conseil, salves auxquelles nous ne répondrons plus puisque vous avez le dernier mot. Je sais que vous attendez avec impatience d'avoir le dernier mot et donc, nous agissons de la sorte et puis nous passerons ensuite aux interpellations non sans avoir voté les différents points. M. BEUGNIES pour commencer.

M. John BEUGNIES, Conseiller : Oui, pour avoir le dernier mot, je propose que nous passions aux votes.

M. Nicolas MARTIN, Bourgmestre ff : Bien, je ne sais pas si vos collègues l'entendront de cette oreille, Mme MOUCHERON.

Mme Savine MOUCHERON, Conseillère : Oui mais je pense que c'est aussi le lieu, le Conseil communal, pour avoir des débats et donc les échanges c'est toujours très constructif, je pense qu'aujourd'hui d'ailleurs c'était encore le cas. Je n'ai pas l'impression d'avoir été au

cours de ces dernières années quelqu'un qui dévalorisait ma Ville parce qu'il s'agit aussi de la mienne et donc j'agis avec parcimonie aussi dans mes discours donc ça je tenais aussi à le rappeler. Qu'effectivement, en tout cas je pense qu'on a fait plusieurs propositions mais pour vous dire que d'ores et déjà, on viendra aussi avec des idées qu'on a pu glaner à droite et à gauche, dans d'autres communes pour améliorer le Centre-Ville. Je sais que vous avez l'air peut-être un peu dubitatif parce que je pense que vous y réfléchissez beaucoup puisqu'on pose les mêmes constats mais je pense qu'il y a des choses qui pourraient être envisagées à un moment donné. En tout cas, merci pour la réponse et j'ai l'impression d'avoir encore entendu plus de choses sur votre dernière intervention que sur celle d'avant. Donc, parfois il faut peut-être aller un peu plus loin.

M. Nicolas MARTIN, Bourgmestre ff : Très bien, j'essaye d'éviter de rallonger les débats mais on est à votre disposition. M. ANDRE.

M. Yves ANDRE, Conseiller : Je ne vais pas être très long, j'espère simplement que cet acharnement de mes collègues du MR envers les Fabriques d'Eglises touche à sa fin puisque c'est l'Echevin des Finances qui est lui-même MR qui remet l'église au milieu du village donc voilà, ce serait peut-être sympa d'arrêter et de ne pas continuer sur cette voie-là.

M. Nicolas MARTIN, Bourgmestre ff : D'autres interventions ? Non, on peut passer au vote des différents points relatifs au budget ? Alors, je fais appel à l'équipe M. le Secrétaire communal.

1<sup>er</sup> objet : Rapport sur l'administration et la situation des affaires de la Ville pour l'année 2012.  
Secrétariat

Prend acte à l'unanimité

21<sup>ème</sup> objet : CPAS – Budget général – services ordinaire et extraordinaire. Exercice 2014 – Approbation. Gestion f. CPAS

L'Assemblée passe au vote qui donne le résultat suivant :

37 OUI : M. DI RUPO, Mme HOUDART, MM. BOUCHEZ, BARVAIS, SAKAS, LAFOSSE, DARVILLE, Mmes OUALI, KAPOMPOLE, MM. DUPONT, TONDREAU, DEPLUS, MILLER, ROSSI, MANDERLIER, DEL BORRELLO, LECOCQ, Mme NAHIME, M. JACQUEMIN, Mmes BRICHAUX, JOB, BOUROUBA, WAELPUT, MM. POURTOIS, KAYEMBE KALUNGA, MELIS, ANTONINI, Mmes WUILBAUT- VAN HOORDE, JUDE, MM. DUFRANE, BERNARD, Mme LAGNEAU, MM. BONJEAN, Mmes DEFRISE, URBAIN, MEUNIER, M. MARTIN

4 NON : M. DUBOIS, Mmes DE JAER, MARNEFFE, M. BEUGNIES

4 ABSTENTIONS : Mme MOUCHERON, MM. HAMBYE, JOOS, ANDRE

ADOPTE - 59<sup>ème</sup> annexe

**26<sup>ème</sup> objet : 1. Règlements fiscaux sur :**

- a) L'évacuation des eaux usées par les égouts Taxe directe Gestion f.040 / 363 – 09
- b) Le personnel de bar Taxe directe Gestion f.040 / 364 – 02
- c) Les mines, minières, carrières et terrils Taxe de répartition. Gestion f.040 / 364 – 09
- d) Les débits de boissons Taxe directe Gestion f.040 / 364 – 12
- e) Les débits de tabac Taxe directe Gestion f.040 / 364 – 13
- f) Les enseignes, publicités assimilées et les cordons lumineux Gestion f. Taxe directe 040 / 364 – 22
- g) Les panneaux publicitaires fixes Taxe directe Gestion f. 040 / 364 – 23
- h) La distribution gratuite d'écrits publicitaires « toutes boîtes » Gestion f. Taxe indirecte 040 / 364 – 24 / 011
- i) Le séjour Taxe directe Gestion f. 040 / 364 – 26
- j) Les dépôts de mitrailles et de véhicules usagés Taxe directe Gestion f. 040 / 364 – 29
- k) Les établissements dangereux, insalubres et incommodes ainsi que ceux visés par le permis d'environnement Gestion f. Taxe indirecte 040 / 364 – 30
- l) Les agences bancaires Taxe directe Gestion f. 040 / 364 – 32
- m) Les centres d'enfouissement technique Taxe indirecte Gestion f. 040 / 364 – 33
- n) Les logements loués meublés Taxe directe Gestion f. 040 / 364 – 34
- o) Les commerces de frites et produits chauds de consommation à emporter, situés tant en terrain privé que sur la voie publique Gestion f. Taxe directe 040 / 364 – 48 / 02
- p) Les commerces de nuit Taxe directe Gestion f. 040 / 364 – 48 / 04
- q) Les phones shops Taxe directe Gestion f. 040 / 364 – 48 / 05
- r) Les parcelles non bâties Taxe directe Gestion f.040 / 367 – 09 / 01
- s) Les pylônes de GSM et autres Taxe directe Gestion f. 040 / 367 – 10 / 02
- t) Les immeubles inoccupés Taxe directe Gestion f. 040 / 367 – 15

M. John BEUGNIES, Conseiller : On vote contre le point 26 sauf le 26 l) et le 26 s) là on vote pour, merci.

Mme Charlotte DE JAER, Conseillère : on va aussi globaliser parce qu'on ne va pas prendre point par point parce qu'on aurait dû refaire le budget nous-mêmes donc on votera contre tous les points liés au budget ce soir.

L'Assemblée passe au vote du point 26 a) qui donne le résultat suivant :

37 OUI : M. DI RUPO, Mme HOUDART, MM. BOUCHEZ, BARVAIS, SAKAS, LAFOSSE, DARVILLE, Mmes OUALI, KAPOMPOLE, MM. DUPONT, TONDREAU, DEPLUS, MILLER, ROSSI, MANDERLIER, DEL BORRELLO, LECOCQ, Mme NAHIME, M. JACQUEMIN, Mmes BRICHAUX, JOB, BOUROUBA, WAELPUT, MM. POURTOIS, KAYEMBE KALUNGA, MELIS, ANTONINI, Mmes WUILBAUT-VAN HOORDE, JUDE, MM. DUFRANE, BERNARD, Mme LAGNEAU, M. BONJEAN, Mmes DEFRISE, URBAIN, MEUNIER, M. MARTIN

8 NON : Mme MOUCHERON, MM. HAMBYE, DUBOIS, Mme DE JAER, MM. JOOS, ANDRE, Mme MARNEFFE, M. BEUGNIES.

ADOpte - 60<sup>ème</sup> annexe

L'Assemblée passe au vote du point 26 b) qui donne le résultat suivant :

37 OUI : M. DI RUPO, Mme HOUDART, MM. BOUCHEZ, BARVAIS, SAKAS, LAFOSSE, DARVILLE, Mmes OUALI, KAPOMPOLE, MM. DUPONT, TONDREAU, DEPLUS, MILLER, ROSSI, MANDERLIER, DEL BORRELLO, LECOCQ, Mme NAHIME, M. JACQUEMIN, Mmes BRICHAUX, JOB, BOUROUBA, WAELPUT, MM. POURTOIS, KAYEMBE KALUNGA, MELIS, ANTONINI, Mmes WUILBAUT-VAN HOORDE, JUDE, MM. DUFRANE, BERNARD, Mme LAGNEAU, M. BONJEAN, Mmes DEFRISE, URBAIN, MEUNIER, M. MARTIN

8 NON : Mme MOUCHERON, MM. HAMBYE, DUBOIS, Mme DE JAER, MM. JOOS, ANDRE, Mme MARNEFFE, M. BEUGNIES.

ADOpte - 61<sup>ème</sup> annexe

L'Assemblée passe au vote du point 26 c) qui donne le résultat suivant :

37 OUI : M. DI RUPO, Mme HOUDART, MM. BOUCHEZ, BARVAIS, SAKAS, LAFOSSE, DARVILLE, Mmes OUALI, KAPOMPOLE, MM. DUPONT, TONDREAU, DEPLUS, MILLER, ROSSI, MANDERLIER, DEL BORRELLO, LECOCQ, Mme NAHIME, M. JACQUEMIN, Mmes BRICHAUX, JOB, BOUROUBA, WAELPUT, MM. POURTOIS, KAYEMBE KALUNGA, MELIS, ANTONINI, Mmes WUILBAUT-VAN HOORDE, JUDE, MM. DUFRANE, BERNARD, Mme LAGNEAU, M. BONJEAN, Mmes DEFRISE, URBAIN, MEUNIER, M. MARTIN

8 NON : Mme MOUCHERON, MM. HAMBYE, DUBOIS, Mme DE JAER, MM. JOOS, ANDRE, Mme MARNEFFE, M. BEUGNIES.

ADOpte - 62<sup>ème</sup> annexe

L'Assemblée passe au vote du point 26 d) qui donne le résultat suivant :

37 OUI : M. DI RUPO, Mme HOUDART, MM. BOUCHEZ, BARVAIS, SAKAS, LAFOSSE, DARVILLE, Mmes OUALI, KAPOMPOLE, MM. DUPONT, TONDREAU, DEPLUS, MILLER, ROSSI, MANDERLIER, DEL BORRELLO, LECOCQ, Mme NAHIME, M. JACQUEMIN, Mmes BRICHAUX, JOB, BOUROUBA, WAELPUT, MM. POURTOIS, KAYEMBE KALUNGA, MELIS, ANTONINI, Mmes WUILBAUT-VAN HOORDE, JUDE, MM. DUFRANE, BERNARD, Mme LAGNEAU, M. BONJEAN, Mmes DEFRISE, URBAIN, MEUNIER, M. MARTIN

8 NON : Mme MOUCHERON, MM. HAMBYE, DUBOIS, Mme DE JAER, MM. JOOS, ANDRE, Mme MARNEFFE, M. BEUGNIES.

ADOPTE - 63<sup>ème</sup> annexe

L'Assemblée passe au vote du point 26 e) qui donne le résultat suivant :

37 OUI : M. DI RUPO, Mme HOUDART, MM. BOUCHEZ, BARVAIS, SAKAS, LAFOSSE, DARVILLE, Mmes OUALI, KAPOMPOLE, MM. DUPONT, TONDREAU, DEPLUS, MILLER, ROSSI, MANDERLIER, DEL BORRELLO, LECOCQ, Mme NAHIME, M. JACQUEMIN, Mmes BRICHAUX, JOB, BOUROUBA, WAELPUT, MM. POURTOIS, KAYEMBE KALUNGA, MELIS, ANTONINI, Mmes WUILBAUT-VAN HOORDE, JUDE, MM. DUFRANE, BERNARD, Mme LAGNEAU, M. BONJEAN, Mmes DEFRISE, URBAIN, MEUNIER, M. MARTIN

8 NON : Mme MOUCHERON, MM. HAMBYE, DUBOIS, Mme DE JAER, MM. JOOS, ANDRE, Mme MARNEFFE, M. BEUGNIES.

ADOPTE - 64<sup>ème</sup> annexe

L'Assemblée passe au vote du point 26 f) qui donne le résultat suivant :

37 OUI : M. DI RUPO, Mme HOUDART, MM. BOUCHEZ, BARVAIS, SAKAS, LAFOSSE, DARVILLE, Mmes OUALI, KAPOMPOLE, MM. DUPONT, TONDREAU, DEPLUS, MILLER, ROSSI, MANDERLIER, DEL BORRELLO, LECOCQ, Mme NAHIME, M. JACQUEMIN, Mmes BRICHAUX, JOB, BOUROUBA, WAELPUT, MM. POURTOIS, KAYEMBE KALUNGA, MELIS, ANTONINI, Mmes WUILBAUT-VAN HOORDE, JUDE, MM. DUFRANE, BERNARD, Mme LAGNEAU, M. BONJEAN, Mmes DEFRISE, URBAIN, MEUNIER, M. MARTIN

8 NON : Mme MOUCHERON, MM. HAMBYE, DUBOIS, Mme DE JAER, MM. JOOS, ANDRE, Mme MARNEFFE, M. BEUGNIES.

ADOPTE - 65<sup>ème</sup> annexe

L'Assemblée passe au vote du point 26 g) qui donne le résultat suivant :

37 OUI : M. DI RUPO, Mme HOUDART, MM. BOUCHEZ, BARVAIS, SAKAS, LAFOSSE, DARVILLE, Mmes OUALI, KAPOMPOLE, MM. DUPONT, TONDREAU, DEPLUS, MILLER, ROSSI, MANDERLIER, DEL BORRELLO, LECOCQ, Mme NAHIME, M. JACQUEMIN, Mmes BRICHAUX, JOB, BOUROUBA, WAELPUT, MM. POURTOIS, KAYEMBE KALUNGA, MELIS, ANTONINI, Mmes WUILBAUT-VAN HOORDE, JUDE, MM. DUFRANE, BERNARD, Mme LAGNEAU, M. BONJEAN, Mmes DEFRISE, URBAIN, MEUNIER, M. MARTIN

8 NON : Mme MOUCHERON, MM. HAMBYE, DUBOIS, Mme DE JAER, MM. JOOS, ANDRE, Mme MARNEFFE, M. BEUGNIES.

ADOPTE - 66<sup>ème</sup> annexe

L'Assemblée passe au vote du point 26 h) qui donne le résultat suivant :

37 OUI : M. DI RUPO, Mme HOUDART, MM. BOUCHEZ, BARVAIS, SAKAS, LAFOSSE, DARVILLE, Mmes OUALI, KAPOMPOLE, MM. DUPONT, TONDREAU, DEPLUS, MILLER, ROSSI, MANDERLIER, DEL BORRELLO, LECOCQ, Mme NAHIME, M. JACQUEMIN, Mmes BRICHAUX, JOB, BOUROUBA, WAELPUT, MM. POURTOIS, KAYEMBE KALUNGA, MELIS, ANTONINI, Mmes WUILBAUT-VAN HOORDE, JUDE, MM. DUFRANE, BERNARD, Mme LAGNEAU, M. BONJEAN, Mmes DEFRISE, URBAIN, MEUNIER, M. MARTIN

8 NON : Mme MOUCHERON, MM. HAMBYE, DUBOIS, Mme DE JAER, MM. JOOS, ANDRE, Mme MARNEFFE, M. BEUGNIES.

ADOPTE - 67<sup>ème</sup> annexe

L'Assemblée passe au vote du point 26 i) qui donne le résultat suivant :

37 OUI : M. DI RUPO, Mme HOUDART, MM. BOUCHEZ, BARVAIS, SAKAS, LAFOSSE, DARVILLE, Mmes OUALI, KAPOMPOLE, MM. DUPONT, TONDREAU, DEPLUS, MILLER, ROSSI, MANDERLIER, DEL BORRELLO, LECOCQ, Mme NAHIME, M. JACQUEMIN, Mmes BRICHAUX, JOB, BOUROUBA, WAELPUT, MM. POURTOIS, KAYEMBE KALUNGA, MELIS, ANTONINI, Mmes WUILBAUT-VAN HOORDE, JUDE, MM. DUFRANE, BERNARD, Mme LAGNEAU, M. BONJEAN, Mmes DEFRISE, URBAIN, MEUNIER, M. MARTIN

8 NON : Mme MOUCHERON, MM. HAMBYE, DUBOIS, Mme DE JAER, MM. JOOS, ANDRE, Mme MARNEFFE, M. BEUGNIES.

ADOPTE - 68<sup>ème</sup> annexe

L'Assemblée passe au vote du point 26 j) qui donne le résultat suivant :

37 OUI : M. DI RUPO, Mme HOUDART, MM. BOUCHEZ, BARVAIS, SAKAS, LAFOSSE, DARVILLE, Mmes OUALI, KAPOMPOLE, MM. DUPONT, TONDREAU, DEPLUS, MILLER, ROSSI, MANDERLIER, DEL BORRELLO, LECOCQ, Mme NAHIME, M. JACQUEMIN, Mmes BRICHAUX, JOB, BOUROUBA, WAELPUT, MM. POURTOIS, KAYEMBE KALUNGA, MELIS, ANTONINI, Mmes WUILBAUT-VAN HOORDE, JUDE, MM. DUFRANE, BERNARD, Mme LAGNEAU, M. BONJEAN, Mmes DEFRISE, URBAIN, MEUNIER, M. MARTIN

8 NON : Mme MOUCHERON, MM. HAMBYE, DUBOIS, Mme DE JAER, MM. JOOS, ANDRE, Mme MARNEFFE, M. BEUGNIES.

ADOPTE - 69<sup>ème</sup> annexe

L'Assemblée passe au vote du point 26 k) qui donne le résultat suivant :

37 OUI : M. DI RUPO, Mme HOUDART, MM. BOUCHEZ, BARVAIS, SAKAS, LAFOSSE, DARVILLE, Mmes OUALI, KAPOMPOLE, MM. DUPONT, TONDREAU, DEPLUS, MILLER, ROSSI, MANDERLIER, DEL BORRELLO, LECOCQ, Mme NAHIME, M. JACQUEMIN, Mmes BRICHAUX, JOB, BOUROUBA, WAELPUT, MM. POURTOIS, KAYEMBE KALUNGA, MELIS, ANTONINI, Mmes WUILBAUT-VAN HOORDE, JUDE, MM. DUFRANE, BERNARD, Mme LAGNEAU, M. BONJEAN, Mmes DEFRISE, URBAIN, MEUNIER, M. MARTIN

8 NON : Mme MOUCHERON, MM. HAMBYE, DUBOIS, Mme DE JAER, MM. JOOS, ANDRE, Mme MARNEFFE, M. BEUGNIES.

ADOPTE - 70<sup>ème</sup> annexe

L'Assemblée passe au vote du point 26 l) qui donne le résultat suivant :

38 OUI : M. DI RUPO, Mme HOUDART, MM. BOUCHEZ, BARVAIS, SAKAS, LAFOSSE, DARVILLE, Mmes OUALI, KAPOMPOLE, MM. DUPONT, TONDREAU, DEPLUS, MILLER, ROSSI, MANDERLIER, DEL BORRELLO, LECOCQ, Mme NAHIME, M. JACQUEMIN, Mmes BRICHAUX, JOB, BOUROUBA, WAELPUT, MM. POURTOIS, KAYEMBE KALUNGA, MELIS, ANTONINI, Mmes WUILBAUT-VAN HOORDE, JUDE, MM. DUFRANE, BERNARD, Mme LAGNEAU, M. BONJEAN, Mmes DEFRISE, URBAIN, MEUNIER, MM. BEUGNIES, MARTIN

7 NON : Mme MOUCHERON, MM. HAMBYE, DUBOIS, Mme DE JAER, MM. JOOS, ANDRE, Mme MARNEFFE.

ADOPTE - 71<sup>ème</sup> annexe

L'Assemblée passe au vote du point 26 m) qui donne le résultat suivant :

37 OUI : M. DI RUPO, Mme HOUDART, MM. BOUCHEZ, BARVAIS, SAKAS, LAFOSSE, DARVILLE, Mmes OUALI, KAPOMPOLE, MM. DUPONT, TONDREAU, DEPLUS, MILLER, ROSSI, MANDERLIER, DEL BORRELLO, LECOCQ, Mme NAHIME, M. JACQUEMIN, Mmes BRICHAUX, JOB, BOUROUBA, WAELPUT, MM. POURTOIS, KAYEMBE KALUNGA, MELIS, ANTONINI, Mmes WUILBAUT-VAN HOORDE, JUDE, MM. DUFRANE, BERNARD, Mme LAGNEAU, M. BONJEAN, Mmes DEFRISE, URBAIN, MEUNIER, M. MARTIN

8 NON : Mme MOUCHERON, MM. HAMBYE, DUBOIS, Mme DE JAER, MM. JOOS, ANDRE, Mme MARNEFFE, M. BEUGNIES.

ADOPTE - 72<sup>ème</sup> annexe

L'Assemblée passe au vote du point 26 n) qui donne le résultat suivant :

37 OUI : M. DI RUPO, Mme HOUDART, MM. BOUCHEZ, BARVAIS, SAKAS, LAFOSSE, DARVILLE, Mmes OUALI, KAPOMPOLE, MM. DUPONT, TONDREAU, DEPLUS, MILLER, ROSSI, MANDERLIER, DEL BORRELLO, LECOCQ, Mme NAHIME, M. JACQUEMIN, Mmes BRICHAUX, JOB, BOUROUBA, WAELPUT, MM. POURTOIS, KAYEMBE KALUNGA, MELIS, ANTONINI, Mmes WUILBAUT-VAN HOORDE, JUDE, MM. DUFRANE, BERNARD, Mme LAGNEAU, M. BONJEAN, Mmes DEFRISE, URBAIN, MEUNIER, M. MARTIN

8 NON : Mme MOUCHERON, MM. HAMBYE, DUBOIS, Mme DE JAER, MM. JOOS, ANDRE, Mme MARNEFFE, M. BEUGNIES.

ADOPTE - 73<sup>ème</sup> annexe

L'Assemblée passe au vote du point 26 o) qui donne le résultat suivant :



**37 OUI** : M. DI RUPO, Mme HOUDART, MM. BOUCHEZ, BARVAIS, SAKAS, LAFOSSE, DARVILLE, Mmes OUALI, KAPOMPOLE, MM. DUPONT, TONDREAU, DEPLUS, MILLER, ROSSI, MANDERLIER, DEL BORRELLO, LECOCQ, Mme NAHIME, M. JACQUEMIN, Mmes BRICHAUX, JOB, BOUROUBA, WAELPUT, MM. POURTOIS, KAYEMBE KALUNGA, MELIS, ANTONINI, Mmes WUILBAUT-VAN HOORDE, JUDE, MM. DUFRANE, BERNARD, Mme LAGNEAU, M. BONJEAN, Mmes DEFRISE, URBAIN, MEUNIER, M. MARTIN

8 NON : Mme MOUCHERON, MM. HAMBYE, DUBOIS, Mme DE JAER, MM. JOOS, ANDRE, Mme MARNEFFE, M. BEUGNIES.

ADOPTE - 74<sup>ème</sup> annexe

L'Assemblée passe au vote du point 26 p) qui donne le résultat suivant :

**37 OUI** : M. DI RUPO, Mme HOUDART, MM. BOUCHEZ, BARVAIS, SAKAS, LAFOSSE, DARVILLE, Mmes OUALI, KAPOMPOLE, MM. DUPONT, TONDREAU, DEPLUS, MILLER, ROSSI, MANDERLIER, DEL BORRELLO, LECOCQ, Mme NAHIME, M. JACQUEMIN, Mmes BRICHAUX, JOB, BOUROUBA, WAELPUT, MM. POURTOIS, KAYEMBE KALUNGA, MELIS, ANTONINI, Mmes WUILBAUT-VAN HOORDE, JUDE, MM. DUFRANE, BERNARD, Mme LAGNEAU, M. BONJEAN, Mmes DEFRISE, URBAIN, MEUNIER, M. MARTIN

8 NON : Mme MOUCHERON, MM. HAMBYE, DUBOIS, Mme DE JAER, MM. JOOS, ANDRE, Mme MARNEFFE, M. BEUGNIES.

ADOPTE - 75<sup>ème</sup> annexe

L'Assemblée passe au vote du point 26 q) qui donne le résultat suivant :

**37 OUI** : M. DI RUPO, Mme HOUDART, MM. BOUCHEZ, BARVAIS, SAKAS, LAFOSSE, DARVILLE, Mmes OUALI, KAPOMPOLE, MM. DUPONT, TONDREAU, DEPLUS, MILLER, ROSSI, MANDERLIER, DEL BORRELLO, LECOCQ, Mme NAHIME, M. JACQUEMIN, Mmes BRICHAUX, JOB, BOUROUBA, WAELPUT, MM. POURTOIS, KAYEMBE KALUNGA, MELIS, ANTONINI, Mmes WUILBAUT-VAN HOORDE, JUDE, MM. DUFRANE, BERNARD, Mme LAGNEAU, M. BONJEAN, Mmes DEFRISE, URBAIN, MEUNIER, M. MARTIN

8 NON : Mme MOUCHERON, MM. HAMBYE, DUBOIS, Mme DE JAER, MM. JOOS, ANDRE, Mme MARNEFFE, M. BEUGNIES.

ADOPTE - 76<sup>ème</sup> annexe

L'Assemblée passe au vote du point 26 r) qui donne le résultat suivant :

**37 OUI** : M. DI RUPO, Mme HOUDART, MM. BOUCHEZ, BARVAIS, SAKAS, LAFOSSE, DARVILLE, Mmes OUALI, KAPOMPOLE, MM. DUPONT, TONDREAU, DEPLUS, MILLER, ROSSI, MANDERLIER, DEL BORRELLO, LECOCQ, Mme NAHIME, M. JACQUEMIN, Mmes BRICHAUX, JOB, BOUROUBA, WAELPUT, MM. POURTOIS, KAYEMBE KALUNGA, MELIS, ANTONINI, Mmes WUILBAUT-VAN HOORDE, JUDE, MM. DUFRANE, BERNARD, Mme LAGNEAU, M. BONJEAN, Mmes DEFRISE, URBAIN, MEUNIER, M. MARTIN

8 NON : Mme MOUCHERON, MM. HAMBYE, DUBOIS, Mme DE JAER, MM. JOOS, ANDRE, Mme MARNEFFE, M. BEUGNIES.

ADOPTE - 77<sup>ème</sup> annexe

L'Assemblée passe au vote du point 26 s) qui donne le résultat suivant :

38 OUI : M. DI RUPO, Mme HOUDART, MM. BOUCHEZ, BARVAIS, SAKAS, LAFOSSE, DARVILLE, Mmes OUALI, KAPOMPOLE, MM. DUPONT, TONDREAU, DEPLUS, MILLER, ROSSI, MANDERLIER, DEL BORRELLO, LECOCQ, Mme NAHIME, M. JACQUEMIN, Mmes BRICHAUX, JOB, BOUROUBA, WAELPUT, MM. POURTOIS, KAYEMBE KALUNGA, MELIS, ANTONINI, Mmes WUILBAUT-VAN HOORDE, JUDE, MM. DUFRANE, BERNARD, Mme LAGNEAU, M. BONJEAN, Mmes DEFRISE, URBAIN, MEUNIER, MM. BEUGNIES, MARTIN

7 NON : Mme MOUCHERON, MM. HAMBYE, DUBOIS, Mme DE JAER, MM. JOOS, ANDRE, Mme MARNEFFE.

ADOPTE - 78<sup>ème</sup> annexe

L'Assemblée passe au vote du point 26 t) qui donne le résultat suivant :

37 OUI : M. DI RUPO, Mme HOUDART, MM. BOUCHEZ, BARVAIS, SAKAS, LAFOSSE, DARVILLE, Mmes OUALI, KAPOMPOLE, MM. DUPONT, TONDREAU, DEPLUS, MILLER, ROSSI, MANDERLIER, DEL BORRELLO, LECOCQ, Mme NAHIME, M. JACQUEMIN, Mmes BRICHAUX, JOB, BOUROUBA, WAELPUT, MM. POURTOIS, KAYEMBE KALUNGA, MELIS, ANTONINI, Mmes WUILBAUT-VAN HOORDE, JUDE, MM. DUFRANE, BERNARD, Mme LAGNEAU, M. BONJEAN, Mmes DEFRISE, URBAIN, MEUNIER, M. MARTIN

8 NON : Mme MOUCHERON, MM. HAMBYE, DUBOIS, Mme DE JAER, MM. JOOS, ANDRE, Mme MARNEFFE, M. BEUGNIES.

ADOPTE - 79<sup>ème</sup> annexe

**27<sup>ème</sup> objet : 2. Règlements fiscaux sur :**

a) Les inhumations, dispersions des cendres et mises en colombarium Gestion f.Taxe indirecte 040 / 363 – 10

L'Assemblée passe au vote qui donne le résultat suivant :

37 OUI : M. DI RUPO, Mme HOUDART, MM. BOUCHEZ, BARVAIS, SAKAS, LAFOSSE, DARVILLE, Mmes OUALI, KAPOMPOLE, MM. DUPONT, TONDREAU, DEPLUS, MILLER, ROSSI, MANDERLIER, DEL BORRELLO, LECOCQ, Mme NAHIME, M. JACQUEMIN, Mmes BRICHAUX, JOB, BOUROUBA, WAELPUT, MM. POURTOIS, KAYEMBE KALUNGA, MELIS, ANTONINI, Mmes WUILBAUT-VAN HOORDE, JUDE, MM. DUFRANE, BERNARD, Mme LAGNEAU, M. BONJEAN, Mmes DEFRISE, URBAIN, MEUNIER, M. MARTIN

8 NON : Mme MOUCHERON, MM. HAMBYE, DUBOIS, Mme DE JAER, MM. JOOS, ANDRE, Mme MARNEFFE, M. BEUGNIES.

ADOPTE - 80<sup>ème</sup> annexe

b) L'octroi de concessions dans les cimetières communaux Gestion f. Redevance 040 / 363 – 48 / 01

L'Assemblée passe au vote qui donne le résultat suivant :

37 OUI : M. DI RUPO, Mme HOUDART, MM. BOUCHEZ, BARVAIS, SAKAS, LAFOSSE, DARVILLE, Mmes OUALI, KAPOMPOLE, MM. DUPONT, TONDREAU, DEPLUS, MILLER, ROSSI, MANDERLIER, DEL BORRELLO, LECOCQ, Mme NAHIME, M. JACQUEMIN, Mmes BRICHAUX, JOB, BOUROUBA, WAELPUT, MM. POURTOIS, KAYEMBE KALUNGA, MELIS, ANTONINI, Mmes WUILBAUT-VAN HOORDE, JUDE, MM. DUFRANE, BERNARD, Mme LAGNEAU, M. BONJEAN, Mmes DEFRISE, URBAIN, MEUNIER, M. MARTIN

8 NON : Mme MOUCHERON, MM. HAMBYE, DUBOIS, Mme DE JAER, MM. JOOS, ANDRE, Mme MARNEFFE, M. BEUGNIES.

ADOPTE - 81<sup>ème</sup> annexe

**28<sup>ème</sup> objet : 3. Règlement fiscal sur :**

a) Les implantations commerciales Taxe directe Gestion f.040 / 367 – 20

L'Assemblée passe au vote qui donne le résultat suivant :

37 OUI : M. DI RUPO, Mme HOUDART, MM. BOUCHEZ, BARVAIS, SAKAS, LAFOSSE, DARVILLE, Mmes OUALI, KAPOMPOLE, MM. DUPONT, TONDREAU, DEPLUS, MILLER, ROSSI, MANDERLIER, DEL BORRELLO, LECOCQ, Mme NAHIME, M. JACQUEMIN, Mmes BRICHAUX, JOB, BOUROUBA, WAELPUT, MM. POURTOIS, KAYEMBE KALUNGA, MELIS, ANTONINI, Mmes WUILBAUT-VAN HOORDE, JUDE, MM. DUFRANE, BERNARD, Mme LAGNEAU, M. BONJEAN, Mmes DEFRISE, URBAIN, MEUNIER, M. MARTIN

8 NON : Mme MOUCHERON, MM. HAMBYE, DUBOIS, Mme DE JAER, MM. JOOS, ANDRE, Mme MARNEFFE, M. BEUGNIES.

ADOPTE - 82<sup>ème</sup> annexe

**29<sup>ème</sup> objet : 4. Règlement fiscal sur :**

a) Le parking. Taxe indirecte. Gestion f.040/366.07

L'Assemblée passe au vote qui donne le résultat suivant :

37 OUI : M. DI RUPO, Mme HOUDART, MM. BOUCHEZ, BARVAIS, SAKAS, LAFOSSE, DARVILLE, Mmes OUALI, KAPOMPOLE, MM. DUPONT, TONDREAU, DEPLUS, MILLER, ROSSI, MANDERLIER, DEL BORRELLO, LECOCQ, Mme NAHIME, M. JACQUEMIN, Mmes BRICHAUX, JOB, BOUROUBA, WAELPUT, MM.

POURTOIS, KAYEMBE KALUNGA, MELIS, ANTONINI, Mmes WUILBAUT-VAN HOORDE, JUDE, MM. DUFRANE, BERNARD, Mme LAGNEAU, M. BONJEAN, Mmes DEFRISE, URBAIN, MEUNIER, M. MARTIN

8 NON : Mme MOUCHERON, MM. HAMBYE, DUBOIS, Mme DE JAER, MM. JOOS, ANDRE, Mme MARNEFFE, M. BEUGNIES.

ADOPTE - 83<sup>ème</sup> annexe

**30<sup>ème</sup> objet : 5. Règlement fiscal sur :**

a) L'occupation du domaine public dans un but commercial. Gestion f.040/366-48/01

L'Assemblée passe au vote qui donne le résultat suivant :

37 OUI : M. DI RUPO, Mme HOUDART, MM. BOUCHEZ, BARVAIS, SAKAS, LAFOSSE, DARVILLE, Mmes OUALI, KAPOMPOLE, MM. DUPONT, TONDREAU, DEPLUS, MILLER, ROSSI, MANDERLIER, DEL BORRELLO, LECOCQ, Mme NAHIME, M. JACQUEMIN, Mmes BRICHAUX, JOB, BOUROUBA, WAEPUT, MM. POURTOIS, KAYEMBE KALUNGA, MELIS, ANTONINI, Mmes WUILBAUT-VAN HOORDE, JUDE, MM. DUFRANE, BERNARD, Mme LAGNEAU, M. BONJEAN, Mmes DEFRISE, URBAIN, MEUNIER, M. MARTIN

8 NON : Mme MOUCHERON, MM. HAMBYE, DUBOIS, Mme DE JAER, MM. JOOS, ANDRE, Mme MARNEFFE, M. BEUGNIES.

ADOPTE - 84<sup>ème</sup> annexe

**31<sup>ème</sup> objet : 6. Règlements fiscaux sur :**

1) Demande d'autorisation d'activités en application du décret du 11/03/99 relatif au permis d'environnement Redevance Gestion f. 040/361-02

2) Demande d'exploiter un établissement dangereux, insalubre ou incommode Redevance Gestion f. 040/361-02/01

3) Délivrance d'un permis d'urbanisation (anciennement permis de lotir) Redevance Gestion f. 040/361-03

4) Délivrance de documents administratifs – Tous services sauf Population / Etat-civil Taxe indirecte Gestion f. 040/361-04/01

5) Délivrance de documents administratifs – Services Population / Etat-civil Taxe indirecte Gestion f. 040/361-04/02

6) Délivrance de documents administratifs – Tous services sauf Population / Etat-civil Redevance Gestion f. 040/361-04/11

7) Délivrance de documents administratifs – Services Population / Etat-civil Redevance Gestion f. 040/361-04/12

8) Prestations communales techniques en général Redevance Gestion f. 040/361-48/01

- 9) Remboursement des travaux de rénovation et d'embellissement de façades Redevance Gestion f. 040/362-48/01
- 10) Enlèvement des immondices – Traitement des immondices Gestion f Taxe directe 040/363-03
- 11) Enlèvement des versages sauvages Redevance Gestion f. 040/363-07
- 12) Immeubles reliables au réseau d'égouts Taxe directe Gestion f. 040/363-08
- 13) Exhumations Redevance Gestion f.040/363-11
- 14) Force motrice Taxe directe Gestion f. 040/364-03
- 15) Agences de paris sur les courses de chevaux Taxe directe Gestion f. 040/364-16
- 16) Exploitations de taxis Taxe directe Gestion f. 040/364-21
- 17) Tous spectacles et divertissements Taxe indirecte Gestion f. 040/365-01/01
- 18) Auditions musicales Taxe indirecte Gestion f. 040/365-01/02
- 19) Droits d'emplacement sur les marchés hebdomadaires Redevance Gestion f. 040/366-01
- 20) Occupation du domaine public par des terrasses, tables, chaises, chevalets et autres mobiliers Redevance Gestion f. 040/366-06
- 21) Parking Taxe indirecte Gestion f.040/366-07
- 22) Commerces de frites (hot-dogs, beignets... etc...) sur la voie publique Redevance Gestion f. 040/366-09
- 23) Occupation du domaine public dans un but non commercial Redevance Gestion f. 040/366-48/02
- 24) Balustrades, échafaudages, enclos, matériaux de construction, containers sur la voie publique Redevance Gestion f. 040/366-48/03
- 25) Locaux affectés à l'exercice d'un commerce Taxe directe Gestion f. 040/367-20
- 26) Locaux affectés à l'exercice d'un commerce (alinéas 3 & 5 § 7 AR 200881) Taxe directe Gestion f. 040/367-20
- 27) Précompte immobilier – Centimes additionnels Impôt additionnel Gestion f. 040/371-01
- 28) Personnes physiques Impôt additionnel Gestion f. 040/372-01

L'Assemblée passe au vote du 31<sup>ème</sup> objet 1) → 28) qui donne le résultat suivant :

37 OUI : M. DI RUPO, Mme HOUDART, MM. BOUCHEZ, BARVAIS, SAKAS, LAFOSSE, DARVILLE, Mmes OUALI, KAPOMPOLE, MM. DUPONT, TONDREAU, DEPLUS, MILLER, ROSSI, MANDERLIER, DEL BORRELLO, LECOCQ, Mme NAHIME, M. JACQUEMIN, Mmes BRICHAUX, JOB, BOUROUBA, WAELPUT, MM. POURTOIS, KAYEMBE KALUNGA, MELIS, ANTONINI, Mmes WUILBAUT-VAN HOORDE, JUDE, MM. DUFRANE, BERNARD, Mme LAGNEAU, M. BONJEAN, Mmes DEFRISE, URBAIN, MEUNIER, M. MARTIN

8 NON : Mme MOUCHERON, MM. HAMBYE, DUBOIS, Mme DE JAER, MM. JOOS, ANDRE, Mme MARNEFFE, M. BEUGNIES.

ADOPTE - 85<sup>ème</sup> annexe

32<sup>ème</sup> objet : FABRIQUES D'ÉGLISE – BUDGET GÉNÉRAL DES RECETTES ET DES DÉPENSES – EXERCICE 2014

- a) Notre Dame de Messines à Mons. Avis Gestion f.79001
- b) Ste Waudru Mons. Avis Gestion f. 79002
- c) St Nicolas en Havre. Avis Gestion f. 79003
- d) Sacre Cœur à Mons. Avis. Gestion f. 79004
- e) Ste Elisabeth à Mons. Avis.Gestion f. 79005
- f) St Remy Cuesmes. Avis.Gestion f. 79006
- g) St Martin Hyon. Avis.Gestion f. 79008
- h) Ste Waudru Ciply. Avis. Gestion f. 79009
- i) St Martin Obourg. Avis Gestion f. 79010
- j) St Denis en Brocqueroye. Avis.Gestion f. 79011
- k) Ste Vierge Nimy. AvisGestion f. 79012
- l) St Martin Ghlin. Avis Gestion f. 79013
- m) St Ghislain Harmignies. Avis Gestion f. 79015
- n) St Martin Harveng. Avis Gestion f. 79016
- o) St Martin Havré. Avis Gestion f. 79017
- p) St Léger Havré Ghislage. Avis Gestion f. 79018
- q) Ste Barbe Flenu. Avis. Gestion f. 79019
- r) St Martin Jemappes. Avis. Gestion f. 79020
- s) St Martin Maisières. Avis Gestion f. 79021
- t) St Vincent Mesvin. Avis Gestion f. 79022
- u) St Brice Nouvelles. Avis Gestion f. 79023
- v) St Symphorien St Symphorien. Avis Gestion f. 79024
- w) St Amand Spiennes. Avis Gestion f. 79025

x) St Ghislain Villers St Ghislain. Avis Gestion f. 79026

M. Nicolas MARTIN, Bourgmestre ff : Le CdH vote le point 32.

Mme Charlotte DE JAER, Conseillère : Pour les Fabriques d'Eglises on va s'abstenir puisque c'est une obligation légale.

L'Assemblée passe au vote du point 32 a) qui donne le résultat suivant :

40 OUI : M. DI RUPO, Mme HOUDART, MM. BOUCHEZ, BARVAIS, SAKAS, LAFOSSE, DARVILLE, Mmes OUALI, KAPOMPOLE, MM. DUPONT, TONDREAU, DEPLUS, MILLER, ROSSI, MANDERLIER, DEL BORRELLO, LECOCQ, Mmes MOUCHERON, NAHIME, MM. HAMBYE, JACQUEMIN, Mmes BRICHAUX, JOB, BOUROUBA, WAELPUT, MM. POURTOIS, KAYEMBE KALUNGA, MELIS, ANTONINI, Mmes WUILBAUT-VAN HOORDE, JUDE, MM. ANDRE, DUFRANE, BERNARD, Mme LAGNEAU, M. BONJEAN, Mmes DEFRISE, URBAIN, MEUNIER, M MARTIN

5 ABSTENTIONS : M. DUBOIS, Mme DE JAER, M. JOOS, Mme MARNEFFE, M. BEUGNIES

ADOPTE - 86<sup>ème</sup> annexe

L'Assemblée passe au vote du point 32 b) qui donne le résultat suivant :

40 OUI : M. DI RUPO, Mme HOUDART, MM. BOUCHEZ, BARVAIS, SAKAS, LAFOSSE, DARVILLE, Mmes OUALI, KAPOMPOLE, MM. DUPONT, TONDREAU, DEPLUS, MILLER, ROSSI, MANDERLIER, DEL BORRELLO, LECOCQ, Mmes MOUCHERON, NAHIME, MM. HAMBYE, JACQUEMIN, Mmes BRICHAUX, JOB, BOUROUBA, WAELPUT, MM. POURTOIS, KAYEMBE KALUNGA, MELIS, ANTONINI, Mmes WUILBAUT-VAN HOORDE, JUDE, MM. ANDRE, DUFRANE, BERNARD, Mme LAGNEAU, M. BONJEAN, Mmes DEFRISE, URBAIN, MEUNIER, M MARTIN

5 ABSTENTIONS : M. DUBOIS, Mme DE JAER, M. JOOS, Mme MARNEFFE, M. BEUGNIES

ADOPTE - 87<sup>ème</sup> annexe

L'Assemblée passe au vote du point 32 c) qui donne le résultat suivant :

40 OUI : M. DI RUPO, Mme HOUDART, MM. BOUCHEZ, BARVAIS, SAKAS, LAFOSSE, DARVILLE, Mmes OUALI, KAPOMPOLE, MM. DUPONT, TONDREAU, DEPLUS, MILLER, ROSSI, MANDERLIER, DEL BORRELLO, LECOCQ, Mmes MOUCHERON, NAHIME, MM. HAMBYE, JACQUEMIN, Mmes BRICHAUX, JOB, BOUROUBA, WAELPUT, MM. POURTOIS, KAYEMBE KALUNGA, MELIS, ANTONINI, Mmes WUILBAUT-VAN HOORDE, JUDE, MM. ANDRE, DUFRANE, BERNARD, Mme LAGNEAU, M. BONJEAN, Mmes DEFRISE, URBAIN, MEUNIER, M MARTIN

5 ABSTENTIONS : M. DUBOIS, Mme DE JAER, M. JOOS, Mme MARNEFFE, M. BEUGNIES

ADOPTE - 88<sup>ème</sup> annexe

L'Assemblée passe au vote du point 32 d) qui donne le résultat suivant :

40 OUI : M. DI RUPO, Mme HOUDART, MM. BOUCHEZ, BARVAIS, SAKAS, LAFOSSE, DARVILLE, Mmes OUALI, KAPOMPOLE, MM. DUPONT, TONDREAU, DEPLUS, MILLER, ROSSI, MANDERLIER, DEL BORRELLO, LECOCQ, Mmes MOUCHERON, NAHIME, MM. HAMBYE, JACQUEMIN, Mmes BRICHAUX, JOB, BOUROUBA, WAELPUT, MM. POURTOIS, KAYEMBE KALUNGA, MELIS, ANTONINI, Mmes WUILBAUT-VAN HOORDE, JUDE, MM. ANDRE, DUFRANE, BERNARD, Mme LAGNEAU, M. BONJEAN, Mmes DEFRISE, URBAIN, MEUNIER, M MARTIN

5 ABSTENTIONS : M. DUBOIS, Mme DE JAER, M. JOOS, Mme MARNEFFE, M. BEUGNIES

ADOPTE - 89<sup>ème</sup> annexe

L'Assemblée passe au vote du point 32 e) qui donne le résultat suivant :

40 OUI : M. DI RUPO, Mme HOUDART, MM. BOUCHEZ, BARVAIS, SAKAS, LAFOSSE, DARVILLE, Mmes OUALI, KAPOMPOLE, MM. DUPONT, TONDREAU, DEPLUS, MILLER, ROSSI, MANDERLIER, DEL BORRELLO, LECOCQ, Mmes MOUCHERON, NAHIME, MM. HAMBYE, JACQUEMIN, Mmes BRICHAUX, JOB, BOUROUBA, WAELPUT, MM. POURTOIS, KAYEMBE KALUNGA, MELIS, ANTONINI, Mmes WUILBAUT-VAN HOORDE, JUDE, MM. ANDRE, DUFRANE, BERNARD, Mme LAGNEAU, M. BONJEAN, Mmes DEFRISE, URBAIN, MEUNIER, M MARTIN

5 ABSTENTIONS : M. DUBOIS, Mme DE JAER, M. JOOS, Mme MARNEFFE, M. BEUGNIES

ADOPTE - 90<sup>ème</sup> annexe

L'Assemblée passe au vote du point 32 f) qui donne le résultat suivant :

40 OUI : M. DI RUPO, Mme HOUDART, MM. BOUCHEZ, BARVAIS, SAKAS, LAFOSSE, DARVILLE, Mmes OUALI, KAPOMPOLE, MM. DUPONT, TONDREAU, DEPLUS, MILLER, ROSSI, MANDERLIER, DEL BORRELLO, LECOCQ, Mmes MOUCHERON, NAHIME, MM. HAMBYE, JACQUEMIN, Mmes BRICHAUX, JOB, BOUROUBA, WAELPUT, MM. POURTOIS, KAYEMBE KALUNGA, MELIS, ANTONINI, Mmes WUILBAUT-VAN HOORDE, JUDE, MM. ANDRE, DUFRANE, BERNARD, Mme LAGNEAU, M. BONJEAN, Mmes DEFRISE, URBAIN, MEUNIER, M MARTIN

5 ABSTENTIONS : M. DUBOIS, Mme DE JAER, M. JOOS, Mme MARNEFFE, M. BEUGNIES



ADOPTE - 91<sup>ème</sup> annexe

L'Assemblée passe au vote du point 32 g) qui donne le résultat suivant :

40 OUI : M. DI RUPO, Mme HOUDART, MM. BOUCHEZ, BARVAIS, SAKAS, LAFOSSE, DARVILLE, Mmes OUALI, KAPOMPOLE, MM. DUPONT, TONDREAU, DEPLUS, MILLER, ROSSI, MANDERLIER, DEL BORRELLO, LECOCQ, Mmes MOUCHERON, NAHIME, MM. HAMBYE, JACQUEMIN, Mmes BRICHAUX, JOB, BOUROUBA, WAELPUT, MM. POURTOIS, KAYEMBE KALUNGA, MELIS, ANTONINI, Mmes WUILBAUT-VAN HOORDE, JUDE, MM. ANDRE, DUFRANE, BERNARD, Mme LAGNEAU, M. BONJEAN, Mmes DEFRISE, URBAIN, MEUNIER, M MARTIN

5 ABSTENTIONS : M. DUBOIS, Mme DE JAER, M. JOOS, Mme MARNEFFE, M. BEUGNIES

ADOPTE - 92<sup>ème</sup> annexe

L'Assemblée passe au vote du point 32 h) qui donne le résultat suivant :

40 OUI : M. DI RUPO, Mme HOUDART, MM. BOUCHEZ, BARVAIS, SAKAS, LAFOSSE, DARVILLE, Mmes OUALI, KAPOMPOLE, MM. DUPONT, TONDREAU, DEPLUS, MILLER, ROSSI, MANDERLIER, DEL BORRELLO, LECOCQ, Mmes MOUCHERON, NAHIME, MM. HAMBYE, JACQUEMIN, Mmes BRICHAUX, JOB, BOUROUBA, WAELPUT, MM. POURTOIS, KAYEMBE KALUNGA, MELIS, ANTONINI, Mmes WUILBAUT-VAN HOORDE, JUDE, MM. ANDRE, DUFRANE, BERNARD, Mme LAGNEAU, M. BONJEAN, Mmes DEFRISE, URBAIN, MEUNIER, M MARTIN

5 ABSTENTIONS : M. DUBOIS, Mme DE JAER, M. JOOS, Mme MARNEFFE, M. BEUGNIES

ADOPTE - 93<sup>ème</sup> annexe

L'Assemblée passe au vote du point 32 i) qui donne le résultat suivant :

40 OUI : M. DI RUPO, Mme HOUDART, MM. BOUCHEZ, BARVAIS, SAKAS, LAFOSSE, DARVILLE, Mmes OUALI, KAPOMPOLE, MM. DUPONT, TONDREAU, DEPLUS, MILLER, ROSSI, MANDERLIER, DEL BORRELLO, LECOCQ, Mmes MOUCHERON, NAHIME, MM. HAMBYE, JACQUEMIN, Mmes BRICHAUX, JOB, BOUROUBA, WAELPUT, MM. POURTOIS, KAYEMBE KALUNGA, MELIS, ANTONINI, Mmes WUILBAUT-VAN HOORDE, JUDE, MM. ANDRE, DUFRANE, BERNARD, Mme LAGNEAU, M. BONJEAN, Mmes DEFRISE, URBAIN, MEUNIER, M MARTIN

5 ABSTENTIONS : M. DUBOIS, Mme DE JAER, M. JOOS, Mme MARNEFFE, M. BEUGNIES

ADOPTE - 94<sup>ème</sup> annexe

L'Assemblée passe au vote du point 32 j) qui donne le résultat suivant :

40 OUI : M. DI RUPO, Mme HOUDART, MM. BOUCHEZ, BARVAIS, SAKAS, LAFOSSE, DARVILLE, Mmes OUALI, KAPOMPOLE, MM. DUPONT, TONDREAU, DEPLUS, MILLER, ROSSI, MANDERLIER, DEL BORRELLO, LECOCQ, Mmes MOUCHERON, NAHIME, MM. HAMBYE, JACQUEMIN, Mmes BRICHAUX, JOB, BOUROUBA, WAELPUT, MM. POURTOIS, KAYEMBE KALUNGA, MELIS, ANTONINI, Mmes WUILBAUT-VAN HOORDE, JUDE, MM. ANDRE, DUFRANE, BERNARD, Mme LAGNEAU, M. BONJEAN, Mmes DEFRISE, URBAIN, MEUNIER, M MARTIN

5 ABSTENTIONS : M. DUBOIS, Mme DE JAER, M. JOOS, Mme MARNEFFE, M. BEUGNIES

ADOPTE - 95<sup>ème</sup> annexe

L'Assemblée passe au vote du point 32 k) qui donne le résultat suivant :

40 OUI : M. DI RUPO, Mme HOUDART, MM. BOUCHEZ, BARVAIS, SAKAS, LAFOSSE, DARVILLE, Mmes OUALI, KAPOMPOLE, MM. DUPONT, TONDREAU, DEPLUS, MILLER, ROSSI, MANDERLIER, DEL BORRELLO, LECOCQ, Mmes MOUCHERON, NAHIME, MM. HAMBYE, JACQUEMIN, Mmes BRICHAUX, JOB, BOUROUBA, WAELPUT, MM. POURTOIS, KAYEMBE KALUNGA, MELIS, ANTONINI, Mmes WUILBAUT-VAN HOORDE, JUDE, MM. ANDRE, DUFRANE, BERNARD, Mme LAGNEAU, M. BONJEAN, Mmes DEFRISE, URBAIN, MEUNIER, M MARTIN

5 ABSTENTIONS : M. DUBOIS, Mme DE JAER, M. JOOS, Mme MARNEFFE, M. BEUGNIES

ADOPTE - 96<sup>ème</sup> annexe

L'Assemblée passe au vote du point 32 l) qui donne le résultat suivant :

40 OUI : M. DI RUPO, Mme HOUDART, MM. BOUCHEZ, BARVAIS, SAKAS, LAFOSSE, DARVILLE, Mmes OUALI, KAPOMPOLE, MM. DUPONT, TONDREAU, DEPLUS, MILLER, ROSSI, MANDERLIER, DEL BORRELLO, LECOCQ, Mmes MOUCHERON, NAHIME, MM. HAMBYE, JACQUEMIN, Mmes BRICHAUX, JOB, BOUROUBA, WAELPUT, MM. POURTOIS, KAYEMBE KALUNGA, MELIS, ANTONINI, Mmes WUILBAUT-VAN HOORDE, JUDE, MM. ANDRE, DUFRANE, BERNARD, Mme LAGNEAU, M. BONJEAN, Mmes DEFRISE, URBAIN, MEUNIER, M MARTIN

5 ABSTENTIONS : M. DUBOIS, Mme DE JAER, M. JOOS, Mme MARNEFFE, M. BEUGNIES

ADOPTE - 97<sup>ème</sup> annexe

L'Assemblée passe au vote du point 32 m) qui donne le résultat suivant :

40 OUI : M. DI RUPO, Mme HOUDART, MM. BOUCHEZ, BARVAIS, SAKAS, LAFOSSE, DARVILLE, Mmes OUALI, KAPOMPOLE, MM. DUPONT, TONDREAU, DEPLUS, MILLER, ROSSI, MANDERLIER, DEL BORRELLO, LECOCQ, Mmes MOUCHERON, NAHIME, MM. HAMBYE, JACQUEMIN, Mmes BRICHAUX, JOB, BOUROUBA, WAELPUT, MM. POURTOIS, KAYEMBE KALUNGA, MELIS,

ANTONINI, Mmes WUILBAUT-VAN HOORDE, JUDE, MM. ANDRE, DUFRANE, BERNARD, Mme LAGNEAU, M. BONJEAN, Mmes DEFRISE, URBAIN, MEUNIER, M MARTIN

5 ABSTENTIONS : M. DUBOIS, Mme DE JAER, M. JOOS, Mme MARNEFFE, M. BEUGNIES

ADOPTE - 98<sup>ème</sup> annexe

L'Assemblée passe au vote du point 32 n) qui donne le résultat suivant :

40 OUI : M. DI RUPO, Mme HOUDART, MM. BOUCHEZ, BARVAIS, SAKAS, LAFOSSE, DARVILLE, Mmes OUALI, KAPOMPOLE, MM. DUPONT, TONDREAU, DEPLUS, MILLER, ROSSI, MANDERLIER, DEL BORRELLO, LECOCQ, Mmes MOUCHERON, NAHIME, MM. HAMBYE, JACQUEMIN, Mmes BRICHAUX, JOB, BOUROUBA, WAELPUT, MM. POURTOIS, KAYEMBE KALUNGA, MELIS, ANTONINI, Mmes WUILBAUT-VAN HOORDE, JUDE, MM. ANDRE, DUFRANE, BERNARD, Mme LAGNEAU, M. BONJEAN, Mmes DEFRISE, URBAIN, MEUNIER, M MARTIN

5 ABSTENTIONS : M. DUBOIS, Mme DE JAER, M. JOOS, Mme MARNEFFE, M. BEUGNIES

ADOPTE - 99<sup>ème</sup> annexe

L'Assemblée passe au vote du point 32 o) qui donne le résultat suivant :

40 OUI : M. DI RUPO, Mme HOUDART, MM. BOUCHEZ, BARVAIS, SAKAS, LAFOSSE, DARVILLE, Mmes OUALI, KAPOMPOLE, MM. DUPONT, TONDREAU, DEPLUS, MILLER, ROSSI, MANDERLIER, DEL BORRELLO, LECOCQ, Mmes MOUCHERON, NAHIME, MM. HAMBYE, JACQUEMIN, Mmes BRICHAUX, JOB, BOUROUBA, WAELPUT, MM. POURTOIS, KAYEMBE KALUNGA, MELIS, ANTONINI, Mmes WUILBAUT-VAN HOORDE, JUDE, MM. ANDRE, DUFRANE, BERNARD, Mme LAGNEAU, M. BONJEAN, Mmes DEFRISE, URBAIN, MEUNIER, M MARTIN

5 ABSTENTIONS : M. DUBOIS, Mme DE JAER, M. JOOS, Mme MARNEFFE, M. BEUGNIES

ADOPTE - 100<sup>ème</sup> annexe

L'Assemblée passe au vote du point 32 p) qui donne le résultat suivant :

40 OUI : M. DI RUPO, Mme HOUDART, MM. BOUCHEZ, BARVAIS, SAKAS, LAFOSSE, DARVILLE, Mmes OUALI, KAPOMPOLE, MM. DUPONT, TONDREAU, DEPLUS, MILLER, ROSSI, MANDERLIER, DEL BORRELLO, LECOCQ, Mmes MOUCHERON, NAHIME, MM. HAMBYE, JACQUEMIN, Mmes BRICHAUX, JOB, BOUROUBA, WAELPUT, MM. POURTOIS, KAYEMBE KALUNGA, MELIS, ANTONINI, Mmes WUILBAUT-VAN HOORDE, JUDE, MM. ANDRE, DUFRANE, BERNARD, Mme LAGNEAU, M. BONJEAN, Mmes DEFRISE, URBAIN, MEUNIER, M MARTIN

5 ABSTENTIONS : M. DUBOIS, Mme DE JAER, M. JOOS, Mme MARNEFFE, M. BEUGNIES

ADOPTE - 101<sup>ème</sup> annexe

L'Assemblée passe au vote du point 32 q) qui donne le résultat suivant :

40 OUI : M. DI RUPO, Mme HOUDART, MM. BOUCHEZ, BARVAIS, SAKAS, LAFOSSE, DARVILLE, Mmes OUALI, KAPOMPOLE, MM. DUPONT, TONDREAU, DEPLUS, MILLER, ROSSI, MANDERLIER, DEL BORRELLO, LECOCQ, Mmes MOUCHERON, NAHIME, MM. HAMBYE, JACQUEMIN, Mmes BRICHAUX, JOB, BOUROUBA, WAELPUT, MM. POURTOIS, KAYEMBE KALUNGA, MELIS, ANTONINI, Mmes WUILBAUT-VAN HOORDE, JUDE, MM. ANDRE, DUFRANE, BERNARD, Mme LAGNEAU, M. BONJEAN, Mmes DEFRISE, URBAIN, MEUNIER, M MARTIN

5 ABSTENTIONS : M. DUBOIS, Mme DE JAER, M. JOOS, Mme MARNEFFE, M. BEUGNIES

ADOPTE - 102<sup>ème</sup> annexe

L'Assemblée passe au vote du point 32 r) qui donne le résultat suivant :

40 OUI : M. DI RUPO, Mme HOUDART, MM. BOUCHEZ, BARVAIS, SAKAS, LAFOSSE, DARVILLE, Mmes OUALI, KAPOMPOLE, MM. DUPONT, TONDREAU, DEPLUS, MILLER, ROSSI, MANDERLIER, DEL BORRELLO, LECOCQ, Mmes MOUCHERON, NAHIME, MM. HAMBYE, JACQUEMIN, Mmes BRICHAUX, JOB, BOUROUBA, WAELPUT, MM. POURTOIS, KAYEMBE KALUNGA, MELIS, ANTONINI, Mmes WUILBAUT-VAN HOORDE, JUDE, MM. ANDRE, DUFRANE, BERNARD, Mme LAGNEAU, M. BONJEAN, Mmes DEFRISE, URBAIN, MEUNIER, M MARTIN

5 ABSTENTIONS : M. DUBOIS, Mme DE JAER, M. JOOS, Mme MARNEFFE, M. BEUGNIES

ADOPTE - 103<sup>ème</sup> annexe

L'Assemblée passe au vote du point 32 s) qui donne le résultat suivant :

40 OUI : M. DI RUPO, Mme HOUDART, MM. BOUCHEZ, BARVAIS, SAKAS, LAFOSSE, DARVILLE, Mmes OUALI, KAPOMPOLE, MM. DUPONT, TONDREAU, DEPLUS, MILLER, ROSSI, MANDERLIER, DEL BORRELLO, LECOCQ, Mmes MOUCHERON, NAHIME, MM. HAMBYE, JACQUEMIN, Mmes BRICHAUX, JOB, BOUROUBA, WAELPUT, MM. POURTOIS, KAYEMBE KALUNGA, MELIS, ANTONINI, Mmes WUILBAUT-VAN HOORDE, JUDE, MM. ANDRE, DUFRANE, BERNARD, Mme LAGNEAU, M. BONJEAN, Mmes DEFRISE, URBAIN, MEUNIER, M MARTIN

5 ABSTENTIONS : M. DUBOIS, Mme DE JAER, M. JOOS, Mme MARNEFFE, M. BEUGNIES

ADOPTE - 104<sup>ème</sup> annexe

L'Assemblée passe au vote du point 32 t) qui donne le résultat suivant :

40 OUI : M. DI RUPO, Mme HOUDART, MM. BOUCHEZ, BARVAIS, SAKAS, LAFOSSE, DARVILLE, Mmes OUALI, KAPOMPOLE, MM. DUPONT, TONDREAU, DEPLUS, MILLER, ROSSI, MANDERLIER, DEL BORRELLO, LECOCQ, Mmes MOUCHERON, NAHIME, MM. HAMBYE, JACQUEMIN, Mmes BRICHAUX, JOB, BOUROUBA, WAELPUT, MM. POURTOIS, KAYEMBE KALUNGA, MELIS, ANTONINI, Mmes WUILBAUT-VAN HOORDE, JUDE, MM. ANDRE, DUFRANE, BERNARD, Mme LAGNEAU, M. BONJEAN, Mmes DEFRISE, URBAIN, MEUNIER, M MARTIN

5 ABSTENTIONS : M. DUBOIS, Mme DE JAER, M. JOOS, Mme MARNEFFE, M. BEUGNIES

ADOPTE - 105<sup>ème</sup> annexe

L'Assemblée passe au vote du point 32 u) qui donne le résultat suivant :

40 OUI : M. DI RUPO, Mme HOUDART, MM. BOUCHEZ, BARVAIS, SAKAS, LAFOSSE, DARVILLE, Mmes OUALI, KAPOMPOLE, MM. DUPONT, TONDREAU, DEPLUS, MILLER, ROSSI, MANDERLIER, DEL BORRELLO, LECOCQ, Mmes MOUCHERON, NAHIME, MM. HAMBYE, JACQUEMIN, Mmes BRICHAUX, JOB, BOUROUBA, WAELPUT, MM. POURTOIS, KAYEMBE KALUNGA, MELIS, ANTONINI, Mmes WUILBAUT-VAN HOORDE, JUDE, MM. ANDRE, DUFRANE, BERNARD, Mme LAGNEAU, M. BONJEAN, Mmes DEFRISE, URBAIN, MEUNIER, M MARTIN

5 ABSTENTIONS : M. DUBOIS, Mme DE JAER, M. JOOS, Mme MARNEFFE, M. BEUGNIES

ADOPTE - 106<sup>ème</sup> annexe

L'Assemblée passe au vote du point 32 v) qui donne le résultat suivant :

40 OUI : M. DI RUPO, Mme HOUDART, MM. BOUCHEZ, BARVAIS, SAKAS, LAFOSSE, DARVILLE, Mmes OUALI, KAPOMPOLE, MM. DUPONT, TONDREAU, DEPLUS, MILLER, ROSSI, MANDERLIER, DEL BORRELLO, LECOCQ, Mmes MOUCHERON, NAHIME, MM. HAMBYE, JACQUEMIN, Mmes BRICHAUX, JOB, BOUROUBA, WAELPUT, MM. POURTOIS, KAYEMBE KALUNGA, MELIS, ANTONINI, Mmes WUILBAUT-VAN HOORDE, JUDE, MM. ANDRE, DUFRANE, BERNARD, Mme LAGNEAU, M. BONJEAN, Mmes DEFRISE, URBAIN, MEUNIER, M MARTIN

5 ABSTENTIONS : M. DUBOIS, Mme DE JAER, M. JOOS, Mme MARNEFFE, M. BEUGNIES

ADOPTE - 107<sup>ème</sup> annexe

L'Assemblée passe au vote du point 32 w) qui donne le résultat suivant :

**40** OUI : M. DI RUPO, Mme HOUDART, MM. BOUCHEZ, BARVAIS, SAKAS, LAFOSSE, DARVILLE, Mmes OUALI, KAPOMPOLE, MM. DUPONT, TONDREAU, DEPLUS, MILLER, ROSSI, MANDERLIER, DEL BORRELLO, LECOCQ, Mmes MOUCHERON, NAHIME, MM. HAMBYE, JACQUEMIN, Mmes BRICHAUX, JOB,

BOUROUBA, WAELPUT, MM. POURTOIS, KAYEMBE KALUNGA, MELIS, ANTONINI, Mmes WUILBAUT-VAN HOORDE, JUDE, MM. ANDRE, DUFRANE, BERNARD, Mme LAGNEAU, M. BONJEAN, Mmes DEFRISE, URBAIN, MEUNIER, M MARTIN

5 ABSTENTIONS : M. DUBOIS, Mme DE JAER, M. JOOS, Mme MARNEFFE, M. BEUGNIES

ADOPTE - 108<sup>ème</sup> annexe

L'Assemblée passe au vote du point 32 x) qui donne le résultat suivant :

**40 OUI** : M. DI RUPO, Mme HOUDART, MM. BOUCHEZ, BARVAIS, SAKAS, LAFOSSE, DARVILLE, Mmes OUALI, KAPOMPOLE, MM. DUPONT, TONDREAU, DEPLUS, MILLER, ROSSI, MANDERLIER, DEL BORRELLO, LECOCQ, Mmes MOUCHERON, NAHIME, MM. HAMBYE, JACQUEMIN, Mmes BRICHAUX, JOB, BOUROUBA, WAELPUT, MM. POURTOIS, KAYEMBE KALUNGA, MELIS, ANTONINI, Mmes WUILBAUT-VAN HOORDE, JUDE, MM. ANDRE, DUFRANE, BERNARD, Mme LAGNEAU, M. BONJEAN, Mmes DEFRISE, URBAIN, MEUNIER, M MARTIN

5 ABSTENTIONS : M. DUBOIS, Mme DE JAER, M. JOOS, Mme MARNEFFE, M. BEUGNIES

ADOPTE - 109<sup>ème</sup> annexe

33<sup>ème</sup> objet : SYNODE DE L'ÉGLISE PROTESTANTE UNIE DE BELGIQUE.  
BUDGET GENERAL DES RECETTES ET DES DÉPENSES – EXERCICE 2014

a) Jemappes. Avis Gestion f. 79027

L'Assemblée passe au vote qui donne le résultat suivant :

**40 OUI** : M. DI RUPO, Mme HOUDART, MM. BOUCHEZ, BARVAIS, SAKAS, LAFOSSE, DARVILLE, Mmes OUALI, KAPOMPOLE, MM. DUPONT, TONDREAU, DEPLUS, MILLER, ROSSI, MANDERLIER, DEL BORRELLO, LECOCQ, Mmes MOUCHERON, NAHIME, MM. HAMBYE, JACQUEMIN, Mmes BRICHAUX, JOB, BOUROUBA, WAELPUT, MM. POURTOIS, KAYEMBE KALUNGA, MELIS, ANTONINI, Mmes WUILBAUT-VAN HOORDE, JUDE, MM. ANDRE, DUFRANE, BERNARD, Mme LAGNEAU, M. BONJEAN, Mmes DEFRISE, URBAIN, MEUNIER, M MARTIN

5 ABSTENTIONS : M. DUBOIS, Mme DE JAER, M. JOOS, Mme MARNEFFE, M. BEUGNIES

ADOPTE - 110<sup>ème</sup> annexe

b) Mons. Avis Gestion f. 79029

L'Assemblée passe au vote qui donne le résultat suivant :

**40 OUI** : M. DI RUPO, Mme HOUDART, MM. BOUCHEZ, BARVAIS, SAKAS, LAFOSSE, DARVILLE, Mmes OUALI, KAPOMPOLE, MM. DUPONT, TONDREAU,

DEPLUS, MILLER, ROSSI, MANDERLIER, DEL BORRELLO, LECOCQ, Mmes MOUCHERON, NAHIME, MM. HAMBYE, JACQUEMIN, Mmes BRICHAUX, JOB, BOUROUBA, WAELPUT, MM. POURTOIS, KAYEMBE KALUNGA, MELIS, ANTONINI, Mmes WUILBAUT-VAN HOORDE, JUDE, MM. ANDRE, DUFRANE, BERNARD, Mme LAGNEAU, M. BONJEAN, Mmes DEFRISE, URBAIN, MEUNIER, M MARTIN

5 ABSTENTIONS : M. DUBOIS, Mme DE JAER, M. JOOS, Mme MARNEFFE, M. BEUGNIES

ADOPTE - 111<sup>ème</sup> annexe

c) Ghlin. Avis Gestion f. 79014

L'Assemblée passe au vote qui donne le résultat suivant :

40 OUI : M. DI RUPO, Mme HOUDART, MM. BOUCHEZ, BARVAIS, SAKAS, LAFOSSE, DARVILLE, Mmes OUALI, KAPOMPOLE, MM. DUPONT, TONDREAU, DEPLUS, MILLER, ROSSI, MANDERLIER, DEL BORRELLO, LECOCQ, Mmes MOUCHERON, NAHIME, MM. HAMBYE, JACQUEMIN, Mmes BRICHAUX, JOB, BOUROUBA, WAELPUT, MM. POURTOIS, KAYEMBE KALUNGA, MELIS, ANTONINI, Mmes WUILBAUT-VAN HOORDE, JUDE, MM. ANDRE, DUFRANE, BERNARD, Mme LAGNEAU, M. BONJEAN, Mmes DEFRISE, URBAIN, MEUNIER, M MARTIN

5 ABSTENTIONS : M. DUBOIS, Mme DE JAER, M. JOOS, Mme MARNEFFE, M. BEUGNIES

ADOPTE - 112<sup>ème</sup> annexe

d) Cuesmes. Avis Gestion f. 79007

L'Assemblée passe au vote qui donne le résultat suivant :

40 OUI : M. DI RUPO, Mme HOUDART, MM. BOUCHEZ, BARVAIS, SAKAS, LAFOSSE, DARVILLE, Mmes OUALI, KAPOMPOLE, MM. DUPONT, TONDREAU, DEPLUS, MILLER, ROSSI, MANDERLIER, DEL BORRELLO, LECOCQ, Mmes MOUCHERON, NAHIME, MM. HAMBYE, JACQUEMIN, Mmes BRICHAUX, JOB, BOUROUBA, WAELPUT, MM. POURTOIS, KAYEMBE KALUNGA, MELIS, ANTONINI, Mmes WUILBAUT-VAN HOORDE, JUDE, MM. ANDRE, DUFRANE, BERNARD, Mme LAGNEAU, M. BONJEAN, Mmes DEFRISE, URBAIN, MEUNIER, M MARTIN

5 ABSTENTIONS : M. DUBOIS, Mme DE JAER, M. JOOS, Mme MARNEFFE, M. BEUGNIES

ADOPTE - 113<sup>ème</sup> annexe

**34<sup>ème</sup> objet : Budget général des recettes et des dépenses pour l'exercice 2014. Gestion f.**

L'Assemblée passe au vote qui donne le résultat suivant :

37 OUI : M. DI RUPO, Mme HOUDART, MM. BOUCHEZ, BARVAIS, SAKAS, LAFOSSE, DARVILLE, Mmes OUALI, KAPOMPOLE, MM. DUPONT, TONDREAU, DEPLUS, MILLER, ROSSI, MANDERLIER, DEL BORRELLO, LECOCQ, Mme NAHIME, M. JACQUEMIN, Mmes BRICHAUX, JOB, BOUROUBA, WAELPUT, MM. POURTOIS, KAYEMBE KALUNGA, MELIS, ANTONINI, Mmes WUILBAUT-VAN HOORDE, JUDE, MM. DUFRANE, BERNARD, Mme LAGNEAU, M. BONJEAN, Mmes DEFRISE, URBAIN, MEUNIER, M. MARTIN

8 NON : Mme MOUCHERON, MM. HAMBYE, DUBOIS, Mme DE JAER, MM. JOOS, ANDRE, Mme MARNEFFE, M. BEUGNIES

ADOPTE - 114<sup>ème</sup> annexe

**53<sup>ème</sup> Proposition budget Régie foncière – exercice 2014. Approbation. Régie foncière**

L'Assemblée passe au vote qui donne le résultat suivant :

37 OUI : M. DI RUPO, Mme HOUDART, MM. BOUCHEZ, BARVAIS, SAKAS, LAFOSSE, DARVILLE, Mmes OUALI, KAPOMPOLE, MM. DUPONT, TONDREAU, DEPLUS, MILLER, ROSSI, MANDERLIER, DEL BORRELLO, LECOCQ, Mme NAHIME, M. JACQUEMIN, Mmes BRICHAUX, JOB, BOUROUBA, WAELPUT, MM. POURTOIS, KAYEMBE KALUNGA, MELIS, ANTONINI, Mmes WUILBAUT- VAN HOORDE, JUDE, MM. DUFRANE, BERNARD, Mme LAGNEAU, M. BONJEAN, Mmes DEFRISE, URBAIN, MEUNIER, M. MARTIN

4 NON : M. DUBOIS, Mmes DE JAER, MARNEFFE, M. BEUGNIES

4 ABSTENTIONS : Mme MOUCHERON, MM. HAMBYE, JOOS, ANDRE

ADOPTE - 115<sup>ème</sup> annexe

**59<sup>ème</sup> objet : Budget de l'exercice 2014 – Programme des investissements extraordinaires. Approbation. MP E/2014/20522.MD**

L'Assemblée passe au vote qui donne le résultat suivant :

37 OUI : M. DI RUPO, Mme HOUDART, MM. BOUCHEZ, BARVAIS, SAKAS, LAFOSSE, DARVILLE, Mmes OUALI, KAPOMPOLE, MM. DUPONT, TONDREAU, DEPLUS, MILLER, ROSSI, MANDERLIER, DEL BORRELLO, LECOCQ, Mme NAHIME, M. JACQUEMIN, Mmes BRICHAUX, JOB, BOUROUBA, WAELPUT, MM. POURTOIS, KAYEMBE KALUNGA, MELIS, ANTONINI, Mmes WUILBAUT-VAN HOORDE, JUDE, MM. DUFRANE, BERNARD, Mme LAGNEAU, M. BONJEAN, Mmes DEFRISE, URBAIN, MEUNIER, M. MARTIN

8 NON : Mme MOUCHERON, MM. HAMBYE, DUBOIS, Mme DE JAER, MM. JOOS, ANDRE, Mme MARNEFFE, M. BEUGNIES

ADOPTE - 116<sup>ème</sup> annexe

M. Nicolas MARTIN, Bourgmestre ff : Ce qui clôture les votes sur le budget mais pas notre séance puisque nos Conseillers ont été fort productifs ce soir et nous ont proposé toute une série d'interpellations.

Mme Catherine MARNEFFE, Conseillère : Je propose de reporter mon interpellation au prochain Conseil communal.

M. Nicolas MARTIN, Bourgmestre ff : Il y en a d'autres ? M. BEUGNIES.



M. John BEUGNIES, Conseiller : Désolé de nous décevoir mais je ne peux pas la reporter. Avant de vous lire cette interpellation, j'aurais quand même voulu signaler qu'il y avait dans l'Assemblée quelques postiers mais malheureusement, vu l'heure tardive et comme ils commencent très tôt le matin, ils ont dû partir mais tant qu'il en reste un je voudrais quand même faire cette interpellation. Vendredi a eu lieu l'inauguration en grande pompe du tout nouveau centre mail be.post dans le zoning de Ghlin. Nous profitons de l'occasion pour attirer votre attention sur les problèmes de sécurité routière pour les travailleurs dans le zoning de Ghlin-Baudour. En général....

M. Nicolas MARTIN, Bourgmestre ff : Mais je m'excuse M. BEUGNIES, mes amis du MR s'il vous plaît, il y a encore une interpellation du PTB, je souhaiterais que chacun puisse respecter les interpellations y compris celles de la minorité et donc si on pouvait éviter d'avoir des départs globaux de groupes, je pense que ce serait mieux pour tout le monde. M. BEUGNIES, je vous en prie.

M. John BEUGNIES, Conseiller : Merci. En effet, l'absence de pistes cyclables sur ce tronçon de la route de Wallonie qui doit être utilisée tous les jours par les postiers en vélomoteurs pose un problème évident de sécurité notamment à cause du trafic dense des poids lourds qui malheureusement ne respectent pas systématiquement les limites de vitesse. Dès lors, nous estimons qu'une limitation de vitesse s'impose à cet endroit avec par exemple un îlot directionnel comme il en existe pour l'Hippodrome de Wallonie, l'installation de panneaux de signalisation clignotants serait un plus non négligeable pour assurer une plus grande sécurité des travailleurs locaux. Par ailleurs, pour les piétons, utilisateurs des transports en commun pour se rendre à leur travail, il convient de prévoir des passages pour piétons. Concernant la rue de l'Orbette, la nécessité s'impose de la réparer et d'y aménager des trottoirs ainsi que des fossés afin de faire écouler l'eau et la boue, sans parler de l'état exécrable des autres rues du parcours à emprunter par un grand nombre de travailleurs du zoning comme la rue de Baudour, la rue de la Libération, la rue de Mons. Ajoutez à tout cela un mauvais éclairage général et la présence régulière de brouillard à cause du canal, vous avez là tous les ingrédients pour qu'à brève échéance, un drame arrive. Compte tenu que le Gouvernement, à-travers l'Etat belge, est toujours l'actionnaire majoritaire de be.post, nous aurions pu espérer que les partis de la majorité gouvernementale auraient fait le nécessaire pour faire respecter les principes élémentaires de sécurité pour ces travailleurs. Force est de constater que ce n'est à ce jour pas le cas. Comme parti des travailleurs, une de nos principales préoccupations est la santé et la sécurité de ceux-ci, c'est la raison pour laquelle le PTB demande que la Ville de Mons intervienne pour les matières dont elle est compétente

mais aussi auprès de la Région wallonne pour qu'on sécurise au plus vite tout le secteur concerné. Surtout n'attendons pas qu'il y ait des accidents graves ou des morts avant de prendre les mesures nécessaires, merci.

M. Nicolas MARTIN, Bourgmestre ff : Merci M. BEUGNIES. Au nom du Collège, je propose de vous répondre. Nous partageons bien entendu votre préoccupation pour les questions de sécurité routière relatives aux travailleurs qui sont actifs dans le zoning de Ghlin-Baudour et plus particulièrement pour les postiers qui travaillent au centre mail qui a été inauguré vendredi dernier. Néanmoins, comme vous le signalez vous-même très justement, les deux aménagements auxquels vous faites référence ne relèvent pas de la compétence de l'autorité communale, il y a d'abord le tronçon de la route de Wallonie ainsi que les rues de Baudour, de Mons et de la Libération qui relèvent de la Région wallonne et la rue perpendiculaire à la rue de l'Orbette qui porte actuellement le même nom et qui dessert le nouveau tri postal de be.post et qui relève de la compétence de l'IDEA. Cela n'empêche pas bien sûr que nous nous sommes d'ores et déjà préoccupés de cette question, et avons relayé vos inquiétudes et nos inquiétudes puisqu'elles étaient partagées quant à la sécurité routière auprès des institutions directement concernées. Ainsi, pour ce qui concerne la route de Wallonie, les services techniques de la Ville de Mons ont soulevé les problèmes de sécurité liés à la future utilisation de la caserne Dubuy lors de l'avant dernière réunion CPSR, des aménagements de sécurité sont notamment prévus entre la rue du Blanc Chemin et l'hippodrome de Wallonie. Par ailleurs, une étude sera bientôt engagée pour réfectionner l'axe routier qui traverse Ghlin au niveau de la Région wallonne donc, ce dossier a également été évoqué lors de notre dernière rencontre avec les autorités concernées. Je ne manquerai pas de vous transmettre le courrier envoyé à la Direction des Routes du SPW afin de vous tenir informé des démarches entreprises par la Ville de Mons. Quant à la nouvelle voirie qui est perpendiculaire à la rue de l'Orbette et qui dessert le nouveau tri postal de be.post ainsi d'ailleurs que le complexe H & M, il s'agit d'une voirie créée par l'Intercommunale IDEA, cette nouvelle voirie sera rétrocédée à la Ville de Mons mais la réception provisoire n'est pas validée à ce jour car l'Intercommunale IDEA a émis des points à corriger à son entrepreneur, cette voie appartient toujours à l'Intercommunale IDEA et porte la dénomination rue de l'Orbette également conformément à une décision du Collège du 29 décembre 2012. Là aussi, nous ne manquerons pas de tenir le Conseil communal informé des suites de nos contacts avec l'Intercommunale IDEA. Voilà pour les quelques éléments de réponse que nous pouvions vous apporter ce soir M. BEUGNIES mais vous avez évidemment le dernier mot. Je propose à M. DUFRANE de nous interpellier à son tour.

M. Florent DUFRANE, Conseiller : Merci M. le Bourgmestre. Chers collègues, mais après avoir parlé de chiffres toute la soirée, parlons, voyageons un peu à-travers les marchés si vous le voulez bien. Certains produits maraichers comme les produits de boucherie et charcuterie nécessitent un apport en électricité assez important et indispensable, vous vous en doutez à leur conservation. De même, certaines activités maraichères comme l'éclairage, les frigos génèrent également un besoin en électricité. Des bornes électriques sont censées assurer la distribution de cette électricité aux maraichers, cependant, selon l'association des maraichers, excepté Mons où deux bornes électriques fonctionnent, habituellement, dans les autres communes, des bornes sont bien présentes mais elles sont inutilisables. C'est le cas à Cuesmes, Jemappes, Flénu notamment. En outre, des bornes amovibles sont présentes également à Havré mais au regret des maraichers, elles sont rarement installées lors des marchés mais plutôt lors des ducasses et fêtes foraines. Ainsi, toujours selon le délégué de l'association des maraichers, ils leur arrivent régulièrement de faire appel à Ores afin d'installer un compteur forain avec les coûts supplémentaires que cela engendre, vous vous en doutez ou de façon encore plus précaire et de tirer des câbles chez des riverains. Le délégué ajoute enfin que les villes de La Louvière, Houdeng et Morlanwelz fournissent aux maraichers des bornes fonctionnelles. Les maraichers demandent finalement et nous avons tous été pendant les élections leur demander leurs priorités et ils demandent une mise à disposition réelle de ces bornes, moyennant bien entendu un forfait à leur charge et prélevé par la Ville de Mons. Ma question est très simple : quid de ces bornes ? Merci beaucoup.

M. Nicolas MARTIN, Bourgmestre ff : Merci M. le Conseiller, c'est Mme l'Echevine OUALI qui répond au nom du Collège.

Mme Mélanie OUALI, Echevine : M. le Conseiller, j'ai pris mes renseignements auprès des services techniques et en fait, la distribution de courant pour les installations de maraichers ou des itinérants est une préoccupation de longue date que le Collège concrétise par l'inscription de crédits au budget extraordinaire depuis plusieurs années. Le forfait pour l'utilisation des bornes existantes est de 3 euros par jour, la situation actuelle est la suivante. A Mons, comme vous l'indiquez, il y a la Place Nervienne, la Place de la Grande Pêcheur, la Place du Marché-aux-Poissons et la Grand'Place bien évidemment qui sont occupées d'armoires de distribution spécialement équipées pour alimenter les maraichers ou des itinérants. A Havré, après vérification, il s'avère qu'une borne est bel et bien disponible ; à Nimy une borne est disponible mais aucun maraicher ne sollicite son utilisation ; à Ghlin, la procédure de marché public est en cours, les travaux devraient intervenir à la mi 2014 ; à Cuesmes, la finalisation de l'installation électrique devrait intervenir on attend le raccordement Ores ; à Flénu un

maraicher a fait installer une borne par Ores et alimente ses collègues, la pose de bornes électriques sera prévue dans le cadre de l'aménagement du site Ste-Henriette ; à Jemappes, un marchand dispose d'un groupe électrogène et il alimente ses collègues. Lorsqu'il est absent, l'électricité est fournie par des commerçants locaux, il s'agit du dernier site à traiter. Néanmoins, la Place de Jemappes dont la réfection est en cours de finalisation, dispose maintenant de coffrets enterrés et donc pour conclure, vous pouvez toujours signaler à l'association des maraichers, comme vous semblez bien les connaître, que nous sommes à leur disposition en cas de problèmes ponctuels et nous n'hésiterons pas à intervenir M. le Conseiller.

M. Nicolas MARTIN, Bourgmestre ff : Merci Mme l'Echevine. M. le Conseiller un dernier mot ?

M. Florent DUFRANE, Conseiller : Pour éviter d'attendre le PV pendant quelques semaines, pourrais-je avoir votre réponse écrite par mail si c'est possible ? Et je vous mettrai en copie comme ça je ne serai pas le seul représentant auprès des maraichers.

M. Nicolas MARTIN, Bourgmestre ff : Très bien. M. HAMBYE, tout va bien ? Ceci clôture nos débats publics en remerciant le public courageux qui a assisté jusqu'au bout, la presse, les services techniques.

La séance à huis clos s'ouvre avec 44 présents

Est absent : M. JACQUEMIN.

67<sup>ème</sup> objet : PERSONNEL ADMINISTRATIF

Par 44 suffrages sur 44 votes valables,

a) Prolongation de l'interruption de carrière à 4/5<sup>e</sup> temps octroyée à une employée d'administration définitive. GRH/AD/PA

ADOPTE - 117<sup>ème</sup> annexe

Par 44 suffrages sur 44 votes valables,

b) Octroi d'un congé parental dans le cadre d'une interruption de carrière à 4/5<sup>e</sup> temps à une employée d'administration. GRH/HH/PA/

ADOPTE - 118<sup>ème</sup> annexe

Par 44 suffrages sur 44 votes valables,

68<sup>ème</sup> objet : PERSONNEL OUVRIER. Mise en disponibilité pour cause de maladie d'un ouvrier qualifié. GRH/SH

ADOPTE - 119<sup>ème</sup> annexe

69<sup>ème</sup> objet : PERSONNEL D'ENTRETIEN

Par 44 suffrages sur 44 votes valables,

a) Démission honorable d'une ouvrière non-qualifiée statutaire et concierge contractuelle.  
GRH/MP3329

ADOPTE - 120<sup>ème</sup> annexe

Par 44 suffrages sur 44 votes valables,

b) Prorogation de l'interruption de carrière à mi-temps octroyée à une auxiliaire professionnelle APE et concierge contractuelle. GRH/MP11208

ADOPTE - 121<sup>ème</sup> annexe

70<sup>ème</sup> objet : AIDES A LA PROMOTION DE L'EMPLOI

Par 44 suffrages sur 44 votes valables,

a) Prolongation de l'interruption de carrière à 4/5<sup>e</sup> temps octroyée à une employée d'administration.  
GRH/AD/APE

ADOPTE - 122<sup>ème</sup> annexe

Par 44 suffrages sur 44 votes valables,

b) Octroi d'une interruption de carrière par réduction de ses prestations à mi-temps à une employée d'administration. GRH/AD/APE

ADOPTE - 123<sup>ème</sup> annexe

Par 44 suffrages sur 44 votes valables,

71<sup>ème</sup> objet : Renouvellement des conventions de mise à disposition d'agents auprès de l'ASBL « Orchestre Royal de Wallonie ». GRH/HH/ASBL/ORCW

ADOPTE - 124<sup>ème</sup> annexe

Par 44 suffrages sur 44 votes valables,

72<sup>ème</sup> objet : Renouvellement de la convention de mise à disposition d'un ouvrier non-qualifié auprès de l'ASBL « Port de Plaisance ». GRH/HH/ASBLPortPlaisance

ADOPTE - 125<sup>ème</sup> annexe

Par 44 suffrages sur 44 votes valables,

73<sup>ème</sup> objet : Renouvellement des conventions de mise à disposition d'agents auprès de l'ASBL « Maison des Ateliers ». GRH/HH/ASBL/MaisondesAteliers

ADOPTE - 126<sup>ème</sup> annexe

Par 44 suffrages sur 44 votes valables,

74<sup>ème</sup> objet : Renouvellement de la convention de mise à disposition d'une employée d'administration auprès de l'ASBL « Mons Divertissement ». GRH/HH/ASBL/MonsDivertis

ADOPTE - 127<sup>ème</sup> annexe

Par 44 suffrages sur 44 votes valables,

75<sup>ème</sup> objet : Renouvellement de la convention de mise à disposition d'un auxiliaire d'administration auprès de l'ASBL « Parc communal de Jemappes ». GRH/HH/ASBL/Parccommunal

ADOPTE - 128<sup>ème</sup> annexe

76<sup>ème</sup> objet : SERVICE INCENDIE – PERSONNEL

Par 44 suffrages sur 44 votes valables,

a) Nomination définitive d'un sapeur-pompier professionnel chauffeur SI

ADOPTE - 129<sup>ème</sup> annexe

Par 44 suffrages sur 44 votes valables,

b) Adoption de la convention de mise à disposition d'un Premier Attaché Spécifique établie entre la Prézone Hainaut Centre et la Ville de Mons SI PZO/PZO+

ADOPTE - 130<sup>ème</sup> annexe

Par 44 suffrages sur 44 votes valables,

c) Désignation à titre stagiaire d'un sous-lieutenant pompier professionnel SI 28 GEN

ADOPTE - 131<sup>ème</sup> annexe

Par 44 suffrages sur 44 votes valables,

d) Démission d'un sapeur-pompier professionnel chauffeur SI 18243

ADOPTE - 132<sup>ème</sup> annexe

Par 44 suffrages sur 44 votes valables,

e) Fin du détachement d'un sous-chef opérateur centre 100 auprès du SPF Intérieur SI 10247

ADOPTE - 133<sup>ème</sup> annexe

Par 44 suffrages sur 44 votes valables,

f) Désignation d'un Capitaine-Commandant Chef de Corps faisant fonction SI 11294

ADOPTE - 134<sup>ème</sup> annexe

77<sup>ème</sup> objet : ÉCOLES PRIMAIRES ET MATERNELLES COMMUNALES

Par 44 suffrages sur 44 votes valables,

a) Désignation à titre intérimaire d'institutrices maternelles.8<sup>e</sup>/1<sup>e</sup>  
3879/3772(2)/3798/3842/3890(2)/3918/3948/3917

ADOPTE - de la 135 à la 144<sup>ème</sup> annexe

Par 44 suffrages sur 44 votes valables,

b) Désignation d'une institutrice maternelle à titre temporaire dans un emploi vacant. 8<sup>e</sup>/1<sup>e</sup> 3737

ADOPTE - 145<sup>ème</sup> annexe

Par 44 suffrages sur 44 votes valables,

c) Démission honorable de fonction d'une institutrice maternelle en vue de la mise à la retraite.8<sup>e</sup>/1<sup>e</sup>  
7842

ADOPTE - 146<sup>ème</sup> annexe

Par 44 suffrages sur 44 votes valables,

d) Modification des représentants PO à la Commission Paritaire Locale. 8<sup>e</sup>/1<sup>e</sup> 1627

ADOPTE - 147<sup>ème</sup> annexe

Par 44 suffrages sur 44 votes valables,

e) Désignation à titre temporaire d'une Directrice d'école. 8e/1<sup>e</sup> 3067

ADOPTE - 148<sup>ème</sup> annexe

Par 44 suffrages sur 44 votes valables,

f) Fixation des prestations des maîtres spéciaux de seconde langue pour l'année scolaire 2013-2014.  
8<sup>e</sup>/1<sup>e</sup> 103

ADOPTE - 149<sup>ème</sup> annexe

Par 44 suffrages sur 44 votes valables,

g) Désignations à titre temporaire dans des emplois vacants de maîtresses spéciales de seconde langue.  
8<sup>e</sup>/1<sup>e</sup> 3695/4032/4046

ADOPTE - de la 150 à la 152<sup>ème</sup> annexe

Par 44 suffrages sur 44 votes valables,

h) Désignation à titre temporaire dans un emploi non vacant d'une maîtresse spéciale de seconde langue. 8<sup>e</sup>/1e 3695

ADOPTE - 153<sup>ème</sup> annexe

Par 44 suffrages sur 44 votes valables,

i) Fixation des prestations des maîtres spéciaux d'éducation physique pour l'année scolaire 2013-2014.  
8<sup>e</sup>/1e 1263

ADOPTE - 154<sup>ème</sup> annexe

Par 44 suffrages sur 44 votes valables,

j) Désignations à titre temporaire dans des emplois vacants de maîtres spéciaux d'éducation physique.  
8<sup>e</sup>/1e 3802/3943

ADOPTE - 155 et 156<sup>ème</sup> annexes

Par 44 suffrages sur 44 votes valables,

k) Désignations à titre temporaire dans des emplois non vacants d'un maître spécial d'éducation physique. 8<sup>e</sup>/1e 3802 (2)

ADOPTE - 157 et 158<sup>ème</sup> annexes

Par 44 suffrages sur 44 votes valables,

l) Fixation des prestations des maîtres spéciaux de morale laïque pour l'année scolaire 2013-2014.  
8<sup>e</sup>/1e 1044

ADOPTE - 159<sup>ème</sup> annexe

Par 44 suffrages sur 44 votes valables,

m) Mise en disponibilité par défaut partiel d'emploi d'un maître spécial de morale laïque. 8<sup>e</sup>/1e 3159

ADOPTE - 160<sup>ème</sup> annexe

Par 44 suffrages sur 44 votes valables,

n) Désignation à titre temporaire dans un emploi vacant d'un maître spécial de morale laïque. 8<sup>e</sup>/1<sup>e</sup> 3159

ADOPTE - 161<sup>ème</sup> annexe

Par 44 suffrages sur 44 votes valables,

o) Réaffectation à titre temporaire dans des emplois non vacants d'un maître spécial de morale laïque. 8<sup>e</sup>/1<sup>e</sup> 3159

ADOPTE - 162<sup>ème</sup> annexe

Par 44 suffrages sur 44 votes valables,

p) Désignations à titre temporaire dans des emplois non vacants de maîtres spéciaux de morale laïque. 8<sup>e</sup>/1<sup>e</sup> 3159(2)/3735(3)/4045(2)/3759(3)

ADOPTE - de la 163 à la 172<sup>ème</sup> annexe

Par 44 suffrages sur 44 votes valables,

q) Fixation des prestations des maîtres spéciaux de religion orthodoxe pour l'année scolaire 2013-2014. 8<sup>e</sup>/1<sup>e</sup> 1633

ADOPTE - 173<sup>ème</sup> annexe

Par 44 suffrages sur 44 votes valables,

r) Mise en disponibilité par défaut partiel d'emploi d'une maîtresse spéciale de religion orthodoxe. 8<sup>e</sup>/1<sup>e</sup> 3201

ADOPTE - 174<sup>ème</sup> annexe

Par 44 suffrages sur 44 votes valables,

s) Désignation à titre temporaire dans un emploi non vacant d'une institutrice primaire. 8<sup>e</sup>/1<sup>e</sup> 4039

ADOPTE - 175<sup>ème</sup> annexe

78<sup>ème</sup> objet : ACADEMIE DE MUSIQUE

Par 44 suffrages sur 44 votes valables,

a) Désignation d'un professeur de diction/déclamation à titre temporaire dans un emploi non vacant. 8<sup>e</sup>/2<sup>e</sup> 7593

ADOPTE - 176<sup>ème</sup> annexe

Par 44 suffrages sur 44 votes valables,

b) Nomination d'un professeur de diction/déclamation à titre définitif. 8<sup>e</sup>/2<sup>e</sup> 7593

ADOPTE - 177<sup>ème</sup> annexe

Par 44 suffrages sur 44 votes valables,

c) Rectificatif : désignation d'un professeur de diction/déclamation à titre temporaire dans un emploi non vacant. 8<sup>e</sup>/2<sup>e</sup> 7602

ADOPTE - 178<sup>ème</sup> annexe

Par 44 suffrages sur 44 votes valables,



d) Rectificatif : désignation d'un professeur de danse classique à titre temporaire dans un emploi vacant.8<sup>e</sup>/2<sup>e</sup> 7607

ADOPTE - 179<sup>ème</sup> annexe

e) Rectificatif : désignation d'un professeur de flûte traversière à titre temporaire dans un emploi vacant.8<sup>e</sup>/2<sup>e</sup> 7589

REMIS

Par 44 suffrages sur 44 votes valables,

f) Nomination d'un professeur en formation musicale à titre définitif.8<sup>e</sup>/2<sup>e</sup> 3186

ADOPTE - 180<sup>ème</sup> annexe

Par 44 suffrages sur 44 votes valables,

g) Nomination d'un professeur de guitare à titre définitif.8<sup>e</sup>/2<sup>e</sup> 7598

ADOPTE - 181<sup>ème</sup> annexe

Par 44 suffrages sur 44 votes valables,

h) Nomination d'un professeur de violoncelle à titre définitif.8<sup>e</sup>/2<sup>e</sup> 3600

ADOPTE - 182<sup>ème</sup> annexe

Par 44 suffrages sur 44 votes valables,

i) Nomination d'un professeur en formation vocale à titre définitif.8<sup>e</sup>/2<sup>e</sup> 7599

ADOPTE - 183<sup>ème</sup> annexe

Par 44 suffrages sur 44 votes valables,

j) Congé de maladie professionnelle.8<sup>e</sup>/2<sup>e</sup> 6450

ADOPTE - 184<sup>ème</sup> annexe

79<sup>ème</sup> objet : Renouvellement du comité de contrôle de gestion du Calva de Saint-Symphorien.  
Désignation du représentant de la Ville de Mons. Cellule Patrimoine RF/GS

REMIS

80<sup>ème</sup> objet : Renouvellement du comité de contrôle de gestion du Calva d'Harmignies. Désignation du représentant de la Ville de Mons. Cellule Patrimoine RF/GS

REMIS

81<sup>ème</sup> objet : Renouvellement du comité de contrôle de gestion du Calva de Villers-Saint-Ghislain.  
Désignation du représentant de la Ville de Mons. Cellule Patrimoine RF/GS

REMIS

82<sup>ème</sup> objet : Renouvellement du comité de contrôle du Calva de Maisières. Désignation du représentant de la Ville de Mons. Cellule Patrimoine RF/GS

REMIS

83<sup>ème</sup> objet : Désignation des administrateurs de la SA Mons Rénovation. Cellule foncière RCA

REMIS

Par 44 suffrages sur 44 votes valables,

84<sup>ème</sup> objet : Commission de Sauvegarde du patrimoine funéraire

Adaptation de la liste des membres de la Commission de Sauvegarde du patrimoine funéraire :

-nomination des délégués de chaque parti siégeant au Conseil communal qui souhaite être représenté

-adaptation de la liste des membres de la Commission en fonction

du redéploiement et de la nouvelle organisation du Service des Espaces funéraires. Service des Inhumations

ADOPTE - 185<sup>ème</sup> annexe

L'ordre du jour étant épuisé et aucun membre de l'Assemblée n'exprimant le désir de prendre la parole, M. le Président constate qu'au vœu de l'article L 1122-16 du Code Wallon de la Démocratie Locale et de la Décentralisation, la séance s'est déroulée sans réclamation contre le procès-verbal de la réunion du 18 novembre 2013.

Celui-ci est alors adopté.

La séance est ensuite levée

Adopté et signé à Mons.

PAR LE CONSEIL :

Le Directeur général ff,

Le Bourgmestre ff-Président,

Ph. LIBIEZ.

N. MARTIN.

=====